Le Monde

Le Monde des livres
La langue du III[e] Reich selon Victor Klemperer

CINQUANTE-DEUXIÈME ANNÉE – N° 16101 – 7 F

VENDREDI 1er NOVEMBRE 1996

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

La mort de Marcel Carné

Le cinéaste Marcel Carné, entré vivant dans la légende avec *Drôle de drame, Hôtel du Nord, Quai des Brumes, Les Visiteurs du soir* et surtout *Les Enfants du paradis*, est mort jeudi 31 octobre à Clamart, à l'âge de quatre-vingt-dix ans.

Escalade au Zaïre

L'aéroport de Goma est tombé aux mains des rebelles tutsis. p. 5

La mue du Centre Georges-Pompidou

Pour préparer son entrée dans le XXIe siècle, « Beaubourg » est en travaux pour plusieurs années et va se réorganiser. p. 28

Un entretien avec Jean-Luc Dehaene

Le premier ministre belge veut mettre « *la même énergie et le même entêtement* » à réformer la justice de son pays et à préparer celui-ci à l'union monétaire. p. 4

La lutte contre l'ostéoporose

Quelle est la relation entre le déficit d'œstrogènes dans le sang et la fragilité des os ? p. 23

« Paroles de brigadistes »



L'Espagne s'apprête à célébrer les survivants des Brigades internationales dispersés dans le monde, unis par les souvenirs. p. 16

La rue qui divise les Marseillais

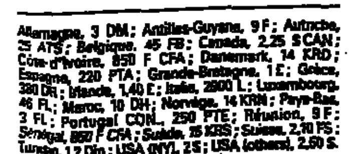
La polémique s'enfle dans la cité phocéenne autour d'une artère et de son « souk », images du cosmopolitisme de la ville. p. 14

Mise en cause d'un « baron » gaulliste

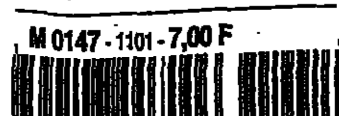
Une enquête préliminaire vise Olivier Guichard (RPR) et le conseil régional des Pays de la Loire qu'il préside. p. 13

Vache folle : des primes importantes

Les ministres de l'agriculture des Quinze octroient de très larges compensations aux éleveurs. p. 2



Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 380 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2800 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.



M 0147 - 1101 - 7,00 F

Le nombre de chômeurs a augmenté de plus de 170 000 en un an

L'emploi ne profite pas du regain d'activité économique

LE MARCHÉ du travail continue de se dégrader. Les statistiques publiées jeudi 31 octobre par le ministère du travail font apparaître une progression de 27 700 du nombre des demandeurs d'emploi en septembre, alors qu'une hausse de 39 500 avait déjà été constatée en août. Selon le mode de calcul retenu, l'augmentation du nombre des chômeurs depuis un an est donc comprise entre 170 100 et 220 400 personnes.

La tendance est d'autant plus préoccupante pour le gouvernement que l'avenir ne s'annonce pas bien. Même si l'Insee observe que les perspectives dans l'industrie « *s'améliorent sensiblement* », les *experts considèrent que, si reprise* il y a, elle sera beaucoup plus tirée par la reconstitution des stocks des entreprises que par la consommation des ménages ; elle devrait donc être pauvre en emplois.

Lire page 32



La SNCF change de cap pour séduire ses clients

Liaisons intervilles et tarification simplifiée

TROIS MOIS à peine après avoir pris les commandes de la SNCF, Louis Gallois annonce une refonte complète des missions de l'entreprise ferroviaire et de l'organisation du travail des cheminots. Le président de la SNCF présentera aux syndicats, lundi 4 novembre, son « *projet industriel* », un document de travail de 160 pages, que *Le Monde* s'est procuré. Ce texte présente pas moins de 47 « *programmes prioritaires* » et autant de chantiers, chiffrés et dotés d'indicateurs précis, qui feront l'objet d'une large concertation avec le personnel en novembre et décembre.

Le « client » est placé au cœur du dispositif de transformation de l'entreprise. Après avoir longtemps privilégié les liaisons Paris-Province, la SNCF veut à l'avenir valoriser l'ensemble de son réseau en « *réorientant son action au profit de dessertes intervilles* » et introduire les TGV pendulaires (qui s'inclinent dans les courbes pour aller plus vite), les trains pendulaires et les trains régionaux pendulaires. Elle va généraliser l'envoi des billets à domicile, ouvrir de nouveaux points de vente « *dans les lieux de fort passage et de consommation* » et lancer des programmes de fidélisation. *Les tarifs* seront simplifiés pour « *casser l'image du train cher* ».

M. Gallois demande aux cheminots de modifier l'organisation du travail pour pouvoir augmenter la capacité de transport de « *10 à 20 % pendant les jours de pointe* ». En échange, la SNCF est prête à réaliser des embauches supplémentaires. Elle n'hésite pas à faire son *mea culpa* sur sa gestion des ressources humaines et reconnaît « *la co-responsabilité* » des dirigeants et des organisations syndicales dans l'échec du dialogue social.

Lire page 20

La salle mortuaire de Garches aux couleurs du ciel

L'ŒUVRE du peintre italien Ettore Spalletti s'appelle *La Salle des départs* et c'est une des *plus belles commandes passées à un artiste*. Tout a démarré en 1993 quand le service d'anatomie pathologique de l'hôpital Raymond-Poincaré, à Garches (Hauts-de-Seine), a souhaité rénover sa morgue. C'est un hôpital « difficile », qui accueille de graves accidentés de la route et effectue des autopsies médico-légales. Quatre cents corps sont entreposés chaque année dans cette salle de 100 mètres carrés, exposés au dernier regard des familles.

Par routine, un décorateur aurait pu être contacté. Quelques fresques évocatrices et un coup de peinture auraient dépoussiéré une salle « *trop mortuaire* » avec son dallage à damier noir et blanc. « *Seul un artiste pouvait humaniser ce lieu et répondre à la question de la vie et de la mort* », expliquent, d'une seule voix, les trois personnes qui ont porté à bout de bras le projet : le professeur Michel Durigon, le docteur François Paraire, et la directrice de l'hôpital, Françoise Queseda.

Tous trois parlent avec chaleur de leur « *salle des départs* » ou de l'« *amphithéâtre des morts* ». Ils rappellent que le terme de morgue signifie visage et qu'elle abrite le dernier lieu où l'on vient reconnaître un parent et le veiller. *Ils souhaitaient donc « un lieu de vie »* qui englobe la salle des départs, la salle d'attente et les deux chambres mortuaires. L'argent manquait pour concrétiser un projet évalué à 1,7 million de francs et qui pouvait passer pour superflu. François Paraire a trouvé un mécène, la Fondation de France. Le ministère de la culture et l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris s'y associeront.

« *On ne voulait pas de dessin, pas de sculptures, pas de photos, pas de tableaux figuratifs* », explique le docteur Paraire. La Fondation de France a proposé deux peintres : David Tremlett et Ettore Spalletti. C'est l'hôpital qui choisira : « *Nous avons aimé les couleurs pastels de Spalletti, leur luminosité, leur côté immatériel, transcendé.* »

Artiste habitué aux musées et galeries, Ettore Spalletti a accepté une « *commande qui redonne réalité à l'art* ». Il a troublé les médecins en refusant, dans un premier temps, de venir voir la morgue, « *pour me libérer du lieu* », préférant travailler sur plans. C'est en respectant les défunts, mais en pensant au personnel chargé de préparer les morts et d'accueillir les familles, qu'il a imaginé son œuvre.

Le visiteur pénètre dans une suite de tableaux monochromes bleus, du sol au plafond, aux nuances légères. « *Un glissement dans l'azur, comme une respiration* », dit Spalletti. Depuis un bleu qui tend au vert, « *couleur terrestre* » pour la salle d'attente, jusqu'au bleu azur, couleur « *atmosphérique, méditative* » pour la salle des départs. Cette dernière est impressionnante : quatre panneaux rose chair, « *couleur de l'incarnation* », sont accrochés au mur, en retrait, et semblent flotter dans le bleu. Trois catafalques de marbre blanc lumineux attendent les cercueils. Au milieu, une fontaine frémissante, enveloppée dans une vasque de marbre blanc, ponctue le silence. Les reliefs, aspérités, plinthes, habillages de portes ont été gommés pour accentuer la pureté des formes et laisser vivre la couleur.

La salle des départs a été inaugurée le 29 octobre. Comme une exposition ? « *Nous ne sommes pas un musée*, prévient le professeur Durigon, *mais si le public veut venir, nous l'accueillerons.* »

Michel Guerrin

Affaire Hernu : la piste roumaine

LE DOSSIER sur la collaboration de Charles Hernu avec les services secrets bulgares, puis soviétiques et roumains, de 1953 à 1963, a été remis à la direction de la surveillance du territoire (DST) par un ancien espion roumain, Mihaïl Caraman. Chef de l'antenne française de la Securitate de 1958 à 1969, il avait bâti à l'époque un réseau qui avait notamment réussi à infiltrer les structures de l'OTAN. Ce réseau avait été démantelé à la suite du passage à l'Ouest de l'un de ses adjoints et un procès avait été organisé devant la Cour de sûreté de l'Etat.

Pour le moment, aucun élément n'est venu étayer l'éventuelle coopération de Charles Hernu avec les services de l'Est après 1963.

Lire pages 8 et 9 et notre éditorial page 18

Radio-France : les tentations du pouvoir

LA REVUE DE PRESSE qu'animait Ivan Levaï, depuis avril 1990, sur l'antenne de France-Inter, a pris fin jeudi 31 octobre. Au moment où le journaliste achevait son ultime chronique par une citation de Jean Cocteau (« *Il n'existe que deux manières de gagner la partie : jouer cœur ou tricher* »), le nom de son remplaçant n'était pas connu. En attendant la désignation d'un successeur, plusieurs rédacteurs de la station devraient assurer à tour de rôle l'intérim de l'ancien responsable de la revue de presse.

A la Maison ronde, on guette la décision de Michel Boyon, une décision qui, pour la première fois depuis la nomination par le CSA, en novembre 1995, du président de Radio-France, peut être lourde de sens. Même si la plupart des journalistes de Radio-France sont d'accord avec leur direction pour estimer que les nouvelles fonctions d'Ivan Levaï à la tête du quotidien *La Tribune Desfossés* sont incompatibles avec sa présentation de la revue de presse, ils refusent d'être dupes. Ils savent que l'arbre peut cacher la forêt.

Jusque-là, les décisions prises par le patron de la Maison ronde n'ont pas réussi à apporter franchement et définitivement les preuves d'une reprise en main du pouvoir sur la radio publique. La suppression, en mars, du poste de directeur de l'information qu'occupait, depuis sept ans, Ivan Levaï, et le remplacement de Pierre Bouteiller à la direction des programmes avaient seulement réussi à éveiller les premiers soupçons.

Les remaniements annoncés lors de la présentation de la grille de rentrée de France-Inter, les interventions de Michel Boyon sur les recrutements à la rédaction, sa présence forte à tous les échelons de la gestion de l'entreprise les ont ensuite confirmés. Mais jamais ces décisions et ces attitudes n'ont permis aux salariés de la Maison ronde d'affirmer, sans réserves, que leur président répondait « *aux ordres* » du pouvoir. Il n'y a pas eu, au sein de l'entreprise, de certitude d'une reprise en main politique. Forts des gains d'audience des radios publiques et des affirmations d'un nouveau gouvernement sur la séparation radicale entre le pouvoir et les médias, les personnels ont pu se croire à l'abri de toute intervention.

Véronique Cauhapé

Lire la suite page 18

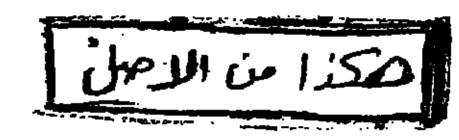
Un ange provocateur



BORIS CHARMATZ

VINGT-TROIS ANS et un visage d'ange : Boris Charmatz fait partie de ces jeunes chorégraphes – leurs aînés sont à chercher du côté de Dada – adeptes du corps nu, le seul capable, selon eux, d'exprimer la vérité, d'ouvrir le dialogue avec le spectateur. Il explique qu'il a eu envie, avec *Aatt Enen Tionon*, « *de dévoiler cette part tellurique du corps* ». Le spectacle est présenté à Beaubourg jusqu'au 3 novembre, dans le cadre du Festival d'Automne.

Lire page 27



UNION EUROPÉENNE En dépit des réticences de la Commission et de l'Allemagne, parmi d'autres, la France a obtenu gain de cause lors du conseil agricole marathon qui s'est achevé, mercredi 30 octobre au soir, à Luxembourg : les éleveurs de l'Union européenne (UE) vont bénéficier de primes exceptionnelles – d'un montant de 3,225 milliards de francs – pour compenser les pertes attribuées à la maladie dite de la « vache folle ». ● LA SUISSE, par la voix du président de la Confédération, Jean-Pascal Delamuraz, n'en continue pas moins de dénoncer les importations frauduleuses de farines animales qui, selon elle, seraient responsables de la contamination d'une partie du cheptel helvétique. ● EN GRANDE-BRETAGNE, le chef de l'opposition travailliste, Tony Blair, a pris ses distances à l'égard du calendrier de l'Union monétaire.

« Vache folle » : les éleveurs obtiennent de très larges compensations

Réunis trois jours à Luxembourg, les ministres de l'agriculture des Quinze se sont entendus sur l'attribution de primes exceptionnelles et généreuses. Le résultat donne satisfaction à la France

LUXEMBOURG
(Union européenne)
de notre correspondant

Manne exceptionnelle : les éleveurs de l'Union européenne (UE) vont bénéficier de primes spéciales pour un montant de 500 millions d'écus, soit 3,225 milliards de francs, afin de compenser les pertes de revenus subies du fait de la crise de la maladie de la « vache folle ». La part affectée à la France représentera 23,8 % du total, soit environ 770 millions de francs, que le ministère de l'agriculture répartira à sa guise, après concertation avec les organisations professionnelles.

Tel est l'accord auquel sont parvenus les ministres de l'agriculture des Quinze, le soir du mercredi 30 octobre à Luxembourg, après trois journées de difficiles négociations. Christian Jacob, le président de la commission de l'agriculture du Parlement européen, présent à Luxembourg, a estimé que les décisions prises devraient être considérées comme satisfaisantes par les éleveurs. Le ministre français, Philippe Vasseur, a dû ferailler ferme pour obtenir ce compromis, auquel s'était d'abord opposé son collègue allemand, Jürgen Borchert.

COLÈRE ET MENACE

La Commission européenne, notant que les cours avaient sensiblement remonté depuis le mois de juillet, estimait que les indemnités déjà décidées à la suite du conseil européen de Florence, soit 850 millions d'écus (5,5 milliards de francs, dont 1,450 milliard pour la France, auxquels s'ajoutait une enveloppe du même montant attribuée au niveau national), suffisaient pour compenser les pertes effectivement subies par les éleveurs de l'Union. Bien que le principe d'une prime supplémentaire ait été déjà approuvé par les ministres de l'agriculture en septembre, la commission ne semblait guère décidée à concrétiser l'orientation ainsi prise. Ce qui provoqua la colère de M. Vasseur, évoquant tout à la fois une menace de crise et une référence appuyée au soutien total qu'apportait Jacques Chirac à cette opération de sauvetage d'une profession sinistrée...

Le ministre français faisait valoir que les calculs de la commission reposaient sur des moyennes très théoriques. Il observait que certaines régions – en France, le centre et la Bourgogne – ainsi que certaines catégories d'éleveurs, en particulier les producteurs de « broutards », ces jeunes bovins de sept à dix mois qui sont une spécialité française, avaient particulièrement souffert et qu'il convenait donc de donner un coup de pouce supplémentaire pour les aider à surmonter la crise.

La controverse fut longue car la commission et ceux qui au sein du conseil la soutenaient n'étaient pas dépourvus d'arguments. Notamment en ce qui concerne ces fameux broutards... La France a obtenu avant l'été qu'ils puissent faire l'objet d'achats publics d'intervention, une assurance non négligeable pour les éleveurs. Or ceux-ci n'ont fait appel à ce filet de sécurité que pour des quantités négligeables. Preuve qu'ils trouvaient preneurs sur le marché ? Que les exportations vers l'Italie et l'Espagne, leur débouché traditionnel, avaient repris ? Ou que les chevillards et autres négociants pouvaient très bien « tenir » et attendre la « prime Chirac » (ainsi désignait-on par avance l'indemnité exceptionnelle venant d'être décidée) sans devoir se débarrasser de leur marchandise aux prix relativement bas offerts par les organismes d'intervention ? Bref, c'est la réalité de la crise aujourd'hui que, jusqu'à un certain point, contestait la commission.

COMPENSATION SUPPLÉMENTAIRE

M. Vasseur, son collègue irlandais et quelques autres pouvaient répliquer que, si la crise n'atteignait peut-être pas avec la même intensité tous les acteurs de la filière, les éleveurs eux-mêmes – les paysans – déroutés, déboussolés par un séisme dont ils n'étaient en rien responsables se trouvaient bel et bien frappés. C'est le côté affectif de l'Europe verte : un tel langage, accompagné d'une vraie détermination, porte toujours au sein d'un conseil agricole.

Et tel fut encore le cas. Dès mardi, M. Vasseur pouvait faire état du soutien des ministres allemands et anglais (Jürgen Borchert, le ministre allemand, contestait certaine modalités du compromis, mais s'était rallié au principe d'une compensation supplémentaire). L'affaire était presque gagnée. La solidarité une fois de plus a joué, et comment ne pas noter qu'à cette année-là les paysans ne sont pas les plus mal lotis au sein de l'Union ? Même si les décisions du conseil doivent encore être approuvées par les ministres du budget et par le Parlement européen.

M. Vasseur semble convaincu qu'il pourra procéder par des avances, autrement dit verser les indemnités sans attendre que la procédure budgétaire soit arrivée à son terme.

Philippe Lemaître

Les principaux points de l'accord entre les Quinze

L'accord intervenu, mercredi 31 octobre à Luxembourg, après trois jours de Conseil européen des ministres de l'agriculture, comprend deux séries de mesures pour résoudre la crise de la viande bovine, l'une portant sur la réduction de la production, l'autre sur l'indemnisation des éleveurs.

● **Mesures de réduction de la production de viande bovine :**
– instauration de primes optionnelles sur le veau : soit une prime d'abattage (prime baptisée « Hérode »), soit une prime de mise sur le marché précoce. Ces deux mesures doivent aboutir à une réduction d'un million de veaux ;
– réduction des quotas de primes pour les bovins mâles à 9 millions de têtes (contre 11,2) ;
– instauration d'une prime unique au lieu de deux pour les taureaux ;
– plafond d'intervention de la Commission porté de 460 000 à 550 000 tonnes pour 1996 ;
– hausse de la prime en faveur de l'élevage extensif (peu d'animaux sur de grandes surfaces).

● **Mesure d'aides financières :**
– 500 millions d'écus pour les Etats membres. La France reçoit la plus grosse part, soit 23,8 %. Cette aide supplémentaire, décidée par les Quinze, sera financée par des économies réalisées sur le budget agricole de l'Union européenne.
Elle vient s'ajouter aux 850 millions d'écus (5,440 milliards de francs) déjà promis, en juin dernier, lors du sommet européen de Florence.

La Suisse dénonce des importations frauduleuses de farines contaminées

JEAN-PASCAL DELAMURAZ, président de la Confédération helvétique fait, jeudi 31 octobre, une visite en France au cours de laquelle il rencontrera Jacques Chirac. M. Delamuraz est notamment responsable du ministère de l'économie, qui groupe de nombreux dossiers, parmi lesquels ceux des relations économiques extérieures, de l'agriculture et de la santé animale. A ce titre, il est personnellement en charge du dossier de la maladie de la « vache folle ».

Depuis 1997, le nombre de cas de « vaches folles » diagnostiqué en Suisse s'élève à 226, sur un cheptel de 1,750 million de têtes. Cette situation inquiétante a conduit les autorités suisses à décider l'abattage et la destruction du tiers de leur cheptel bovin adulte (*Le Monde* du 18 septembre).

Comment comprendre que la Suisse soit, après la Grande-Bretagne, l'un des pays les plus touchés par cette maladie ? *« L'importation en Suisse de bovins en provenance de Grande-Bretagne s'est révélée insignifiante depuis ces dix dernières années. Il s'agit de moins de cent têtes de bétail. De plus, nos statistiques nous indiquent que, durant la même période, la Suisse n'a importé aucune farine animale en provenance de Grande-Bretagne, à l'exception d'un seul petit envoi*, déclarait le mois dernier au *Monde* M. Delamuraz. *Il faut donc, dès lors, admettre que de grandes quantités de farines animales affectées produites en Grande-Bretagne ont transité par plusieurs pays européens, et qu'elles ont été pourvues d'indications de provenance nouvelles avant de parvenir en Suisse. Il est impossible de reconstituer la quantité de telles importations ayant transité par la France. »*

« ERREUR OU NÉGLIGENCE »

Les responsables sanitaires de la Confédération helvétique précisent qu'ils ont enregistré treize cas de bêtes atteintes par la maladie de la « vache folle » nées après le 1er septembre 1990, date à partir de laquelle la farine animale était, dans ce pays, interdite dans l'alimentation des bovins. *« Une partie de ces cas peut correspondre à une alimentation en farine, pratiquée en dépit de l'interdiction officielle, cette pratique se faisant soit par erreur, soit par négligence*, estime M. Delamuraz. *Aucune autre explication n'est disponible aujourd'hui. » « La décision prise par les autorités suisses*, ajoute-t-il, *de faire abattre au plus vite un tiers du cheptel bovin adulte correspond à une décision de nature économique dans la mesure où la crise de la "vache folle" a été à l'origine d'une baisse de la consommation moyenne en 1996 de 10 % dans ce pays. Par cette mesure, nous voulons rétablir la confiance des Suisses et celle de nos partenaires étrangers. Une telle décision doit surtout contribuer à faire disparaître de la Suisse dans les plus brefs délais l'épizootie de maladie de la "vache folle". »*

Les déclarations de Jean-Pascal Delamuraz concernant les importations frauduleuses, dans son pays, de farines animales *« de viande et d'os »* alimentent la polémique sur les responsabilités dans l'affaire de la « vache folle ». La France est, ici, directement impliquée, comme le démontrent les chiffres sur les exportations et les importations dont dispose, à Bruxelles, la direction générale de l'agriculture de la Commission européenne.

Jean-Yves Nau

Paris et Bonn serrent les rangs pour défendre la crédibilité de leurs politiques budgétaires

LE JOUR même où Paris et Bonn annonçaient officiellement leur plan d'action en vue du lancement de la monnaie unique européenne, dirigeants français et allemands ont dû, une fois de plus, monter les uns et les autres au créneau pour défendre la crédibilité de leurs politiques face à la montée du scepticisme.

Devant le conseil des ministres, qui a officiellement adopté le programme concocté par le ministère des finances pour préparer les administrations et le public à l'euro, Jacques Chirac a tenu mercredi 30 octobre à réaffirmer que les « *échéances seraient tenues (...). En dépit des informations émanant d'instituts d'analyse de la conjoncture, le gouvernement français et, bien entendu, le gouvernement allemand, chacun de son côté, mettront tout en œuvre pour respecter le calendrier et les conditions d'application du traité d'Union monétaire* », a-t-il insisté.

L'attente du jugement de l'office des statistiques européen Eurostat sur la conformité du projet de budget français 1997 avec les normes comptables européennes et l'avis rendu public lundi par les instituts économiques allemands sur les perspectives économiques allemandes ont de nouveau semé un doute sur la capacité des deux locomotives de l'Union monétaire à tenir leurs engagements.

« SOULTE » ET DÉFICIT

A Bonn, la coalition a dû faire front pour rejeter mercredi au Bundestag une motion de l'opposition contre la politique budgétaire du gouvernement. Deux ministres et quatre députés de la majorité qui accompagnaient le chancelier Kohl au cours de son actuelle tournée en Asie du Sud-Est avaient dû regagner dare dare Bonn pour prendre part au vote. Le Parti social-démocrate a pris date pour l'avenir en prévoyant que le déficit budgétaire pour 1996 atteindrait 80 milliards de deutschemarks, au lieu des 60 promis par le ministre des finances, Theo Waigel, qui n'en a pas moins assuré devant son Parlement que l'Allemagne respecterait à la lettre, en temps voulu, les critères de Maastricht.

M. Waigel a reçu à Paris l'appui de son collègue français, Jean Arthuis. Le ministre des finances a assuré que la prise en compte dans le budget français de la « soulte » de 37,5 milliards de francs versée par France Télécom en compensation de la prise en charge des retraites de ses agents par l'Etat ne posait pas de problème. Cette « soulte », sans laquelle *le déficit* du projet de budget 1997 s'élèverait à 3,5 %, soit autant que ce que les instituts économiques prévoient pour le budget de M. Waigel, fait l'objet de nombreuses critiques, notamment au sein de la Bundesbank, en Allemagne. « *la question posée*, a affirmé M. Arthuis, *est de savoir si la France, au-delà de 1997, sera au-dessous de la barre de 3 % prévue comme limite pour les déficits budgétaires. En 1998, nous avons prévu un déficit de 2,8 %, c'est cela l'essentiel. Il faut que la France tienne ses engagements.* »

En détaillant mercredi à Bercy son plan d'action pour la mise en place de l'euro, le ministre a rendu public le dernier baromètre réalisé avec le concours de la Sofres sur les Français et la monnaie unique. Ce sondage fait apparaître que le taux d'acceptation de la monnaie unique, encore largement positif, est tombé depuis le précédent baromètre, en avril, de 57 à 54 %.

« Au fur et à mesure que l'échéance approche, on observe une montée des inquiétudes », a reconnu M. Arthuis, qui se voit confirmé dans *« l'urgence à mettre en place une stratégie de communication active orientée sur les aspects concrets et matériels du passage à l'euro »*. L'opinion publique craint les tracas que la mise en place de l'euro pourraient entraîner dans la vie quotidienne, alors qu'elle n'en perçoit pas clairement les avantages. Si, majoritairement, elle estime que l'économie française bénéficiera de l'euro (44 % d'opinions favorables contre 27 %), que la compétitivité des entreprises en bénéficiera, en revanche 34 % (contre 20 %) jugent qu'elle aura des effets négatifs sur l'emploi et les salaires.

Henri de Bresson

Le chef des travaillistes britanniques hésite à s'engager sur l'euro

LONDRES
de notre correspondant

A six mois tout juste des prochaines élections, le Parti travailliste est-il en train de suivre l'exemple des conservateurs en étalant ses divisions sur l'Europe ? Les prises de position contradictoires des deux principaux adjoints de Tony Blair, Robin Cook, secrétaire fantôme au Foreign Office, et Gordon Brown, chancelier de l'échiquier fantôme, sur la monnaie unique en donnent l'impression. Quant à la position du chef du parti, elle semble hésiter entre celle de M. Cook, l'eurosceptique représentant de l'aile gauche, et celle de M. Brown, l'europhile et figure de proue de l'aile droite.

C'est M. Cook qui a relancé le débat lors d'un entretien avec la BBC, dimanche 27 octobre. Dans des propos qualifiés par le *Financial Times « d'analyse travailliste la plus sceptique jusqu'à présent sur la participation du Royaume-Uni à l'Union économique et monétaire en janvier 1999 »*, il a laissé entendre qu'un gouvernement Labour issu des urnes aurait peu de chances de faire partie de la première vague : *« n'importe qui d'intelligent peut voir que les obstacles sont formidables »*, a-t-il dit. Et d'énumérer les fameux critères de Maastricht, mais aussi ceux qu'il a lui-même ajoutés sur *« une convergence des performances économiques réelles »* comme les investissements, l'emploi et la production.

Il a, toutefois, estimé que, si la monnaie unique était un succès, *« nous devrions en fin de compte y accéder »*. Mais *« il serait très risqué pour la Grande-Bretagne d'abandonner l'option d'une dévaluation si le besoin s'en faisait sentir »*. L'utilisation de ce mot, dans un pays qui en a trop longtemps connu les méfaits, est assez rare pour mériter d'être notée. Elle sonne comme une provocation aux oreilles des amis de M. Brown. Et si ce dernier s'est abstenu de répondre, ses positions sont claires. S'il ne veut pas d'une entrée dans l'UEM à n'importe quel prix dès la première vague, il demeure un chaud partisan de la monnaie unique.

MANQUE DE CONSTANCE

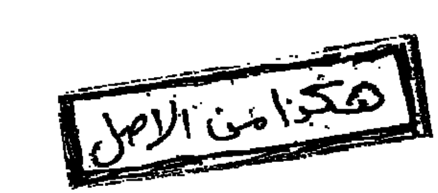
Bien entendu, les deux camps *démentent l'existence d'un conflit* politique, même si la rivalité entre les deux hommes, qui ne s'apprécient guère, est de notoriété publique. M. Blair a tenté de calmer les choses en s'adressant mardi au CBI (patronat). Il lui a dit, en substance, qu'avant de prendre une décision politique en faveur de la monnaie unique, il fallait qu'elle ait un sens économique et qu'elle procure des avantages économiques à la Grande-Bretagne. *« Si nous parvenons à de réelles convergences, si c'est dans l'intérêt du pays, si nous obtenons le consentement politique des électeurs, alors les circonstances nous permettront de rejoindre l'UEM. »*

Le moins que l'on puisse dire, c'est que cette déclaration ne semble sous-tendue par aucun enthousiasme et que la fibre européenne de M. Blair semble s'être érodée avec le temps. Ce manque de constance sur ce thème crucial qu'est ici l'Europe, tout comme dans d'autres domaines, risque de nuire à la crédibilité du leader travailliste, qui tente de se bâtir une image d'homme d'Etat, et qui doit être reçu par le président Jacques Chirac, à Paris, à la mi-novembre. Elle pourrait s'expliquer par le fait que M. Blair et ses conseillers, *ayant senti que* l'Europe n'était guère un thème électoral porteur, auraient tactiquement choisi de retarder au maximum toute décision. Le Labour veut aussi éviter que la fissure sur l'Europe n'apparaisse aussi béante que chez les Tories.

Travaillistes et conservateurs se retrouvent paradoxalement dans une position de symétrie totale, ou presque : leurs chefs oscillent entre les deux camps, celui des eurosceptiques modérés représentés par le responsable de leur diplomatie (M. Cook pour le Labour, Malcolm Rifkind pour les Tories) et celui des pro-européens mené par le responsable de l'économie (M. Brown, côté travailliste, et, de l'autre, le chancelier de l'échiquier, Kenneth Clarke). La principale différence est que les pro-européens se trouvent à l'aile droite du Labour et à l'aile gauche des Tories.

Au même moment, le Labour et les libéraux-*démocrates viennent* de conclure un accord pour étudier ensemble les réformes constitutionnelles qu'ils souhaitent voir appliquer une fois les Tories chassés du pouvoir. Il s'agit *« de mesures pratiques et non d'un pacte »*, se sont-ils empressés de préciser, et qui porteraient sur la dévolution d'un Parlement à l'Ecosse et au pays de Galles, à la mise en place d'une régionalisation en Angleterre, à la réforme de la Chambre des Lords, à l'introduction d'une déclaration des droits de l'homme et d'une loi sur la liberté de l'information.

Patrice de Beer



Les Occidentaux envisagent de freiner leur aide à la Bosnie

Des obstacles politiques gênent la reconstruction

FIN 1995, dans l'euphorie du retour à la paix dans l'ex-Yougoslavie et de la signature des accords de Dayton, la communauté internationale s'était attelée avec enthousiasme à la reconstruction des anciennes *Républiques de la* fédération, à commencer par la Bosnie-Herzégovine. Deux conférences de donateurs réunies à Bruxelles avaient permis de mobiliser 1,8 milliard de dollars pour l'année 1996 (5,1 milliards pour la période 1996-1999), et une collaboration presque inédite était mise en œuvre entre la Banque mondiale et l'Union européenne pour la coordination des concours.

Un an plus tard, la situation a radicalement changé. Le représentant spécial des Nations unies en Bosnie, Carl Bildt, qui était pourtant l'un des plus visibles promoteurs de l'aide à la reconstruction, invite aujourd'hui les donateurs à la prudence : il constate que les programmes déjà montés, loin de favoriser la mise en œuvre d'un véritable gouvernement multiethnique, ainsi que l'entendent les accords de Dayton, contribuent à aggraver la partition du pays.

L'équipe de M. Bildt conclut des expériences de l'année 1996 qu'un durcissement des conditions de délivrance de l'aide économique etait indispensable. *« Il est exclu pour l'Union européenne de financer des infrastructures qui s'arrêtent aux frontières* [entre les entités] *»*, explique pour sa part François Lamoureux, qui supervise, à Bruxelles, les programmes d'aide communautaire. Tout le monde, bien sûr, aimerait financer des grands projets d'infrastructures, de réfection des réseaux ferroviaires ou des centraux téléphoniques. Or, *« tout est au point mort, pour des raisons politiques »*, reconnaît M. Massena, adjoint de M. Bildt.

La Commission européenne songe désormais à interrompre carrément le programme d'importations essentielles

Compte tenu de la quasi-absence de dialogue avec l'entité serbe de Bosnie (la Republika Srpska) et de l'existence de fraudes, la Commission européenne songe désormais à interrompre carrément le programme d'importations essentielles, sur lequel 58 millions d'écus (380 millions de francs) restent à engager avant la fin de l'année.

Hésitant à axer son propos sur les *« fraudes »*, M. Lamoureux se borne à déclarer que *« le gouvernement bosniaque met très longtemps avant de décider quels photocopieurs il veut... »*. Quant à la Republika Srpska, qui couvre la moitié du territoire de Bosnie-Herzégovine, son opposition aux accords de Dayton et sa méfiance à l'égard de ses interlocuteurs internationaux lui ont permis de recueillir quelques centaines de milliers de dollars d'aide seulement.

Les deux hommes n'ont pas caché leurs critiques à l'égard de la Banque mondiale, dont le travail, selon M. Massena, *« n'a pas été conçu de manière globale »*. L'organisation multilatérale se contenterait, par exemple, de la réfection du toit des habitations, sans se soucier du reste des équipements indispensables à leur remise en service. A Washington, siège de la Banque mondiale, on se contente de reconnaître qu'aucun projet nouveau n'a été engagé au cours des dernières semaines, mais qu'en tout état de cause le travail déjà effectué l'a été dans le cadre d'une étroite coopération entre tous les acteurs de la reconstruction.

Du côté du haut représentant, M. Bildt, comme de celui de l'Union européenne, on insiste aujourd'hui sur la nécessité de mettre en œuvre un programme de réformes économiques cohérent. La nomination, mardi, d'un gouverneur de la Banque centrale de Bosnie paraît encourageante, encore qu'il est loin d'être certain que ce Français, Serge Robert (les accords de Dayton stipulaient que l'Institut d'émission devrait être dirigé, pendant six ans au moins, par un étranger), saura établir des consensus minimaux entre les communautés. Afin de passer *« d'une logique d'assistance à une logique de coopération »*, M. Massena évoque le lancement d'un *« quick start package »* pour le lancement de réformes touchant, sur l'ensemble du territoire, les questions budgétaires, le système douanier, celui des paiements.

Une nouvelle conférence des donateurs devrait avoir lieu en février ou mars prochains. Il est plus que probable que l'ensemble des difficultés rencontrées ces derniers mois inciteront les pays contributeurs à resserrer les cordons de leur bourse.

Françoise Lazare

Quatre Serbes recherchés pour « génocide » travaillent dans des polices municipales bosniaques

L'IFOR ne veut pas organiser de « chasses à l'homme »

Des collaborateurs de Carl Bildt, le haut représentant international en Bosnie-Herzégovine, ont révélé que d'anciens tortionnaires bosno-serbes des sinistres camps de détention d'Omarska et de Prijedor, recherchés pour *« génocide »* par le Tribunal pénal de La Haye, portaient aujourd'hui l'uniforme de la police serbe dans des communes où ils ont commis leurs crimes. L'ONU dit ne pas avoir le pouvoir de les arrêter.

SARAJEVO
de notre correspondant

Le problème des *« criminels de guerre »* inculpés par le Tribunal pénal international (TPI) de La Haye continue d'être posé en ex-Yougoslavie, après une nouvelle demande d'extradition concernant trois policiers serbes toujours en fonction dans la région de Prijedor (Nord-Ouest). Le tribunal, en exigeant que la République serbe (RS) arrête les accusés et les transfère à La Haye, ne semble guère avoir d'illusions. Les Serbes protègent toujours leurs ressortissants, et les diplomates occidentaux évitent soigneusement d'évoquer cette question épineuse lors de leurs rencontres avec les élus serbes.

L'ONU et le bureau de Carl Bildt, le haut représentant international en Bosnie-Herzégovine, ont reconnu que Zeljko Meakic, inculpé de *« génocide »* pour des crimes commis alors qu'il commandait le camp de détention d'Omarska, est aujourd'hui chef de la police de cette commune. Par ailleurs, Mladen Radic et Miroslav Kvocka, ses anciens adjoints, sont policiers à Prijedor, ainsi que Nedjeljko Timarac, ancien tortionnaire au camp de Keraterm. *« Nous sommes des diplomates, nous n'avons pas la possibilité d'arrêter ces personnes »*, s'est défendu le porte-parole de M. Bildt, tandis que l'IFOR (la Force multinationale de l'OTAN, composée de 50 000 soldats) soulignait qu'elle n'avait pas pour mission *« d'organiser des chasses à l'homme »*.

Le Tribunal de La Haye se contente de répéter que la liberté et les responsabilités dont bénéficient ces quatre hommes sont *« un nouvel exemple cinglant de non-respect du droit international »* et *« une violation de l'accord de Dayton »*. Pale – le fief des séparatistes serbes bosniaques – n'a pas réagi. La police de la région de Prijedor est parfaitement contrôlée par les élus de la République serbe, et elle est régulièrement employée afin d'accomplir des actions particulièrement violentes. Récemment, une centaine de maisons musulmanes ont été détruites dans cette région et, après avoir reçu les protestations de Carl Bildt, Pale a annoncé que l'enquête était confiée à l'unité de Prijedor. Une enquête qui n'a bien sûr pas abouti.

En septembre, l'ancien commandant du camp de Keraterm, Dusko Sikirica, inculpé de *« génocide »* et de *« crimes de guerre »*, avait tenté de se présenter aux élections, dans un ultime pied de nez à la communauté internationale. Finalement écarté des listes électorales, il n'en continue pas moins de vaquer tranquillement à ses occupations.

L'INFLUENCE DE M. KARADZIC

M. Sikirica et les hommes réclamés par le TPI savent qu'ils bénéficient d'une totale impunité sur le territoire de la République serbe, puisque leurs leaders continuent de nier que des atrocités aient pu être commises par des Serbes.

Les *« criminels de guerre »* sont d'autant plus sereins que Radovan Karadzic, certes écarté de son poste de « président » de la république, continue de vivre à Pale et d'exercer une réelle influence sur des responsables politiques qu'il a lui-même choisis pour occuper leurs fonctions actuelles. Et surtout que Ratko Mladic, dont les crimes sanglants ont semé la terreur en Croatie et en Bosnie, demeure le commandant de l'armée serbe sur le sol bosniaque. Lui aussi a conservé son poste, autrement plus important que la direction d'une station de police. Les officiers de l'OTAN, qui refusent de le rencontrer personnellement, discutent chaque jour avec les officiers de son cabinet. Et le général Mladic ne paraît pas trop se soucier pour son avenir.

Biljana Plavsic, la présidente de la RS élue aux dernières élections, a répété mardi, lors d'un voyage en Grèce, que MM. Karadzic et Mladic ne seraient pas extradés vers La Haye. *« Nous surmonterons ces pressions*, a-t-elle dit, *la question de leur extradition ne se pose pas. »*

Il est peu probable que Mme Plavsic ait choisi par hasard de souligner cette détermination lors d'une visite dans un pays de l'Union européenne. Une façon de défier encore plus les Occidentaux concernant la justice en ex-Yougoslavie, tandis que la République serbe poursuit son combat pour la « pureté ethnique ».

Rémy Ourdan

Etats-Unis : à Toledo, l'école publique a failli passer au privé...

TOLEDO (Ohio)
de notre envoyé spécial

« L'éducation est la seule issue à nos problèmes », professe Flute Rice, candidat démocrate du 51e district de l'Ohio où se trouve la ville de Toledo (350 000 habitants). A l'occasion du renouvellement de la Chambre des représentants, le 5 novembre, également jour d'élection présidentielle, il espère bien ravir le siège que le Parti républicain détient depuis maintenant vingt-six ans.

Après quarante ans dans l'enseignement, Flute Rice dit qu'*« il a vérifié à quel point l'éducation est déterminante et à quel point le succès vient si le niveau d'éducation est à la hauteur »*. Le directeur de la formation permanente pour adultes des écoles publiques de Toledo (TPS) insiste : *« Je sais que les clés aux maux de notre société sont l'éducation, la formation et des emplois. »* Le candidat républicain, Lynn Olman, lui, n'en revient pas de *« consacrer autant de temps à chercher des solutions pour résoudre les problèmes posés par l'éducation »* qu'il considère également comme la priorité des priorités. Sa première préoccupation réside dans la recherche de nouveaux financements.

Cet affrontement entre deux candidats qui placent l'éducation comme une priorité rejoint l'opinion des Américains. Selon une enquête récente, 85,9 % d'entre eux *« considèrent l'éducation comme le sujet le plus important, ou très important, dans la détermination de leur choix à l'élection du 5 novembre »*. A l'occasion du premier débat télévisé, Bill Clinton et Bob Dole ont, d'ailleurs, évoqué le sujet à plusieurs reprises.

Outre des initiatives budgétaires destinées à favoriser l'enseignement des nouvelles technologies de l'information, la reconstruction et la modernisation des établissements scolaires, Bill Clinton préconise une école publique dotée d'une plus grande autonomie. Ce choix d'« école à charte », financée par des fonds publics mais avec une obligation de résultats, lui paraît la meilleure solution pour favoriser une évolution en douceur du sytème scolaire.

Partisan de la réduction de l'emprise de l'Etat fédéral, Bob Dole, pour sa part, prône un changement radical dont la suppression du département de l'éducation serait l'expression la plus flagrante. Cette dernière proposition laisse indifférente une enseignante de Toledo, qui considère, en revanche, que, *« les multiples attaques de Bob Dole contre les syndicats d'enseignants accusés d'empêcher toute innovation du système scolaire, traduisent une méconnaissance de la réalité »*. *« Mes élèves*, souligne-t-elle, *ont mon numéro de téléphone et n'hésitent pas à me contacter chez moi. »*

Le candidat républicain milite, lui, en faveur du *« libre choix »* de l'école par les parents et propose, pour les familles pauvres, l'instauration de bons leur permettant d'inscrire leurs enfants dans des écoles privées. Mais ce système se heurte à une limite : l'enveloppe budgétaire de 2,5 milliards de dollars que Bob Dole, s'il était président, consacrerait au programme, ne permettrait de scolariser qu'environ 10 % de la population d'âge scolaire.

Comment les Américains vont-ils se déterminer pour les élections du 5 novembre ? Dans une série de six articles, nous avons choisi d'interroger les habitants de Toledo (350 000 hab.), une ville moyenne de l'Ohio. Après avoir évoqué la place de l'Etat, la situation économique et la protection sociale (le Monde des 29, 30 et 31 octobre), *nous abordons aujourd'hui la question de l'éducation.*

MAUVAISE QUALITÉ DU SYSTÈME

Or non seulement les dépenses par élève augmentent plus rapidement que les budgets retenus, mais la mauvaise qualité de l'ensemble du système scolaire nécessiterait de nouveaux investissements. Le piètre état de l'éducation avait été révélé au grand public, il y a treize ans, par un rapport du secrétaire d'Etat de l'époque, Terry Bell, qui concluait : *« Si une puissance étrangère ennemie avait tenté d'imposer à l'Amérique un système éducatif aux performances aussi médiocres que celles qui existent aujourd'hui, nous serions fondés à interpréter cela comme un acte de guerre. »* Treize ans plus tard, Terry Bell, cité par le *Washington Monthly* (février 1996), constate que des progrès ont été faits, *« mais pas assez »*.

Nouveau superintendant des écoles publiques de Toledo, Merill Grant considère qu'estimer, comme beaucoup le pensent, que 60 % des parents, s'il en avaient les moyens, enverraient leurs enfants dans des écoles privées *« relève du fantasme »*. A Toledo, comme dans le reste des Etats-Unis, l'école publique scolarise 85 % des élèves, de l'école élémentaire jusqu'à l'université. Pour Merill Grant, l'argent n'est pas un problème : *« Il nous appartient*, dit-il, *de rechercher des financements supplémentaires à ceux que nous fournissent le budget fédéral, l'Etat et la municipalité. C'est avant tout un problème d'utilisation de nos ressources. »*

Mobiliser et impliquer les ressources disponibles consituent les deux axes de la politique qu'il veut conduire. Son bureau et la salle de réunion qui la jouxte débordent de grandes feuilles sur lesquelles il sollicite élèves et professeurs, afin qu'ils expriment leurs besoins et exposent leurs vues sur les changements à apporter. Cela a un petit air de spontanéité obligatoire mais semble convenir aux élèves et aux professeurs.

Merill Grant s'engage, lui, à leur fournir le cadre dans lequel ils pourront travailler dans les meilleurs conditions. La force de conviction du nouveau superintendant, qui vient de prendre ses fonctions, semble réelle puisqu'il y a encore quelques semaines les dirigeants de l'administration scolaire de Toledo envisageaient de confier la gestion des ressources humaines et financières de cet énorme secteur à un opérateur privé. Dans l'Ohio, c'eût été une première.

Alain Abellard

Jean-Luc Dehaene, premier ministre belge

« La majorité du peuple défend un Etat fédéral et l'Europe »

Le chef du gouvernement entend mettre « la même énergie et le même entêtement » à réformer la justice et à préparer le pays à l'union monétaire

Dans un entretien accordé au *Monde*, le premier ministre belge, Jean-Luc Dehaene, âgé de cinquante-six ans, revient sur l'affaire Dutroux, qui suscite tant de passions dans son pays et confirme que son gouvernement va mettre en route une réforme de la justice, *« issue du XIXe siècle »*, qu'il s'agit à présent de mettre *« aux normes du XXIe siècle »*. En ce qui concerne la construction européenne, il insiste sur le besoin d'unité en matière de politique étrangère sur les dossiers chauds du moment : le processus de paix au Proche-Orient et la tragédie qui se déroule dans l'est du Zaïre. Il déplore, notamment, le fait que les Quinze ne disposent pas d'un instrument commun de prévoyance et d'analyse des crises, ainsi que d'intervention opérationnelle. M. Dehaene estime que la nomination d'un « M. PESC » (chargé de la politique étrangère et de sécurité commune) serait une bonne idée et il assure que la Belgique, Etat fédéral, continuera à servir de *« pilier de base »* de l'Union européenne.

BRUXELLES
de notre correspondant

« Les événements dramatiques de cet été en Belgique ont révélé une profonde crise de confiance de la population dans les institutions judiciaires et politiques. Comment comptez-vous faire face ?

– Essayons d'analyser clairement ce phénomène en distinguant les éléments spécifiquement belges de ceux que l'on retrouve un peu partout en Europe. On constate que la traite des êtres humains, les enlèvements d'enfants sont liés à des réseaux internationaux. Nous venons d'en connaitre un cas extrême. Nous nous réjouissons que le sommet européen de Dublin ait décidé de mener une action commune contre ces crimes. Il y a aussi une impression de fracture entre les citoyens et leurs dirigeants politiques. C'est un phénomène que vivent toutes les sociétés occidentales.

» Mais il existe des dysfonctionnements plus spécifiquement belges. Comme il s'agissait d'enfants enlevés et assassinés, ils ont déclenché une réaction très émotionnelle, les gens se sentent concernés, menacés dans ce qu'ils ont de plus cher. Les fautes constatées au niveau de la police et de la justice laissent penser que, si l'on avait eu une réaction plus efficace, certaines vies auraient pu être sauvées. Le dessaisissement du juge Connerotte, qui était devenu le symbole de ce que la justice devrait faire, a renforcé cette émotion, ce qui explique l'ampleur de la manifestation du 20 octobre. Cela nous met face à un triple défi : nous attaquer au trafic d'enfants dans la ligne de ce qui a été proposé par la conférence de Stockholm, trouver des moyens pour renouer le dialogue avec la population, et faire des réformes pour transformer une justice issue du XIXe siècle en une justice du XXIe siècle.

JEAN-LUC DEHAENE

– Mais les gens demandent du concret, et vite. Est-ce compatible avec les réformes en profondeur que vous suggérez ?

– J'ai reçu pendant plus de deux heures les familles des victimes. Cela a été une rencontre très positive. J'ai rendu hommage à leur retenue, car ils auraient pu exciter tout le monde. J'ai pris quatre engagements vis-à-vis d'eux : l'enquête ira jusqu'au bout ; s'il y a eu des fautes, elles seront sanctionnées ; nous créerons un centre de recherche sur les abus commis sur des enfants ; nous procéderons à une humanisation de la justice, notamment pour les victimes. Les parents considèrent cela comme des engagements concrets. Je ne suis pas sûr que tous les manifestants s'en contenteraient. Je sens bien une impatience, mais en démocratie les réformes demandent du temps.

– On vous a reproché pendant toute cette période d'avoir les *yeux sur* la ligne des 3 % du déficit budgétaire et de ne pas avoir pris tout à fait la mesure de l'émotion du pays...

– On m'a reproché de ne pas avoir interrompu mes vacances et d'avoir continué à préparer le budget. Au plus fort des événements, à la mi-août, j'ai estimé qu'il appartenait d'abord à la justice de faire la clarté. Le ministre de la justice était en Belgique et faisait bien son boulot. Il fallait éviter une récupération politique de cette tragique affaire. On a même dit qu'il n'y avait pas de pilote dans l'avion et j'ai répondu que lorsqu'un avion traverse une tempête, le rôle du pilote n'est pas nécessairement de se montrer dans la cabine des passagers.

» J'étais conscient qu'il fallait faire des réformes dans la justice, que cela allait demander des moyens qu'il aurait été impossible de dégager si l'on n'avait pas amené le budget au niveau nécessaire pour entrer dans la monnaie unique. Si je lâchais les pédales à ce moment-là, on risquait une hausse des taux fatale aux finances du pays. Il fallait aussi préparer des projets de réformes concrets, ce que nous avons fait dès le début de septembre. J'entends maintenant mettre la même énergie et le même entêtement à réaliser ces réformes que celle et celui employés par moi à mettre le pays dans les conditions d'entrée dans l'union monétaire.

– La contestation se développe en Europe contre les politiques d'austérité que l'on met sur le compte d'une mise en œuvre trop rigide des critères de Maastricht. La Belgique n'est pas épargnée. Tiendrez-vous le cap ?

– D'abord, les responsables politiques, en France comme en Belgique, ont peut-être trop mis l'accent sur le fait que l'assainissement des finances publiques était lié à l'instauration de l'union monétaire. Même sans l'union monétaire, cet assainissement est nécessaire si nous voulons répondre aux défis de demain, notamment le défi démographique. Il faut bien expliquer que si l'Europe veut jouer un rôle dans une économie globale, il faut qu'elle rende son marché unique irréversible. Une monnaie unique oblige à une plus grande convergence des politiques économiques et sociales.

» Actuellement, vu le poids de l'économie allemande et du deutschemark, c'est en grande partie la Bundesbank qui détermine la ligne. Celle-ci, pour des raisons historiques, a l'obsession de l'inflation. Francfort a commencé à comprendre, en baissant ses taux, que l'on pouvait rendre l'Europe plus compétitive par rapport aux Etats-Unis. Mais on s'est trop longtemps fixé sur l'inflation, alors que ce problème était largement surmonté grâce aux politiques de convergences. La meilleure façon d'avoir une approche plus nuancée, c'est de faire l'union monétaire, car ce ne sera plus la Bundesbank seule, mais l'Institut monétaire européen qui déterminera les orientations.

– La Belgique sans monnaie nationale, n'est-ce pas un nouveau coup porté à l'union du pays ?

– Nous avons une approche qui fait des structures européennes une partie de nos propres institutions. Nous sommes passés d'un Etat unitaire à un Etat fédéral. Pour nous, la subsidiarité est un principe central. Je ne nie pas qu'il y ait, surtout du côté flamand, une fraction minoritaire de la population et un parti, le Vlaams Blok, qui plaident pour une indépendance de la Flandre. La majorité du peuple et la très grande majorité de la classe politique défendent l'unité belge dans un Etat fédéral. Ce n'est pas parce qu'ils font moins de bruit qu'ils ne représentent pas le courant dominant.

» Ce qui se passe en Belgique n'a rien d'exceptionel, si l'on voit les discussions lors de la formation du gouvernement espagnol, le débat italien, et même anglais. Chez nous, il n'y a jamais eu d'attentats ni de sang versé. L'évolution de nos institutions s'est faite de façon pacifique et beaucoup plus maîtrisée que dans d'autres pays d'Europe. La Belgique a une sorte de pérennité et continuera de jouer un rôle important comme Etat, et comme pilier de base de l'Union européenne.

> « L'enquête (sur l'affaire Dutroux) ira jusqu'au bout. S'il y a eu des fautes, elles seront sanctionnées »

– Certains de vos amis politiques en Flandre demandent la « communautarisation » de la sécurité sociale, qui signifie pour d'autres, en Wallonie, la fin de la Belgique. Quelle est votre position ?

– La sécurité sociale est, à mon avis, une solidarité interpersonnelle, et ceux qui veulent la transformer en solidarité intrarégionale ont tort. Il faut maintenir cette solidarité à l'échelon fédéral, même si l'on peut apporter quelques aménagements dans la répartition des compétences, notamment en matière de santé.

– La tournée de Jacques Chirac au Proche-Orient a suscité des réactions diverses en Europe. Qu'en pense la Belgique ?

– Ce qui se passe au Proche-Orient, comme en Afrique, démontre le besoin d'une unité européenne en matière de politique étrangère. Nous sommes terriblement handicapés sur le plan politique, alors que nous sommes les principaux bailleurs de fonds dans ces deux régions. Nos difficultés à nous imposer dans le processus de paix au Proche-Orient et à nous organiser dans la région des Grands Lacs sont liées à un manque d'instrument commun d'analyse et d'intervention opérationnelle.

» Pour ce qui est de la tournée de Jacques Chirac au Proche-Orient, je crains qu'en agissant à partir de l'impulsion donnée par un seul pays membre on aboutisse à des actions en ordre dispersé. J'estime, cependant, que l'analyse de la situation de la politique étrangère commune faite par les responsables français dans le cadre de la Conférence intergouvernementale, notamment avec l'instauration d'un « M. PESC » (politique étrangère et sécurité commune), est une bonne analyse. »

Propos recueillis par
Luc Rosenzweig

Emotion après le décès d'un enfant palestinien battu par un colon

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Geste inhabituel : le consul général des Etats-Unis à Jérusalem, Edward Abington, est allé présenter ses condoléances *« et celles du gouvernement des Etats-Unis »*, mercredi 30 octobre, à une famille palestinienne du village de Houssane, près de Bethléem, dont le fils, âgé de dix ans, Hilmi Choucha, est mort lundi, à la suite de coups que lui avait assénés, la veille, un colon israélien. *« J'ai une fille de six ans. Elle est ce que j'ai de plus précieux et si quelque chose devait lui arriver, ce serait un coup terrible pour moi. C'est pourquoi je sais que la famille Choucha doit avoir le cœur brisé par la mort de son fils »*, a déclaré M. Abington. Le 16 janvier 1990, un autre membre de la même famille, Youssef Hatam Choucha, âgé de dix-sept ans, un cousin de Hilmi, était mort, après avoir été touché à la tête par une balle de caoutchouc, tirée par l'armée israélienne à quinze mètres de distance.

Il n'est pas courant que le consul américain se déplace ainsi pour rendre visite à des familles en deuil et M. Abington a été chaleureusement accueilli à Houssane. Selon la famille Choucha, il a offert le soutien de son pays pour les soins requis par la sœur de Hilmi, âgée de deux ans et souffrant de leucémie.

« JE ME SUIS TROMPÉ »

L'association israélienne pour les droits du citoyen a mis en cause la complaisance des tribunaux à l'égard d'Israéliens accusés de violences contre des Palestiniens et a réclamé la pleine application de la loi. Nahoum Kurman, l'auteur présumé des coups mortels, responsable de la sécurité d'une minuscule colonie de peuplement proche de Houssane, Hadar Beitar, a été arrêté le jour de l'incident. Il reconnaît s'être trouvé sur les lieux, mais nie avoir frappé la victime. Lors d'un premier interrogatoire – sur le conseil de son avocat, il refuse depuis de répondre aux questions des policiers –, il a déclaré avoir poursuivi, en les sermonnant, des enfants qui jetaient des pierres sur les voitures de colons. L'un d'eux, affirme-t-il, est tombé au moment où il s'approchait de lui. La détention de Kurman a été prolongée mardi pour trois jours. L'autopsie réalisée par l'institut de médecine légale d'Abou Kabir, à Tel-Aviv, a montré que Hilmi Choucha est décédé d'une hémorragie cérébrale provoquée par une contusion au cou.

Selon les témoignages de plusieurs villageois, Nahoum Kurman a giflé l'enfant, lui a donné un coup de pied à la tête après qu'il fut tombé à terre et l'a également frappé avec la crosse de son pistolet. Le père de la victime a rapporté que le colon, ayant constaté que l'enfant a été sérieusement touché, l'a emporté dans sa jeep tout en s'exclamant : *« Je regrette, je me suis trompé »* ; puis il a roulé en direction de Hadar Beitar avant d'appeler une ambulance.

Les funérailles de Hilmi Choucha, mardi à Houssane, ont rassemblé quelque 2 000 personnes, qui ont défilé sous la pluie en scandant des slogans hostiles aux colonies juives. A l'issue de la cérémonie, des affrontements ont eu lieu entre quelque 200 jeunes Palestiniens et des soldats et policiers israéliens. Aux jets de pierres contre leurs jeeps, les soldats ont riposté par des tirs de gaz lacrymogène. Un Palestinien a été légèrement blessé. – *(Interim.)*

Regain de violences à la frontière zaïro-rwandaise

En territoire zaïrois, l'aéroport de Goma est tombé jeudi 31 octobre aux mains des rebelles tutsis. La veille, une partie de la ville de Bukavu, dont l'archevêque avait été assassiné mardi, a été prise par les Banyamulenges

Les rebelles tutsis se sont emparés, jeudi 31 octobre, de l'aéroport de Goma, dans l'est du Zaïre, a annoncé un porte-parole des Nations unies, citant l'armée zaïroise. D'autres villes frontalières, Bukavu et Cyangugu notamment, ont été le théâtre de violences meurtrières et d'affrontements entre troupes régulières des deux pays. Les organisations caritatives internationales ont exprimé leur vive inquiétude quant au sort de plusieurs centaines de milliers de réfugiés : concentrés essentiellement dans les régions de Goma et de Bukavu, ils sont exposés à l'insécurité, au risque de famine et d'épidémies. Pour la première fois, l'armée rwandaise a reconnu, mercredi, avoir lancé une opération en territoire zaïrois, afin de « neutraliser » une position zaïroise à partir de laquelle la ville rwandaise de Cyangugu était bombardée depuis le début de la semaine.

LES REBELLES tutsis se sont emparés, jeudi 31 octobre, de l'aéroport de Goma, dans l'est du Zaïre, a affirmé un porte-parole des Nations unies citant l'armée zaïroise. Cet aéroport est particulièrement important pour les organisations caritatives qui y acheminent des vivres pour les réfugiés et leur personnel. L'armée zaïroise s'en est aussi servi ces derniers jours pour acheminer des renforts.

Des tirs d'artillerie très rapprochés, provenant des abords de l'aéroport, avaient été entendus, dans la matinée à partir du centre de Goma. Ces tirs visaient, semble-t-il, les collines environnantes qui surplombent la ville et où, selon des habitants, l'armée rwandaise a installé des pièces d'artillerie. Durant la nuit, des tirs d'armes automatiques ont aussi été entendus. Selon un responsable de l'aéroport, contacté par l'envoyé spécial de l'AFP, tous les vols commerciaux sur les aéroports de Goma et de Bukavu ont été suspendus *« jusqu'à nouvel ordre »*.

La ville zaïroise de Bukavu a été, jusqu'à mercredi, le théâtre de violences particulièrement meurtrières – qui ont coûté la vie à l'archevêque de Bukavu, Mgr Christophe Munzi Hirwa, assassiné mardi soir. Au total, *« une centaine de civils ont été tués »* en l'espace de huit jours, a précisé, mercredi, un responsable de la Croix rouge, Richard Jens. Pendant près d'une semaine, la ville a été livrée *« au chaos et à la terreur »*, a-t-il souligné. Les militants bénévoles de la Croix-rouge, *« munis de gants et de masques, ont enterré chaque matin, en différents points de Bukavu, des dizaines d'hommes, de femmes et d'enfants tués pendant la nuit »*, afin de neutraliser les risques d'épidémies, précise un communiqué du Comité international de la Croix-Rouge (CICR), basé à Genève. Il n'y a plus, depuis lundi, aucun représentant étranger de l'organisation à Bukavu.

L'Unicef a lancé un « cri d'alarme » : près de la moitié des 600 000 réfugiés rwandais sont des enfants de moins de quinze ans

Cependant, selon des membres d'organisations humanitaires à Cyangugu, ville rwandaise située en face de Bukavu, les rebelles banyamulenges (Tutsis du Zaïre) se seraient emparés de près de la moitié de la ville de Bukavu, où, depuis mercredi, prévaudrait un calme précaire. Le CICR estime que quelque 800 000 personnes ont besoin d'une aide d'urgence, notamment médicale, dans la région de Bukavu. Avant les troubles, la région abritait 300 000 réfugiés. Ils ont été rejoints par quelque 100 000 autres, fuyant les affrontements à Uvira, plus au Sud.

L'Unicef a lancé, de son côté, un *« cri d'alarme »* pour la région de Goma, où la situation alimentaire risque de devenir *« très critique »* pour les quelques 600 000 réfugiés rwandais – parmi lesquels *« la moitié sont des enfants de moins de quinze ans »*.

Pour sa part, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a annoncé, mercredi, l'envoi d'urgence de spécialistes dans l'est du Zaïre, pour évaluer les risques d'épidémies et les mesures à prendre pour protéger des centaines de milliers de personnes laissées sans assistance. Des stocks de médicaments vont également être constitués à Entebbe, en Ouganda, et un budget spécial doit être dégagé, a dit un porte-parole. Une équipe de quatre personnes devait se rendre jeudi à Goma. Elle comprendra un épidémiologiste, un ingénieur sanitaire, un logisticien et un expert en communication, selon l'OMS. *« Il s'agit d'une grave urgence »* humanitaire, a dit le directeur général de l'OMS Hiroshi Nakajima. L'OMS craint notamment que le choléra, les dysenteries, le paludisme et la méningite frappent des réfugiés laissés sans soins, sans abri, nourriture ni eau potable après avoir été forcés de quitter les camps au moment où la saison des pluies aggrave leur vulnérabilité. Le choléra avait fait des dizaines de milliers de morts en 1994, lors de la précédente crise provoquée par l'arrivée de centaines de milliers de personnes fuyant un génocide au Zaïre.

Sur le plan politico-militaire, la situation ne semble pas devoir s'améliorer. L'armée rwandaise a reconnu, mercredi, avoir répliqué à des tirs d'artillerie et avoir dépêché un groupe de soldats en territoire zaïrois, afin de *« neutraliser »* une position, d'où la ville de Cyangugu était bombardée. Selon des informations recueillies sur place, sept soldats rwandais ont été blessés lors de ces bombardements, qui n'ont pas fait de victimes parmi la population civile.

Par ailleurs, un commandant de l'Armée patriotique rwandaise (APR, dominée par la minorité tutsie) à Cyangugu, le colonel Firmin Kagamé, s'est déclaré convaincu que les anciennes Forces armées rwandaises (FAR, forces majoritairement hutues défaites en juillet 1994 par l'APR et réfugiées au Zaïre) combattaient aux côtés des Zaïrois. Selon lui, deux installations militaires ont été visées à Cyangugu : une gendarmerie et une caserne, dont seules des personnes connaissant le terrain pouvaient déterminer avec une telle précision l'emplacement. Deux habitations civiles ont également été touchées.

A Kigali, le vice-président et ministre de la défense, le général Paul Kagamé, avait, le premier, annoncé, mercredi matin, que l'armée rwandaise avait riposté aux tirs venus du Zaïre et recommencerait si nécessaire. *« S'il faut faire la guerre, je la ferai »*, a déclaré le général Kagamé, homme fort du régime rwandais, en affirmant que les troupes rwandaises n'avaient jusqu'à présent jamais combattu aux côtés des Banyamulenges, contrairement aux accusations répétées du Zaïre.

Mais il n'a pas exclu que cela se produise. *« Selon l'évolution de la situation, je ne sais pas s'il y aura une forme ou une autre d'implication »* (de l'armée rwandaise dans l'est du Zaïre), a-t-il ajouté. Il a précisé que trois soldats avaient été légèrement blessés pendant les bombardements. Mais les journalistes sur place ont pu voir six soldats hospitalisés à Cyangugu. Un autre a été transporté à Kigali. Un correspondant de Radio Rwanda a annoncé que trois civils avaient été légèrement blessés, mais cette information n'a pas été confirmée.

Parallèlement, l'envoyé spécial de l'Union européenne pour la région des Grands Lacs, Aldo Ajello, arrivé lundi à Kigali, a quitté mercredi la capitale rwandaise pour Kinshasa, poursuivant une *« mission de bons offices »* destinée à faire baisser la tension entre le Rwanda et le Zaïre. – *(AFP, Reuter.)*

L'archevêque jésuite de Bukavu a été assassiné

Mgr Christophe Munzihirwa, archevêque de Bukavu, âgé de soixante-dix ans, a été tué dans une embuscade, mardi 29 octobre, sur la route menant de l'archevêché au collège jésuite Alfagiri. Son corps a été retrouvé le lendemain. Prêtre en 1958 (après des études à l'université de Louvain, en Belgique), il avait été provincial de la Compagnie de Jésus pour toute l'Afrique centrale. Ce jésuite zaïrois de la tribu bashi, proche des réfugiés hutus du Rwanda, avait dénoncé l'*« agression »* du régime de Kigali. Dans un appel daté du 22 octobre, il avait déclaré : *« cette guerre que les médias appellent la guerre des Banyamulenges* (rebelles tutsis du Zaïre) *est, en fait, une invasion du Rwanda, de l'Ouganda et du Burundi et d'autres mercenaires contre le Zaïre »*.

En mars 1990, l'archevêque de Bukavu avait été le principal rédacteur du memorandum de l'épiscopat zaïrois réclamant la démocratie et la justice au Zaïre. Le pape a exprimé son *« indicible tristesse »* et supplié la communauté internationale de mettre fin à cette *« catastrophe »*.

صكذا من الاصل

La condamnation du dissident Wang Dan suscite une émotion internationale

L'ancien dirigeant chinois de Tienanmen était accusé de « subversion »

Après la condamnation a onze ans de prison du dissident chinois Wang Dan, les capitales occidentales ont demandé, mercredi 30 octobre, la clémence de Pékin. A Paris, le Quai d'Orsay s'est dit choqué *« par la lourdeur de la sentence »* et *« espère que les autorités chinoises prendront en considération l'émotion* (...) *internationale »*.

PÉKIN
de notre correspondant

Le gouvernement chinois vient d'administrer, avec la peine de onze ans de prison décidée à l'encontre de l'activiste pro-démocratique Wang Dan, une énergique leçon de choses aux partisans étrangers d'une approche conci*liante envers Pékin sur la question* des droits de l'homme. Alors que la pression des gouvernements occidentaux s'était faite minime à ce sujet, l'ancien étudiant et dirigeant des occupants de la place Tiananmen en 1989 a été condamné *presque aussi sévèrement*, pour la seule expression de vues non conformes à l'orthodoxie officielle, que le prisonnier de conscience Wei Jingsheng (quatorze ans).

Le procès de Wang Dan s'est tenu, le mercredi 30 octobre, selon *un rituel désormais bien huilé* : annonce en catamini de son imminence, convocation à la dernière minute de ses défenseurs – sa mère et un avocat –, tenue des journalistes étrangers et des curieux à distance de l'entrée du tribunal par la police, réunion d'un « public » présenté comme tel, alors qu'il était trié sur le volet, et faux « débat » sur une cause entendue d'avance. Les « délibérations » du jury appointé par le régime n'ont pris que dix minutes à la fin des quatre heures de séance. Wang Dan a été jugé coupable de *« conspiration visant à subvertir le gouvernement »*, action définie comme *« le renversement du pouvoir d'Etat et du système socialiste »* incarnés dans *« la dictature du prolétariat »*.

L'accusé, précise le communiqué officiel, a *« reconnu franchement ses activités »*, ce qui signifie qu'il a en fait revendiqué les actes qui lui étaient reprochés. Ceux-ci allaient *de la rédaction d'articles publiés* principalement dans la presse de Hongkong et de Taïwan contre la répression politique en Chine à l'organisation de collectes de fonds étrangers en vue de porter assistance aux familles de prison*niers de conscience. Ces activités* étaient conduites *« en collusion avec Wei Jingsheng »* ainsi qu'avec des groupes d'activistes chinois installés aux Etats-Unis décrits comme *« forces hostiles d'outre-mer »*.

*Le régime s'est seulement épar*gné la peine de qualifier sa conduite de « contre-révolutionnaire », catégorie criminelle qui peut mener à la peine capitale, et qui est en passe d'être bientôt remplacée dans le code pénal par *la notion équivalente de conspira*tion contre la sécurité de l'Etat, moins marquée du caractère provisoire découlant d'une *« révolution »*. Ce détour juridique vise à éviter de fournir un prétexte à une éventuelle exigence de nouveau jugement à l'avenir.

INQUIÉTUDE À HONGKONG

L'ancien étudiant passe pour avoir l'intention d'introduire une procédure en appel. Aucune procédure de ce type n'a jamais abouti à la moindre réduction de peine pour des affaires politiques. Les intéressés peuvent seulement s'estimer heureux de ne pas voir leur condamnation alourdie pour avoir mis en doute le bien-fondé du jugement initial.

Une question, certes ingénue, pourrait paraître légitime : pourquoi le régime éprouve-t-il le besoin d'écraser d'un coup d'aussi volumineux marteau un tel moucheron ouvert au compromis ? *D'autant que la peine à laquelle il a* été effectivement condamné se montera au total à douze ans et demi si l'on inclut la détention préventive qui a précédé son arrestation formelle le 3 octobre.

D'une certaine manière, le ré*gime lui-même apporte une ré*ponse désarmante : Wang Dan, âgé de vingt-sept ans, a, par ses actes, *« mis en danger le gouvernement légitime de la République populaire de Chine »*. On savait celui-ci relativement faible et inquiet, *mais pas à tel point*.

Plus concrètement, les autocrates de Pékin ont marqué leur refus catégorique du moindre souffle d'impertinence politique, effectivement muselé la dissidence avec cette dernière condamnation spec*taculaire* et adressé un message qui a été bien compris à Hongkong : l'expression de sentiments hostiles ou revendicatifs, comme ceux que symbolise la frêle silhouette à lunettes de l'ex-étudiant brandie sur les placards des manifestants du territoire, ne sera plus tolérée à l'avenir là-bas non plus.

Le chef de la diplomatie continentale, le vice-premier ministre Qian Qichen, l'avait dit voici quelques jours, et aurait pu s'estimer marri de ne pas avoir été franchement cru sur parole. Le chef de file du milieu libéral, Martin Lee, membre élu du mini-Parlement hongkongais, a cette fois commenté le verdict frappant Wang Dan d'une lucide constatation : toute opposition est condamnée d'avance, a-t-il estimé en substance.

Francis Deron

Jacques Chirac a tenu à adresser des messages d'« amitié » au dalaï-lama

Condamné au silence par la realpolitik, le président de la République a dépêché de nombreux émissaires pour témoigner sa sympathie au chef spirituel tibétain

ON ATTENDAIT un geste, un signe. On savait que ni l'Elysée, ni *Matignon, ni le Quai d'orsay* n'étaient disposés à recevoir officiellement le dalaï-lama qui a achevé, mercredi 30 octobre, une visite de deux jours à Paris. Désireux de ne pas altérer les excellentes relations sino-françaises, *confirmées par la prochaine visite* de Jacques Chirac en Chine, prévue en mai 1997, le gouvernement français avait clairement fixé les limites de l'exercice : le séjour parisien du chef tibétain était purement *« pastoral »*. Dès l'arrivée en *France du dalaï-lama*, Pékin avait mis en garde Paris contre toute tentation de nouer avec lui un contact officiel.

Pourtant, le président de la République ne pouvait en rester là. Il s'était jadis flatté d'avoir été l'un des premiers hommes politiques français à avoir rencontré le dalaï-lama. Et François Mitterrand lui-même avait reçu le dirigeant tibétain, certes à *« titre privé »*, dans la bibliothèque de l'Elysée lors de sa dernière visite en novembre 1993. Le *« geste »* tant attendu est finalement venu. Mais faute de pouvoir donner de sa personne, le chef de *l'Etat a dépêché ses émissaires* pour témoigner au dalaï-lama toute son amitié.

Le ministre de la justice, Jacques Toubon s'est d'abord acquitté de cette tâche, mardi 29 novembre, en se déplaçant à *« titre privé »* à l'hôtel parisien du chef tibétain. Loin de se contenter d'évoquer la vitalité du bouddhisme dans le treizième arrondissement de la capitale dont il est le maire, le garde des sceaux était porteur d'un message oral de *« sympathie »* de M. Chirac. Mercredi, le ballet des messagers a continué. Après un entretien avec le maire de Paris, Jean Tibéri, à l'Hôtel de ville, le dalaï-lama a été reçu dans une salle du Palais Bourbon par un groupe de parlementaires sympathisants de la cause tibétaine qui lui ont remis un *« appel »* de 329 parlementaires soutenant l'action du chef tibétain et critiquant la politique chinoise sur le « Toit du monde ».

« UN CHEF D'ÉTAT EN EXIL »

C'est dans cette ambiance chaudement militante où l'on s'est gaussé de la thèse officielle d'une *« visite pastorale »* – le sénateur centriste de Meurthe-et-Moselle Claude Huriet allant jusqu'à saluer un *« chef d'Etat en exil »* – que Pierre Lellouche, proche du président de la République, est monté à la tribune pour assurer au dalaï-*lama que « l'amitié »* de M. Chirac *« ne s'est jamais démentie »*. Comme si cela ne suffisait pas, le député RPR de la Cote-d'Or, Louis de Broissia, un des parlementaires français les plus impliqués dans le militantisme pro-tibétain, a convoyé au dalaï-lama un message de M. Chirac de la même teneur.

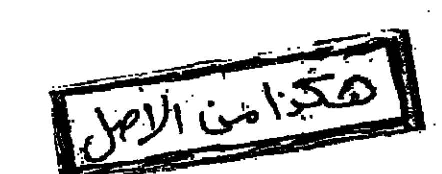
Un dialogue impromptu avec *Hervé de Charette* aurait dû en principe donner un éclat final à tous ces témoignages d'une amitié *« sous-traitée »*. Mais le ministre des affaires étrangères qui patientait dans les couloirs n'a pu approcher le dalaï-lama, retenu par un Jean-François Deniau excessivement bavard : il est reparti *« bredouille »* au Quai d'Orsay.

Toutes ces manœuvres de coulisses d'un gouvernement réduit à finasser pour contourner la dure loi de la diplomatie n'auront apparemment pas chiffonné le chef spirituel tibétain. Compréhensif, celui-ci a dit comprendre que le chef de l'Etat *« devait prendre en considération un grand nombre d'éléments »* et qu'il continuait néanmoins à le tenir pour un *« proche ami »*. Malicieux, il a ajouté : *« Ce qui est très encourageant, c'est le contact avec le peuple et avec les médias. J'apprécie que le public et la presse critiquent leur propre gouvernement lorsqu'il se montre un peu trop froid à mon égard »*.

De tels propos résument à eux-seuls la tonalité de ce sixième séjour parisien du prix Nobel de la paix 1989. Si à l'issue d'une réunion publique au Palais des sports, mardi, des militants pro-tibétains ont déroulé une banderole fustigeant les *« courbettes devant le gouvernement chinois »*, le dalaï-lama est resté très pondéré dans ses propos, rappelant qu'il ne réclame pas l'indépendance et qu'il est résolument opposé aux recours à des méthodes de lutte violentes.

Désireux d'amener Pékin à la table des négociations, il a rendu des hommages appuyés aux dissidents chinois qui ont récemment préconisé l'ouverture d'une dialogue sur le Tibet. L'objectif de son déplacement était surtout de capitaliser un soutien de l'opinion que ses proches jugent croissant. *« Avant, on demandait au dalaï-lama : que se passe-t-il au Tibet ?* résume un membre de son entourage parisien. *Maintenant, on lui demande : que peut-on faire pour le Tibet ! »*. La question qui est posée aux autorités françaises semble, elle, autrement délicate : *« comment faire avec le Tibet »*.

Frédéric Bobin



Un ancien officier sud-africain condamné à la prison à vie

PRETORIA. Jugé coupable de six meurtres et quatre-vingt-trois autres crimes commis alors qu'il œuvrait au sein des escadrons de la mort, le colonel Eugène De Kock, ancien chef d'une unité antiterroriste de la police secrète, a été condamné, mercredi 30 octobre, par la Cour suprême de Pretoria, à la prison à perpétuité. Cette peine a été assortie d'un total de 212 années de prison. C'est le verdict le plus lourd jamais prononcé pour des crimes commis au nom de l'apartheid. Dans ses attendus, le juge Willem van Der Merwe a souligné que *« deux meurtres particulièrement abominables »* méritaient, à eux seuls, la prison à vie : celui du chauffeur de Winnie Mandela, tué après une embuscade montée par la sécurité, et celui de Japie Maponya, frère d'un militant anti-apartheid, achevé d'un coup de sabre après avoir été torturé et forcé de creuser sa propre tombe. De Kock *« n'a eu de respect ni pour les vies humaines ni pour les cadavres »*, a souligné le juge. – *(AFP, Reuter.)*

L'écrivain Duong Thu Huong retenu au Vietnam

LES AUTORITÉS vietnamiennes refusent de délivrer un visa à la femme de lettres dissidente Duong Thu Huong, chef de file de la renaissance littéraire. Le dernier livre de cet écrivain, *Au-delà des illusions*, figure sur la dernière sélection du prix Femina étranger qui sera décerné lundi. Invité par son éditeur français, Philippe Picquier, l'écrivain a attendu deux mois avant que les autorités lui signifient oralement leur refus de l'autoriser à quitter le pays. Lors d'un précédent voyage, en 1995, Duong Thu Huong avait reçu des mains de Jacques Toubon, ministre de la culture, les insignes de chevalier des Arts et des Lettres, un geste qui avait vivement irrité les autorités vietnamiennes. – *(AFP.)*

AFRIQUE

■ **AFRIQUE DU SUD : une loi autorisant l'avortement a été adoptée** par les députés, mercredi 30 octobre, au Cap. On estime à environ 250 000 le nombre des avortements clandestins, pratiqués chaque année, et à plus de 400 celui – officiel – des décès liés à ces pratiques. – *(AFP.)*

■ **ANGOLA : un journaliste de la télévision,** Antonio Casimiro, a été tué par balles à son domicile, dans l'enclave pétrolière de Cabinda, à l'extrême nord du pays, a-t-on appris mercredi 30 octobre. – *(AFP.)*

■ **MAURITANIE : le journal privé *Le Calame* a été interdit** de parution pour trois mois sur décision du ministère de l'intérieur, a-t-on appris mercredi 30 octobre, de source informée à Nouakchott. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

■ **CHILI : ancienne député et présidente du Parti communiste** chilien, Gladys Marin a été arrêtée et incarcérée, mardi 29 octobre, à la suite d'un mandat d'arrestation délivré par un tribunal civil pour *« injures et de calomnies »* à l'encontre du général Augusto Pinochet. Le 11 septembre 1996, date anniversaire du coup d'Etat militaire de 1973, Mme Marin, dont l'époux fut l'une des victimes de la junte militaire, avait accusé le commandant en chef de l'armée de terre d'avoir *« encouragé le terrorisme d'Etat et commis de graves atteintes aux droits de l'homme »*. Elle l'avait également traité de *« psychopathe »* et de *« maître-chanteur »*. Bien que les communistes ne fassent pas partie de la Concertation démocratique, coalition qui soutient le gouvernement du président, ses responsables ont tenu à exprimer leur solidarité avec *« la présidente d'un parti parfaitement légal qui n'a fait que manifester une opinion politique »*. – *(Corresp.)*

EUROPE

■ **RUSSIE : le nouveau secrétaire du Conseil de sécurité russe,** Ivan Rybkine, a affirmé, mercredi 30 octobre, que la Russie était favorable à une participation à l'organisation politique de l'OTAN. Selon lui, les négociations entre la Russie et l'OTAN pourraient avancer lors du sommet de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, les 2 et 3 decembre 1996 à Lisbonne. – *(AFP.)*

■ **Plus de 3 000 milliards de roubles** (500 millions de dollars) de recettes fiscales supplémentaires devraient être collectées ce mois-ci, a indiqué, mercredi 30 octobre, le ministère des finances. Le Fonds monétaire international, mécontent de la mauvaise tenue des recettes fiscales, a suspendu la semaine dernière le versement d'une tranche de crédit de 340 millions de dollars. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

■ **BAHREÏN : les directeurs exécutifs de deux organisations de défense des droits de l'homme,** Amnesty International et Human Rights Watch, ont demandé par lettre à l'émir de Bahreïn d'empêcher l'exécution de trois citoyens bahreïnis condamnés à mort pour meurtre, après un procès qui *« n'a pas réuni les conditions minimales d'équité »*, alors que les décisions de la Cour de sûreté de l'Etat ne souffrent pas d'appel.

■ **GAZA : Jacques Chirac Ben Salah Jibril Abou Hamad** a été inscrit, mardi 29 octobre, à l'état civil palestinien. Les parents de l'enfant, né le 22 octobre, ont voulu rendre hommage au président de la République française qui effectuait alors une visite au Proche-Orient. – *(AFP.)*

■ **IRAK : les premiers pourparlers directs** entre les factions kurdes irakiennes rivales depuis treize mois ont commencé, mercredi 30 octobre à Ankara, en Turquie, sous l'égide des Etats-Unis, en vue de consolider le cessez-le-feu dans le nord de l'Irak. Des diplomates britanniques et turcs participent à ces pourparlers. – *(AFP.)*

■ **ISRAËL : un journaliste palestinien** de Jérusalem-Est, Hayyan Jobeh, s'est vu refuser par les autorités israéliennes le droit de se réinstaller dans la ville après trois années de séjour à Londres. Sa carte de résident lui a été confisquée en vertu d'une loi qui prive les Palestiniens d'une telle carte dès lors qu'ils s'absentent plus de trois ans et disposent d'un permis de résidence dans un autre pays. Cette loi ne s'applique jamais aux citoyens israéliens et n'est pratiquement jamais appliquée à des résidents juifs sans nationalité israélienne. – *(AFP.)*

Le ralentissement de l'économie américaine se confirme

LE PRODUIT INTÉRIEUR BRUT des Etats-unis a progressé de 2,2 % en rythme annuel au troisième trimestre, après 4,7 % au cours des trois mois précédents, selon la première estimation du département du commerce, rendue publique mercredi 30 octobre. Cette décélération est néanmoins inférieure aux prévisions des analystes, qui tablaient sur un accroissement du PIB de 1,8 % seulement. De même, malgré une diminution de 0,5 % en septembre, les ventes de logements neufs se situent toujours à un niveau historiquement élevé (plus de 700 800 logements vendus en rythme annuel). Dans son « Livre beige » paru mercredi, la Réserve fédérale souligne que, si la croissance est modeste sur la majorité du territoire, les tensions salariales touchent un plus grand nombre de secteurs et de régions. – *(AFP.)*

Les Chinois réservent un triomphe à des ouvrages vantant le nationalisme

Le « non à l'Occident », en dépit de la ligne diplomatique officielle, fait recette

Au moins trois grands succès de librairie à Pékin prônent une attitude agressive à l'encontre de l'Occident, des Etats-Unis en particulier, mais aussi du Japon, et dénoncent les influences étrangères dans le pays. Mutisme du pouvoir, qui laisse faire, tout en affirmant qu'il ne s'agit pas là de points de vue partagés par le gouvernement. Serait-ce le début d'une expression semi-libre ?

PÉKIN
de notre correspondant

Les variations sur le thème selon lequel la Chine serait tentée de *« dire non »* à l'Occident – Etats-Unis au premier rang – sont en passe de constituer un véritable feuilleton politico-littéraire. Après *La Chine peut dire non*, succès de l'été à hauteur d'un demi-million d'exemplaires, tirage record, deux nouveaux titres sont venus relancer la polémique, qui commençait à piétiner.

On n'était pas habitué, dans un pays où l'édition demeure sous étroit contrôle gouvernemental, à voir paraître autant d'ouvrages exprimant des vues non conformes à la ligne diplomatique officielle – qui n'est pas, qu'on sache, celle d'un *« non »* catégorique à l'Occident. Il n'en faut pas moins pour se demander d'où proviennent ces protestations de fierté nationale modelées sur le célèbre ouvrage de Shinaro Ishihara, l'ancien patron de la firme nippone Sony, *Le Japon qui peut dire non*, paru à la fin des années 80, en réaction au *Japan Bashing* (critiques du Japon) américain.

Le premier ouvrage, publié au printemps par trois jeunes universitaires pékinois, se voulait un brûlot énergique dénonçant, de la part des Etats-Unis, une volonté dominatrice sur leurs partenaires, que ce soit dans les domaines stratégique, politique, économique ou culturel. Fort peu académique, le texte fustigeait la propension américaine à favoriser l'exportation de biens *made in USA*, matériels ou spirituels, sans considération pour les susceptibilités, difficultés ou réticences des destinataires. Il s'agissait d'une réactualisation de la défunte lutte contre l'*« impérialisme »*, avec, pour chapeauter la démonstration, un éloge de Fidel Castro présenté en héros de la *« résistance »*.

LES CONDITIONS DU « OUI »

Tout en assurant à leurs visiteurs étrangers que ce livre ne représentait pas les vues du gouvernement chinois, les dirigeants de Pékin ne se privèrent pas de leur en mentionner l'existence au cours de l'été. Façon de leur faire comprendre qu'il ne fallait pas que la Chine soit poussée dans ses derniers retranchements dans les multiples querelles qui l'opposent aux Occidentaux.

Mais voilà que sort à son tour, en octobre, un ouvrage du même ordre, encore que plus policé dans la forme : *Pourquoi la Chine dit-elle non ?* se présente plutôt comme une élaboration calculée, posée, des divers commentaires de la presse officielle, par trois spécialistes des relations internationales à qui ne peut, cette fois, être fait le reproche d'être néophytes en la matière. Les auteurs s'interrogent, notamment, quant à savoir si *« Taïwan est le 51e Etat des Etats-Unis ? »* ou si l'Organisation mondiale du commerce (OMC) sans la Chine peut prétendre à un autre titre que celui d'*« organisation régionale du commerce »*.

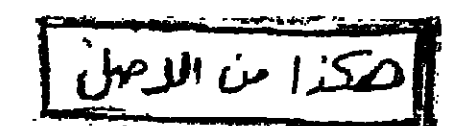
Dans la foulée, enfin, les auteurs du premier ouvrage publient la suite : les voilà qui s'attaquent, dans *Là encore, la Chine peut dire non*, au Japon, qu'ils avaient précédemment oublié. Ces livres et quelques autres, qui, depuis un an environ, remettent en cause une partie de la propagande officielle vantant les bienfaits de la politique menée sous Deng Xiaoping depuis 1978, sont révélateurs d'un malaise qui a tendance à se muter en défi.

En privé, nombre de Chinois cultivés, y compris des intellectuels pourtant connus pour leurs positions nationalistes, apportent un bémol au caractère représentatif de ces pamphlets. Leurs auteurs *« seraient les premiers à demander, s'ils le pouvaient, une carte verte pour s'installer aux Etats-unis »*, ironise l'un. Et un autre : *« Pour la plupart d'entre nous, la question est plutôt de savoir à quelles conditions la Chine peut dire oui. »* C'est-à-dire « oui » à l'ouverture.

A tout le moins, le débat, s'il est engagé sur des bases faibles – la Chine est loin d'avoir atteint un niveau de développement comparable à ce Japon qui, au demeurant, n'a pas dit « non » à l'Amérique – présente un aspect nouveau : il n'émane pas directement, en apparence en tout cas, du régime, à la différence de toutes les polémiques politico-littéraires qui ont parcouru l'histoire de la Chine populaire et qui, toutes, étaient entièrement téléguidées par le pouvoir à des fins répressives.

Ce débat signifierait alors qu'un début d'expression semi-libre est, désormais, envisageable à la faveur de la loi du marché – d'aucuns soupçonnent ces vaillants auteurs nationalistes de faire un joli « coup » d'édition avant tout pour les bénéfices financiers qu'ils en retirent. Timide progrès qui n'exclut pas le maintien d'une haute surveillance envers les intellectuels libéraux : l'écrivain Bai Hua, un militaire très respecté, ancienne victime de la vindicte du régime, s'est, durant l'été, retrouvé à nouveau en résidence surveillée. Sans explication.

Francis Deron



ESPIONNAGE Les révélations de *L'Express*, dont *Le Monde* a eu la confirmation, sur la collaboration de Charles Hernu avec plusieurs services spéciaux du bloc soviétique illustrent l'infiltration de cet espionnage en France dans les années 50 et 60. ● AUCUN ÉLÉMENT sur d'éventuels liens avec le KGB après 1963 de celui qui sera ministre de la défense de 1981 à 1985 n'a été, à ce jour, apporté. ● LES SOCIALISTES demandent que des preuves formelles soient fournies avant que Charles Hernu ne soit accusé et constatent que son attitude au ministère de la défense, face au bloc de l'Est, ne peut être mise en cause. ● À BUCAREST, la presse dénonce une manœuvre russe pour empêcher un rapprochement de la Roumanie avec l'OTAN. Le poids des hommes de l'ancienne *Securitate* y reste fort. *(Lire aussi notre éditorial page 18.)*

Charles Hernu a été dénoncé par un responsable des « services » roumains

Mihaïl Caraman a dirigé de 1958 à 1969 l'antenne parisienne de la Securitate, la centrale d'espionnage du régime de Bucarest. Il avait réussi à bâtir un réseau d'informateurs français infiltré dans les structures de l'OTAN, qui avait été démantelé par la DST

MIHAÏL CARAMAN, le chef des services secrets roumains en France de 1958 à 1969, apparaît comme l'homme clef de l'« affaire Hernu ». Selon nos informations, c'est en effet l'ancien patron de la *Securitate* à Paris qui a apporté en 1992 à la direction de la surveillance du territoire (DST) française le *dossier sur la collaboration* de Charles Hernu, entre 1953 et 1963, avec les services d'espionnage bulgares, puis roumains. L'enquête de la DST ayant conclu à la solidité du rapport de synthèse fourni par Mihaïl Caraman, le dossier avait été transmis, à l'automne 1992, au président de la République, François Mitterrand.

A cette époque, ouverte en 1989 par la chute du mur de Berlin, les services de renseignements des anciens pays de l'Est faisaient régulièrement des offres de coopération à leurs homologues occidentaux, auxquels ils remettaient des dossiers issus de leurs archives. Le plus souvent, les dirigeants de ces services post-soviétiques manifestaient la volonté farouche de se démarquer des pratiques des *« polices politiques »* qui les avaient précédés. Le cas de Mihaïl Caraman est sensiblement différent : l'ancien espion en chef de la *Securitate* dans l'Hexagone a déclaré aux autorités françaises qu'il était à même d'incarner un trait d'union entre le passé et le présent des services spéciaux roumains. Mihaïl Caraman avait aussi indiqué à la DST que, à *partir de* 1963, l'*« agent »* Charles Hernu avait été directement pris en charge par le KGB soviétique. Le dossier remis au président de la *République* ne contenait pas de précisions sur la période, pourtant essentielle, postérieure à 1963.

L'homme qui a informé la DST n'est pas n'importe qui. De 1958 à 1969, Mihaïl Caraman a conçu puis *animé* l'un des réseaux d'espionnage en faveur du bloc de l'Est les plus féconds jamais découverts en France. Pendant onze ans, ses hommes ont infiltré les services de l'OTAN, se procurant des centaines de documents, parmi lesquels des pièces très secrètes sur le fonctionnement de l'organisation atlantique ou sur la protection militaire de l'Europe. *« Il s'agit de l'affaire la plus grave que nous ayons eu à connaître ici depuis des années »*, avait souligné en 1971 l'avocat général Aguitton, lors du procès devant la Cour de sûreté de l'Etat sur le démantèlement du réseau. Cette affaire était si grave que les services de contre-espionnage français avaient décidé de rendre public l'essentiel des éléments, comme en témoigne l'ouvrage publié en 1972, chez Fayard, par Pierre Accoce et Daniel Poujet.

Lorsqu'il débarque à Paris en 1958, le jeune conseiller commercial manque totalement d'expérience. Sous couvert du grade de premier attaché d'ambassade, Mihaïl Caraman vient diriger l'antenne française de la Sécuritate. Les services roumains ont pourtant repéré en cet étudiant brillant, passionné d'art et spécialiste d'égyptologie, recruté à vingt-quatre ans puis formé pendant six ans, un *« opérationnel »* de grande classe. Maîtrisant parfaitement cinq langues, cet homme séduisant semble, pendant deux ans, piétiner. Jusqu'à la rencontre, lors d'une réception à l'hôtel de ville, de Robert Van de Wielhe, documentaliste à l'OTAN. Les deux hommes se lient d'amitié et se voient régulièrement. Invoquant les dangers des expansionnismes américains et soviétiques, la nécessité pour la Roumanie et de la France de faire cause commune, Mihaïl Caraman, alias *« Monsieur Michel »*, demande des rapports d'abord insignifiants, puis plus importants. Toujours rétribués. La pièce principale qu'il apporte se nomme Francis Roussilhe.

Alors que Van de Wielhe quitte l'OTAN en 1961, Roussilhe, lui aussi documentaliste, va informer Caraman jusqu'en 1969. Là encore, l'homme a été appâté progressivement. Caraman a commencé par acheter le foie gras que les parents du documentaliste produisent dans le Quercy. En petite, puis en grande quantité. Il réclame ensuite son aide pour un rapport qu'il doit rédiger sur la conservation des aliments. Enfin, il l'interroge sur l'attitude de la France dans l'hypothèse où la Roumanie quitterait le bloc soviétique. En acceptant de rédiger cette note, Roussilhe bascule définitivement dans l'espionnage. En 1967, lorsque les services de l'OTAN déménagent de Paris à Bruxelles, il continue ses opérations, rencontrant *« Monsieur Michel »* le week-end. Les documents qu'il livre sont d'une telle importance qu'à la découverte de cette trahison, tous les codes et une partie des structures organisationnelles de l'OTAN seront modifiés.

> L'énigme principale réside dans les éventuelles relations qu'aurait pu continuer d'entretenir Charles Hernu, après 1963, avec des services d'espionnage du bloc soviétique

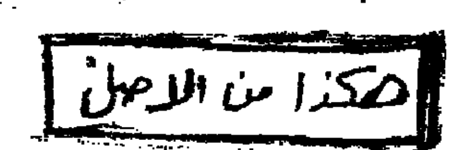
Le réseau Caraman ne s'arrête par là. Les uns après les autres, l'espion roumain et ses subordonnés font tomber dans leur filet un administrateur de l'OCDE, un fonctionnaire du Quai d'Orsay, un secrétaire à l'ambassade de France à Washington, une chargée de mission au ministère des finances et une femme de lettres, toutes deux séduites par des Roumains, ou encore un colonel à la retraite, ancien de l'escadrille Normandie-Niemen pendant la seconde guerre mondiale, particulièrement bien introduit dans les milieux de l'industrie d'armement. En tout, onze personnes, dont les noms sont révélés lors du passage à l'ouest du second de Caraman. Encore celui-ci n'a-t-il eu connaissance que d'une partie des activités de son supérieur... Roussilhe sera condamné à vingt ans de prison, Van de Wielhe à huit ans, les autres à des peines mineures. Le colonel à la retraite se suicidera en sautant par la fenêtre de son domicile. Soucieuse de maintenir ses bonnes relations avec la Roumanie, la France fera rappeler les douze officiers traitants roumains, à commencer par le premier d'entre eux.

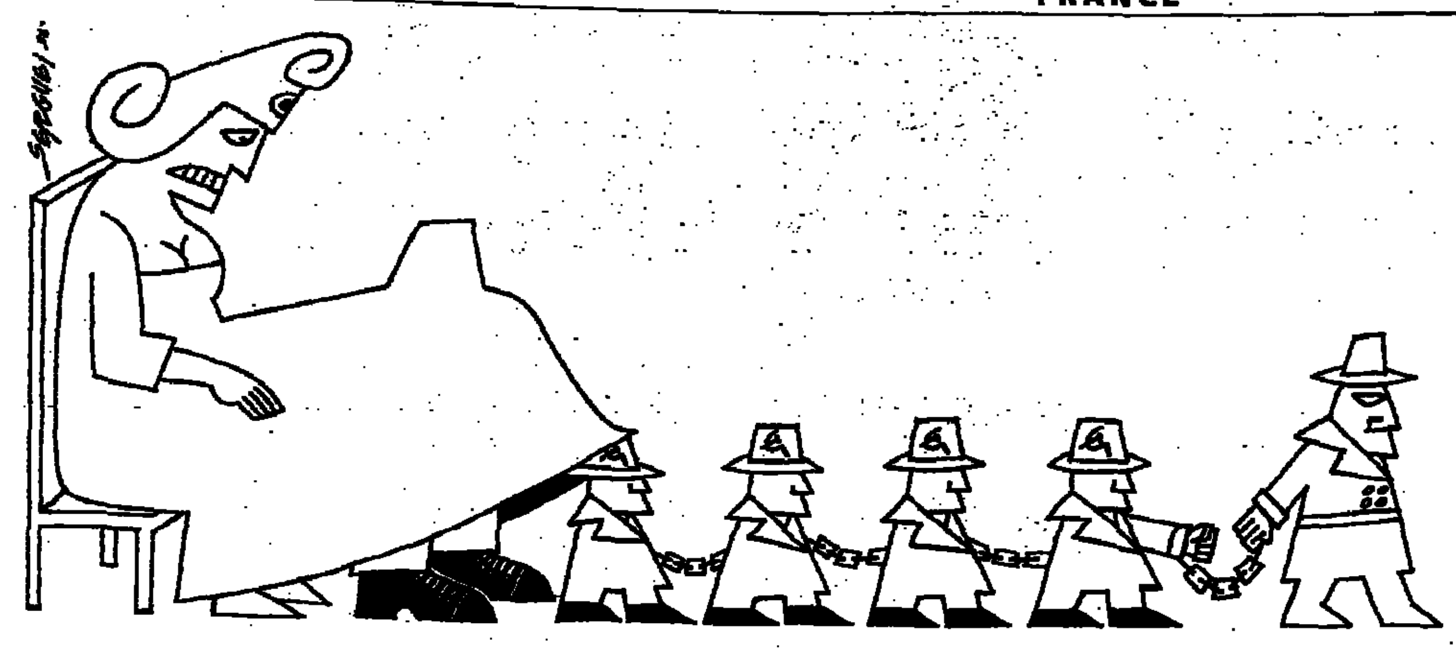
Des activités de Mihaïl Caraman par la suite, on connaît bien évidemment peu de choses. Après un séjour dans son pays d'origine, il aurait été renvoyé en Allemagne. Selon notre correspondant en Roumanie, il réside aujourd'hui à Bucarest où il serait à la retraite.

Un ancien officier des renseignements roumains, *Matei Halducu*, a confirmé, mercredi 30 octobre sur France 2, que Charles Hernu avait travaillé pour les services secrets roumains. Selon cet ancien capitaine de la Sécuritate, réfugié en France depuis 1982, la collaboration aurait duré *« de la fin des années 50 jusqu'en 1969 »*. Il *« fournissait des analyses de la politique française, des confidences de certains amis politiques, des biographies de personnalités qu'il côtoyait à l'époque »*. *« Il n'y a rien d'écrit sauf le reçu qu'il remettait chaque fois qu'il recevait de l'argent et qu'il signait de son nom de code « Dinu », reçu qui se trouve aujourd'hui dans les services secrets roumains »*, a-t-il ajouté. Les propos de cet ancien officier contredisent ceux du SRI, le service roumain ayant succédé à la Securitate *(lire page 9)*, qui a indiqué n'avoir *« pas connaissance »* de l'existence d'un ancien agent français de la Securitate surnommé *« Dinu »*, et qui serait Charles Hernu.

L'énigme principale résultant des révélations de *l'Express* réside dans les éventuelles relations qu'aurait pu continuer d'entretenir Charles Hernu, après 1963, avec des services d'espionnage du bloc soviétique. Aucune pièce connue – reçus signés par l'*« agent »* Hernu, notes écrites de sa main, traces de pressions exercées sur le responsable socialiste, comptes-rendus du KGB qui, à en croire M. Caraman, aurait pris en charge Charles Hernu après 1963 – n'est venue étayer l'hypothèse d'une poursuite de la collaboration entreprise par celui qui fut, de 1981 à 1985, le ministre socialiste de la défense. Directeur de la DST de 1982 à 1985, Yves Bonnet a indiqué mercredi 30 octobre que *« l'attitude de Charles Hernu, ministre de la défense »*, a été *« irréprochable »* vis-à-vis des pays de l'Est. Dans les dossiers concernant les pays du Pacte de Varsovie, le ministre avait *« réagi dans un sens très ferme »*, a-t-il ajouté.

Nathaniel Herzberg et Erich Inciyan





Moscou avait chargé Bucarest de l'infiltration en France

BUCAREST
de notre correspondant

« Lorsque les communistes prirent le contrôle du pays, Moscou attribua aux services secrets roumains la France comme champ d'action. (...) *Les résultats obtenus dépassèrent les espérances. »* Dans cet extrait de son livre *Horizon rouge*, le général Ion Pacepa, chef des services secrets roumains jusqu'à sa défection à l'Ouest en 1978, éclaire sous un angle très particulier l'étroitesse des relations franco-roumaines. Fruits des affinités culturelles existant entre Latins, ces liens trouvent également leurs racines dans l'histoire des deux pays. Les exemples sont nombreux : de Napoléon III, qui fut à l'origine de la première unité roumaine en 1859, à François Mitterrand, premier chef d'Etat occidental à se rendre dans la Roumanie postcommuniste, en passant par le général de Gaulle qui visita Bucarest en 1968 et dont le souci d'indépendance nationale rejoignait à l'époque les discours opportunistes de Nicolae Ceausescu.

Par un jeu très ambigu – Bucarest demeura un fidèle allié de Moscou –, le leader roumain, dès son accession à la tête de l'Etat en 1965, flattait la russophobie de ses compatriotes pour consolider son pouvoir intérieur. Dans le même temps, il marquait des points à l'Ouest en se présentant comme « le champion » du non-alignement à l'Est. Jusqu'à ce que l'indépendance nationale dégénère en obsession nationaliste et aboutisse à son isolement dans les années 70.

Le président Mitterrand fut d'ailleurs l'un des premiers chefs d'Etat occidentaux, en 1982, à mettre publiquement la Roumanie au ban des nations. Cette année-là, un agent secret roumain révélait à ses homologues français qu'il avait été chargé par Bucarest de liquider Paul Goma et Virgil Tanase, deux écrivains dissidents roumains réfugiés en France. A la suite de cette affaire, M. Mitterrand ajournait la visite officielle qu'il devait effectuer à Bucarest.

La redoutable police politique, la Securitate, faisait alors régner la terreur en Roumanie. Une terreur autant mythique que réelle, qui a tué dans l'oeuf toute velléité d'opposition. Parallèlement aux activités secrètes de renseignements, chaque usine, chaque quartier, chaque immeuble, possédait en effet son « sécuriste » officiel, connu de tous. Résultat, tous les Roumains étaient persuadés d'être en permanence écoutés, traqués à leur domicile comme sur leur lieu de travail. Cette même pression psychologique fut utilisée pendant les événements de décembre 1989, qui devaient aboutir au procès sommaire et à la rapide exécution du couple Ceausescu. Le futur président Iliescu gagnait une partie de sa légitimité dans les combats que « ses » révolutionnaires menaient, l'arme au poing, dans les rues de Bucarest contre « les terroristes » de la Securitate. Bizarrement, aucun d'entre eux ne fut jamais arrêté.

MOYENS DE CHANTAGE

En 1991, lorsque François Mitterrand se rendit en Roumanie, la Securitate, rebaptisée Service de renseignements et d'informations (SRI), avait entrepris sa réorganisation selon des critères plus démocratiques. Ses activités de police politique étaient officiellement abandonnées. *« La Securitate n'est plus ce qu'elle était »*, peut ainsi affirmer Andreï Pleşçu, ancien ministre de la culture du début de la « révolution », aujourd'hui dans l'opposition. La Roumanie se bat maintenant pour intégrer l'OTAN et l'Union européenne. Le dossier remis à « la grande soeur française » est peut-être un de ces gestes par lesquels Bucarest entend démontrer la sincérité de son ancrage aux démocraties occidentales.

Pour autant, l'ex-Securitate continue d'alimenter les fantasmes. Cette peur diffuse héritée du système précédent est également entretenue par le flou qui entoure le statut et l'organisation du SRI, ainsi d'ailleurs que les neuf autres services secrets roumains répertoriés, dépendant, les uns du ministère de l'intérieur, les autres de l'armée ou de la présidence. De plus, malgré plusieurs purges, les rangs du SRI sont toujours encombrés d'anciens « sécuristes ».

Ses effectifs précis sont toujours inconnus. Ses archives n'ayant jamais été rendues publiques, tout le monde est persuadé que les innombrables dossiers ouverts sous le précédent régime sont autant de moyens de chantage, notamment envers les hommes politiques d'opposition qui, à un moment ou à un autre, auraient été amenés à collaborer avec la Securitate.

Enfin, si, légalement, le SRI est coordonné par le conseil de défense et contrôlé par le Parlement, Virgil Magureanu, son chef, semble rendre davantage de comptes au président de la République dont il est l'un des proches. Nommé en grand secret en mars 1990, M. Magureanu est d'ailleurs la seule personnalité, à l'exception de Ion Iliescu, qui, ayant joué un rôle clef pendant la « révolution », a conservé le poste acquis alors.

Christophe Chatelot

La presse roumaine dénonce une manoeuvre russe

La presse roumaine du jeudi 31 octobre évoque largement l'affaire « Hernu ». Certains journaux estiment qu'il s'agit en réalité d'*« empêcher l'adhésion de la Roumanie à l'OTAN »*.

***« Deux semaines après que la France a clairement manifesté son soutien à l'adhésion de la Roumanie à l'OTAN, la "bombe Hernu" a éclaté à Paris et ses éclats touchent Bucarest »*, titre en une le quotidien indépendant *Adevarul*. *« La pieuvre du KGB dirige à nouveau ses tentacules vers les intérêts fondamentaux de la Roumanie »*, continue le journal.**

***« C'est un sale jeu, lié à l'élargissement de l'OTAN »*, titre aussi le quotidien à plus grand tirage, *Evenimentul Zilei*. Citant *« des sources de l'espionnage roumain »*, le journal écrit que ces allégations représentent *« un coup bas »* à l'adresse de la Roumanie. *« Le "célèbre agent" est mort, et la presse internationale se fait l'écho d'une intoxication des services secrets russes »*, estime *Evenimentul Zilei*.**

Réactions : doutes et inquiétudes

● **Lionel Jospin :** *« Quand on porte atteinte à la mémoire d'un homme, il faut apporter des preuves »*, a déclaré, mercredi 30 octobre, le premier secrétaire du PS sur France 2, ajoutant : *« Il y a ce que l'on ne sait pas et ce que l'on sait (...). Ce que l'on sait, c'est que la diplomatie et la défense de la France, pendant les années où nous avons été aux responsabilités, montrent très clairement que, sur la question des rapports avec l'Est, il n'y a pas eu la moindre interférence. »*

● **Simone Veil (UDF)** a souhaité rester *« très prudente »*. *« Attendons d'en savoir plus avant de faire peser une suspicion aussi grave, aussi lourde »*, a-t-elle dit, jeudi 31 octobre, au micro de RMC. *« Il y a un secret d'Etat qui est en cause. Il faut le savoir et être transparent. »*

● ***Philippe de Villiers* (MPF)** a adressé, mercredi, une lettre à Jacques Chirac, lui demandant de lever le secret-défense sur le dossier Hernu. *« On ne voit pas pourquoi la vérité sur ce dossier serait cachée aux Français »*, écrit le président du Mouvement pour la France.

● **L'ancien directeur de cabinet de Charles Hernu, François Bernard**, a qualifié ces révélations de *« canular plutôt pittoresque »*, ajoutant dans un communiqué, qu'il ne connaissait *« aucun élément »* du dossier.

● **Le Front national** a dénoncé, mercredi, la *« couverture »* dont a bénéficié, selon lui, l'ancien ministre de la défense de la part de *« ses amis, de Mitterrand à Balladur, en passant par Pasqua »*. *« Le front républicain, dont Hernu était un adepte, est une « fraternelle » qui comptait de drôles de recrues, non seulement des corrompus, des faux-facturiers, mais aussi des barbouzes »*, indique le communiqué.

● **Jacques Baumel**, député (RPR) des Hauts-de-Seine, spécialiste des questions de défense, a souhaité l'ouverture d'une *« enquête approfondie »* sur le cas de l'ancien ministre de la défense *« et éventuellement sur celui d'un certain nombre d'autres Français qui ont été également soupçonnés à différentes époques »*.

● **Jean-Pierre Chevènement** (MDC), ancien ministre de la défense, a qualifié les révélations de *L'Express* de *« manipulation par l'intermédiaire des services secrets »*. Rappelant que des personnalités comme Jacques Foccart, conseiller pour les affaires africaines du général de Gaulle, Georges Pompidou, puis Jacques Chirac, ont *« été qualifiées à un moment par la CIA d'agents du KGB »*, il a affirmé : *« Tout cela ne repose sur rien et fait partie des manoeuvres d'intoxication. »* *« Si Charles Hernu était un agent, c'était un agent de François Mitterrand »*, a-t-il conclu.

● **Alain Bocquet**, président du groupe communiste, a estimé qu'on *« invente des dossiers dans ces pays-là, on les fabrique et ça se vend »*. *« Je ne crois que ce que je vois »*, a ajouté M. Bocquet en jugeant cette affaire *« déplorable »*. *« Qu'on laisse les morts tranquilles »*, a-t-il déclaré.

● **Stéphane Courtois**, directeur de recherche au CNRS et spécialiste des mouvements communistes, estime, dans un entretien au *Figaro* de jeudi, que les informations sur le parcours de Charles Hernu *« correspondent parfaitement aux méthodes du bloc communiste qui ont été révélées depuis l'ouverture des archives »*.

Quant à son choix par les services de l'Est, il relève, selon M. Courtois, d'un *« travail classique d'infiltration et de désagrégation du monde capitaliste. Radical de gauche, Charles Hernu appartenait à cette époque à un parti charnière, qui entre dans tous les gouvernements sous la IVe République. C'est le "ventre mou" pour infiltrer les milieux gouvernementaux »*.

● **Patrice Hernu**, l'un des fils de l'ancien ministre de la défense décédé, a confirmé qu'il avait déposé une lettre, mercredi 30 octobre à l'Elysée demandant à Jacques Chirac de *« faire la transparence sur cette affaire »*.

A Villeurbanne, incrédulité et stupéfaction

LYON
de notre correspondant régional

Charles Hernu bateleur. Charles Hernu séducteur. Charles Hernu colérique. Pendant treize ans, de 1977 à 1990, Villeurbanne a connu un maire de toutes les humeurs. Mais l'idée d'un Charles Hernu agent de l'Est laisse les Villeurbannais partagés entre incrédulité et stupéfaction. Il y en a que cela fait quand même sourire, interprétant ces activités comme une nouvelle preuve de la complexité, parfois fascinante, du personnage.

A l'hôtel de ville, on rit moins. Gilbert Chabroux, successeur de M. Hernu à la mairie de Villeurbanne et sénateur socialiste du Rhône, a publié, mercredi 30 octobre, un communiqué en réaction aux *« allégations »* de *L'Express* que, cependant, il *« ne souhaite pas commenter »* : *« Toute l'action de Charles Hernu plaide pour son honnêteté politique »*, y écrit notamment M. Chabroux, qui *« reste fidèle à la pensée et au souvenir »* de son *« ami »*.

« PATRIOTISME »

Plus de six ans après sa mort, l'ombre que l'ancien maire porte encore sur la ville ; ceux qui l'ont accompagné dans la conquête de Villeurbanne savent serrer les coudes quand il y a péril en la demeure. Voilà donc une nouvelle épreuve, après l'affaire du *Rainbow-Warrior* et l'affaire Luchaire. Alors, ils rappellent la dure campagne municipale de 1977, où il fallut écarter le maire sortant (un ancien SFIO qui avait viré à droite) et les communistes, qui se désistèrent cependant pour le second tour. Ils citent encore des anecdotes par brassées pour certifier le *« patriotisme »* de Charles Hernu et son refus de *« toute compromission »* avec les pays de l'Est : la réception des dissidents Andreï Sakharov et Elena Bonner, la menace de rompre le jumelage avec la ville de Moghilev (Biélorussie) parce que les autorités soviétiques refusaient à un amateur d'art la possibilité de rejoindre sa femme villeurbannaise...

Même ceux qui n'ont pas été ménagés par Charles Hernu se placent en défenseurs : ainsi Bernard Rivalta, conseiller général socialiste, qui fut éjecté de l'équipe municipale en 1989 – et en garde quelques cicatrices –, s'interroge sur *« le pourquoi maintenant et le comment »* de ces révélations.

Quant au député (RPR) de Villeurbanne, Marc Fraysse, il se refuse à porter un jugement : *« Il est mort, paix à son âme. »* Mais ajoute immédiatement : *« Avec cet homme bluffeur, fantasque et aventurier, tout était possible. »*

Tout était effectivement possible à Charles Hernu, même de laisser entendre qu'il avait participé à la libération de Villeurbanne : « sa » mitraillette Sten, une de celles que les Britanniques parachutèrent au maquis, était d'ailleurs exposée dans son bureau. Pourtant, dans un ouvrage intitulé *24-26 août 1944, l'insurrection de Villeurbanne a-t-elle eu lieu ?* (Presses universitaires de Grenoble, 1994), nulle trace de Charles Hernu durant ces trois journées de révolte contre l'occupant nazi. L'auteur, Claude Collin, un universitaire grenoblois, nous a confirmé qu'aucun des nombreux résistants qu'il avait interrogés ne lui avait signalé la présence de Charles Hernu sur les barricades. Mais les membres encore vivants du groupe FTP-MOI ont vivement remercié Charles Hernu d'avoir donné de l'éclat à la commémoration de ces journées oubliées...

Il savait, peut-être mieux que personne, retourner les situations, même les plus délicates, en sa faveur. Après son départ du gouvernement, conséquence du sabordage du *Rainbow-Warrior*, Charles Hernu sera réélu, en 1989, et au premier tour, maire de Villeurbanne. Il fit de cette ville de 120 000 habitants son royaume. Chaleureux avec l'homme de la rue, autoritaire, voire dictatorial avec son équipe, il transforma cette pâle voisine de Lyon en cité à part entière. En 1993, Maxence Hernu, son fils aîné, aidé par une poignée de nostalgiques, se présenta aux élections législatives : 11 % des électeurs villeurbannais se portèrent sur son seul nom.

Bruno Caussé

Les députés adoptent l'objectif de dépenses d'assurance-maladie pour 1997

Le ministre du travail et des affaires sociales, Jacques Barrot, juge « prématuré » de sanctionner la non-présentation du carnet de santé par les assurés

Les députés ont commencé, mercredi 30 octobre à l'Assemblée nationale, l'examen article par article du projet de loi de financement de la Sécurité sociale. Ils ont ainsi voté l'objectif national de dépenses d'assurance-maladie, retenant un montant de 600,2 milliards de francs pour l'ensemble de l'année 1997. Par ailleurs, le gouvernement a fait adopter un amendement qui, dans une formulation pour le moins alambiquée, retient le principe d'un retour à l'équilibre des comptes sociaux *« sur l'ensemble des deux exercices 1998 et 1999 »*. Obtenant le retrait d'un amendement du député RPR de Haute-Savoie Bernard Accoyer, Jacques Barrot, ministre du travail et des affaires sociales, a jugé *« prématurée »* la mise en place de sanctions à l'encontre des assurés sociaux en cas de non-présentation du carnet médical, rappelant que la CNAM, la Caisse nationale d'assurance-maladie, avait préalablement souhaité une période d'observation jusqu'en juillet 1997.

LES DÉPUTÉS ont entamé, mercredi 30 octobre, l'examen des articles du projet de loi de financement de la Sécurité sociale, non sans balbutiements. Querelles de présentation, d'intitulés, d'ordre des articles, réécriture et élagage ont occupé une bonne part des discussions. Toutefois, loin d'être convenu, le débat sur le financement des comptes sociaux fait apparaître de multiples lignes de fracture au sein des groupes parlementaires.

Ainsi, on savait le groupe UDF divisé, sa frange ultra-libérale estimant que le texte n'est pas assez musclé en matière de maîtrise des déficits. On connaissait le désarroi des députés médecins du RPR, invitant sans cesse Jacques Barrot, ministre des affaires sociales, à prendre en compte les inquiétudes des professions de santé.

Mercredi, on a constaté les appréciations divergentes portées au sein du groupe socialiste sur l'un des mécanismes essentiels du financement de l'assurance-maladie, à savoir la CSG.

La veille, évoquant l'élargissement de l'assiette de la CSG, ainsi que sa substitution à la cotisation assurance-maladie des salariés, Claude Bartolone (PS, Seine-Saint-Denis) avait dit sa satisfaction de voir le gouvernement recourir à cette contribution pour assurer un financement plus juste de la Sécurité sociale en *« tressant jour après jour des lauriers à cette réforme qui est à l'honneur des socialistes »*. A l'époque, avait-il rappelé, *« cette justice sociale, vous n'en vouliez pas »*.

Défendant mercredi 30 octobre une motion de renvoi en commission, finalement rejetée par la majorité RPR-UDF, Julien Dray (PS, Essonne) s'est nettement démarqué, en affirmant son opposition *« par principe »* à l'élargissement de la CSG comme mode de financement de la Sécurité sociale. M. Dray faisait ainsi écho au débat interne du PS sur son projet économique où la Gauche socialiste se prononce pour la suppression de la CSG. *« L'élargissement de la CSG n'est pas qu'une adaptation technique, elle est avant tout un signe de capitulation devant le chômage »* a-t-il ainsi affirmé. Pour M. Dray, *« cette fiscalisation des revenus de la Sécurité sociale aura pour conséquence son étatisation »*. Et d'appeler à l'appui de son argumentaire... Alain Madelin, *« qui dit pratiquemment la même chose lorsqu'il affirme que la logique dirigiste et socialiste du gouvernement consiste à renforcer la gestion étatique du système »*.

LAPSUS

Yves Fréville (UDF, Ille-et-Vilaine) a souhaité, sans obtenir satisfaction, que la question de la déductibilité de la nouvelle CSG soit abordée, contestant ainsi l'avis du Conseil d'Etat estimant que cette disposition relevait de la loi de finances. La technique finissant par embrouiller les esprits, M. Barrot, jonglant avec la CSG et le RDS, a confondu ce dernier avec... le CDS, provoquant l'hilarité générale. Avec un art consommé de la négociation parlementaire, M. Barrot est parvenu à écarter la contestation concernant les nouvelles prévisions gouvernementales reportant à 1999 le retour à l'équilibre des comptes du régime général.

Les députés ont en effet adopté un amendement du gouvernement indiquant notamment que *« la poursuite de l'effort de maîtrise des dépenses dans la loi de financement des années ultérieures devrait permettre aux comptes sociaux de revenir à l'équilibre sur l'ensemble des deux exercices 1998 et 1999 »*. Remuant le fer dans la plaie, Jean-Yves Chamard (RPR, Vienne) a soutenu en vain un sous-amendement au texte du gouvernement, reportant le retour à l'équilibre aux années 1999-2000. *« Je me refuse à l'optimisme »*, a-t-il indiqué, en invitant ses collègues à *« se souvenir des 17 milliards de déficit annoncés pour 1996 »*.

Les députés ont adopté, ensuite, un amendement de Charles de Courson (UDF, Marne), obligeant le gouvernement à déposer un rapport au Parlement dès lors qu'il recourait à un *« décret d'avance »* pour dépasser le plafond de 65 milliards de francs applicable au régime général de Sécurité sociale.

Ils ont en revanche repoussé un amendement de Bernard Accoyer (RPR, Haute-Savoie) qui prévoyait une sanction, sous forme de remboursement moindre, contre les assurés qui ne présenteraient pas leur carnet de santé. M. Barrot a, à cette occasion, rappelé que la CNAM souhaitait une période d'observation jusqu'en juillet 1997.

VICTOIRE DES LOBBIES

Enfin, à l'initiative de Jean-Jacques Weber (UDF, Haut-Rhin) et Jean-Luc Reitzer (RPR, Haut-Rhin), les députés ont, avec l'accord du gouvernement, affranchi de CSG les travailleurs frontaliers assujettis à des systèmes de sécurité sociale étrangers.

Parallèlement à l'examen du texte en séance publique, les lobbies ont conforté leur position. Conformément à l'accord obtenu la veille, le gouvernement a déposé deux amendements révisant à la baisse le prélèvement sur les alcools forts et taxant en revanche la bière. Ces deux amendements devraient rapporter 900 millions de francs de recettes à l'assurance-maladie, alors que le dispositif initial tablait sur 1,5 milliard. La taxation des premix pourrait servir à compenser le manque à gagner résultant de la baisse de la taxe sur les alcools forts.

Caroline Monnot et Jean-Baptiste de Montvalon

La CFDT veut la nouvelle CSG au 1er janvier 1997

Alors que la commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale a adopté, mardi 29 octobre, un amendement qui repousse au 1er avril 1997 la hausse de la CSG et la baisse concomitante de 1,3 point de la cotisation maladie, la CFDT a enjoint le gouvernement d'appliquer la réforme du financement de la Sécurité sociale, comme prévu, au 1er janvier 1997. Selon la CFDT, *« cette demande* [de la commission] *est inacceptable »*, car *« aucun élément technique ne justifie que l'on envisage de retarder ce transfert »* qui *« se traduira par un gain de pouvoir d'achat pour les salariés d'environ 0.45 % sur le salaire net »*.

Autodéfense parlementaire au Palais-Bourbon

AU PALAIS-BOURBON, le député est chez lui. Deux fois par semaine, par le biais des questions au gouvernement retransmises en direct sur France 3, une fenêtre de sa « maison » s'ouvre sur le monde extérieur. Autorisé par son groupe à intervenir en séance lors de ce moment privilégié, mercredi 30 octobre, Francis Delattre (UDF, Val-d'Oise) en a profité pleinement. Non pour poser une question à un ministre, comme il est d'usage dans ces circonstances, mais, selon ses propres termes, pour s'*« adresser à* [ses] *électeurs »*. Soupçonné d'avoir bénéficié d'une commission d'environ 6 millions de francs dans l'affaire Michel Pacary, M. Delattre, qui bénéficie de l'immunité parlementaire, n'a pas été mis en examen et n'a pas été entendu par le juge. Son domicile et sa résidence secondaire ont fait l'objet d'une perquisition, le 18 septembre, par le juge d'instruction Edith Boizette.

Après avoir rappelé la *« valeur constitutionnelle »* de la présomption d'innocence, le député du Val-d'Oise a affirmé que ce principe ne s'appliquait pas pour ceux qui sont *« exposés à l'attention publique »* : *« Leur procès est organisé dans la presse écrite et leur condamnation prononcée, le cas échéant, au journal de 20 heures »*, a-t-il souligné, en évoquant *« ce type de journaliste, enquêteur, justicier »*. Se disant *« exposé à un procès de cette nature »*, M. Delattre a ensuite commenté la procédure le concernant, en évoquant *« des fuites organisées à partir de sources proches de l'enquête »*. Chaleureusement applaudie par la majorité, l'opposition étant restée silencieuse de bout en bout, cette intervention inédite au Palais-Bourbon a fait l'objet d'une légère remontrance de Philippe Séguin : *« Je ne suis pas sûr que ce soit le lieu »*, a fait remarquer le président de l'Assemblée nationale.

Contrairement aux députés, Jacques Toubon n'est pas chez lui au Palais-Bourbon. Le garde des sceaux, visiblement agacé, a affirmé que *« les citoyens peuvent obtenir l'application de la loi »*. S'interdisant de commenter l'enquête concernant M. Delattre, M. Toubon a rappelé qu'il avait *« lancé une réflexion sur une réforme de la procédure pénale »* concernant le secret de l'instruction. *« Il n'est pas de justice républicaine qui ne protège d'abord la dignité des personnes*, a conclu le garde des sceaux. *C'est pourquoi d'ailleurs j'ai préparé des lois, que certains d'entre vous refusent de soutenir... »* Pour M. Delattre, ce n'était sans doute pas le lieu. Ce n'était sûrement pas le moment.

J.-B. M.

La loi sur l'emploi dans la fonction publique suscite une large adhésion au Sénat

Ce texte valide les accords avec les syndicats de fonctionnaires sur la résorption de la précarité

Les sénateurs ont adopté, mercredi 30 octobre, le projet de loi relatif à l'emploi dans la fonction publique. Seul le groupe communiste s'est abstenu. Malgré l'opposition du ministre de la fonction publique, Dominique Perben, le Sénat a adopté deux amendements visant à élargir le nombre de bénéficiaires. Examiné en « urgence », ce texte devrait être applicable à partir du 1er janvier 1997.

APRÈS un quasi-consensus syndical, une large adhésion politique : c'est à l'unanimité, moins quinze abstentions du groupe communiste, que le Sénat a adopté, mercredi 30 octobre, le projet de loi relatif à l'emploi dans la fonction publique.

Ce texte, sur lequel le gouvernement a déclaré l'urgence afin qu'il soit appliqué dès le 1er janvier 1997, constitue la validation législative de deux protocoles d'accord signés par le ministre de la fonction publique, Dominique Perben, et les fédérations de fonctionnaires, à l'exception de la CGT, sur la résorption de l'emploi précaire et le congé de fin d'activité (*Le Monde* du 14 mai et du 11 juillet).

La plupart des orateurs ont estimé, comme Dominique Perben, que le projet de loi est le signe d'un *« dialogue social »* intensif avec les organisations syndicales. Paul Girod (UDF, Aisne) a considéré qu'il s'agit d'un *« texte d'apaisement, résultat d'une concertation exemplaire »*. Jean-Claude Peyronnet (PS, Haute-Vienne) a jugé qu'un texte signé par six syndicats sur sept doit bien *« avoir quelques mérites »*. Il a estimé que le groupe socialiste a *« contribué à son amélioration »*, puisqu'il a obtenu, malgré l'opposition de M. Perben, l'adoption de deux amendements, inspirés par la CFDT, qui élargissent le nombre des bénéficiaires des dispositions sur la résorption de la précarité : l'un prend en compte les fonctionnaires de l'Etat de catégories A et B ; l'autre prévoit que la durée des services puisse prendre en compte, indifféremment, les services effectués dans l'une ou l'autre des trois fonctions publiques (Etat, hospitalière ou territoriale).

GROGNE DES ÉLUS LOCAUX

Toutefois, pendant la discussion générale, les élus du Sénat, *« grand conseil des communes de France »*, ont, toutes tendances confondues, estimé que les collectivités territoriales auraient dû participer à la négociation avec les organisations syndicales, au lieu d'être seulement *« informées pour avis »*, puisque ces accords auront des répercussions sur leurs budgets. Dominique Perben a admis que la représentativité des associations d'élus était *« une vraie question »*, mais il a expliqué qu'il s'était efforcé de respecter le principe de l'*« unité de la fonction publique »*, ainsi que l'*« équilibre »*, prévu par le législateur, entre la libre administration des collectivités locales et le respect des obligations dues aux fonctionnaires.

« CONCOURS SPÉCIFIQUES »

A Robert Pagès (PC, Seine-Maritime), qui réclamait une *« nouvelle loi Le Pors de titularisation »*, Dominique Perben a répliqué que l'intégration automatique dans la fonction publique *« ne respecte pas l'esprit du statut »*. Il a défendu l'organisation de *« concours spécifiques »*, qui dérogent au statut de la fonction publique et impliquent cette validation par la loi. M. Pagès a demandé que *« les 4 500 non-titulaires de La Poste »* bénéficient du dispositif sur la précarité, *« puisqu'ils sont concernés par les autres décisions du gouvernement, comme le gel des salaires »*.

Dominique Perben s'est opposé à cette proposition, au motif que ces personnes sont recrutées directement par l'établissement public. Enfin, après avoir regretté que le texte ne concerne pas les contrats emploi-solidarité, M. Pagès a, sans succès, tenté de faire adopter la transformation des *« 800 000 heures supplémentaires de l'enseignement secondaire en postes d'enseignants titulaires »*.

Dans la troisième partie du projet, sur l'ouverture de la fonction publique aux ressortissants de l'Union européenne ou la prise en compte du sida dans la liste des maladies de longue durée (*Le Monde* du 26 septembre), le gouvernement a fait adopter plusieurs *« dispositions diverses »*. Malgré l'opposition du PC et du PS, le Sénat a ainsi validé le principe des *« astreintes »* (disponibilité la nuit ou les jours fériés) pour les agents hospitaliers, dont les modalités devront être précisées par décret.

Les sénateurs ont également adopté des mesures concernant les diplômes des professions juridiques. La création, par cette voie, d'une *« Ecole nationale supérieure des métiers de l'image et du son »* a provoqué la colère de Jack Ralite (PC, Seine-Saint-Denis), pour qui *« on se moque de la démocratie »*, tant cette disposition apparaît à l'évidence comme un *« cavalier »*, sans rapport avec le texte sur la fonction publique.

Rafaële Rivais

M. de Villiers dément toute alliance extrémiste au Parlement européen

PHILIPPE DE VILLIERS, président du Mouvement pour la France, a démenti, mercredi 30 octobre, vouloir s'allier, au Parlement européen, avec les nouveaux élus du parti autrichien d'extrême droite de Jörg Haider (FPÖ) ou les Italiens de l'Alliance nationale de Gianfranco Fini, comme *Le Canard enchaîné* du 30 octobre lui en prêtait l'intention. *« Il n'est pas question que le groupe de l'Europe des nations* [que préside Jimmy Goldsmith, NDLR] *ait un apport autrichien ou de l'Alliance nationale »*, a indiqué au *Monde* M. de Villiers. Dans la journée Thierry Jean-Pierre, élu sur la liste de M. de Villiers en 1994, aujourd'hui proche d'Alain Madelin, avait menacé de démissionner du groupe *« s'il s'avérait exact que de telles négociations étaient en cours »*. Le groupe de l'Europe des nations, qui compte aujourd'hui 18 membres (le minimum requis pour un groupe comprenant trois nationalités), devrait perdre l'un de ses députés au 1er novembre, Anne-Christine Poisson, qui rejoint les élus RPR. Pour subsister, il doit donc trouver une nouvelle recrue. Celle-ci pourrait être un libéral finlandais.

DÉPÊCHES

■ **VIOLENCES : l'attitude des forces de l'ordre, qui ne sont pas intervenues, vendredi 25 octobre, à Montceau-les-Mines, lors de heurts entre le service d'ordre du Front national et des opposants à ce parti à l'occasion d'une visite du secrétaire général du Front national, Bruno Gollnisch, suscite une polémique.** Le maire (PS) de Montceau, Didier Mathus, a écrit au préfet de Saône-et-Loire pour s'interroger sur des *« consignes de non-intervention »* qui, selon lui, auraient été données aux forces de l'ordre. Pour sa part, Michel Collinot, conseiller régional FN, a déposé une plainte avec constitution de partie civile contre le préfet pour *« non-assistance à personnes en danger »*. Par ailleurs, Jean-Louis Debré, ministre de l'intérieur, a saisi le parquet de Paris après une manifestation du Front national devant l'Arc de triomphe, le 21 octobre, au cours de laquelle *« un policier a été molesté »*.

■ **MAJORITÉ : Pierre Méhaignerie, président (UDF-FD) de la commission des finances de l'Assemblée nationale, a déclaré**, mercredi 30 octobre, à propos du souhait formulé par François Léotard de voir le président de la République recourir prochainement soit au référendum, soit à la dissolution, soit au remaniement gouvernemental, que *« tout dépendra de la capacité de l'équipe gouvernementale aujourd'hui d'avoir des premiers résultats et un retour progressif de la croissance »*. *« Si nous constatons que le fait politique est un obstacle au retour de la confiance et de la croissance, à ce moment-là, des changements seront nécessaires »*, a-t-il affirmé à la tribune Sud-Radio-*Le Point*. Pour sa part, Simone Veil (UDF-AD) a jugé, jeudi sur RMC, qu'il fallait *« sans doute une mesure forte »* pour *« le bateau qui tangue »* en France.

■ **DÉFIANCE : selon le baromètre de Louis-Harris réalisé**, les 25 et 26 octobre, pour *Valeurs actuelles* (daté 31 octobre), auprès de 1 001 personnes, l'action du président de la République n'est jugée de façon positive que par 33 % des Français (en baisse de six points), contre 60 % d'opinions négatives. 24 % des personnes interrogées (également en baisse de six points) approuvent l'action du premier ministre, contre 69 % qui la désapprouvent.

■ **MUNICIPALE : trois semaines après la mort du maire de Boulogne-sur-Mer**, Jean Muselet, le Conseil d'Etat a confirmé, mercredi 30 octobre, l'annulation des élections municipales dans cette ville. Le Conseil d'Etat reproche à l'ancien maire d'avoir versé, les mois précédant le scrutin, plus de 2,7 millions de francs à des associations ou à des particuliers, dépassant de ce fait le plafond des dépenses. Dominique Dupilet, député PS, investi par son parti, a annoncé qu'il serait candidat, tout comme Guy Lengagne, ancien ministre socialiste et maire battu en juin 1989, désavoué par la section locale du PS. – *(Corresp.)*

■ **DÉCHÉANCE.** Bernard Tapie a engagé un recours devant le Conseil d'Etat, avec demande de sursis à exécution, à l'encontre du décret du premier ministre, paru mercredi 30 octobre, constatant la déchéance de son mandat de député européen.

■ **SYNDICAT.** Après avoir reçu Marc Blondel, mercredi 30 octobre, le RPR est convenu avec FO de créer deux groupes de travail communs, portant sur la protection sociale et sur la réforme de l'Etat.

M. Jospin demande la reprise d'un dialogue politique en Corse

LIONEL JOSPIN a évoqué le dossier corse, mercredi 30 octobre sur France 2. Tout en jugeant *« absurde »* l'accumulation des destructions d'édifices publics par les nationalistes, le premier secrétaire du Parti socialiste a notamment affirmé qu'*« il ne faut pas passer comme cela de la connivence avec des groupes clandestins au tout-répression »*. Les socialistes, a-t-il dit, pensent qu'il *« faut faire appliquer l'ordre républicain et en même temps continuer à dire que l'on veut le dialogue politique, mais un dialogue politique, ouvert, transparent, avec tous »*.

De son côté, le ministre de l'intérieur, Jean-Louis Debré, interrogé mercredi à propos de la mise à l'écart de deux de ses collaborateurs sur le dossier corse, Pierre-Etienne Bisch et Daniel Léandri (*Le Monde* du 31 octobre), a fait savoir qu'il ne *« souhaite pas s'exprimer sur ces questions pour l'instant »*.

Dans l'île, le FLNC-canal historique a revendiqué mercredi la série d'attentats commis depuis lundi – en particulier ceux dirigés contre un restaurant à Bonifacio et contre la principale agence commerciale de France Télécom à Ajaccio, détruite dans la nuit de mardi à mercredi par une charge de forte puissance. Une villa inoccupée, mais qui sert de poste de gendarmerie l'été, à Saint-Cyprien, au nord de Porto-Vecchio, a également été détruite.

« UNE MISE EN GARDE »

Dans son communiqué, le FLNC-canal historique précise que le propriétaire du restaurant visé mardi à Bonifacio était *« connu pour être un indicateur de police »*. *« Cet attentat est une mise en garde contre tous ceux qui officieraient, comme lui, dans cette voie »*, ajoute le texte. Le mouvement clandestin apporte aussi des précisions sur l'attentat à la roquette commis la semaine dernière contre un cantonnement de gendarmes mobiles : *« Notre organisation n'a aucune haine particulière contre la gendarmerie ou les services de police en Corse, à moins que ceux-ci ne deviennent les instruments de la répression. »*

A l'Assemblée nationale lors de la séance de questions d'actualité, mardi, Alain Juppé a assuré qu'il ne *« se laisserait intimider ni par les menaces, fussent-elles personnelles, ni par les mensonges »*. Le premier ministre s'est dit *« surpris que l'on puisse mettre en balance les allégations d'un terroriste* [François Santoni], *condamné par la justice de la République (...) et la parole du gouvernement de la République »*. On a appris mercredi que l'inscription de François Santoni au fichier des personnes recherchées est assortie, pour des raisons d'ordre juridique, de la mention *« opposition recevable »*, ce qui lui permettrait en cas d'interpellation, de refuser son emprisonnement.

هكذا من الأصل

SANTÉ PUBLIQUE L'interdiction de l'amiante à compter du 1er janvier 1997 a fait exploser la demande de « décontamination » de locaux : 100 millions de mètres carrés seraient ainsi concernés. Selon une étude prospective présentée par le groupe privé Dafsa, ce nouveau marché *« très prometteur »* générera un chiffre d'affaires compris *« entre 35 et 65 milliards de francs »*. Les propriétaires de locaux devront payer la facture. ● DEUX AUTRES ACTIVITÉS induites sont en train de se développer : la formation professionnelle aux techniques de désamiantage et la gestion des déchets, qui représente entre 3 % et 5 % du coût total d'un déflocage. ● UNE NORME officielle d'habilitation des entreprises, la « qualification 1513 », attribuée par Qualibat, a été définie par les pouvoirs publics. Seules deux entreprises l'ont pour l'instant obtenue.

Le marché du « désamiantage » suscite de nombreuses convoitises

Quelque 100 millions de mètres carrés vont devoir être défloqués sur le sol français. Seules deux sociétés ont reçu la qualification officielle mais une centaine d'entreprises conduisent déjà des chantiers

LES GRANDES MANŒUVRES commencent sur le marché du désamiantage. L'interdiction de l'amiante à compter du 1er janvier 1997 est en passe de faire exploser la demande de « décontamination » de locaux. Au total, 100 millions de mètres carrés seraient concernés. Un séminaire de formation professionnelle sur l'amiante, organisé mardi 29 et mercredi 30 octobre par la société Euroforum à l'hôtel Hilton de Roissy, a permis de se faire une idée plus précise des sommes en jeu et des intérêts en présence.

Selon une étude prospective présentée par le groupe privé Dafsa, ce nouveau marché *« très prometteur »* générera un chiffre d'affaires compris *« entre 35 et 65 milliards de francs »* et *« l'activité du traitement de l'amiante sera très soutenue durant une période allant approximativement jusqu'en 2003 »*. Les propriétaires de locaux amiantés (particuliers, Etat, collectivités locales, banques, compagnies d'assurances, etc.) devront payer la facture. Certains avocats étudient d'ores et déjà les moyens juridiques de transférer cette charge vers les assureurs...

Logiquement, les prétendants au déflocage se bousculent. Pour l'heure, un certain flou règne sur la profession de « désamianteur ». Un arrêté du 14 mai a défini précisément les règles techniques imposables aux entreprises effectuant des activités de confinement ou de retrait d'amiante. Les pouvoirs publics ont annoncé, en même temps que l'interdiction du matériau cancérogène, la mise en place d'une norme officielle de qualification des entreprises de désamiantage. Confiée à Qualibat, une association de droit privée chargée de qualifier et de classifier les entreprises du bâtiment, la « qualification 1513 » est aujourd'hui au point. Seuls deux industriels l'ont pour l'instant décrochée *(lire ci-dessous)*.

Au départ, le choix de Qualibat a provoqué un certain émoi dans les rangs du Groupement des entreprises du traitement de l'amiante en place (Getap), créé en 1987. Les douze membres du Getap se targuent en effet de l'ancienneté de leur savoir-faire. Ils ont élaboré une « charte de bonne conduite » et disent actuellement détenir 60 % à 70 % des parts du marché du déflocage. Devant l'ampleur et le nombre des chantiers, les parties ont depuis assoupli leurs positions. Marie-Dominique Monségur, secrétaire général adjoint de Qualibat, a assuré que les relations avec le Getap étaient désormais *« harmonieuses »* et un industriel a expliqué que les membres du Getap avaient décidé de prétendre à la « qualification 1513 ».

L'enjeu de cette procédure d'habilitation est énorme. Car, en attendant, un marché « sauvage » du désamiantage se développe. *« Il est évident pour tout le monde depuis longtemps que les chantiers de déflocage ne sont pas des chantiers banals, mais des chantiers de haute sécurité qui ne doivent pas être effectués par n'importe quelle entreprise simplement tentée de se découper une part du gâteau »*, a commenté Roger Lenglet, journaliste, auteur de *L'Affaire de l'amiante* (éditions La Découverte, 255 pages, 135 F). *« Les pouvoirs publics semblent avoir été singulièrement aveugles en ne prévoyant pas plus tôt un système rigoureux d'habilitation »*, a-t-il ajouté.

Une centaine d'entreprises réalisent actuellement des travaux de retrait d'amiante. Parmi elles, des sociétés étrangères (allemandes ou britanniques), mais aussi des entreprises françaises, non spécialisées, venues des secteurs de l'isolation, du nettoyage industriel, du bâtiment, du nucléaire ou de la démolition, qui voient dans le traitement de l'amiante une nouvelle activité lucrative. Toutes ne sont certes pas incompétentes, mais le moindre dérapage peut avoir des conséquences sanitaires désastreuses, tant pour les occupants des locaux mal défloqués que pour le voisinage.

Début juillet, dans un rapport où ils chiffraient à 1 950 le nombre de décès liés à l'amiante en 1996, les experts de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm) se disaient déjà *« très-inquiets des conditions réelles dans lesquelles certains chantiers de déflocage sont conduits »* (*Le Monde* du 3 juillet). L'ingénieur allemand Paul Röder, spécialiste de la recherche et du diagnostic d'amiante, a confié à cet égard avoir eu connaissance de plusieurs cas de *« double décontamination »*, suite à des premiers travaux mal exécutés, comme, par exemple, à la tour Olivier-de-Serres, qui abrite le ministère de la jeunesse et des sports à Paris.

« Certains vont prendre prétexte de petits incidents pour provoquer la panique dans le but d'éviter le désamiantage », a prédit, de son côté, Michel Parigot, président du Comité anti-amiante de Jussieu. Or *« l'essentiel du coût du déflocage, c'est le coût de la sécurité »*, a-t-il assuré. Les combinaisons blanches qui donnent aux ouvriers des airs de spationautes, les masques à ventilation filtrée, les sacs spéciaux pour les déchets, les extracteurs d'air, le dispositif des sas, des douches et du confinement des pièces à traiter ont un prix : un déflocage effectué dans les règles de l'art vaut entre 800 et 1 500 francs le mètre carré.

Il n'existe pour l'instant aucun règlement sur les déchets

Deux autres activités induites par le désamiantage sont en train de se développer : la formation professionnelle aux techniques de désamiantage, qui connaît un « boom » sans précédent ni contrôle, et la gestion des déchets, qui représente entre 3 % et 5 % du coût total d'un déflocage. Il n'existe pour l'instant aucun règlement sur les déchets amiantés. Ceux-ci sont enfermés dans des doubles sacs et stockés dans des décharges de classe 1. Le 30 mars 1998, ces déchets devront obligatoirement être « stabilisés » (durcis avec un liant ou par vitrification) avant d'être stockés. La vitrification et l'« inertage » des déchets offriront alors un nouveau prolongement au juteux marché du désamiantage...

Laurence Folléa

Deux habilitations ont été attribuées

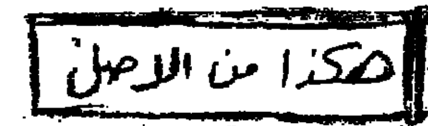
« SUR TRENTE-TROIS DOSSIERS examinés depuis juin, deux entreprises ont été qualifiées et huit sont en cours d'audit », a confié lors du séminaire Marie-Dominique Monségur, représentante de Qualibat, l'organisme officiellement chargé d'habiliter les entreprises candidates au déflocage. *« Au mieux*, a-t-elle précisé, *une dizaine d'entreprises seront qualifiées début 1997. »*

La commission d'attribution de la *« qualification 1513 »* de Qualibat, dite *« traitement de l'amiante en place »*, met en moyenne trois ou quatre mois pour étudier chaque candidature. Si le postulant remplit les critères administratifs, techniques, financiers et spécifiques du travail sur l'amiante (formation et suivi médical du personnel, approche théorique des différentes phases d'exécution d'un chantier, etc.), il est soumis, à ses frais (14 000 francs), à un premier audit. Il peut alors recevoir une qualification probatoire de deux ans ou une qualification pour cinq ans.

« L'habilitation n'est pas seulement une question de compétence, a fait observer Michel Parigot, président du comité anti-amiante de Jussieu, *c'est une question de contrôle des pouvoirs publics. »* Des visites inopinées sur les chantiers devraient, selon lui, être effectuées, qui relèveraient non pas de l'inspection du travail, mais de *« contrôleurs spécialisés »*, et *« des sanctions »* comme *« la suppression de l'habilitation »* devraient être prévues en cas de manquement. *« Des contrôles* in situ *peuvent être effectués pendant la durée de validité de la qualification »*, a rétorqué Mme Monségur.

Il reste une dernière formalité à accomplir pour que la norme Qualibat sur l'amiante prenne toute sa valeur officielle : la *« qualification 1513 »* doit elle-même être accréditée par le comité français d'accréditation et de qualification avant le 1er janvier 1997.

L. F.



Une enquête préliminaire vise Olivier Guichard et le conseil régional des Pays de la Loire

La collectivité finançait un appartement et trois employés de maison à Paris

Le parquet de Nantes a ouvert une enquête préliminaire sur la gestion du conseil régional des Pays de la Loire, présidé par Olivier Guichard (RPR). Dans une lettre d'observation datée du 23 novembre 1995, la chambre régionale des comptes s'étonnait que le conseil régional ait financé un appartement de 102 mètres carrés à Paris. M. Guichard invoque la « *synergie* » de ses mandats locaux et nationaux.

NANTES
de notre correspondant

Le parquet de Nantes a ouvert une enquête préliminaire sur la gestion du conseil régional des Pays de la Loire, présidé par Olivier Guichard (RPR). Confiée à la police judiciaire de Nantes, la procédure s'appuie sur une lettre d'observation de la chambre régionale des comptes des Pays de la Loire datée du 23 novembre 1995. A l'époque, la chambre, qui estimait que les éléments constitutifs d'un délit n'étaient pas réunis, n'avait pas transmis son rapport au procureur, mais un militant écologiste nantais, Bernard Renou, l'a envoyé en juin au parquet, en s'étonnant de l'absence de suites judiciaires.

Tout en soulignant la bonne santé financière, le faible endettement et la maîtrise des frais de fonctionnement de la collectivité locale, la chambre régionale des comptes avait épinglé une série de contrats passés en 1991 et 1992 qui ne respectaient pas, selon elle, le code des marchés publics.

« JUGEMENTS D'OPPORTUNITÉ »

Ces contrats concernaient des achats informatiques, des appels à des cabinets d'audit, l'impression du journal de la région et des opérations de communication menées à La Baule, dont le maire était à l'époque Olivier Guichard. Ces éléments sont contestés par le président du conseil régional : dans sa réponse à la chambre régionale des comptes, Olivier Guichard les qualifie à plusieurs reprises de « *jugements d'opportunité irrecevables en tant que tels* ».

L'organe de contrôle des Pays de la Loire s'était également interrogé au sujet de la location d'un appartement de 102 mètres carrés, place du Palais-Bourbon, à Paris, financée par la région depuis 1981. « Ces locaux aménagés en bureaux ne sont pas signalés sur place comme ayant un rapport avec la région des Pays-de-la-Loire et ne figurent pas sur les organigrammes, notait-elle dans sa lettre d'observation. *Leur accessibilité et leur disposition ne permettent pas de penser qu'ils servent, pour l'essentiel, à accueillir les agents et les élus du conseil régional, pas plus que des habitants ou des socioprofessionnels de la région en déplacement à Paris. Leur emploi principal apparaît plutôt correspondre aux fonctions et mandats nationaux du président du conseil régional.* »

La chambre régionale des comptes a chiffré le coût du loyer à 200 000 francs en 1992 et celui des salaires et charges sociales des trois personnes qui y ont travaillé à 800 000 francs. Elle s'est interrogée au passage sur la réalité du travail de Jean de Boishue, éphémère ministre du premier gouvernement Juppé, qui était chargé de mission auprès d'Olivier Guichard jusqu'en 1993 alors qu'il occupait plusieurs mandats locaux. Elle a enfin épinglé les frais de déplacement de M. Guichard, qui étaient pris en charge par la région sans mandat spécial, et s'est interrogée sur les heures supplémentaires du maître d'hôtel affecté au conseil régional.

« BAVURES ADMINISTRATIVES »

Olivier Guichard, qui invoque pour justifier ces dépenses la « *synergie* » de ses mandats nationaux et régionaux, réplique que l'appartement parisien de la place du Palais-Bourbon est l'« *antenne régionale la plus modeste de Paris* » et s'avoue perplexe. « *Je ne suis au courant de rien et je ne vois pas le sens que cela peut avoir*, déclare-t-il. *S'il devait y avoir quelque chose, il y a longtemps qu'on le saurait. Lorsque la lettre d'observation a été distribuée il y a un an à tous les conseillers régionaux, il y avait eu des protestations, et puis tout était retombé comme un soufflé. Je m'étais dit que les socialistes ne devaient pas tellement tenir à évoquer ce genre de choses.* » Sur le fond, le patron du conseil régional des Pays de la Loire reste de marbre : « *Il n'y a rien à reprocher à la gestion de la région, mis à part deux ou trois bavures administratives sur lesquelles on s'est expliqué et qui ont été corrigées.* »

Au vu de l'enquête préliminaire, le parquet de Nantes devra décider d'ouvrir ou non une information judiciaire sur le dernier baron gaulliste exerçant encore un mandat électif.

Adrien Favreau

Vingt-deux ans de pouvoir sans partage

CETTE ENQUÊTE préliminaire intervient alors que se prépare activement la succession d'Olivier Guichard à la présidence du conseil régional des Pays de la Loire. Fidèle à son image de « sphinx », l'homme qui, à soixante-seize ans, domine la région ligérienne sans partage depuis 1974 n'a rien laissé transparaître sur ses intentions. A l'inverse, le ministre des affaires étrangères, Hervé de Charette, élu du Maine-et-Loire, mène ouvertement campagne. Les mois à venir permettront de voir si les ambitions que l'on prête au Mayennais Jean Arthuis, ministre (UDF) de l'économie et des finances, ou au Sarthois François Fillon, ministre de la poste, des télécommunications et de l'espace, seule autre figure politique de rang national que le RPR peut faire valoir dans la région, sont fondées.


PORTRAIT

Olivier Guichard, chef de cabinet du général de Gaulle de 1951 à 1958, intime de Georges Pompidou dans les années 50 et 60, et neuf fois ministre sous la Ve République, demeure, pour beaucoup, le père de l'aménagement du territoire. Sa fin de règne sera peut-être plus délicate que prévu : il y a un an, l'affaire du Sivom de La Baule valait huit ans d'emprisonnement au directeur général sur lequel Olivier Guichard se reposait pour gérer le syndicat intercommunal de la station dont il était maire depuis 1971. Les malversations commises par cet homme de confiance avait mis à nu les failles d'un mode de gestion très gaullien qui reposait sur la délégation à l'égard de quelques fonctionnaires fidèles et la marginalisation des élus. Du coup, aux dernières municipales, le successeur désigné d'Olivier Guichard a été sèchement désavoué par les électeurs.

Toujours député de Loire-Atlantique, Olivier Guichard a pu mesurer en ces deux occasions que l'ombre du général, dont il reflète étrangement la silhouette et sa stature politique, ne pèse plus aujourd'hui du même poids.

A. F.

Le Conseil économique et social diffère son avis sur la loi contre l'exclusion

Le financement de la loi est au cœur des débats

APRÈS le gouvernement, le Conseil économique et social (CES) fait à son tour l'expérience des difficultés que rencontrent tous ceux qui se penchent sur l'avant-projet de loi d'orientation de « *renforcement de la cohésion sociale* ». Mercredi 30 octobre, sa section des affaires sociales n'est pas parvenue à mettre la dernière main au projet d'avis qu'elle doit rendre sur ce texte, dont elle est saisie depuis le début du mois. Elle a dû prendre la décision, peu courante au sein de cette institution, de s'offrir une séance supplémentaire, prévue pour le mercredi 6 novembre, pour finir son travail, qui doit être ensuite soumis au vote du CES réuni en séance plénière. Celui-ci ne devrait donc pas être en mesure de rendre son avis définitif avant la mi-novembre, soit avec au moins quinze jours de retard sur le calendrier qu'il s'était fixé. Ce nouveau délai annihile les dernières chances de voir l'Assemblée nationale débattre avant la fin de l'année d'un projet de loi qu'elle aurait dû recevoir en juin.

Les membres de la section des affaires sociales ont renoncé, mercredi, devant la profusion d'amendements qu'il leur restait à examiner, alors qu'ils n'étaient parvenus qu'à la moitié de l'avant-projet d'avis rédigé par le rapporteur, Geneviève de Gaulle-Anthonioz, présidente de l'association ATD Quart-Monde. « *Mieux valait se donner une semaine supplémentaire de réflexion pour lui permettre d'arriver à maturité* », commente l'un des membres de la section.

Ce retard démontre que le CES n'a pu éviter tous les pièges d'une loi au champ très large puisqu'elle prétend s'attaquer à l'exclusion sous ses multiples aspects. Une séance de travail ne sera pas superflue pour trouver le juste milieu entre ceux qui le considèrent comme un simple affichage politique, dénué de moyens et d'une réelle volonté de tenir les promesses de réduction de la « *fracture sociale* », et ceux qui l'envisagent comme un premier pas, malgré ses lacunes, dans la reconnaissance des droits des exclus.

« ÉVITER LES CONFLITS »

« *Nous ne nous prononçons pas directement sur le projet de loi, ce qui conduirait à la radicalisation des opinions de chacun, mais sur l'avis rédigé par le rapporteur*, résume un autre membre de la section. *Il s'agit d'éviter qu'il devienne si négatif que le gouvernement ou les députés se saisissent de ce prétexte pour enterrer la loi. Mais il ne faut pas non plus qu'une rédaction excessivement consensuelle donne l'impression de trop épargner ses nombreux défauts.* » La plupart des amendements tendent ainsi à « muscler » le projet d'avis présenté par Mme de Gaulle-Anthonioz, plus encline à des critiques modérées.

« *Personne n'a voulu aller jusqu'aux points de rupture*, constate un membre de la section. *Tout le monde a mis de l'eau dans son vin pour éviter les conflits majeurs.* » Les discussions pourraient toutefois être encore très serrées lors de la dernière séance, particulièrement sur la question du financement de la loi. Les représentants du groupe des dirigeants d'entreprises privées pourraient sortir de leur silence, jusqu'à présent quasi complet, pour nuancer les critiques – largement partagées par le reste de la section – sur l'absence de participation de l'ensemble de la société à la lutte contre cette grande pauvreté qui la mine.

Jérôme Fenoglio

Le sort précaire de deux jeunes beurs condamnés à mort au Maroc

LA VIE de deux jeunes beurs issus des HLM de Seine-Saint-Denis, actuellement écroués au Maroc et sous le coup d'une condamnation à la peine capitale, dépend aujourd'hui largement d'une initiative controversée de la justice française. Agés de vingt-quatre et vingt-cinq ans, le Franco-Algérien Stéphane Aït Iddir et le Franco-Marocain Radouane Hamadi avaient quitté leur cité des « 4 000 » à La Courneuve, pendant l'été 1994, pour participer à une campagne terroriste dans le royaume chérifien. Ils faisaient partie du commando islamiste de trois hommes masqués qui avait attaqué un grand hôtel de Marrakech, le 24 août, tuant deux touristes espagnols. Des trois membres de l'équipe, seuls Stéphane et Radouane avaient été arrêtés par la police marocaine.

Lors de leur comparution devant les magistrats chérifiens, tous deux avaient souligné l'absence, à l'audience, du « *troisième homme* » du commando, Tarek Falah, alors écroué en Allemagne. Comment déterminer avec certitude, dans ces conditions, au sein du trio, l'auteur des coups de feu mortels ? La cour d'appel de Fès n'avait pas réussi à désigner qui – de Stéphane, Radouane ou Tarek – en portait la responsabilité. Cette indétermination avait fourni l'argument principal du recours en grâce aussitôt déposé par les avocats des deux beurs de La Courneuve, Mme Marie-Paule Pioli et Francis Terquem, pour empêcher l'exécution de la peine capitale prononcée contre leurs clients. Depuis, Stéphane et Radouane attendent dans le couloir de la mort de la prison de Kenitra, l'inconnue persistant sur le sort qu'entend leur réserver la justice du royaume.

Le problème vient de changer de nature avec le renvoi des trois membres du commando de Marrakech devant le tribunal correctionnel de Paris. Stéphane, Radouane et Tarek sont convoqués le 9 décembre, aux côtés d'une trentaine d'autres prévenus islamistes, pour répondre de faits – hold-up, transports d'armes, stages d'entraînement – commis dans l'Hexagone pendant la phase de préparation de la campagne d'attentats au Maroc. Mais le commando sera à nouveau incomplet : le « troisième homme », le Franco-Marocain Tarek Falah, sera le seul membre du trio islamiste à être présent au procès de Paris.

« DERNIER DOMICILE CONNU »

Une étrangeté procédurale a en effet conduit les juges d'instruction chargés du volet français du dossier, Jean-Louis Bruguière et Jean-François Ricard, et le substitut de la section dite antiterroriste du parquet de Paris, Anne Obez-Vosgien, à citer Stéphane et Radouane à leur « *dernier domicile connu* » de La Courneuve. Conséquence de ce choix : les deux jeunes gens ne pourront même pas être représentés par leurs avocats à la barre du tribunal.

Il aurait pourtant suffi de les citer à leur adresse carcérale au Maroc pour que leurs avocats puissent défendre leurs intérêts devant la justice française. Nul doute que les autorités françaises connaissaient le lieu de résidence de Stéphane et Radouane : le juge Bruguière s'est déplacé au Maroc pour les entendre et les représentants du consulat de France à Rabat leur rendent visite régulièrement dans leur cellule de Kenitra.

« *Ce mauvais coup de procédure risque d'envoyer nos clients à la mort* », déplorent Mes Pioli et Terquem, qui redoutent que, face aux années de prison qui le menacent en France, Tarek Falah cède à la tentation de « *charger* » ses deux complices. Entendu par les enquêteurs français, « *Tarek Falah* (...) *indiquait qu'il était prévu que ce soit Aït Iddir qui tire sur les touristes*, note à ce propos le réquisitoire définitif du parquet de Paris du 2 août 1996. *Il ajoutait que, pendant leur fuite, Aït Iddir lui avait confié avoir, dès sa première rafale, couché un homme par terre, puis avoir tiré à très courte distance sur deux femmes cachées sous une table* (...). *En sortant, voyant que l'homme qu'il avait touché en premier bougeait encore, il l'avait achevé* ». Vrai ? Faux ? En organisant ce procès dont Stéphane, Radouane et leurs avocats seront absents, la justice française ne peut qu'aggraver le sort des deux condamnés à mort de Kenitra.

Erich Inciyan

Le Syndicat de la magistrature a décidé de bouder M. Toubon

DANS UNE LETTRE adressée, lundi 28 octobre, à Jacques Toubon, le Syndicat de la magistrature (SM, gauche) estime que l'« *interventionnisme* » du garde des sceaux dans les affaires, destiné à « *assurer la protection de ses amis politiques* », a « *largement dépassé les limites du supportable* ». Son secrétaire général, Jean-Claude Bouvier, cite en exemple le refus de délivrer des réquisitoires supplétifs, les classements sans suite des dossiers impliquant des proches du gouvernement et le découpage d'affaires en plusieurs volets.

Le SM estime que les déclarations de M. Toubon sur le « *lynchage juridico-judiciaro-médiatique* » du maire de Paris Jean Tiberi et son refus de critiquer « *l'opposition illégale des OPJ d'assister le juge Halphen* » sont « *inadmissibles* ». En conséquence, le SM ne se rendra pas à la rencontre avec le ministre prévue le 31 octobre.

DÉPÊCHES

■ **JUSTICE** : le commissaire Brigitte Henri, de la direction centrale des renseignements généraux, a été entendu, mardi 29 octobre, pendant six heures, par le juge de Créteil (Val-de-Marne) Eric Halphen, dans le cadre de son enquête sur les HLM de Paris. Le juge Halphen avait perquisitionné, le 1er octobre, au domicile de ce commissaire chargé d'enquêtes financières, qu'il avait auparavant entendu comme témoin. Mme Henri, qui vient d'obtenir sa mutation à Bruxelles, auprès de l'ambassadeur de France près l'Union européenne, Pierre de Boissieu, doit prendre ses nouvelles fonctions le 1er novembre.

■ **CONDAMNATION** : l'écrivain Claude Guillon, coauteur du livre *Suicide mode d'emploi*, a été condamné, mercredi 30 octobre, par la 24e chambre du tribunal correctionnel de Paris, à quinze jours de prison avec sursis pour « *violence sur agent* », à la suite d'une manifestation en faveur des sans-papiers, le 28 août, à l'église Saint-Bernard à Paris (*Le Monde* du 25 octobre). Il devra en outre verser un franc de dommages et intérêts au brigadier Hugues Lardez. M. Guillon accuse de son côté le policier de l'avoir violemment frappé après l'interpellation. Il a décidé de faire appel.

■ **IMMIGRATION** : un charter affrété par le ministère de l'intérieur a décollé, mercredi 30 octobre en fin d'après midi, de l'aéroport de Roissy-Charles-de-Gaulle, vers le Maroc et le Zaïre, avec à son bord trente-huit étrangers en situation irrégulière, dont vingt-deux Marocains et seize Zaïrois. Il s'agit du vingt-neuvième « charter », depuis que Jean-Louis Debré est arrivé place Beauvau. La Cimade a dénoncé dans un communiqué cette opération de reconduite à la frontière à destination du Zaïre, « *alors même que, là-bas, des centaines de milliers de personnes sont déplacées* ».

■ **MANIFESTATION** : près de mille personnes, dont environ cinq cents Chinois, se sont rassemblées, mercredi 30 octobre, place de la République à Paris à l'appel du « troisième collectif » de sans-papiers. Les manifestants protestaient contre les arrestations d'une vingtaine de personnes sans papiers, intervenues mardi 29 octobre après l'occupation du centre de réception des étrangers du 3e arrondissement, boulevard de Sébastopol.

■ **IUT** : l'Union nationale interuniversitaire (UNI), proche du RPR, a estimé, mardi 29 octobre, que François Bayrou avait engagé « *la mise en place de la filière technologique* (...) *sous les pires auspices* » à la suite de l'accord intervenu, lundi 28 octobre, sur les instituts universitaires de technologie (IUT). Le diplôme « *nouvelle formule, qui ne se différenciant pas d'un DEUG* », perdrait de sa valeur, selon l'UNI.

Un mouton noir à l'inspection générale de lettres

LE DÉCRET est paru au *Journal officiel*, signé par le président de la République, le premier ministre et le ministre de l'éducation nationale : « *M. Patrick Guyon, professeur certifié, est nommé inspecteur général de l'éducation nationale.* » Frisson à l'inspection ! Un émoi tout contenu, à peine quelques mines allongées, des commentaires officieux... mais quelle « première » ! La nomination d'un professeur certifié dans le corps de l'inspection de lettres, qui n'a toujours compté que des agrégés, a été peu goûtée.

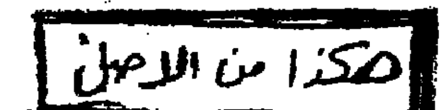
Si les parachutages à l'inspection de l'administration (IGAEN), sont relativement fréquents, on n'en use guère, habituellement, dans certains groupes de l'inspection générale de l'éducation nationale (IGEN). Chacun s'est empressé de noter, dans la carrière de ce spécialiste de Rousseau et du « français langue étrangère », quatorze années d'enseignement dans un lycée de Pau, un travail « *en cours* » sur le théâtre de Sémport, et surtout, de 1993 à 1996, un détachement *auprès du conseil général des Pyrénées-Atlantiques* », que François Bayrou, ministre de l'éducation nationale, préside depuis 1982.

A l'inspection générale, on fait bien remarquer qu'il s'agit d'une nomination « *au cinquième tour, dit tour extérieur* », qui seule requiert un passage en conseil des ministres et ne dépend « *absolument pas de l'inspection de lettres* ». La commission consultative de la fonction publique, qui a statutairement recueilli l'avis du doyen et de deux inspecteurs généraux de l'éducation, élus par leurs pairs, a pourtant émis un avis favorable à cette nomination. Aucune autre condition n'est prescrite, hormis celle de l'âge (quarante-cinq ans), que M. Guyon remplit. Les inspecteurs nommés aux quatre premiers tours, doivent, eux, avoir dix ans de fonction publique et au moins cinq ans d'enseignement ainsi qu'une agrégation, un doctorat ou équivalent.

Pour autant, il ne sera pas dit que M. Guyon exercera les mêmes fonctions que ses collègues. Traditionnellement, le groupe des lettres inspecte dans cette discipline les professeurs de classes préparatoires, eux-mêmes agrégés : leur enverrait-on un certifié ? L'hypothèse paraît peu probable. « *D'ordinaire, les tâches sont réparties entre nous indifféremment* », fait observer un inspecteur, ajoutant que « *là, il faudra peut-être compartimenter d'une autre manière* ». « *En lettres, c'est un séisme* », note avec amusement un bon connaisseur du milieu.

Mais c'est encore parmi les inspecteurs pédagogiques régionaux (IPR-IA) que les grincements de dents risquent d'être les plus nombreux. Pour eux, qui caressent toujours l'espoir de devenir un jour inspecteur général, une place est une place. Qu'importe ! M. Guyon, qui est aussi un poète estimé, aura peut-être l'impression d'avoir abordé *La Terre de sauvegarde*, titre d'un livre de poèmes qu'il a publié en 1991, sinon *L'Autre Moitié du ciel*, ouvrage paru en 1995.

Béatrice Gurrey



URBANISME Le marché de la rue Longue-des-Capucins, où prospèrent des commerçants originaires de tout le bassin méditerranéen, résume l'histoire des courants migratoires qui ont façonné Marseille. ● LE CONSEIL MUNICIPAL a récemment fait part de son intention de rétablir la circulation automobile dans cette artère située en plein centre-ville. Il s'agissait aussi, pour la mairie, de réhabiliter un quartier où *« la dégradation physique et sanitaire était devenue insupportable »*. ● CETTE ANNONCE a semé l'émoi dans le « souk » où les commerçants ont d'abord bloqué les travaux ; de leur côté, les élus de l'opposition ont violemment apostrophé Jean-Claude Gaudin sur ce dossier. ● UN COMPROMIS a finalement été trouvé ; la ville s'engage à laisser la rue piétonne pendant au moins six mois ; les commerçants, eux, veilleront à entretenir leur cadre de vie.

La rue « de toutes les couleurs » divise les Marseillais

La rue Longue-des-Capucins et son « souk » cosmopolite symbolisent les vagues d'immigration successives qui ont fait l'histoire de la cité phocéenne. En envisageant de rétablir la circulation automobile dans cette artère, la municipalité a déclenché un débat identitaire de fond

MARSEILLE
de notre correspondant régional

L'affaire a commencé bruyamment : un affrontement brutal au conseil municipal du 30 septembre entre Philippe Sanmarco et Jean-Claude Gaudin. Ce jour-là, l'élu socialiste s'en prend violemment au maire. Il lui reproche de s'être prononcé pour une Canebière *« moins colorée »* et contre l'établissement d'un *« souk »* au cœur de Marseille. Le débat porte sur une question apparemment technique : rendre à la circulation automobile la rue Longue-des-Capucins, étroite artère du centre-ville, longue de 800 mètres, où déambule une population de toutes les couleurs. Le maire s'énerve, parle d'une *« provocation politicienne »* et confirme que, pour limiter les excès des commerçants qui s'approprient la chaussée, il faut, selon le voeu du conseil d'arrondissement du centre-ville, *« bien évidemment rétablir la circulation »*.



Emoi dans le « souk » quand, le lundi 21 octobre, des palissades sont dressées aux deux extrémités de la rue. Les commerçants bloquent le chantier et obtiennent un rendez-vous pour le soir même avec l'élu chargé du centre-ville, Gérard Chenoz. Pour ces commerçants de toutes origines, laisser passer les automobilistes dans cet étroit bout de rue, c'est condamner un type de commerce, organisé en étals débordants qui donnent au lieu un aspect de marché découvert. C'est tuer cette ambiance grouillante de la rue Longue, familière à tous les Marseillais, même à ceux, nombreux, qui n'y mettent plus les pieds depuis des années. C'est affaiblir le centre-ville au moment où, justement, ouvre l'immense surface commerciale du Grand Littoral (*Le Monde* du 29 octobre).

VIVRE AVEC LA DIFFÉRENCE

Ces étalages de fruits, de viandes, de poissons, d'épices venus de partout et d'ailleurs, ces vendeurs à la sauvette de thym, d'élastiques ou de cigarettes, ne représentent-ils pas le cœur battant de la ville ? Ne constituent-ils pas le cœur de son identité économique aussi bien que sociale, commerciale aussi bien que culturelle ? Pierre Lody, propriétaire de la boucherie Cantini Flandin, à la tête d'un groupe qui réalise 160 millions de chiffre d'affaires, le dit tout haut : *« Le centre de Marseille est cosmopolite, c'est sa richesse. »* Cet homme, dont les aïeuls vinrent d'Italie il y a quelques décennies, dont les grands-parents furent parmi les premiers résistants en Isère, ajoute : *« Nous pouvons vivre avec des gens d'origine, de consommation et de religion différentes. »* Il est d'autant mieux placé pour le savoir que sa clientèle ordinaire est constituée de gens de toutes origines et qu'il a vendu une de ses boutiques aux Elkeurti, voisins bouchers concurrents et algériens qui, dans une seule de leurs quatre boutiques de la rue Le Coq-d'Or, font de 4 à 5 millions de chiffre d'affaires.

En face, l'argumentaire de la mairie s'appuie sur un rejet parfois brutal de la rue et de sa population de la part des habitants du centre : *« La dégradation physique et sanitaire du secteur est devenue insupportable »*, explique Gérard Chenoz. Cette portion de la rue Longue, ou plutôt ses abords, est en effet devenue le refuge d'errants misérables et de revendeurs de drogue nerveux. *« Il faut donc en finir »*, poursuit le jeune élu, en particulier avant la Coupe du monde de football en 1998, alpha et oméga du *timing* politique de la municipalité. *Mezzo voce*, Chenoz expliquera plus tard que si le bâton de la remise en circulation a été brandi, c'est pour forcer les commerçants attentistes à reprendre leurs affaires en main : en réalité, son voeu le plus cher n'est pas de faire *« de Marseille, Genève ou de la rue Longue, Saint-Germain-des-Prés, mais la plus belle rue du commerce de bouche de France »*.

Travaux suspendus, négociations réouvertes, indemnisations envisagées : des mots brutaux, on est passé aux compromis méfiants, ce qui marque un progrès. Gérard Chenoz promet que, durant les six mois qui suivront l'inauguration de la rue refaite, celle-ci restera piétonne. Période test – pour une décision définitive qui reposera sur la capacité des commerçants à faire la police chez eux – police sanitaire et police contre le marché noir. Ainsi que sur leur respect des nouvelles réglementations qui seront prises en accord avec l'architecte des bâtiments de France. Celui-ci doit proposer des aménagements à chacun, en particulier un débord maximal pour les étals empiétant sur la rue.

L'apaisement ayant suivi la tempête, les travaux pouvaient reprendre le 28 octobre, le jour même où se tenait un conseil municipal. Philippe Sanmarco revenait sur l'affaire de la rue Longue et reprochait à la municipalité le manque de concertation, brocardant au passage son recul : *« Il a fallu qu'en vitesse vous revoyiez votre projet. »* Le maire laissait son protégé Gérard Chenoz répondre : *« Tout le monde nous a félicités, y compris les commerçants. »* Pierre Lody, de son côté, conclut provisoirement : *« On attend que Chenoz nous fasse une belle rue. Tout ce qu'on demande, c'est qu'elle ne soit pas dénaturée. »* Avec ses amis et concurrents, les Elkeurti, Falcone et Moura, il a créé une association à l'occasion de cette épreuve de force.

Michel Samson

Un échantillon du melting-pot

Les quatre principaux commerçants de la rue Longue-des-Capucins sont représentatifs de l'histoire et de l'identité de la ville de Marseille. Patron de la boucherie Cantini-Flandin, Pierre Lody descend d'une famille italienne, installée dans le Dauphiné au début du XIXe siècle. Le grand-père ouvrit une boucherie à Marseille en 1928. Pierre Lody vit dans le quartier chic du Perrier. Les frères Elkeurti, eux, ont pris la succession de leur père, Mohamed, arrivé d'Oran en 1971. D'abord propriétaire d'une échoppe, rue Nationale, de l'autre côté de la Canebière, il s'est installé rue Longue en 1982. Ses fils et lui possèdent dans la rue deux boucheries, une épicerie et un snack.

M. Falcone tient une poissonnerie à son nom. Installé là depuis quatre ans, il est arrivé à Marseille en 1962. Son père armait deux chalutiers à Alger et descendait de cinq générations de pêcheurs d'origine napolitaine. Mme Moura, fille Ganteaume – un nom typiquement provençal –, dirige « Le royaume de la chantilly », une crémerie qu'avait ouverte son père ici-même il y a plus de soixante ans. Elle a quatre magasins à ce nom à travers Marseille. Elle descend à moto tous les matins du petit village d'Eoures.

La revanche de fort Boyard

LA ROCHELLE
de notre correspondant

Haut-de-forme maritime planté au milieu de l'estuaire charentais, fort Boyard aurait pu servir de décor pour le rivage des Syrtes. Son destin militaire s'inscrit plutôt au catalogue des lignes Maginot. Sa construction devait combler une lacune dans le système de défense de Rochefort. Las !, quand il fut achevé, les fabricants d'armes avaient tellement progressé dans l'art de la guerre que le fort était dépassé et n'avait plus qu'à être rendu à l'océan, confortable colombier pour oiseaux marins.

Aménageurs et entrepreneurs touristiques lorgnaient cependant sur les hauts murs de ce carré pataud et triste trônant sur l'eau. Des projets naquirent. Aucun ne fut mené à terme. Jusqu'à ce qu'un producteur de jeux télévisés, Jacques Antoine, développe l'idée du fort comme décor d'une émission. Le conseil général de la Charente-Maritime y vit un moyen de le sauver d'une ruine inévitable. Il décida de l'acheter et de le restaurer. Tous ceux qui regardent la télévision connaissent la suite. Depuis 1988, « Fort Boyard » est un rendez-vous hebdomadaire de la détente nationale. Entre le mythe du sphinx et les jeux de rôle, cette masse de meurtrières périmées est devenue un phare dont la portée dépasse largement les frontières françaises.

ENGOUEMENT DES SCANDINAVES

La Scandinavie, par exemple, s'est passionnée pour ce jeu qui, sur les bords de la Baltique, atteint des records d'écoute. Une compagnie de production suédoise a d'ailleurs tourné, cet été, sur les lieux une série adaptée des « Clés du Fort Boyard ». Au comité départemental du tourisme, on lui attribue des effets étonnants sur la fréquentation estivale du département par les touristes venus du Nord. On attend le même phénomène en provenance du Canada, qui, à son tour, s'est pris de passion pour « Fort Boyard ». Toute une industrie s'est développée autour du monument et du mythe, depuis la confiserie et les petits gâteaux jusqu'aux presse-papiers façon tour Eiffel.

Une autre activité a fleuri : les bateaux de promenade. Les bonnes vieilles coques, qui longeaient la côte sur trois ou quatre milles au-delà de la tour Richelieu avec leurs cargaisons de passagers, sont toujours remisées au musée. Aujourd'hui, les candidats veulent approcher ce haut lieu de l'aventure télévisuelle le plus vite et le plus confortablement possible. La flottille rochelaise s'est donc étoffée de grandes vedettes rapides qui planent une demi-heure, font le tour du fort où on peut moins que jamais aborder, photographient les murailles et reviennent aussi vite au bercail. De vrais voiliers attendent cependant les plus curieux pour les emmener, en une demi-journée, admirer de l'extérieur la carcasse de ce château magique et inabordable dont ils connaissent déjà, par la grâce des satellites et du câble, les secrets les plus intimes.

Claude Dubillot

EDF cède ses terrains de Plogoff au Conservatoire du littoral

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE a signé, le 30 octobre, avec le Conservatoire du littoral l'acte de cession des 38 hectares qu'elle possédait sur la commune de Plogoff (Finistère). Il y a une quinzaine d'années, l'entreprise avait voulu construire une centrale nucléaire sur ces terrains, provoquant de vives protestations. En 1981, immédiatement après son élection, François Mitterrand avait décidé d'abandonner le projet. Cette opération va permettre au Conservatoire du littoral de prolonger la centaine d'hectares qui sont déjà en sa possession à la pointe du Raz, dans le cadre de son programme de restauration paysagère.

Le TGV Aquitaine confirmé

LES PRÉSIDENTS des régions Aquitaine et Poitou-Charentes ont reçu confirmation mercredi du ministre des transports, Bernard Pons, et de sa secrétaire d'Etat, Anne-Marie Idrac, du cahier des charges établi pour le projet de TGV entre Tours et Bordeaux, via Poitiers et Angoulême. Cette décision est ressentie dans les deux régions avec satisfaction dans la mesure où beaucoup pensaient que les projets de TGV étaient définitivement enterrés. La décision du ministre des transports permet l'ouverture des études préliminaires sur un tracé par Angoulême et sur le déroulé des opérations. S'il est acquis que l'Etat et la SNCF prendront en charge 50 % des frais nécessaires à ces études (30 millions de francs), le tour de table reste à organiser entre les régions Centre, Poitou-Charentes et Aquitaine. – *(Corresp.)*

DÉPÊCHES

■ **Yonne** : le conseil général vient de créer un passeport pour faciliter l'accès aux huit musées du département. Le détenteur du carnet bénéficiera de prix d'entrée réduits. Trente mille passeports seront mis en circulation. – *(Corresp.)*

■ **PARIS** : *Roger Madec, maire (PS) du 19e arrondissement*, vient d'obtenir gain de cause sur la publicité des documents administratifs. Après le refus de la mairie de Paris, il avait saisi la commission d'accès aux documents administratifs, pour obtenir les rapports de l'inspection générale de la Ville sur l'association Casal (Centre d'action sociale, d'animation et de loisirs). *« Cette décision doit donner un coup d'arrêt à la politique du secret pratiqué par la mairie de Paris »*, estime M. Madec.

■ **CORMORANS** : la France et l'Allemagne envisagent le déclassement partiel du cormoran, un oiseau accusé par les pêcheurs de prélever trop de poissons (*Le Monde* du 26 octobre). Une telle décision permettrait de rendre *« chassable »* cet oiseau dans certaines conditions.

Deux maires sur trois se prononcent pour un département « Pays-Basque »

BAYONNE
de notre correspondant

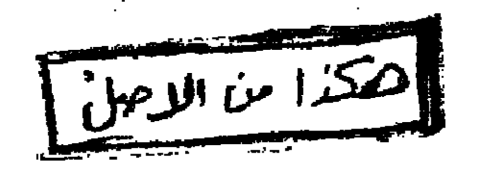
Deux maires sur trois du Pays basque français sont pour la création d'un département Pays-Basque. La consultation, lancée le 21 septembre par l'assemblée des maires – le *Biltzar* –, a fait apparaître, lors du dépouillement, mercredi 30 octobre, quatre-vingt-treize maires pour (63,7 %), cinquante-trois contre et cinq bulletins nuls. Cent cinquante-huit communes étaient concernées et cent cinquante et un de leurs premiers magistrats ont pris part au vote.

Ce scrutin, purement indicatif, ne concernait que les maires et intervient à la suite de la présentation du plan de développement spécifique pour le Pays basque (*Le Monde* du 26 octobre). Il fait voler en éclats les familles politiques traditionnelles, notamment au centre et centre-droit : les maires du Pays basque intérieur péri-urbain et rural, ainsi qu'une bonne partie des maires qui sont aussi conseillers généraux, se sont prononcés pour un nouveau département séparant le Pays basque du Béarn, actuellement réunis au sein du département des Pyrénées-Atlantiques. Ils estiment que seule une entité spécifique peut représenter et gérer efficacement les intérêts basques. Le député RPR Michel Inchauspé a adopté une position identique, de même que la structure basque du Parti socialiste.

A l'inverse, mettant en doute la fiabilité économique d'un tel département, les parlementaires et les maires des grandes villes ont affiché leur hostilité, qu'il s'agisse de Jean Grenet, député-maire apparenté RPR de Bayonne, Didier Borotra, sénateur-maire UDF de Biarritz, ou Michel Bonnet, maire UDF d'Anglet. Dans ces trois cités vivent cent deux mille des deux cent cinquante mille habitants du Pays basque.

Michèle Alliot-Marie, député RPR, a pris une position similaire. Quant au président du conseil général des Pyrénées-Atlantiques, le ministre François Bayrou (UDF-Force démocrate), il estime que *« l'on peut vivre son identité dans l'union. La division, c'est la faiblesse »*. A la suite de ce scrutin, une nouvelle proposition de loi pourrait être déposée à l'Assemblée nationale.

Michel Garicoix



NOMINATIONS

MOUVEMENT PRÉFECTORAL

Sur proposition du ministre de l'intérieur, Jean-Louis Debré, le conseil des ministres du mercredi 30 octobre a procédé au mouvement préfectoral suivant : **Bruno Fontenaist**, préfet du Val-de-Marne, est nommé préfet de Poitou-Charentes, préfet de la Vienne, en remplacement d'Yves Mansillon, nommé préfet de Bretagne, préfet d'Ille-et-Vilaine le 16 octobre ; **Michel Mathieu**, préfet de l'Oise, est placé hors cadre, avant d'être appelé à d'autres fonctions ; **Alain Géhin**, actuellement hors cadre, est nommé préfet de l'Oise.

[Né le 3 décembre 1940 à Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine), Bruno Fontenaist est ancien élève de l'Ecole polytechnique et ingénieur des Ponts et Chaussées. D'abord en poste à la direction de l'équipement des Hauts-de-Seine, il devient, en 1977, chef des services techniques à la direction générale des collectivités locales du ministère de l'intérieur, avant d'être sous-directeur des services publics locaux puis directeur adjoint des collectivités locales. Après avoir été directeur de la programmation, des affaires financières et immobilières du ministère de l'intérieur, il avait été nommé, en 1988, secrétaire général de la préfecture de la région Ile-de-France. Le 22 décembre 1993, il était devenu préfet du Val-de-Marne.]

[Né le 6 décembre 1945 à Nice (Alpes-Maritimes), Alain Géhin est licencié en droit. De 1976 à 1983, il est successivement directeur de cabinet du préfet de l'Yonne, puis de celui du Morbihan, sous-préfet de Saint-Amand-Montrond (Cher), directeur de cabinet du préfet du Nord - Pas-de-Calais. En 1983, il devient chef de la subdivision administrative Est de la Nouvelle-Calédonie et, en 1985, sous-préfet de Villefranche-sur-Saône. En 1987, il est nommé sous-directeur des moyens opérationnels à la direction de la sécurité civile du ministère de l'intérieur. En 1989, il est nommé secrétaire général de la préfecture de l'Isère, puis, en 1991, sous-préfet du Havre. En septembre 1993, il devient préfet adjoint pour la sécurité auprès du préfet des Bouches-du-Rhône. Depuis juin 1995, il était directeur adjoint du cabinet du ministre de l'intérieur, Jean-Louis Debré.]

INDUSTRIE

Pierre Daurès a été nommé directeur général d'EDF en conseil des ministres du 30 octobre, sur proposition du ministre de l'industrie, Franck Borotra.

[Né le 16 mai 1940 à Aubervilliers (Seine-Saint-Denis), ingénieur des Ponts et Chaussées, Pierre Daurès a fait toute sa carrière à EDF. Débutant, en 1966, au service des équipements, il passe, en 1971, au service des études économiques de l'entreprise publique avant de devenir, en 1975, ingénieur puis directeur de la centrale nucléaire du Bugey. Nommé directeur du personnel et des relations sociales d'EDF et de GDF, en 1982, il prend la direction EDF-GDF Services en 1987. Directeur général adjoint en 1993, il devient, un an plus tard, directeur général délégué d'EDF.]

ACADÉMIE DES SCIENCES

Luc Montagnier a été élu membre de l'Académie des sciences dans la discipline Biologie humaine et sciences médicales.

[Né le 18 août 1932, « directeur de classe exceptionnelle » au CNRS et professeur à l'Institut Pasteur, Luc Montagnier a consacré toute sa carrière à l'étude des rétrovirus. En 1963, il démontre que leur mécanisme de réplication au sein des cellules infectées se fait par l'intermédiaire d'une molécule d'ARN (acide ribonucléique). Plus tard, il met en évidence une propriété essentielle des cellules cancéreuses : leur capacité à se multiplier dans un milieu semi-solide. Sa découverte la plus importante est l'isolement du messager de l'interféron, qui permettra la production d'interféron recombinant à partir d'*Escherichia coli*. Au début des années 80, l'équipe de Luc Montagnier tente d'isoler des rétrovirus à partir de cellules cancéreuses humaines (leucémie, sarcome, cancer du sein). Ce travail la conduit à la découverte du virus du sida (HIV1 en 1983, puis HIV2 en 1986). Luc Montagnier et ses collaborateurs ont montré par ailleurs que les mycoplasmes augmentent l'effet pathogène du HIV ; un point de départ pour la détermination du rôle des cofacteurs infectieux susceptible de conduire à des approches thérapeutiques et vaccinales. Titulaire de onze prix nationaux et internationaux, Luc Montagnier est membre des académies de médecine de Paris et de Bruxelles, et de l'académie des sciences de Madrid.]

Yvon Le Maho a été élu membre de l'Académie des sciences dans la discipline Biologie animale et végétale.

[Né le 7 septembre 1947 à Goderville (Seine-Maritime), Yvon Le Maho est directeur de recherche de première classe au CNRS. Il dirige le Centre d'écologie et de physiologie énergétiques du CNRS à Strasbourg et assure les fonctions de secrétaire du conseil scientifique de l'Institut polaire pour les sciences de la vie. Il est l'auteur de découvertes fondamentales sur le métabolisme du manchot empereur de terre Adélie et sur la stratégie d'adaptation de cet animal qui parvient à jeûner durant quatre mois pour se reproduire sur la banquise hivernale antarctique, par des températures de – 50 degrés et des vents de 200 km/h. Il a démontré que les processus physiologiques impliqués dans le jeûne des manchots étaient généralisables aux mammifères et pouvaient contribuer aux mécanismes de l'obésité chez l'homme. Ces travaux, à l'interface entre la physique et la biologie, sont menés à l'aide d'appareils (capteurs, émetteurs Argos) qui font appel aux moyens les plus récents en micro-électronique et en informatique.]

Roland Douce a été élu membre de l'Académie des sciences dans la discipline Biologie animale et végétale.

[Né le 18 mai 1939, Roland Douce est professeur à l'Institut universitaire de France et directeur de recherche à l'Ecole normale supérieure de Lyon. Toute son œuvre scientifique est consacrée, depuis 1965, à l'étude du métabolisme de la cellule végétale. Ses recherches sur les propriétés spécifiques des mitochondries des plantes supérieures font autorité. Les travaux qu'il a menés avec son équipe ont mis en évidence la dynamique et l'incroyable flexibilité du métabolisme cellulaire des végétaux et ont conduit à une vision nouvelle due à une meilleure compréhension de la physiologie de la plante entière. Soucieux que ces recherches fondamentales puissent servir à l'amélioration de la santé et du bien-être de l'homme, Roland Douce est à l'origine de la création d'un laboratoire mixte CNRS/Rhône-Poulenc. Cette unité, qu'il dirige depuis dix ans, travaille à la mise au point de nouveaux herbicides plus performants et beaucoup moins toxiques pour l'environnement.]

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Gwenaëlle LONDECHAL
est heureuse d'annoncer la naissance de son petit frère,

Maxime,

le 18 octobre 1996, à Chambéry.

Anniversaires de naissance

– Cher

Jean.

Les familles Froment, Vaisset, Farnier, te souhaitent un bon anniversaire pour tes soixante-seize ans.

Décès

– On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Jacques FOUCART,
née Odile PEYROT,

survenu le 25 octobre 1996, dans sa quatre-vingt-troisième année.

La cérémonie religieuse a été célébrée le 29 octobre en la cathédrale d'Amiens, suivie de l'inhumation au cimetière de la Madeleine.

23, rue Emile-Zola,
80000 Amiens.

– Les amis du

Père François FOURNIER,
jésuite, fondateur
et directeur de *Cultures et Foi*,

décédé le vendredi 25 octobre 1996,

célébreront l'eucharistie en sa mémoire, le lundi 4 novembre, à 18 h 30, en l'église Saint-Ignace, à Paris, 33, rue de Sèvres, Paris-6e (métro Sèvres-Babylone).

– On nous demande de préciser que

Mme Anne-Marie GOGUEL,

décédée le 28 octobre, ayant fait don de son corps à la science, un service religieux d'action de grâces sera célébré ultérieurement.

– Antonio Güell et Marie,
Martin Güell,
Emilie Planet et Jean,
Carmen Pares,
ses enfants,
ses petits-enfants
et arrière-petits-enfants,
et toute la parenté,
ont la tristesse de faire part du décès de

Emilie GÜELL,

le 26 octobre 1996, à Barcelone, dans sa quatre-vingt-douzième année.

Les obsèques ont eu lieu à Barcelone, le lundi 28 octobre.

– René Guibert,
son époux,
Christiane Laroulandie,
sa sœur,
Fabrice Laroulandie,
son neveu,
Sa famille,
Et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Lydie GUIBERT,
née LAROULANDIE,

survenu le 25 octobre 1996.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

102, avenue Marceau,
92400 Courbevoie.

– Sa famille,
Et ses amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. l'Abbé Bernard MOTTE,

survenu à Chartres (28),
le 28 octobre 1996, à l'âge de soixante-dix-huit ans.

– Les Ulis.

Henry RENAN,
maire adjoint
à l'économie et aux finances,

vient de s'éteindre le 29 octobre 1996, à l'âge de soixante-treize ans, des suites d'une longue maladie.

Henry Renan était maire adjoint depuis 1983 et doyen du conseil municipal. Ses obsèques auront lieu jeudi 31 octobre, à 15 heures, au cimetière de l'Orme-à-Moineaux des Ulis.

L'ensemble du conseil municipal tient à présenter à son épouse, à ses enfants et à toute sa famille ses plus sincères condoléances.

– Vancouleurs. Paris.

Marie, Florence, François, Frédéric et ses amis,

sont profondément émus par la disparition, le 22 octobre 1996, de

Maurice J. HENRIOT,
ingénieur civil de l'aéronautique
(Sup'Aéro),
ingénieur des Arts et Métiers
(Cha 121),
ingénieur militaire principal
de l'Air (H),
né à Vaucouleurs le 24 mars 1903,
chevalier de la Légion d'honneur
depuis 1959 pour vingt-cinq années
d'activités professionnelles
assorties de mérites éminents,
ingénieur représentant général
des Forges de Bologne,
médaille d'honneur
de l'éducation physique et des sports,
médaillé comme conseiller technique
du Syndicat national d'estampage
et de la forge (1962),
ingénieur conseil au CEA
de Saclay (filière Horowitz).

Ses obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

87, rue Haxo,
75020 Paris.

– C'est avec une profonde tristesse que nous annonçons le décès de

TA TRONG HIÊP,

survenu dans la nuit du 25 octobre 1996.

Les obsèques auront lieu le lundi 4 novembre. On se réunira à l'amphithéâtre du CHU Kremlin-Bicêtre, à 14 heures.

La disparition de Ta Trong Hiêp est une perte incommensurable pour les études vietnamiennes, au Vietnam comme à l'étranger. Que sa famille et ses proches soient assurés de notre indéfectible sympathie.

Ses amis et le Grisea (Groupe de recherche sur l'immigration du Sud-Est asiatique).

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

– Mme Pierre Roy,
son épouse,
Jeannette, Alice et Philippe,
ses enfants,
Florence et Matthieu,
ses petits-enfants,
Les familles Roy, Gangloff, Gautier, Laurent, Zahnd,
Parentes et alliées,
ont le très grand regret de faire part du décès de

M. Pierre ROY,
ingénieur des Arts et Métiers,
promotion Chalons 27-30,
chevalier dans l'ordre du Mérite,

survenu le 17 octobre 1996, à l'âge de quatre-vingt-six ans.

La cérémonie religieuse a eu lieu le mardi 22 octobre au temple de Valentigney.

La famille remercie par avance toutes les personnes qui prendront part à sa peine.

30 D, rue Parmentier,
90000 Belfort.

– Zette,
son épouse,
Serge et Jacqueline Van Hecke,
Pierre et Sophie Vaneck,
Jean Bonnet,

Et leurs familles,

ont la douleur de faire part du décès de

Sylvain VAN HECKE,

le 29 octobre 1996, à Paris.

La levée de corps aura lieu à l'amphithéâtre de l'hôpital Cochin, 12, rue Méchain, à Paris, le 4 novembre, à 8 heures et sera suivie de l'inhumation au cimetière de Luzan (Lot).

4, rue des Mariniers,
75014 Paris.

Anniversaires de décès

– Il y a un an,

Annie LEMOINE

nous quittait.

Ceux qui l'ont connue, ceux qui l'ont aimée se souviennent.

Le temps de l'oubli ne pourra effacer les minutes heureuses.

– Il y a six ans,

Marc PAOLOZZI

nous quittait à l'âge de vingt-sept ans.

Il nous manque.

Docteur André PRUNEYRE

Il y a dix ans, à cinquante-neuf ans, la maladie l'enlevait à l'amour de ses filles et de son épouse.

Que l'Au-delà lui soit paisible.

03300 Cusset.

Souvenirs

Ivan DEÏDDA

emporté par un cancer du rein le 9 juillet dernier aurait eu quarante-quatre ans aujourd'hui.

Il était le bonheur même d'être au monde, il avait la passion d'enseigner.

Le silence est empli de ses présences et son absence est infinie tristesse.

Richard Jaulin,
Marguerite et Patrice Deïdda.

– Une musique, une pensée particulières, en souvenir de

Roland SCHWARTZ

et de ses parents, Denise et Pierre.

Communications diverses

BOURSES DE RECHERCHE

Centre de Recherche sur les Juifs du Maroc (CRJM)
Président-Fondateur
Robert Assaraf.
189, boulevard Saint-Germain
75007 PARIS
Tél. : 01-45-49-61-40
Fax : 01-45-48-24-83

Pour l'année universitaire 1996-1997, le CRJM :
- attribuera trois bourses d'un montant annuel de 10 000 FF.
- Bénéficiaires : étudiants inscrits dans une université française et préparant une thèse de doctorat.
- Le sujet de travail peut être pluridisciplinaire mais doit porter impérativement sur les Juifs du Maroc.
- Dossiers à demander par écrit ou par télécopie avant le 28 novembre 1996.

Conférences

LE DIABLE, L'AMOUR ET LE BON DIEU

Sept jeudis de suite, à 20 h 30, au temple de l'Etoile, 54, avenue de la Grande-Armée, Paris-17e, métro Argentine.
- Le 7 novembre, « Le diable et la chair », Jean-Deny Vincent et Claude Geffré, o.p.
- Le 14 novembre, « La confiance et le doute », Alain Duhamel : Flora Groult et J.-F. Collange, théologien protestant.
- Le 21 novembre, « La grâce et la foi » : Jean d'Ormesson, Jean Daniel et Louis Pernot, pasteur.
- Le 28 novembre, « La souffrance et la mort » : Daniel Sibony, psychanalyste, Marie de Hennezel, auteur de *la Mort intime* et Alain Houziaux, pasteur.
- Le 5 décembre, « La liberté et le destin » : Michel Tournier, Gilles Bernheim, rabbin, et Stan Rougier, prêtre-écrivain.
- Le 12 décembre, « Le salut et l'au-delà » : Pascal Bruckner, G. Martelet, s.j.
- Le 19 décembre, « L'amour et la solitude » : Jacques de Bourbon-Busset et J.-P. Jossua, o.p.

Introductions par Alain Houziaux, pasteur. Libre participation aux frais.

Thèses

– M. Sigurd Böhm soutiendra le lundi 4 novembre 1996, à 14 h 30, à la Sorbonne, salle Louis-Liard, 17, rue de la Sorbonne, sa thèse de doctorat en études germaniques, dirigée par M. le professeur Gérard Schneilin : « Utopie sociale et esthétique d'opposition en RDA. De la tradition de l'exil à la pensée dissidente (1933-1989) ». Tous ceux que le sujet intéresse sont les bienvenus.

CARNET DU MONDE
21 bis, rue Claude-Bernard
75242 Paris Cedex 05
Renseignements
01-42-17-29-94
ou 29-96 ou 38-42
Télécopieur 01-42-17-21-36
Tarif de la ligne H.T.

Toutes rubriques	105 F
Abonnés et actionnaires	95 F
Thèse étudiants	85 F

Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées. Minimum 10 lignes.

HORIZONS

ENQUÊTE

DES maisons de retraite ou des hôpitaux de la vieille Europe, des gratte-ciel de New York ou des faubourgs de La Havane où le riz, le poulet et la lumière sont toujours rationnés, les anciens des Brigades internationales se préparent à repasser la frontière espagnole. L'heure du retour a sonné. Certains d'entre eux ont épargné dollar par dollar l'argent du voyage. Ce sont les survivants des quarante mille volontaires étrangers – dont dix mille Français – de la guerre d'Espagne. Plus de dix mille sont morts sur le front, beaucoup d'autres sont restés longtemps des apatrides continuant la lutte contre le fascisme, comme les républicains espagnols qui, après la défaite, n'avaient pour horizon que les murs des cimetières.

Trois hommes et une femme ont accepté de rassembler leurs souvenirs d'il y a soixante ans. Ils ont extrait de leur mémoire, l'image de ce jour où, à vingt ans, ils ont quitté leur pays, leurs amours, leur travail, traversé l'Europe ou l'Atlantique et se sont engagés pour la liberté dans une Espagne en guerre. Un jour de novembre 1938, alors que la guerre était déjà perdue, le premier ministre de la deuxième République, Juan Negrin, a promis la nationalité espagnole à tous les survivants des 40 000 étrangers qui se sont battus en Espagne contre le fascisme. En 1995, le Parlement a fini par leur accorder cet honneur. Et le 9 novembre, soixante ans après l'arrivée des premiers volontaires contre la rébellion de Franco, plus de quatre cents d'entre eux reviendront pour des cérémonies dans toutes les régions du pays, avant de descendre ensemble les ramblas de Barcelone, leur passeport espagnol en poche. Mario et Lazar, Adelina et Bill ont refait leurs valises pour recevoir l'hommage qu'ils attendent depuis si longtemps.



L'honneur des combattants de l'espoir

L'Espagne s'apprête à célébrer les survivants des Brigades internationales, qui ont lutté contre la rébellion franquiste dès 1936. A Barcelone, ils défileront, un passeport espagnol en poche. Une promesse faite, en 1938, par le premier ministre Juan Negrin.

« *En 1936, à La Havane*, raconte Mario Morales Mesa, *c'est vingt bateaux qu'on aurait pu remplir de volontaires pour l'Espagne. Pourtant, à l'époque, il fallait se cacher. Fulgencio Batista était chef de l'armée et il régnait sur les bordels et les casinos.* » Mario Morales Mesa vient alors d'avoir vingt et un ans, il est conducteur d'autobus. « *J'ai cédé mon travail à un ami chômeur et je me suis inscrit pour partir. J'ai dû attendre l'avant-dernier convoi à la fin de 1937. Les révolutionnaires et les fils d'Espagnols étaient prioritaires. Moi, j'exigeais des volontaires que je sélectionnais un passé progressiste et un travail. Je ne voulais pas que l'Espagne serve de refuge à des aventuriers.* »

Mario Morales conserve dans sa maison de La Havane, entre la deuxième rue et l'avenue Acosta, une belle collection de photographies d'époque, d'insignes et de décorations aux couleurs, rouge, jaune et violet, du drapeau de la République espagnole. Mais il conserve surtout des souvenirs qui ne demandent qu'à être ravivés. « *J'étais content de quitter Cuba, enfin* », se rappelle-t-il devant un café obtenu contre ticket de rationnement au bistrot du coin. Il évoque le départ du bateau, la traversée de la France... « *Parmi les vingt-quatre Cubains du groupe dont j'étais responsable, il y avait cinq Noirs. Malgré nos faux passeports, les douaniers français pouvaient difficilement les prendre pour des Espagnols, la seule solution pour eux était de traverser la frontière à pied. Notre bateau avait d'abord accosté à La Rochelle. Nos valises en carton n'avaient pas résisté au déchargement et nous nous étions retrouvés devant cet hôtel parisien, l'Hôtel National je crois, sans bagages. Le réceptionniste avait appelé la police. Heureusement, Felix Pipa Rodriguez, le représentant de Cuba auprès des brigades avait fini par tout arranger. Je me souviens qu'à notre arrivée en Espagne Pedro Mateo Merino, le responsable de la 35e division avait prononcé cette phrase : "Nous sommes venus pour lutter pour votre liberté et pour la nôtre".* »

Les années ont figé avec plus de force les bons moments, mais subsistent aussi les images de la guerre. « *Nous étions si proches dans les tranchées que nous pouvions parler avec ceux d'en face. Quand nous lancions des offensives, nous pouvions voir les visages de ceux avec qui nous avions plaisanté durant des jours. Je n'oublierai jamais la vision du premier mort. Il avait mon âge, pas plus de vingt ans. Jusqu'à ce moment-là, je n'avais pas encore senti que nous étions vraiment en guerre.* »

APRÈS la défaite, Mario Morales est retourné à Cuba. L'ami à qui il avait confié son travail de conducteur d'autobus ne le lui a pas rendu. Mario s'est ensuite engagé aux côtés de Fidel Castro, il était de ceux qui ont lancé l'assaut contre la caserne de la Moncada. Devenu agent secret, il fera échouer onze tentatives d'attentats contre le Lider maximo. Avec le temps, il finira par s'éloigner du Parti communiste, mais Mario Morales garde une confidence pour la fin : « *J'aime tellement l'Espagne que j'ai même été à l'enterrement de la Pasionaria.* »

L'homme qui raconte maintenant sa guerre d'Espagne est né à Budapest, il y a quatre-vingt-un ans, et s'appelle Lazar Udobiski « *La guerre était déjà perdue quand les internationaux ont quitté l'Espagne en septembre 1938. Moi, on m'a emprisonné dans un camp de concentration en France dont je me suis enfui pour rejoindre la résistance contre Hitler. Capturé à nouveau, je n'ai été libéré qu'en 1945. Si les Allemands avaient connu mon passé de brigadiste, ils m'auraient fusillé.* »

Sa mère était hongroise, mais il a passé sa jeunesse à Belgrade. En février 1937, à vingt et un ans, Lazar est parti pour l'Espagne avec un groupe de jeunes de l'université et très vite il a été envoyé sur le front : « *J'ai participé à la bataille de Jarama* (région de Madrid). *Dans le groupe de jeunes mal entraînés que je commandais, pompeusement appelé « division ». Nous étions six cents combattants le lundi, à la fin de la semaine, nous n'étions plus que cent quarante. C'est dur de devoir battre en retraite sans enterrer ses compagnons.* »

Lazar Udobiski aimait la liberté et menait une lutte à mort contre le fascisme avec les armes de la détermination et un courage quotidien que les livres ne mentionnent pas. Il cherche dans sa mémoire des souvenirs moins amers : « *Nous savions que le fascisme menaçait tous les pays et que si l'Espagne tombait toute l'Europe allait suivre. Nous étions des idéalistes...* » Il sourit : « *Et nous étions si jeunes...* » Un amour peut-être ? « *J'ai connu une jeune fille, mais nous n'étions même pas sur le même front. Je ne l'ai plus revue mais je suis resté amoureux de l'Espagne.* »

> « Moi, j'exigeais des volontaires que je sélectionnais un passé progressiste et un travail. Je ne voulais pas que l'Espagne serve de refuge à des aventuriers »

Adelina Kondratieva vit toujours à Moscou, la ville qu'elle a quittée en 1936 pour aller lutter contre la rébellion franquiste. Elle se souvient avec quel enthousiasme les Soviétiques voulaient aider les républicains. « *Tous les enfants d'émigrés politiques ont été volontaires : la mère et la fille Korobitsyn ; papa, Paulina, ma sœur et moi ; deux sœurs Aleksandrowskaya... C'est si difficile d'expliquer aux jeunes l'Europe de cette époque. Pour moi ce qui en donne le mieux l'ambiance, c'est le film* Cabaret. » Adelina affirme, exemples à l'appui, que le soutien du peuple était spontané : « *Certains ne le croient pas, je le sais, c'était pourtant notre cas. Mon père était un vrai Don Quichotte, un idéaliste qui voulait défendre la liberté, au point de courir au-devant du danger. C'est ainsi que nous avons traversé l'Europe avec de faux passeports brésiliens.* »

Adelina et sa sœur Paulina ont raconté dans un livre au titre évocateur, *La Mosaïque cassée*, leur aventure jusqu'à la frontière espagnole, le choc de cette guerre sauvage : « *Pour traverser l'Europe, on racontait qu'on allait à l'Exposition universelle de Paris. C'était ridicule, on était tous habillés pareil, les mêmes imperméables, les mêmes vilaines valises en carton. A mon arrivée à Valence, on m'a affecté comme interprète à l'état-major. Ensuite, j'ai travaillé sur la plupart des aérodromes militaires, j'ai rencontré de nombreux pilotes, tous amoureux de la liberté, beaucoup ne sont jamais revenus de mission.* »

Pour Adelina, le retour en Union soviétique a été amer. Les volontaires des Brigades internationales, qui avaient cent fois risqué leur vie, ont été reçus comme des suspects. Soixante ans ont passé, aujourd'hui encore dans son petit appartement moscovite, elle ne peut s'empêcher d'évoquer avec tristesse la grande désillusion de sa vie : « *Je sais bien que c'est frustrant pour les nouvelles générations qui idéalisent cette période, mais c'est ainsi. Nous avons subi à notre retour les purges staliniennes. La blessure est longue à cicatriser. C'est bien pour ça que je suis si émue de voir la promesse de Negrin – « España no olvidara »* [L'Espagne n'oubliera pas] – *se réaliser. Je connais de nombreux vétérans qui iront à Barcelone pour recevoir ce passeport et qui renonceront à bien des choses pour avoir l'immense honneur de mourir en étant espagnols.* »

Il s'appelle William Susman, quatre-vingt-un ans, et vit à New York, il est vétéran de la brigade Abraham-Lincoln, celle des volontaires américains. Pour eux la guerre ne s'est pas terminée avec la défaite de la République. Longtemps après, le poids de la répression a pesé sur les épaules de William Susman : « *Les autorités américaines*, se souvient-il, *avaient confisqué les passeports de tous les membres de la brigade. Le FBI nous poursuivait inlassablement, quand je me présentais chez un employeur, la police passait ensuite pour prévenir le patron que j'étais un communiste. J'ai fini par le dire d'abord pour leur éviter du travail. Il a fallu attendre une décision de la Cour suprême qui nous lavait de toutes relations avec le communisme international pour que les persécutions cessent.* »

Le vieux brigadiste qui préfère aux souvenirs guerriers les anecdotes poursuit avec humour : « *Voilà comment je suis entré en Espagne. J'étais avec un groupe d'officiers sud-américains, à l'ambassade de la République espagnole à Paris, ils nous ont fait des faux papiers. Moi, j'ai choisi un nom proche du mien, Guillermo Guzman, et qui sonnait espagnol. Cela m'a permis de passer la frontière en voiture sans problèmes, et en plus j'avais amené une pleine valise de pistolets pour mes amis républicains.* » Ce qui aujourd'hui l'étonne encore, c'est que la dictature de Franco ait duré quarante ans, car il admire ce peuple depuis qu'il a combattu à ses côtés : « *Les paysans nous aidaient avec tant de gentillesse, ils nous cachaient au péril de leur vie. Ceux qui ont été pris à cause de nous n'ont pas parlé, ni quand ils ont été capturés ni après.* » Et la gorge de William se noue quand il finit son histoire : « *C'est pour eux aussi que je voulais revenir.* »

IL s'est battu sur le front de Gandesa, dans la province d'Aragon, jusqu'au départ des brigades. Evacué par le train en wagon scellé et sous étroite surveillance avec les combattants de son pays, il a été embarqué dans un port français pour les Etats-Unis : « *On nous avait donné une tortilla et un café, c'est tout, nous avions grand faim*, se souvient-il. *En regardant la côte s'éloigner, je pensais à tous ces visages d'amis espagnols, vivants ou morts, et à tous ceux qui ne pourraient pas fuir ce pays où Franco allait gagner.* »

Mario, Lazar, Adelina et Bill, loin d'être considérés comme des héros, sont restés longtemps suspects dans leurs pays. Communistes subversifs pour le FBI ou trotskistes en Union soviétique. Aujourd'hui, l'Espagne offre aux brigadistes la nationalité espagnole, mais, selon ses lois, ils devront renoncer à la nationalité de leur pays d'origine et aux avantages qui en découlent. Faisant écho à cette décision, Jacques Chirac vient d'annoncer que le gouvernement français allait accorder aux brigadistes français le statut de combattant. Ils ne sont plus en France que quelques dizaines.

La guerre est depuis si longtemps finie, les survivants sont morts pour la plupart. Il était temps d'honorer les derniers témoins de l'épopée.

Pablo Ordaz

Traduction : Michel Lefebvre
Photo : Agusti Centelles

Zaïre et Rwanda : du pire au pire

par Pierre Lainé

La détérioration de la situation à l'est du Zaïre, le conflit qui s'exaspère (on pourra sans doute parler de guerre du Kivu...), le drame que connaissent des centaines de milliers de réfugiés ne devraient étonner personne, du moins pas ceux qui suivent l'évolution politique de cette région des Grands Lacs et se souviennent de la tragédie rwandaise de 1994. De quoi est-il question ? La presse parle de guerre civile, de cycle infernal, à nouveau de violence *ethnique*, de *« fatalité sanglante »* pour reprendre le titre de l'éditorial du *Monde* du 29 octobre.

Ainsi établi, le constat est pour le moins inexact et pervers. Ce qui se passe au Zaïre, près des frontières du Burundi et surtout du Rwanda, apparaît comme étant la suite inéluctable de la tragédie d'il y a deux ans. L'installation de centaines de milliers de « réfugiés » hutus dans les provinces zaïroises du Kivu contenait en germe les pires dangers ; qui plus est dans un pays complice des assassins de 1994 et où règne *l'anarchie, où l'armée* n'a plus depuis longtemps qu'une seule raison d'être : perpétrer sans contrôle pillages, violences, crimes.

En effet, ces « réfugiés » sont souvent des tueurs, des organisateurs et des exécutants du génocide, au mieux d'anciens spectateurs enthousiastes de la « liquidation » en 1994 des Tutsis et des Hutus modérés, auxquels il faut ajouter des milliers et des milliers d'hommes et de femmes innocents, pris en otage, empêchés de revenir au pays.

N'oublions pas que de nombreux éléments de l'ancienne armée rwandaise, que la *plupart des* miliciens de sinistre mémoire, s'étaient installés au Zaïre avec armes et bagages, que les camps étaient sous la coupe des organisateurs du génocide, que l'entraînement militaire se poursuivait en vue de la reconquête du Rwanda, que des *coups de main, des* opérations se multipliaient sur le territoire rwandais.

Les médias évoquent la responsabilité de Kigali, le passage de la frontière par des troupes rwandaises. *Quand bien même l'engagement* du Rwanda serait avéré, pouvait-il en être autrement : le gouvernement de Kigali, en butte à la réorganisation d'un pays ruiné et détruit, pouvait-il tolérer plus longtemps que les coupables de 1994 se préparent en toute impunité à l'assaut prochain, à la reconquête programmée ? Essayons d'imaginer un instant qu'Hitler et ses sbires accompagnés des meilleures divisions SS se soient réfugiés, en Suisse par exemple, au mois d'avril 1945, avec la protection de la nation helvète et l'appui d'un autre pays européen...

Le Monde pose la question du *rôle possible de la communauté* internationale. Question pertinente, mais qui en même temps

Une intervention militaire aujourd'hui serait grotesque et inutile. Il est trop tard et il faut le regretter

fait sourire, quand on se souvient de l'attitude de l'ONU, de l'Europe, plus particulièrement de la France et de la Belgique voici deux ans. Une intervention mili*taire aujourd'hui serait grotesque* et inutile. Il est trop tard et il faut le regretter. Regretter que François Mitterrand ait soutenu excessivement Habyarimana dès le début des années 80, qu'il ait en *1990 joué* la carte des extrémistes hutus, fournissant des troupes sur le terrain et des armes perfectionnées. Regretter aussi la fuite déshonorante d'avril 1994, alors que les militaires envoyés pour évacuer les ressortissants français et récupérer quelques dossiers compromettants avaient les moyens, non pas d'empêcher le génocide, mais d'en atténuer notablement l'extension et les effets.

Regretter encore que l'opération « Turquoise », au cours de l'été 1994, ait surtout permis aux coupables du génocide de se réfugier au Zaïre avec l'accord acheté *du funeste Mobutu ; au Zaïre où* de singuliers envois d'armes et d'argent ont été effectués. Regretter enfin que de nombreux assassins, religieux ou autres, soient protégés et circulent librement en France, que la France, si présente au Rwanda jusqu'en 1994, et donc si responsable, si active dans tous les trafics et compromissions, n'ait pas, depuis deux ans, mis en *place une assistance active pour* la rénovation de la justice rwandaise, n'ait pas tenté avec la Belgique ou l'Union européenne d'œuvrer pour que les coupables soient arrêtés et jugés, pour que *les camps* du Zaïre ne constituent plus une menace potentielle.

Il ne reste plus qu'à espérer, selon la formule consacrée, que les organisations humanitaires feront leur office. On pourrait peut-être demander à Vincent Bolloré, qui vient de régénérer le groupe Rivaud et qui connaît bien l'Afrique, de mener une mission d'expertise...

***Pierre Lainé** est universitaire en retraite.*

Pas de frontière pour les juges !

par Laurent Beccaria et Denis Robert

« *Je ne comprends pas le procès qui m'est fait.* » Telle a été la seule réponse du garde des sceaux, Jacques Toubon, à l'« appel de Genève », après quinze jours de silence. Cette fausse naïveté n'est pas à la hauteur des *enjeux. Une telle réponse* nous semble même un piètre calcul à trop court terme.

Les sept magistrats qui ont lancé le 1er octobre à Genève cet appel aux législateurs de l'Union européenne ne sont pas des « utopistes », comme les collaborateurs de M. Toubon se plaisent à les décrire ici ou là. Leur démarche est un aveu d'impuissance et un appel au sursaut. Corrompre est devenu aujourd'hui en Europe un loto où l'on gagne le pactole neuf fois sur dix, en toute impunité.

Les trafiquants de drogue, les dirigeants de sectes, les mafias, les *corrupteurs utilisent aujourd'hui* les mêmes fiduciaires et empruntent des réseaux financiers communs s'appuyant sur le statut très particulier des paradis fiscaux.

Ils ont souvent les mêmes banquiers. Par la pente naturelle des choses, ils auront demain les mêmes objectifs : supprimer les obstacles juridiques ou humains qui s'opposent à leur logique. Ils rêvent d'une société où l'intérêt général s'arrêterait au profit de leur groupe, de leur entreprise ou de leur aventure personnelle. Dans de nombreux secteurs, la concurrence est devenue un jeu *de dupes.*

M. Toubon, en tant qu'ancien secrétaire général du RPR, est bien placé pour savoir que les partis politiques ont utilisé et utilisent encore ces réseaux. Est-ce pour cela que la libre circulation des informations judiciaires en matière financière fait peur au législateur et à l'exécutif ? En se protégeant, il protège des trafics encore moins avouables. Pour combien de temps encore ? L'absence de réaction de nos gouvernements et de nos Parlements aura des conséquences dramatiques. M. Toubon est trop intelligent *pour ne pas en percevoir les* risques pour la démocratie en général et pour notre pays et en particulier.

La convention judiciaire signée le 28 octobre à Berne avec la Suisse est un trompe-l'œil. Elle revient heureusement sur le courrier du 4 août 1995 adressé par M. Toubon à son homologue suisse, où le ministre français s'opposait clairement aux communications directes de juge à juge. Les termes de cette lettre sont donc aujourd'hui annulés par la convention qui vient d'être signée.

Sous d'autres latitudes, *le courrier* de M. Toubon lui aurait coûté son poste de ministre. Il propose aujourd'hui de supprimer la voie diplomatique. C'est toujours quelques semaines de gagnées pour les enquêtes en cours. Mais les informations passeront désormais par les parquets français, donc par les représentants du pouvoir politique...

Cette immixtion du politique dans des procédures judiciaires apparaît encore plus inacceptable aujourd'hui qu'hier. D'abord parce qu'elle implique un contrôle des subordonnées du garde des sceaux sur des affaires susceptibles de mettre en cause des hommes politiques. Ensuite parce qu'elle est un facteur évident de ralentissement de ces procédures.

La convention signée avec la Suisse ne change rien à cette terrible inégalité : un faux facturier armé d'un simple modem et d'un ordinateur moyen mettra vingt-quatre heures pour blanchir des sommes considérables, en multipliant les sociétés écrans. Un juge français demandant par commission rogatoire des informations bancaires à un juge suisse mettra toujours au moins un an pour obtenir un début de réponse. Quel progrès et quelle liberté !

En moins de cinq ans l'Europe vient d'assister à deux événe*ments majeurs, deux réactions ci*toyennes : l'opération « Mains propres » en Italie et la « révolte blanche » qui secoue en ce moment la Belgique. Les hommes politiques italiens et belges, eux aussi, ont cru longtemps que les mini-réformes, le pourrissement de la situation et l'enlisement des procédures préserveraient leur pouvoir. En quelques semaines, ils ont été emportés par un sursaut démocratique. Quel sera le prochain pays à se révolter pour que l'égalité devant la loi soit appliquée par ceux qui sont en charge de l'intérêt général ?

Nous invitons le ministre de la justice français à relire l'« appel de Genève » qui ne porte en aucun cas atteinte à la souveraineté nationale. Bien au contraire, une large proportion de nos textes législatifs est aujourd'hui d'essence européenne. Pourquoi les délinquants en col blanc échapperaient-ils à une exigence qui s'impose aux fabricants de fromage et aux pêcheurs de thon ? Les propositions des juges sont simples. Elles peuvent être votées en six mois. Elles ne coûteront pas un centime au contribuable. Elles peuvent, en revanche, faire reve*nir dans les caisses du Trésor plu*sieurs dizaines de milliards égarés entre Vaduz et Monaco, Jersey ou Zurich.

Nous demandons à M. Toubon de réfléchir encore quelques semaines. Un mouvement est lancé, qui ne s'arrêtera pas. Il prendra six mois, deux ans, sept ans, mais il s'imposera. C'est la seule réponse qui tienne face aux extrémistes et aux croisés de la morale. Une priorité donnée à la lutte contre la criminalité organisée renforcerait, contrairement à ce qui est avancé par les actuels tenants du pouvoir, l'impartialité de l'Etat et son autorité. *La vie publique se porterait* mieux. les ennemis de la démocratie perdraient leur fond de commerce. Et l'on pourrait enfin s'adresser au garde des sceaux comme au garant de la justice.

***Laurent Beccaria et Denis Robert** sont les fondateurs de l'association Egalité devant la loi.*

AU COURRIER DU « MONDE »

Autour de l'héritage de Guy Debord

Dans les couloirs de l'édition, on entend évoquer depuis peu, pour des raisons commerciales mal dissimulées, des questions d'héritages et de légitimité autour de Debord et de son œuvre. Il n'y pas de problème d'héritage Debord. Il n'y a qu'un problème Debord. Plus que jamais, on sait à quel point il gêne et empêche de danser en rond tous les négationnistes-staliniens-prolongés, tous les néo-penseurs-de-la-politique – correctement – révisée et une poignée de gauchistes-repentis.

Mais voilà, il n'y a rien à faire fructifier, ni réhabiliter, ni embellir, ni falsifier. Il n'y a pour finir que Debord, son art et son temps tels qu'il les a révélés, et c'est évidemment beaucoup plus que n'en peuvent supporter tous ces gens.

Quant à ceux – très peu – qui se sont trouvés effectivement, à un moment ou à un autre, sur sa route, on a bien vu comment ils ont continué seuls, et ce qu'ils sont devenus. Ils le savent d'ailleurs mieux que personne et préféreront le faire oublier. Si l'on parle encore d'eux, c'est naturellement grâce à Debord, et *non le contraire.* Il n'y a pas d'héritiers. C'est Debord qui doit hériter de Debord. On y veille.

Alice Debord,
Patrick Mosconi,
Paris

Salaire minimum et impôt négatif

par Jacques Thépot

Dans les années à venir, le gouvernement sera confronté à deux problèmes majeurs : la réforme fiscale et la lutte contre le *chômage. Comme on le sait depuis* longtemps, ces deux problèmes sont liés : le chômage réduit les recettes fiscales ; les impôts diminuent le pouvoir d'achat et induisent une baisse d'activité. Comment agir en même temps sur les deux plans ? Deux observations s'imposent :

– Notre système fiscal est porteur d'un paradoxe rarement souligné : ce sont les bas revenus qui supportent le taux d'imposition marginal le plus fort ; l'octroi de toutes les aides directes (à commencer par le RMI) est lié à des conditions de revenus ; tout franc supplémentaire gagné peut déclencher la suppression de ces aides. *C'est ce que les économistes* appellent la *« trappe à pauvreté ».*

– L'existence insitutionnelle d'un salaire minimum, applicable quel que soit le métier, en tout lieu et en toute saison, est un facteur de rigidité qui, aujourd'hui, pénalise l'emploi. On n'ose plus, en France, énoncer pareille évidence. Mais quel gouvernement proposerait la suppression du SMIC ?

Les aides sous conditions de revenus et le salaire minimum forment deux composantes maîtresses de notre dispositif national de redistribution destiné à assurer l'équité sociale. Ce dispositif est pervers et coûteux. Il contribue à la mise en place d'une *« trappe à chômage »* et au développement du travail non déclaré.

L'équité sociale doit être réalisée à travers des mécanismes simples qui, tout en assurant à chacun un niveau minimum de ressources, incitent les individus à exercer un travail. Il n'y a pas d'insertion sans incitation. Une solution possible consiste à remplacer le salaire minimum par l'« impôt négatif », en supprimant toutes les aides directes aux individus comme d'ailleurs bien sûr aux entreprises.

L'impôt négatif a pour effet d'accroître le revenu de l'individu en deçà d'un certain seuil, de le réduire au-delà. Il définit implicitement un revenu-plancher. Prenons, par exemple, un revenu-seuil de 80 000 francs et un taux d'« imposition » de 30 %. Un revenu de *50 000 francs donne lieu* à une subvention de 0,3×(80-50)= 9 000 francs, soit un revenu fiscal de 59 000 francs. Un revenu de 100 000 francs donne lieu à un prélèvement de 0,3×(100-80)= 6 000 francs, soit un revenu final de 94 000 francs. Le revenu plancher est ici égal à 0,3×(80-0) =24 000 francs.

L'impôt négatif complète le salaire lorsque celui-ci est trop faible. Il ne s'y substitue pas. Il remplace donc le RMI par un revenu plancher lié à une activité salariée minimale (à définir) qui incite à l'insertion et en assure le contrôle.

La suppression du salaire minimum provoque une dispersion des bas salaires qui se fixent alors en fonction de l'offre et de la demande selon les métiers, les régions et les périodes, sans les distorsions induites par les aides aux entreprises et autres « jupettes » de l'emploi. On obtient ainsi une baisse du chômage, tout au moins de la part de celui-ci qui est due à la rigidité des salaires.

L'impôt négatif est neutre, en ce sens où il n'introduit aucune discrimination en termes de conditions d'accès au marché du travail et de rémunération.

L'effet de levier que l'impôt négatif applique sur les faibles revenus est démultiplié par l'apparition d'un marché légal d'emplois ponctuels ou peu qualifiés.

Calculé sur une base annuelle, l'impôt négatif permet à l'individu *de gérer son travail sur* l'année et d'élargir ainsi la gamme des contrats pouvant être conclus avec différents employeurs. Il le dissuade du travail au noir, tout en lui garantissant un revenu final progressant régulièrement avec le salaire.

Ainsi, le remplacement du salaire minimum par l'impôt négatif constitue un mécanisme à la fois incitatif et redistributif qui devrait assurer la création d'emplois et une meilleure efficacité du système fiscal.

***Jacques Thépot** est professeur à l'université Louis-Pasteur de Strasbourg.*

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication :
Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint
■
Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction :
Thomas Ferenczi, Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef :
Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges,
Laurent Greilsamer, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre,
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
■
Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet
■
Médiateur : André Laurens
■
Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président
■
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)
■
Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 935 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du Monde ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde.
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance
SIÈGE SOCIAL : 21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21 Télex : 206 806 F

Radio-France : les tentations du pouvoir

Suite de la première page

Mais, comme nombre de ses prédécesseurs, le gouvernement Juppé a eu du mal à tenir ses engagements. L'Etat RPR au pouvoir a eu tendance à retrouver ses anciennes habitudes, qui faisaient du service public la *« voix de la France »*, à l'extérieur, comme à l'intérieur du pays. Les interventions se sont multipliées au fil des premiers mois du septennat. L'absence, symbolique en début de mandat, de ministère de la communication a peu à peu laissé place aux manœuvres des cellules de l'Elysée et de Matignon. Puis le ministre de la culture a hérité des prérogatives officielles, les cabinets du président de la République et du premier ministre se chargeant des « questions délicates ».

Des nominations dans l'audiovisuel public sont venues confirmer que le pouvoir avait des idées bien arrêtées sur le choix de ses PDG, même si quelques noms lancés comme un rideau de fumée pouvaient faire illusion en laissant croire qu'il existait une vraie concurrence entre plusieurs postulants. Des « gestionnaires » ont remplacé des journalistes. Michel Boyon à la tête de Radio-France, Xavier Gouyou Beauchamps à celle de France Télévision, Jean-Paul Cluzel à celle de Radio France Internationale (RFI), Jean Miot à l'AFP, des nominations qui ont contribué à installer des hommes aux sympathies de *« droite »* aux différents postes à responsabilité de l'audiovisuel public.

L'AFFAIRE DES SANS-PAPIERS

La liste reste ouverte. Après avoir fait le « ménage » au sommet des entreprises de communication publiques, le gouvernement a laissé s'exprimer sa base, toujours prompte à réclamer des injonctions des patrons d'antennes, sinon des têtes, pour obtenir des messages plus favorables sur les ondes. Des parlementaires RPR en donnent, depuis quelque temps, régulièrement la preuve.

Les mouvements sociaux qui ont eu lieu en France, en novembre et décembre 1995, en ont ému certains. L'affaire des sans-papiers de l'église Saint-Bernard à Paris, cet été, les a fait sortir de leurs gonds. Soudain, France-Info n'est plus apparu à ces politiques comme un simple robinet d'eau tiède. Ils ont pris conscience que, répétée, l'information pouvait prendre de l'ampleur et ne pas être très flatteuse pour les pouvoirs politiques. *« Tout cela irait mieux si le gouvernement allait mieux »*, précise un journaliste de France-Inter.

C'est le député Alain Griotteray (UDF-PR, Val-de-Marne) qui, le premier, s'est *« ému »* du traitement fait par France 2 et France-Info de ces événements. Dans l'hebdomadaire *L'Express* du 12 septembre, il jugeait *« inquiétant »* le travail effectué par France 2 sur les sans-papiers, et *« choquant »* le fait que France-Info ait utilisé le mot *« rafle »* à propos de cette affaire. Le parlementaire remarquait enfin qu'il avait demandé aux PDG de France Télévision et de Radio-France de lui communiquer la totalité des reportages consacrés à ces épisodes. *« Il est aberrant de constater que le traitement de l'information sur les chaînes comme TF 1 ou M 6 est souvent plus équilibré que celui qui est en vogue dans le service public »*, concluait Alain Griotteray.

POLÉMIQUE

Quelques mois plus tard, c'est Michel Péricard, président du groupe RPR à l'Assemblée, qui relance la polémique en se plaignant, dans un entretien accordé au quotidien *Libération* du mardi 29 octobre, d'une information pas assez *« neutre »*. Dénonçant le *« traitement faussé »* auquel se livrent parfois, selon lui, les journalistes de France-Info, Michel Péricard estime que *« c'est la conception même »* de la station *« qui devrait être remise en question »*.

France Télévision n'échappe pas plus aux critiques. Michel Péricard juge en effet que sur l'affaire des sans-papiers, les journalistes *« se sont laissé aller à leurs émotions »* et n'ont pas rendu compte de la vérité. Il estime enfin que l'audiovisuel public n'a pas le droit, contrairement à un journal engagé, de *« contester les faits »*.

Un an et demi après l'accession de Jacques Chirac à la présidence de la République, l'audiovisuel public se retrouve en butte aux penchants de ce pouvoir pour le contrôle de l'information. Dans une situation politique difficile, à la veille d'échéances électorales incertaines, il sort du bois. Les journalistes de Radio-France sont aux premières loges pour assister au spectacle.

Véronique Cauhapé

Le Monde
ÉDITORIAL

Contre le secret d'Etat

DEPUIS qu'a éclaté l'affaire Hernu, le contre-espionnage français, muet par devoir, n'en pense pas moins. *Le Monde* maintient ses informations, recoupées dans le monde du renseignement français : la Direction de la surveillance du territoire (DST) reste convaincue que l'ancien ministre de la défense fut un agent de l'Est de 1953 à 1963, et se dit dans l'incapacité d'exclure formellement que les services soviétiques aient eu encore, par la suite, recours à lui.

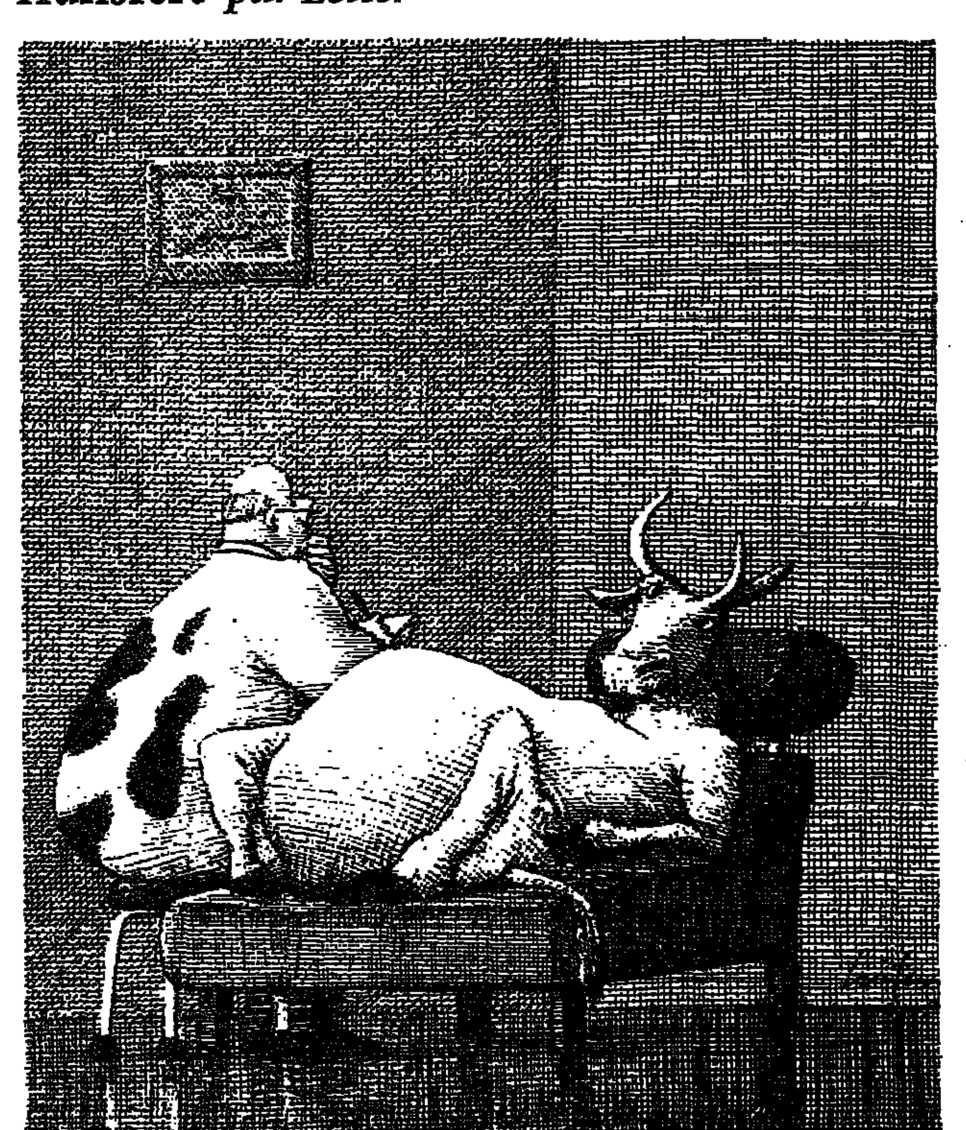
Certes, d'anciens « patrons » de la DST expriment publiquement leurs réserves après les révélations de *L'Express*. Mais, énarques de formation, préfets de profession, engagés politiquement – à droite pour l'un, devenu député ; à gauche pour l'autre, qui vient de se mettre en réserve du corps préfectoral –, ils ne sont pas issus du monde du renseignement qu'ils ont seulement fréquenté par le hasard des nominations dans la haute administration. Pour les spécialistes, ils parlent sans savoir, s'agissant d'Yves Bonnet, qui n'a pas eu à connaître du dossier Hernu, fourni à la France par un agent roumain sept ans après son départ de la direction de la DST ; ou non sans parti-pris pour Jacques Fournet, qui n'a jamais caché ses amitiés socialistes et sa fidélité à François Mitterrand.

Dans cette affaire, le parcours politique public de Charles Hernu n'explique rien. S'il fut un agent de renseignement, l'ancien ministre aurait eu tout intérêt à adopter des positions à l'extrême opposé de ses fidélités secrètes. *C'est le B.A.-ba du métier de l'ombre.* De plus, ce que l'on sait, grâce à son biographe Jean Guisnel (Fayard, 1993), du personnage n'est en rien contradictoire avec les informations de *L'Express*. Charles Hernu était prisonnier d'un secret de jeunesse – son appartenance en 1944 à l'administration de Vichy ; il fut, en tant que président du Club des jacobins, un compagnon de route des communistes dans les années 50 et fut longtemps en quête de subsides divers.

Pour autant, la DST n'est pas le tribunal de l'Histoire, et ses convictions ne sauraient tenir lieu de certitude. L'affaire est trop grave pour qu'on en reste là, dans ce clair-obscur propice aux rumeurs et aux soupçons. Le secret doit être levé, la vérité doit être dévoilée, l'opinion, les élus, les partis doivent savoir. S'il était sans doute inévitable sous la présidence de François Mitterrand, dont le crédit aurait été profondément atteint par ces révélations sur l'un de ses plus fidèles soutiens, le secret d'Etat n'est plus de mise aujourd'hui. Sinon la France confirmerait, une fois encore, qu'elle reste prisonnière d'une culture monarchique où les puissants, même disparus, sont à l'abri *de toute curiosité publique*.

Au lieu de se placer en position défensive, la gauche devrait être la première à exiger cette transparence. Et le PS au premier chef, qui, sinon, traînera longtemps l'affaire Hernu comme un énième soupçon. S'il veut vraiment faire oublier la déception mitterrandienne, le PS doit rompre avec une culture de la dénégation, voire du mensonge, qui, de Vichy à la maladie, en passant par la corruption, restera l'une des marques de la présidence de François Mitterrand.

Transfert *par Leiter*



DANS LA PRESSE

THE *WASHINGTON POST*
■ Le choix proposé à l'occasion de cette élection présidentielle est plutôt triste. Les deux candidats avaient dans le passé affiché de grandes ambitions et de belles idées. Dans cette campagne, ils y ont, l'un et l'autre, renoncé pour préférer *« ne rien dire ni faire »*. Le résultat, c'est que certains jours on se demande si l'argument avancé par l'un des deux ne provenait pas de l'autre. Malgré tout, nous penchons pour Bill Clinton. En 1992, nous l'avions soutenu avec enthousiasme. Une fois élu, il a adopté des mesures qui nous semblaient juste, de ses nominations à la Cour suprême aux lois sur l'environnement, le contrôle des armes ou l'Alena (l'Accord de libre-échange nord-américain). Mais sur trop de sujets essentiels son administration a fait preuve d'insuffisances, voire de mauvais goût, et nous a déçu. Qui peut savoir qui sera le Bill Clinton président si, comme cela est prévisible, il est réélu (...). En résumé, les défauts de M. Clinton sont plus évidents et plus certains qu'il y a quatre ans. Mais nous pensons qu'il y a, dans cette personnalité instable, des chances pour qu'il puisse être meilleur qu'il ne le fut au cours de son premier mandat (...). C'est sur cet espoir incertain que nous choisissons Bill Clinton plutôt que Bob Dole.

EUROPE 1
Alain Duhamel
■ Dans la période pour laquelle il est incriminé, Charles Hernu était un personnage politique de troisième rang. En revanche, il a joué par la suite un rôle essentiel qui, lorsqu'il fut ministre de la défense de 1981 à 1985, lui avait donné accès aux informations les plus confidentielles (...). Ses actes de gouvernement n'ont pas été ceux d'un agent de l'Est. Demeurera désormais inévitablement l'ombre d'un doute sur sa mémoire, un soupçon sur un homme de gauche populaire et un peu plus de défiance vis-à-vis du monde politique.

Les armées françaises en faillite

LES ARMÉES françaises ne paient plus leurs fournisseurs. Du moins, certains d'entre eux, et cela dure depuis l'été dernier, voire depuis le début de l'année. De nombreux fournisseurs ont commencé à donner de la voix auprès de la direction des services financiers, au sein du ministère de la défense, et auprès de la délégation générale pour l'armement, qui sont les grands ordonnateurs en la matière. Ce sont tout autant les principaux industriels du secteur, ceux-là mêmes qui exercent la maîtrise d'ouvrage d'un programme d'armement, que des PME/PMI, dont la trésorerie souffre parce qu'elles n'ont pas de marge de manœuvre. Les uns et les autres, en tout cas, menacent de réduire leurs effectifs pour s'en sortir, à un moment où, déjà, l'industrie de défense périclite.

Dès 1995, le premier à avoir tiré la sonnette d'alarme est Arthur Paecht, député UDF-PR du Var et rapporteur de la commission des finances à l'Assemblée, lors d'une analyse budgétaire dans laquelle il s'en prenait à ce qu'il appelait – par euphémisme – *« la délicate gestion »* de ses dépenses par le ministère de la défense. De reports de crédits en retards de paiement, en passant par des annulations pures et simples de dépenses en cours de route, les armées étaient, déjà, l'an dernier, dans une situation assez chaotique de leurs investissements à long terme.

Plus récemment, c'est la Cour des comptes qui évoque, en termes diplomatiques, à l'occasion de son rapport annuel au Parlement sur l'exécution du budget de la défense en 1995, le fait que, à la fin de cette année-là, la situation des reports de crédits et de charges présente *« une gravité certaine »*. La Cour donne même raison à ceux des parlementaires et des chefs militaires, pour une fois d'accord, qui stigmatisent l'habitude prise par l'administration des finances de considérer le budget d'équipement de la défense comme taillable et corvéable à merci, comme *« une fonction d'ajustement »* en prévision des baisses de recettes et du déficit budgétaire annuel qui s'annoncent.

EN ÉTAT DE PÉRIL

Le 8 octobre dernier, le délégué général pour l'armement, Jean-Yves Helmer, a reconnu les faits et admis, devant les députés, que les difficultés d'exécution du budget militaire en 1996 sont *« réelles »*.

Cette semaine encore, le rapporteur de la commission de la défense à l'Assemblée, Olivier Darrason, député UDF-PR des Bouches-du-Rhône, avertit que le programme de l'avion de combat Rafale – d'un montant global de 185 milliards de francs durant tout le cycle opérationnel de l'appareil – est *« en état de péril »*, sous l'effet, écrit-il, de *« l'exécrable exécution du budget de la défense en 1996 »*, puis en 1997, si la situation actuelle des finances militaires devait continuer.

Car, en définitive, à quels aléas est soumis le budget de la défense ? Comparé au budget initial, adopté par le Parlement, le budget qui sera réellement exécuté fait apparaître de telles disparités – sous la forme de « gel » inopiné des crédits, voire d'annulation, et de reports dans le courant de l'année – que les armées sont accusées par leurs fournisseurs de faire en quelque sorte des chèques en bois (quand elles paient !), de solder avec un retard excessif ou d'interrompre le règlement de leurs factures, sans préavis, alors que les contrats sont déjà engagés.

La Cour des comptes n'a fait que matérialiser la situation, en notant un fort recul des dépenses dû aux restrictions budgétaires (– 15,5 %) en 1995 par rapport à 1994. Ce qui en fait *« une évolution sans précédent »* par rapport aux années antérieures, où cette baisse avait oscillé entre – 0,2 % en 1994 et – 5,6 % en 1993. A cela s'ajoute *« une gestion très perturbée »* en 1995, à cause des reports de crédits (quelque 12 milliards de francs) sur l'année 1996 *« imposés »* à l'équipement des armées. Une telle régulation des dépenses, intervenant sur des crédits globalement en déclin dès le départ, a pour résultat que l'ordonnancement de nombreux contrats est repoussé sur l'année suivante, elle-même promise à de nouvelles réductions. Et ainsi de suite. Les capacités de paiement des armées sont donc obérées en permanence. Si ce glissement des dépenses d'une année sur l'autre, constate la Cour, n'est pas original, il tend à devenir désormais *« massif »*, bloquant la machine administrative. *« Tel Sisyphe, les armées poussent devant elles une boule financière de plusieurs milliards de francs »*, disent les esprits critiques.

DES EFFETS PERVERS

D'autant que, incidemment, le budget militaire subit, en fin d'année, d'autres amputations, quand l'Etat ne rembourse pas complètement aux armées les frais qu'elles ont engagés pour des opérations extérieures. En 1996, ces dépenses « ponctuelles » atteignent 4,5 milliards de francs.

Certains projets majeurs en ressortent mal en point. C'est le cas du Rafale. Selon M. Darrason, le Rafale est le programme qui a supporté le gros des insuffisances budgétaires et la part la plus importante des économies demandées aux armées. Au point que, depuis son lancement en 1987, l'avion a été retardé de dix ans et que, au lieu d'être en service à la mi-2002, le premier escadron ne sera pas opérationnel avant 2005.

Ces annulations ou ces reports de crédits ont des effets pervers. Ils entraînent le versement par l'Etat d'intérêts dits moratoires à des industriels dont les créances ne sont pas honorées dans les délais et selon les modalités prévus par contrat. Le montant de ces dédits tend à s'accroître d'une année sur l'autre : de 309 millions de francs en 1993, il est passé à 345 millions en 1994 et il a fait un bond jusqu'à 550 millions de francs en 1995. Avec cette dernière somme, l'armée de l'air se serait acheté pas moins de trois avions de combat Mirage 2000.

D'autres secteurs de la vie économique du pays, le bâtiment et les travaux publics par exemple, souffrent de maux équivalents. Mais, à la défense, le problème va devenir bien vite politique. En 1997, le gouvernement va appliquer la première annuité de sa toute nouvelle loi de programmation militaire qui détermine les dépenses pour les six ans à venir. L'Assemblée en débattra le 6 novembre. Et, déjà, on observe, dans les milieux parlementaires et militaires, des craintes qu'elle ne soit pas appliquée à la lettre, pas davantage en tout cas que les précédentes programmations depuis les années 60. Charles Millon, le ministre de la défense, ne l'ignore pas, qui prévient qu'on le trouvera *« vigilant, souligné trois fois »*, dit-il, au cas où l'administration des finances chercherait à grignoter son budget. Or, Jacques Chirac, chef des armées selon la Constitution, a fermement assuré, dès février, qu'il se sentait *« personnellement garant »* de l'exécution de la programmation telle qu'elle est. Peut-il, dans ces conditions, démentir sa promesse, dès lors que des reports de crédits viendront, à coup sûr, rogner le budget 1997 ?

Jacques Isnard

RECTIFICATIFS

SONDAGE
Dans notre article sur le sondage Sofres-Le Monde-RTL consacré à l'image des Etats-Unis en France (*Le Monde* du 31 octobre), il fallait lire, comme l'indiquait par ailleurs notre tableau, que 46 % des personnes interrogées ont plutôt de l'antipathie pour les Etats-Unis et 17 % ni sympathie ni antipathie, et non l'inverse.

FRANCIS TERQUEM
Contrairement à ce que nous avons indiqué dans un article consacré, le 30 septembre, à l'arrêt de la cour d'appel de Paris relaxant Jean de Boishue, Me Francis Terquem n'était pas l'avocat de l'ancien secrétaire d'Etat, mais celui de la partie adverse.



FINANCE Hilmar Kopper (61 ans) va se retirer en mai 1997 du directoire de la Deutsche Bank, qu'il dirige depuis sept ans, et devrait présider le conseil de surveillance. ● ROLF BREUER (58 ans), actuellement responsable des activités d'investissement au directoire, le remplacera. Le changement a surpris. ● JOSEF ACKERMANN (48 ans), ancien patron du Crédit suisse, et aujourd'hui président de la Schweizerische Kreditanstalt, est entré au directoire. ● LA STRATÉGIE de renforcement des activités internationales et des activités d'investissements aux dépens des participations traditionnelles dans l'industrie n'est pas contestée. ● LA QUASI-FAILLITE de Metallgesellschaft en 1993, les pertes record de Daimler-Benz l'an dernier, et surtout la fuite de l'escroc Jürgen Schneider, roi de l'immobilier à Francfort, ont porté gravement atteinte à la réputation de la banque.

La Deutsche Bank change son directoire mais maintient sa stratégie

Hilmar Kopper sera remplacé à la présidence de la première banque allemande, en mai 1997, par Rolf Breuer, l'homme des marchés. Il paie une série de déboires qui ont terni l'image de l'établissement. Les réorganisations en cours seront poursuivies

BONN
de nos correspondants

Précédé par des rumeurs au cours des derniers mois, le remaniement qui vient d'avoir lieu à la tête du premier établissement bancaire allemand a surpris par son importance. Ainsi que l'a annoncé un communiqué laconique, mercredi 30 octobre en fin de matinée, Hilmar Kopper (soixante et un ans) se retire du directoire de la Deutsche Bank, qu'il dirige depuis sept ans, et devrait prendre la présidence du conseil de surveillance. Il sera remplacé après la prochaine assemblée générale, le 20 mai 1997, par Rolf Breuer (cinquante-huit ans), actuellement responsable des activités d'investissement au directoire. Deux autres membres du directoire quittent leur poste à leur demande : Ellen R. Schneider-Lenné pour raisons de santé, et Ulrich Cartellieri, qui devrait également entrer au conseil de surveillance. Un nouveau venu entre au directoire : il s'agit de Josef Ackermann (quarante-huit ans), ancien patron du Crédit suisse et aujourd'hui président de la Schweizerische Kreditanstalt.

Officiellement, Hilmar Kopper se retire *« de son propre souhait »*. Membre du directoire depuis bientôt vingt ans, il a toujours affirmé qu'il ne voulait pas y rester plus longtemps, dit-on à la Deutsche Bank. Il avait été désigné par le conseil de surveillance en décembre 1989, après l'assassinat de son prédécesseur, Alfred Herrhausen, par un commando de la Fraction armée rouge. Il remplacera à la tête du conseil de surveillance Wilhelm Christians, âgé de soixante-quinze ans et atteint par la limite d'âge.

Ce retrait, interprété par certains comme un *« mouvement naturel »*, survient à un moment où la Deutsche Bank traverse une période de très importantes adaptations, marquée par une internationalisation croissante et une réforme en profondeur de ses structures, mais aussi par des scandales à répétition.

AFFAIRES RETENTISSANTES

L'action de M. Kopper a suscité des critiques à l'intérieur et à l'extérieur de la banque. *« Son remplacement nous a tous un peu étonnés et il est probable qu'il soit en rapport avec les scandales qui ont touché la banque ces derniers temps »*, confie un analyste, qui ajoute : *« On a voulu calmer les oppositions internes, car la révolution menée par Hilmar Kopper a créé de fortes tensions. »*

De déboires en déboires, la Deutsche Bank n'a cessé de défrayer la chronique depuis trois ans. Dernier épisode en date : la gestion frauduleuse de fonds de placement par une branche de la filiale londonienne d'investissement Deutsche Morgan Grenfell. Hilmar Kopper était l'artisan de l'acquisition de cette banque en 1989. Son nom a aussi été associé à des affaires retentissantes où la Deutsche Bank a été critiquée pour son manque de clairvoyance et de rigueur envers les entreprises qu'elle finançait ou dans lesquelles elle possédait des participations. La quasi-faillite du groupe Metallgesellschaft en 1993, les pertes record du groupe Daimler-Benz l'an dernier, mais surtout la fuite en 1994 de l'escroc Jürgen Schneider, roi de l'immobilier, à Francfort, ont porté gravement atteinte à la réputation et à la crédibilité de la première banque allemande.

« Les résultats en demi-teinte du troisième trimestre et l'évolution faible du cours de l'action ont créé une certaine nervosité dans la maison », juge un analyste de Francfort. Le titre, qui est d'ailleurs remonté à l'annonce du retrait de M. Kopper, varie entre 68 et 76 deutschemarks depuis le début de l'année, en deçà des évolutions moyennes de l'indice des valeurs allemandes. Enfin, le 25 septembre dernier, tout en attribuant la note AAA à la Deutsche Bank, l'agence Moody's a évoqué les *« risques liés à une stratégie d'expansion globale agressive »*.

STRATÉGIE À LONG TERME

Avec la désignation de Rolf Breuer, la Deutsche Bank lance un message de continuité dans la stratégie suivie depuis deux ans, une stratégie marquée par le renforcement des activités internationales (qui représentent aujourd'hui la moitié du volume d'affaires de la banque), et l'accent mis sur les activités d'investissements aux dépens des participations traditionnelles dans l'industrie. C'est dans ce contexte qu'a été réalisée, en 1989, l'acquisition de la banque londonienne Morgan Grenfell. Cette dernière ambitionne de conquérir la première place européenne et la troisième mondiale dans son secteur d'activités.

En Allemagne, une importante réforme des structures a été engagée. Le but : se rapprocher de la clientèle – un point faible traditionnel –, mais aussi encourager la division des tâches au sein d'un établissement longtemps dominé par une structure excessivement pyramidale. Les scandales à répétition avaient montré que les dirigeants de la banque devaient se dégager de la gestion des affaires au quotidien pour se concentrer sur la stratégie à long terme de l'établissement. Cette réforme, annoncée en mai de cette année, a débouché sur la création d'une structure en holding avec quatre divisions (clientèle privée, clientèle d'entreprises et institutionnelle, banque d'investissement et services internes au groupe).

Des trois grandes banques allemandes, la Deutsche Bank reste la moins compétitive (après la Dresdner et la Commerzbank), avec une rentabilité sur le capital de 9 %. Comme d'autres concurrentes, elle s'est lancée dans la restructuration de son réseau de succursales, dont le nombre doit être considérablement réduit tandis que les effectifs allemands (50 600 sur 74 600) ont chuté de 20 % depuis quatre ans. Elle a diversifié ses activités en jouant les pionnières en matière de *banque directe* (Bank 24, une de ses filiales, domine ce marché enore peu développé en Allemagne), et en prenant pied dans les activités liées à l'assurance (achat de participations dans les sociétés d'assurances Deutscher Herold et Gerling). Plus récemment encore, la Deutsche Bank a pris une participation de 5,2 % dans la Bayerische Vereinsbank, à Munich : un événement qui pourrait annoncer de plus amples restructurations et rapprochements sur le marché bancaire allemand.

Lucas Delattre et Philippe Ricard

Rolf Breuer : « Mister Finanzmarkt »

LA NOMINATION de Rolf-E. Breuer à la tête de la Deutsche Bank était inattendue. Il ne faisait pas partie des successeurs envisagés, à en croire les rumeurs des derniers mois. Il pourrait, selon les observateurs, s'agir d'*« un candidat de transition »*, désigné pour *« donner un signal fort en direction des marchés »* en attendant peut-être la montée en puissance d'un directeur plus jeune. Mais ce francophone élégant aura besoin de ses talents de communication, plus raffinés que ceux d'Hilmar Kopper, pour redorer le déficit d'image de son groupe.



PORTRAIT

Une faute de langage du président du directoire, il y a deux ans, avait durablement contribué à entamer la réputation de la Deutsche Bank dans l'opinion publique allemande. C'était au moment de l'affaire Jürgen Schneider, ce roi de l'immobilier de Francfort qui avait pris la fuite en laissant plusieurs centaines de millions de marks de factures impayées. Lors d'une conférence de presse, Hilmar Kopper avait qualifié de *« peanuts »* une somme de 50 millions de marks due par l'escroc à des PME du bâtiment. Rolf Breuer devra donc redorer le blason de la première banque allemande tant auprès des marchés financiers – à cause des « affaires » – que du grand public. Autre mission d'envergure : parachever la restructuration interne du groupe, en cours depuis le début de cette année. A l'image d'Hilmar Kopper, son prédécesseur à la tête de la Deutsche Bank, Rolf E. Breuer, membre du directoire depuis 1985, a commencé sa carrière comme jeune apprenti, à dix-neuf ans. Comme lui, il a réalisé l'essentiel de sa carrière au sein de la maison. Dès 1974, après des études de droit menées à Lausanne, Munich et Bonn, ce Rhénan, docteur en droit, prenait la direction de la division boursière de la Deutsche Bank. Le visage rond, la lunette envahissante, le teint bronzé et le cheveu grisonnant, l'homme est surnommé *« Mister Finanzmarkt »* à Francfort : car Rolf E. Breuer n'est pas seulement membre du directoire de la Deutsche Bank depuis 1985. Il est également président de la Bourse de Francfort et du conseil de surveillance de la Deutsche Börse AG – la société qui contrôle la Bourse –, et s'est engagé à ce titre pour le développement et l'informatisation de la place de Francfort, seule capable de rivaliser avec Londres ou Paris. Il qualifie le morcellement en huit Bourses du marché financier allemand de *« relique d'une époque passée »*.

Sa prise de fonctions en mai prochain permettra à la banque d'afficher sa volonté de continuité : Rolf Breuer poursuivra une stratégie déjà engagée sous Hilmar Kopper en développant les activités d'investissements de la banque, concentrées auprès de la Deutsche Morgan Grenfell.

L. D. et Ph. R.

Concentration en vue

● Le secteur bancaire allemand, le plus fragmenté d'Europe avec 3 600 institutions, est à l'aube d'un vaste mouvement de concentration. La Deutsche Bank, première banque du pays avec un total de bilan de 722 milliards de deutschemarks (2 440 milliards de francs), et 2,12 milliards de DM de bénéfice en 1995, a donné le signal avant l'été en rachetant 5,2 % de sa concurrente bavaroise, la Bayerische Vereinsbank.
● La Bankgesellschaft Berlin (détenue à 56,8 % par la Ville de Berlin) et la Norddeutsche Landesbank (40 % au Land de Basse-Saxe), respectivement neuvième et onzième banque, s'inscrivent dans ce mouvement et envisagent une fusion créant le deuxième groupe bancaire allemand, soufflant la place à la Dresdner Bank.
● Ces rapprochements permettront de réduire les coûts et d'investir dans la technologie et de maintenir des coûts de distribution raisonnables.
● Le classement des cinq premières banques allemandes est encore le suivant : 1. Deutsche Bank, 2. Dresdner Bank, 3. West LB (Westdeutsche Landesbank), 4. Commerzbank, 5. Bayerische Vereinsbank.

La SNCF propose aux cheminots de négocier une refonte des services des chemins de fer

Louis Gallois veut lancer quarante-sept programmes pour reconquérir la clientèle

Alors qu'il avait accepté d'endosser jusque-là les habits de son prédécesseur, Loïk Le Floch-Prigent, en reprenant à son compte le plan de sauvetage de l'entreprise (création du Réseau ferré national et désendettement de la SNCF), le président Louis Gallois va présenter lundi 4 novembre, aux syndicats un *« projet industriel »*. Il veut les associer à quarante-sept programmes prioritaires destinés à reconquérir la clientèle.

TROIS MOIS à peine après avoir pris les commandes de la SNCF, Louis Gallois propose une complète refonte de l'entreprise ferroviaire et de l'organisation du travail des cheminots. Il présentera, lundi 4 novembre, aux syndicats de cheminots un « *projet industriel* », que *Le Monde* s'est procuré. Cet impressionnant document de travail de 160 pages ne décline pas moins de quarante-sept « *programmes prioritaires* », autant de chantiers chiffrés et dotés d'indicateurs qui feront l'objet d'une large concertation avec le personnel de l'entreprise en novembre et décembre.

TRAIN CHER

Comme promis par le président au cours de ses premières déclarations publiques (*Le Monde* du 11 octobre), le « client » est placé au cœur du dispositif. Trente programmes prioritaires lui sont consacrés. La SNCF promet de revenir à sa vocation première : le transport de masse. Elle avait fait porter au cours des dernières années ses efforts sur les liaisons Paris-province, « *pour ne pas laisser la concurrence aérienne distancer le chemin de fer* ». Elle veut désormais valoriser l'ensemble de son réseau en « *réorientant son action au profit de dessertes inter-villes peu concurrencées par l'avion* », qui représentent un potentiel de recettes tout aussi important pour elle. Elle va améliorer les correspondances entre les TGV, les trains rapides normaux et les trains régionaux (programme 1) et diversifier les matériels utilisés sur son réseau en introduisant les TGV pendulaires, les trains pendulaires et les trains régionaux pendulaires (programme 22). Les trains pendulaires autorisent une meilleure vitesse en s'inclinant dans les courbes.

La SNCF, accusée d'avoir déshumaniser le train, veut renverser la vapeur. Tous les moyens sont bons pour se rapprocher de ses clients « *chez lui, en gare de départ, à bord du train, en gare de correspondance, en gare d'arrivée* ». La généralisation de l'envoi des billets à domicile va être accompagné de l'ouverture de nouveaux points de vente « *dans les lieux de fort passage et de consommation* ». La SNCF va renforcer les équipes d'accueil, valoriser ses gares et mettre en place un programme de fidélisation (collecte de points et voyages gratuits). Les tarifs seront simplifiés pour « *casser l'image du train cher* ». Alors que les clients ont aujourd'hui l'impression « *de ne jamais payer le même prix et d'être soumis de manière très fréquente à des suppléments* », la SNCF va s'orienter sur « *un prix de référence unique* », accompagné d'une simplification et d'un élargissement des conditions d'accès au tarif réduit, pour retrouver « *une position de conquête sur les jeunes, les personnes âgées, les familles et les groupes* ». Elle va également « *baisser sélectivement des tarifs* ».

Cet engagement fort (programme prioritaire 8) sera réalisée au plus tard d'ici décembre 1996.

FLEXIBILITÉ DU TRAVAIL

Reconnaissant « *l'évolution de l'habitat avec la désaffection progressive des centres villes* », le projet industriel propose de développer des assemblages de produit, du type train + auto, train + autocar ou « *des taxis collectifs sous label SNCF* » (plan d'action 2). M. Gallois demande que que la capacité de transport soit augmentée de « *10 à 20 % pendant les jours de pointe* » et pour créer des liaisons directes saisonnières.

Cette révolution implique une profonde réorganisation de l'entreprise. Le document de travail soulève des sujets tabous comme « *l'adaptation des horaires de travail* ». Consciente du caractère sensible de ce dossier, la direction invite les cheminots à une large concertation sur ces thèmes de la flexibilité du travail. En échange, la SNCF est prête à réaliser un « *investissement initial en effectifs de terrain se traduisant par des embauches supplémentaires* » (plan d'action 15)

La SNCF n'hésite pas non plus à faire son *mea culpa* sur sa gestion des ressources humaines. La SNCF reconnait « *la co-responsabilité* » des dirigeants et des organisations syndicales dans l'échec du dialogue social. M. Gallois souhaite « *ardemment faire évoluer les relations sociales* » et est prêt « *à prendre des initiatives unilatérales pour montrer sa volonté d'aboutir* ». En ouvrant, en même temps, tous les chantiers de l'entreprise dans son projet industriel, Louis Gallois en saisit l'occasion. Il en prend aussi tous les risques.

Christophe Jakubyszyn

Le peso mexicain a perdu 6,5 % en trois semaines

La Bourse, au plus bas depuis trois mois, réagit au recul du gouvernement dans le processus de privatisation de la pétrochimie

L'HISTOIRE est-elle en train de se répéter ? La crise financière du Mexique qui avait ébranlé la planète financière à la fin de l'année 1994 et fait craindre une faillite en chaîne des pays émergents peut-elle se reproduire ? Depuis trois semaines, le peso mexicain et la Bourse de Mexico sont en forte baisse. On se trouve encore très loin de la situation de panique de décembre 1994 qui avait vu le peso perdre en quelques jours 40 % de sa valeur face au dollar, mais, mercredi 30 octobre, la devise mexicaine a encore abandonné 0,9 % à 8,01 pesos pour un billet vert. Il s'agit de son plus bas niveau historique face au dollar.

Depuis le 7 octobre, le peso a abandonné près de 6,5 %. La remontée des taux d'intérêt à un mois (Cetes) de 27,7 % à 29,34 % en huit jours n'a pas enrayé la baisse. La Banque du Mexique a tout de même décidé mercredi soir de porter le taux au jour le jour à 31,5 %.

Dans la foulée des difficultés du peso, la Bourse de Mexico a perdu mercredi 1,14 % et se retrouve à ses plus bas niveaux depuis plus de trois mois. « *Il y a beaucoup de cynisme des investisseurs à l'égard du Mexique* », souligne Al Hassinger, un opérateur de Abaco International à New York. « *L'Europe de l'Est et l'Asie du Sud-Est sont en train de siphoner les capitaux du Mexique* », ajoute-t-il.

Cette défiance est la conséquence de la décision du gouvernement mexicain de faire marche arrière dans le processus de privatisation de la pétrochimie. Alors qu'il avait annoncé une privatisation totale des 61 usines du secteur, le gouvernement a finalement opté pour une restructuration préalable, puis la mise en vente de 49 % des actions des nouveaux complexes pétrochimiques qui seront créés. De nombreux analystes avaient fait de cette privatisation un test de la volonté du Mexique d'ouvrir son marché.

Le gouvernement mexicain se veut pourtant rassurant et les autorités financières du pays affirment que « *ce phénomène passager de baisse du peso ne doit pas se traduire par une fuite de capitaux* ». Les analystes des grandes banques s'inquiètent, mais ne redoutent pas une répétition du scénario de 1994. Ils considèrent que la baisse du peso va favoriser les exportations mexicaines et contribuer à réduire le déficit commercial du pays.

E. L.
(avec l'agence Bloomberg)

LVMH tente de préserver ses marges en contrôlant sa distribution

Le groupe veut prendre le contrôle de l'américain Duty Free Shoppers (DFS) pour 12,6 milliards de francs

À L'HEURE où le bras de fer entre l'industrie et la distribution devient de plus en plus âpre, le groupe français LVMH a trouvé une solution radicale pour régler la question : le premier fabricant mondial de produits de luxe a décidé de prendre le contrôle du premier distributeur mondial de ces mêmes produits, l'américain Duty Free Shoppers (DFS). Un protocole d'accord a été dévoilé le 30 octobre en vue de l'achat de 58,75 % du capital de DFS (*Le Monde* daté du 31 octobre). Une opération qui coûtera 12,6 milliards de francs au groupe de Bernard Arnault. Cela en fait l'une des plus grosses acquisitions menées outre-Atlantique par une entreprise française depuis la fin des années 80. C'est aussi, pour LVMH, la deuxième grande opération de croissance externe après le rachat de Loewe, le « Vuitton espagnol », au mois de février.

RECOURS SUSPENSIF

La Bourse de Paris a salué l'événement par une hausse de 3,4 % du cours de l'action LVMH le 30 octobre, à 1 153 francs. Et ce malgré la révélation, par le *New York Times*, d'un recours suspensif en justice déposé par des actionnaires minoritaires, qui s'estiment lésés. LVMH s'affirme serein : DFS n'étant pas coté en Bourse, cette acquisition de gré à gré offre peu de risques de surenchère, ou d'obligation de racheter les parts des minoritaires, comme dans une OPA boursière. Les analystes savent que le numéro un mondial du luxe, qui dispose de plus de 15 milliards de francs de fonds propres, a largement les moyens de s'offrir une acquisition de cette ampleur. Voilà des mois qu'ils s'interrogeaient sur l'amorce de dérapage des résultats de LVMH et sur les remèdes qu'entendait y apporter son PDG, Bernard Arnault.

Au premier semestre 1996, le groupe LVMH a marqué le pas : son chiffre d'affaires a stagné, à 13,36 milliards de francs, et son résultat d'exploitation a reculé de 10,4 %, à 2,62 milliards. Principale incriminée : la branche parfums, qui comprend les marques Christian Dior, Givenchy, Kenzo. Cette activité, qui génère 30 % du chiffre d'affaires du groupe, a vu son profit d'exploitation divisé par cinq, de 380 millions de francs à 70 millions. Une contre-performance due, selon LVMH, à la mauvaise conjoncture en Europe, mais aussi à la concurrence, en Asie surtout, des distributeurs non agréés alimentés par les soldes de fin de saison. « *Ils offraient des rabais de 20, 30, 40 % à Hongkong, Taïwan et même aux Etats-Unis !* », s'indigne-t-on chez LVMH. Après avoir changé les têtes de la branche parfums, Bernard Arnault a ouvert la chasse à ces distributeurs « *parasites* », et engagé une véritable réflexion stratégique sur l'ensemble de la distribution des produits.

« *L'acquisition de DFS montre que LVMH a tout compris*, commente Alain Crouzat, de la société de bourse Richelieu Finance. *Dans les métiers du luxe, contrôler sa distribution est essentiel pour préserver ses marges. Sinon, ce sont les distributeurs qui font la loi en imposant des baisses de prix aux industriels.* » En prenant le contrôle de DFS, dont le siège se situe à San Francisco et qui réalise l'essentiel de son chiffre d'affaires, de plus de 15 milliards de francs, autour du bassin Pacifique, LVMH s'offre un réseau de 180 magasins, essentiellement en Asie, où se joue désormais la croissance du secteur du luxe. Un réseau qui écoule 20 % de la production de LVMH – parfums, mode, spiritueux, champagnes –, par le biais de boutiques « duty free » d'aéroports, « *mais aussi de plus en plus des magasins non détaxés et en centre-ville* », souligne-t-on au sein du groupe français. LVMH avait déjà tenté d'entrer dans le « hors taxes » en ramassant 2 % du capital du groupe britannique Allders en 1995. Incursion sans lendemain, Allders étant finalement tombé dans l'escarcelle de la compagnie aérienne Swissair. Le commerce hors taxe représente 100 milliards de francs dans le monde, dont 45 milliards pour la seule Europe. C'est une activité qui génère de fortes marges, de nature à améliorer le résultat du groupe français, se félicitent les analystes.

Mais pour LVMH, il s'agit moins d'une diversification que d'une nouvelle étape vers l'intégration verticale de la chaîne du luxe. Cette industrie était déjà habituée à contrôler en partie sa commercialisation par la voie classique de la distribution sélective. Celle-ci est de plus en plus remise en cause par les réglementations et les attaques répétées des *discounters*. Le rachat pur et simple de distributeurs indépendants par les industriels, qui veulent contrôler leurs produits et leur image de marque jusqu'au consommateur final, s'imposait donc comme l'étape suivante.

Reste qu'une telle stratégie n'est pas sans risque. Les produits de LVMH représentent actuellement 10 % des ventes de DFS. Soucieux de ne pas effrayer ses concurrents qui assurent les 90 % restant, LVMH s'est empressé d'assurer que « *l'équipe de direction de DFS sera intégralement maintenue en place* » et que cette entreprise « *restera gérée, après son acquisition, de façon indépendante des activités de LVMH* ». On attend la réplique des autres grands du luxe, qui pourraient susciter l'émergence de concurrents à DFS, rendant du coup très chère l'acquisition de LVMH.

Pascal Galinier

La Banque d'Angleterre relève ses taux d'intérêt de 0,25 point

LONDRES
de notre correspondant

Le chancelier de l'Echiquier a annoncé, mercredi 30 octobre, le relèvement des taux d'intérêt de 0,25 point. Le nouveau taux de base de la Banque d'Angleterre est désormais de 6 %. Il s'agit de la première hausse depuis février 1995 ; entretemps, Kenneth Clarke avait procédé à quatre reprises à des baisses de 0,25 point, dont la dernière début juin. Cette décision est intervenue à l'issue de la rencontre mensuelle entre M. Clarke et Eddie George, le gouverneur de la Banque d'Angleterre, qui ne cachait pas depuis mai sa volonté d'obtenir un relèvement de ces taux.

Expliquant quelques heures plus tard sa décision devant la Chambre des communes, M. Clarke a promis que « *les folles montagnes russes des taux d'intérêt sont désormais une relique du passé (...). Je vais soutenir les meilleures perspectives économiques depuis une génération en maintenant l'inflation à un niveau nous permettant d'être compétitifs tout en poursuivant notre croissance dans les années à venir* ». Une croissance estimée à 2,75 % l'an (3 % au troisième trimestre) – un record depuis les années Macmillan (1957-1963) – qui est due au redémarrage de l'économie et dont l'une des conséquences est la baisse du chômage.

Cette annonce, qui indique que le chancelier a finalement cédé aux pressions du gouverneur, a surpris à la City comme dans les milieux industriels. Le patronat (CBI) s'est étonné d'une telle décision alors que la pression inflationniste lui semble contenue. La Fédération des PMI s'inquiète de l'impact qu'elle aura sur les charges de quelque 3,8 millions d'entreprises.

Quant à l'opposition travailliste, elle y voit la preuve de la faiblesse des fondations sur lesquelles le gouvernement conservateur a bâti sa relance.

RISQUES DE SURCHAUFFE

M. Davies, économiste en chef de la Barclays, considère que cette hausse est une suite logique de la stratégie de M. Clarke, à un moment où apparaissent des risques de surchauffe, et donc d'inflation. Il estime qu'en s'alignant sur les positions de la Banque d'Angleterre, le chancelier a évité d'avoir à relever les taux de manière plus brutale d'ici aux élections. Et que cette décision accroît sa stature de dirigeant mettant les intérêts du pays avant ceux de son parti. Un parti qui ne cesse de lui réclamer une baisse des impôts dans un but électoral. Mais alors, pour rester crédible, ajoute-t-il, M. Clarke devrait trouver des économies équivalentes étant donné que le déficit budgétaire devrait atteindre cette année les 4 %.

La City n'est guère favorable à une baisse des impôts. Dans une étude publiée mercredi, l'Institut national pour la recherche économique et sociale (Niesr) a estimé qu'au lieu de baisser les impôts de 4 milliards de livres (33 milliards de francs) – c'est sa prévision pour le prochain budget, qui sera présenté en novembre – le chancelier devrait, au contraire, accroître la pression fiscale de 3 milliards. En tout cas, la Bourse a réagi à la nouvelle par une légère baisse de 0,74 % de l'indice Footsie. En revanche, la livre s'est assez sensiblement appréciée.

Patrice de Beer

La Scénic de Renault échappe à la chute du marché automobile

UN MOIS après sa disparition, la « *juppette* » fait encore sentir ses effets sur le marché automobile français, beaucoup de véhicules ayant été facturés avant la date butoir du 30 septembre et livrés plus tard. Selon les chiffres d'immatriculations du mois d'octobre, qui seront publiés lundi 4 novembre, les ventes de voitures ont encore fortement augmenté ce mois-ci, d'environ 23 % par rapport à octobre 1995, à plus de 200 000 unités. Mais cette hausse n'est qu'un trompe-l'œil. Entre 35 000 et 40 000 de ces immatriculations correspondent à des commandes enregistrées par les constructeurs avant la fin de la prime qualité, la fameuse « juppette ».

Si l'on s'en tient aux commandes effectivement prises par les constructeurs à partir du 1er octobre, le tableau est beaucoup moins rose : le marché serait en chute de près de 20 %, avec un niveau maximum de 150 000 à 155 000 voitures, à comparer aux 190 000 commandées en octobre 1995. Après avoir caracolé à 2,13 millions d'immatriculations pendant les douze mois de « juppette » (septembre 1995-septembre 1996), le marché est donc revenu à un rythme de 1,8 million d'unités. Mais cela n'apparaîtra pas avant les statistiques de novembre.

Les marques qui avaient le plus profité des primes sont, logiquement, les plus touchées : aux deux tiers du mois (après 14 jours ouvrables sur 23), Fiat n'avait réalisé que 45 % de son objectif mensuel de 11 000 commandes. Peugeot était à 47 %, Citroën à 52 %, Renault à 59 %. La dernière semaine d'octobre, stimulée par des primes d'objectifs mensuelles versées aux concessionnaires, aurait permis de combler en partie ces retards. On observe par ailleurs un rééquilibrage des ventes en faveur de modèles plus gros, donc plus rémunérateurs. Poussée par la prime Juppé, la Peugeot 106, qui avait assuré plus de 38 % des ventes de la marque durant l'été (avec un pic à 44,7 % en septembre), est revenue à 26 % en octobre. La berline familiale 406 est passée, elle, de 13,6 % à 17,2 %. Cela n'empêchera pas l'usine de Peugeot-Sochaux, qui fabrique ce modèle, de connaître cinq journées de chômage technique en novembre et quatre en décembre.

CADENCE AUGMENTÉE

Renault semble avoir su négocier le virage mieux que les autres. Sa part de marché dépasserait 28,5 % en octobre, alors qu'elle plafonnait à 26,4 % au cours des neuf premiers mois de l'année. La « *nouvelle politique commerciale* » annoncée par la firme au Mondial de l'automobile, caractérisée par une baisse du prix de ses voitures, a permis de limiter les dégâts. Renault profite, d'autre part, du lancement réussi de son nouveau véhicule, le monospace Scénic. Celui-ci représente plus de la moitié des ventes de la gamme Mégane en octobre, avec quelque 11 000 commandes enregistrées, dont « *une bonne part auprès des loueurs de voitures et du personnel de Renault* », souligne cependant un concurrent.

Un mois après son lancement, la Scénic est la voiture la plus vendue en France. Un succès qui, s'il se confirme dans les prochains mois, pourrait paradoxalement poser des problèmes au constructeur. La Scénic devait représenter entre 20 et 25 % des ventes de Mégane. A 50 %, elle « cannibalise » les autres versions, provoquant un gonflement du stock de Mégane classiques invendues et un allongement des délais de livraison de la Scénic. Un investissement supplémentaire d'une vingtaine de millions de francs est d'ores et déjà envisagé dans l'usine de Douai, afin de porter la cadence de production de 550 à 700 véhicules par jour.

P.G.

Axime rachète Sligos au CDR

LE CONSORTIUM de réalisation (CDR), chargé de céder les anciens actifs du Crédit lyonnais, a trouvé un repreneur pour la société de services et d'ingénierie informatique (SSII) Sligos, dont il détient 56,4 %. C'est le groupe Axime, détenu à 26 % par Paribas Affaires Industrielles, qui s'est porté acquéreur de cette entreprise, redevenue bénéficiaire l'an dernier. Annoncée le mercredi 30 octobre, l'opération prendra la forme d'une fusion, qui donnera naissance à un groupe de 8 000 personnes, réalisant plus de 6 milliards de francs de chiffre d'affaires, fortement présent dans les services au monde bancaire. Ensemble, Sligos et Axime deviendront la deuxième SSII française, et occuperont la première position sur le marché national.

DÉPÊCHES

■ **AUTOMOBILE : Lotus passe sous le contrôle de Proton.** Le groupe malaisien va acquérir 80 % du capital de ce fleuron de l'automobile britannique pour 51 millions de livres sterling (418 millions de francs).

■ **TEXTILE : près de 6 000 salariés du secteur ont manifesté le 30 octobre** à Cholet (Maine-et-Loire), Epinal (Vosges), Roubaix (Nord) et Lyon (Rhône-Alpes), à l'appel des fédérations CGT, CFDT, FO, CFE-CGC et CFTC du textile-habillement-cuir.

■ **LA BOURSE** de Tokyo a terminé la séance du jeudi 31 octobre en baisse. L'indice Nikkei des valeurs vedettes a cédé 1,03 % pour s'inscrire en clôture à 20 466,86 points.

■ **LE DOLLAR** s'inscrivait en légère hausse, jeudi matin, lors des premières transactions entre banques. Il s'échangeait à 1,5130 deutschemark, 5,1073 francs et 113,83 yens.

■ **LES COURS** du pétrole ont reculé, mercredi, à New York. Le prix du baril de référence *light sweet crude*, livraison décembre, a cédé 6 centièmes à 24,28 dollars.

■ **LA BANQUE** européenne d'investissement (BEI) a lancé, mercredi, un emprunt obligataire d'1 milliard de francs, sur dix ans, sous la direction de la Caisse des dépôts et de Paribas.

■ **LA LIVRE STERLING** s'est envolée, mercredi, passant de 8,20 à 8,34 francs, après l'annonce surprise d'une hausse de 0,25 % du taux de base de la Banque d'Angleterre.

LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40 ↘ Clôture | CAC 40 ↘ 1 mois | CAC 40 ↗ 1 an | MIDCAC ↗ 1 mois

NEW YORK ↗ DOW JONES | LONDRES ↗ FT 100 | MILAN → MIB 30 | FRANCFORT ↗ DAX 30

Paris fait du surplace

LA TENDANCE était hésitante, jeudi 31 octobre, à la Bourse de Paris à la veille de trois jours chômés en raison de la fête de la Toussaint. En hausse de 0,17 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait en milieu de journée un petit gain de 0,13 % à 2 127,54 points. Le volume des échanges sur le RM était relativement important, à près de 2 milliards de francs. Sur le Matif, le contrat des bons du Trésor à 10 ans était en hausse de 0,26 % à 126,48.

Le nombre de chômeurs en France continue à croître : en septembre la hausse atteint 0,9 %, soit une augmentation des demandeurs d'emploi de 5,8 % sur un an. Une situation qui inquiète les milieux financiers, qui espéraient une légère diminution du taux d'appel d'offres de la Banque de France (de 10 centièmes à 3,15 %) à l'issue du conseil de politique monétaire de la Banque de France qui se réunissait jeudi en début d'après-midi. Mais ce geste est déjà *« dans le marché »*, notent les opérateurs. Du côté des valeurs, Lapeyre dont le chiffre d'affaires a augmenté de 2,6 % en neuf mois gagne 5,3 %. Les titres du groupe LVMH sont encore recherchés : Christian Dior monte de 3,2 % et LVMH de 1,2 %. Unibail monte de 2,4 % et Scor de 1,9 %. SGE cède 2,6 % et Castorama 1,3 %.

Indice CAC 40 sur un an (2124,76)

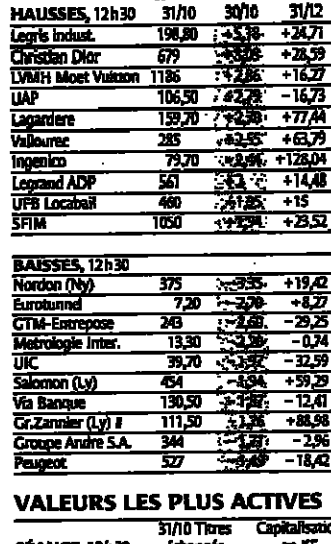
CAC 40 5 jours

Sanofi, valeur du jour

L'ACTION Sanofi s'est appréciée de 0,7 %, à 448,90 francs, mercredi 30 octobre, à la Bourse de Paris, dans un volume de 270 000 pièces échangées. Les opérateurs ont bien réagi à l'annonce d'une hausse de 1,5 % du chiffre d'affaires du groupe pour les neuf premiers mois de l'année 1996.

La société a précisé que *« le rythme de croissance de la pharmacie, observé au premier semestre, se poursuit grâce aux grands produits internationaux »*. Au premier semestre, le groupe pharmaceutique a dégagé un bénéfice en hausse de 11 %, à 616 millions de francs.

Sanofi sur 1 mois (448,90)



PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES, 12h30	Cours au 31/10	Var. % 30/10	Var. % 31/12
Legris indust.	198,80	+5,38	+24,71
Christian Dior	679	[illegible]	+28,59
LVMH Moet Vuitton	1186	+2,86	+16,27
UAP	106,50	+2,28	-16,73
Lagardere	159,70	+2,38	+77,44
Vallourec	285	+2,55	+63,79
Ingenico	79,70	+2,96	+128,04
Legrand ADP	561	[illegible]	+14,48
UFB Locabail	460	+1,85	+15
SFIM	1050	[illegible]	+23,52

BAISSES, 12h30			
Nordon (Ny)	375	-3,35	+19,42
Eurotunnel	7,20	-2,70	+8,27
GTM-Entrepose	243	-2,60	-29,25
Metrologie Inter.	13,30	-2,20	-0,74
UIC	39,70	[illegible]	-32,59
Salomon (Ly)	454	-1,94	+59,29
Via Banque	130,50	[illegible]	-12,41
Gr.Zannier (Ly) #	111,50	-1,36	+88,98
Groupe Andre S.A.	344	[illegible]	-2,96
Peugeot	527	[illegible]	-18,42

VALEURS LES PLUS ACTIVES

SÉANCE, 12h30	31/10 Titres échangés	Capitalisation en KF
LVMH Moet Vuitton	195405	230290161
Elf Aquitaine	298832	121160835,40
L'Oreal	55753	95525157
Total	226927	90233523,70
Axa	242876	77188630,10
Carrefour	23397	66203204
Peugeot	120737	63736635
Societe Generale	113696	62597241
Saint-Gobain	85827	59125401
Roussel Uclaf	39834	53634538

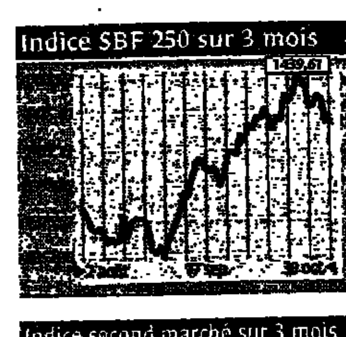
PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

HAUSSES, 12h30	Cours au 31/10	Var. % 30/10	Var. % 31/12
Giravions Dorand	2,60	+30	-80,37
Sodiver #	94	[illegible]	-50,52
CFPI #	303	+6,95	+28,38
Sofco (Ly)	77,45	[illegible]	-28,94
I.C.C.	115	[illegible]	-23,07

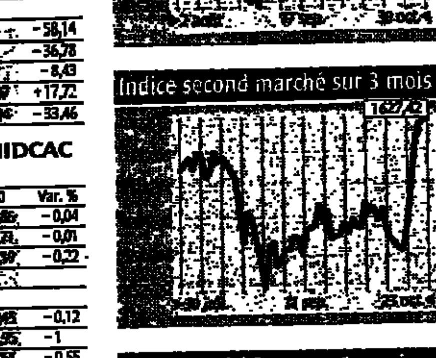
BAISSES, 12h30			
Gerard Pasquier #	23	[illegible]	-58,14
Gel 2000	55	[illegible]	-36,78
Bijoux Altesses Ly	76	[illegible]	-8,43
ICBT Groupe #	211,90	-4,59	+17,72
Inter Parfums nom	85,50	[illegible]	-33,46

INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ

	30/10	29/10	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1493,24	1493,86	-0,04
Ind. gén. SBF 250	1439,61	1439,71	-0,01
Indice MidCac	1286,37	1289,19	-0,22
Valeurs indus.	1631,48	1633,45	-0,12
1 - Energie	1645,29	1661,95	-1
2 - Produits de base	1539,10	1547,61	-0,55
3 - Construction	1467,46	1470,02	-0,17
4 - Biens d'équip.	1135,35	[illegible]	+0,61
5 - Automobile	1664,20	1674,92	-0,64
6 - Biens consom.	2844,88	2862,29	-0,61
7 - Indus. agro-alim.	1434,74	1414,22	+1,42
Services	1648,32	1649,67	-0,08
8 - Distribution	3116,93	3123,35	-0,21
9 - Autres services	1078,63	1078,38	+0,02
Sociétés financières	1043,40	1040	+0,33
10 - Immobilier	695,77	697,13	-0,20
11 - Services financ.	1020,36	1020,25	+0,01
12 - Sociétés invest.	1382,38	1361	+1,57



Indice SBF 250 sur 3 mois (1439,61)



Indice second marché sur 3 mois

Indice MidCac sur 1 mois

Repli à Tokyo

LA BOURSE de Tokyo a terminé la séance du jeudi 31 octobre en baisse. L'indice Nikkei des valeurs vedettes a cédé 1,03 %, pour s'établir en clôture à 20 466,86 points.

La veille, Wall Street avait perdu du terrain. L'indice Dow Jones s'était replié de 0,23 %, à 5 993,23 points, malgré la bonne tenue du marché obligataire.

Le département du commerce a indiqué que le produit intérieur brut (PIB) américain a crû de 2,2 % au 3e trimestre 1996, en rythme annuel, après une progression de 4,7 % au cours des trois mois précédents.

De son côté, le Livre beige, publié par la Réserve fédérale (Fed), a conclu que le rythme d'expansion économique aux Etats-Unis s'est *« quelque peu ralenti »* au cours des dernières semaines, tandis que les tensions inflationnistes des coûts salariaux paraissent se généraliser. Il y a *« peu d'indications d'une importante hausse des prix des matières premières et des biens et services »*, a également estimé la banque centrale américaine.

La Bourse de Londres, enfin, avait reculé, mercredi, de 0,74 %, affectée par le resserrement surprise de la politique monétaire britannique.

INDICES MONDIAUX

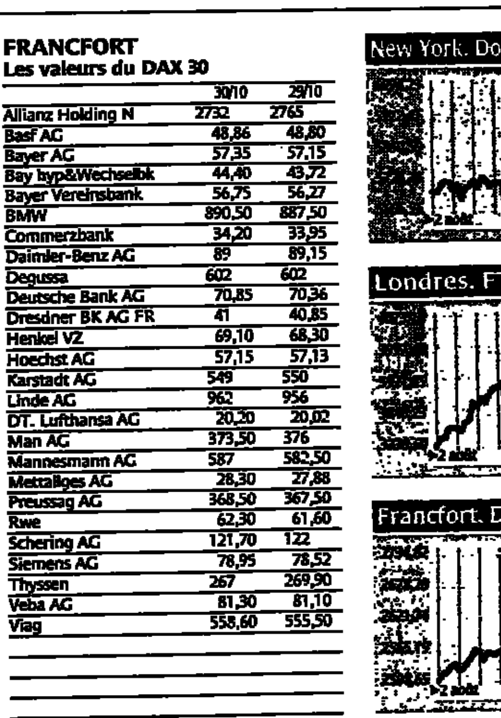
	Cours au 30/10	Cours au 29/10	Var. en %
Paris CAC 40	2124,76	[illegible]	-0,05
New-York/DJ indus.	6013,35	[illegible]	+0,11
Tokyo/Nikkei	20681,70	[illegible]	-1,34
Londres/FT100	3959,40	[illegible]	-0,86
Francfort/Dax 30	2678,73	[illegible]	+0,19
Frankfort/Commer.	939,16	[illegible]	+0,20
Bruxelles/Bel 20	2146,18	[illegible]	-0,19
Bruxelles/Général	1798,67	[illegible]	-0,19
Milan/MIB 30	956	[illegible]	—
Amsterdam/Gé. Cbs	397,40	[illegible]	-0,63
Madrid/Ibex 35	377,49	[illegible]	-0,41
Stockholm/Affarsal	1674,12	[illegible]	—
Londres FT30	2828,90	[illegible]	-0,63
Hong Kong/Hang S.	12405,50	[illegible]	+1,72
Singapour/Strait t	2084,02	[illegible]	+1,06

NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

	30/10	30/10
Alcoa	59,25	60,37
American Express	46,25	45,62
Allied Signal	65,25	63
AT & T	35,12	35,62
Bethlehem	8,12	8
Boeing Co	94,25	93,50
Caterpillar Inc.	68,75	69
Chevron Corp.	66,25	66,87
Coca-Cola Co	50,37	49,75
Disney Corp.	65,75	65,87
Du Pont Nemours&Co	92,25	93,87
Eastman Kodak Co	78,50	76,87
Exxon Corp.	89	89,62
Gén. Motors Corp.H	53,37	54
Gén. Electric Co	96	96
Goodyear T & Rubbe	45,75	45,87
IBM	126,37	125,50
Intl Paper	42,62	43,37
J.P. Morgan Co	85,50	85,25
Mc Don Dougl	54,37	53
Merck & Co.Inc.	73,25	73,87
Minnesota Mng.&Mfg	75,37	76,50
Philip Moris	92,62	93,75
Procter & Gamble C	97,75	97,75
Sears Roebuck & Co	47	48,50
Texaco	103	104,62
Union Carb.	42,25	42,25
Utd Technol	127,37	125,87
Westingh. Electric	17,37	17,62
Woolworth	21	21,50

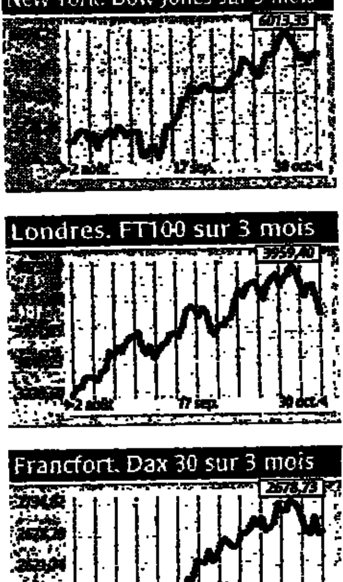
LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

	30/10	29/10
Allied Lyons	4,74	4,77
Barclays Bank	9,51	9,72
B.A.T. industries	4,26	4,34
British Aerospace	11,60	11,75
British Airways	5,59	5,56
British Gas	1,90	1,91
British Petroleum	6,57	6,63
British Telecom	3,49	3,49
B.T.R.	2,50	2,52
Cadbury Schweppes	5,11	5,18
Eurotunnel	0,89	0,91
Glaxo	9,56	9,70
Grand Metropolitan	4,66	4,70
Guinness	4,44	4,48
Hanson Plc	0,82	0,83
Great Ic	6,10	6,07
H.S.B.C.	12,41	12,40
Impérial Chemical	7,93	8,02
Legal	8,29	8,29
Marks and Spencer	5,14	5,21
National Westminst	6,96	7,04
Peninsular Orienta	6,07	6,22
Reuters	7,57	7,76
Saatchi and Saatch	1,02	1,02
Shell Transport	10,20	10,37
Tate and Lyle	4,75	4,79
Univeler Ltd	12,90	12,99
Zeneca	16,96	17,11



FRANCFORT
Les valeurs du DAX 30

	30/10	29/10
Allianz Holding N	2732	2765
Basf AG	48,86	48,80
Bayer AG	57,35	57,15
Bay hyp&Wechselbk	44,40	43,72
Bayer Vereinsbank	56,75	56,27
BMW	890,50	887,50
Commerzbank	34,20	33,95
Daimler-Benz AG	89	89,15
Degussa	602	602
Deutsche Bank AG	70,85	70,36
Dresdner BK AG FR	41	40,85
Henkel VZ	69,10	68,30
Hoechst AG	57,15	57,13
Karstadt AG	549	550
Linde AG	962	956
DT. Lufthansa AG	20,20	20,02
Man AG	373,50	376
Mannesmann AG	587	582,50
Mettallges AG	28,30	27,88
Preussag AG	368,50	367,50
Rwe	62,30	61,60
Schering AG	121,70	122
Siemens AG	78,95	78,52
Thyssen	267	269,90
Veba AG	81,30	81,10
Viag	558,60	555,50



New York, Dow Jones sur 3 mois

Londres, FT100 sur 3 mois (3959,40)

Francfort, Dax 30 sur 3 mois

LES TAUX

PARIS → Jour le jour | PARIS ↘ OAT 10 ans | NEW YORK → Jour le jour | NEW YORK ↗ Bonds 10 ans | FRANCFORT → Jour le jour | FRANCFORT ↘ Bunds 10 ans

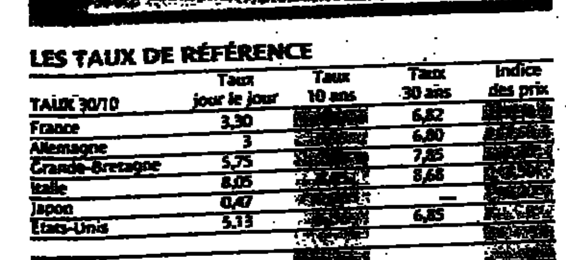
Progression du Matif

LE CONTRAT notionnel du Matif, qui mesure la performance des emprunts d'Etat français, a ouvert en hausse, jeudi 31 octobre. Après quelques minutes de transactions, l'échéance décembre gagnait 16 centièmes, à 126,38 points.

Le taux de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à dix ans s'inscrivait à 5,99 %, soit 0,04 % au-dessous du rendement du titre d'Etat allemand de même échéance. La veille, le marché obligataire américain avait terminé la séance sur une note stable, les rendements à 30 ans s'inscrivant en clôture à 6,69 %. Les opérateurs n'avaient guère réagi à l'annonce d'une progression de 2,2 % du produit intérieur brut américain au troisième trimestre.

La Banque de France a laissé inchangé, jeudi matin, à 3,31 %, le taux de l'argent au jour le jour.

Notionnel 10 %, première échéance, 1 an (125,50)

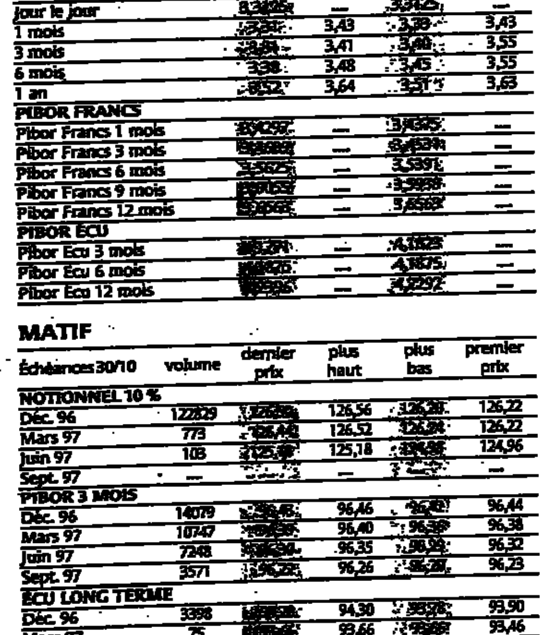


LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 30/10	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	3,30	[illegible]	6,82	[illegible]
Allemagne	3	[illegible]	6,80	[illegible]
Grande-Bretagne	5,75	[illegible]	7,85	[illegible]
Italie	8,05	[illegible]	8,68	[illegible]
Japon	0,47	[illegible]	—	[illegible]
États-Unis	5,13	[illegible]	6,85	[illegible]

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 30/10	Taux au 29/10	Indice (base 100 fin 95)
Fonds d'État 3 à 5 ans	4,56	[illegible]	102,47
Fonds d'État 5 à 7 ans	5,27	[illegible]	104,46
Fonds d'État 7 à 10 ans	5,66	[illegible]	105,52
Fonds d'État 10 à 15 ans	6,02	[illegible]	105,67
Fonds d'État 20 à 30 ans	6,63	[illegible]	107,89
Obligations françaises	6,08	[illegible]	105,51
Fonds d'État à TME	-2,18	[illegible]	101,71
Fonds d'État à TRE	-1,78	[illegible]	101,91
Obligat. franç. à TME	-1,77	[illegible]	101,01
Obligat. franç. à TRE	+0,10	[illegible]	100,43



LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 6,75 %)

	Achat 30/10	Vente 30/10	Achat 29/10	Vente 29/10
Jour le jour	[illegible]	—	3,3425	—
1 mois	[illegible]	3,43	3,39	3,43
3 mois	[illegible]	3,41	3,40	3,55
6 mois	3,38	3,48	3,45	3,55
1 an	[illegible]	3,64	3,51	3,63
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Francs 3 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Francs 6 mois	[illegible]	—	3,5391	—
Pibor Francs 9 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Francs 12 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Ecu 3 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Ecu 6 mois	[illegible]	—	4,1875	—
Pibor Ecu 12 mois	[illegible]	—	[illegible]	—

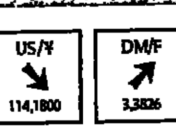
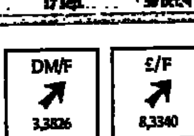
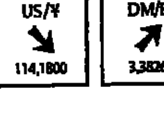
MATIF

Échéances 30/10	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Déc. 96	122829	[illegible]	126,56	[illegible]	126,22
Mars 97	773	[illegible]	126,52	[illegible]	126,22
Juin 97	103	[illegible]	125,18	[illegible]	124,96
Sept. 97	—	[illegible]	—	[illegible]	—
PIBOR 3 MOIS					
Déc. 96	14079	[illegible]	96,46	[illegible]	96,44
Mars 97	10747	[illegible]	96,40	[illegible]	96,38
Juin 97	7248	[illegible]	96,35	[illegible]	96,32
Sept. 97	3571	[illegible]	96,26	[illegible]	96,23
ÉCU LONG TERME					
Déc. 96	3398	[illegible]	94,30	[illegible]	93,90
Mars 97	75	[illegible]	93,66	[illegible]	93,46

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 30/10	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Oct. 96	21802	[illegible]	2142	[illegible]	2124
Nov. 96	9381	[illegible]	2147	[illegible]	2128,50
Déc. 96	2000	[illegible]	2144,50	[illegible]	2133,50
Mars 97	77	[illegible]	2157	[illegible]	2150

LES MONNAIES

US/F ↘ 5,1030 | US/DM ↗ 1,5117 | US/¥ ↘ 114,1800 | DM/F ↗ 3,3826 | £/F ↗ 8,3340

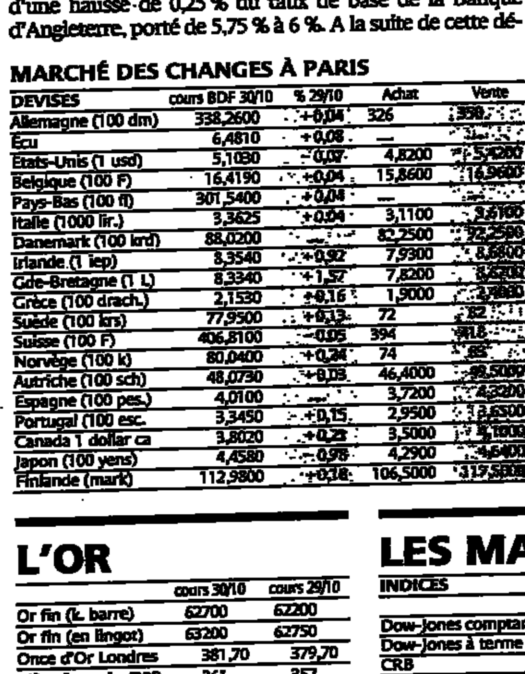
Envolée de la livre sterling

LE DOLLAR s'inscrivait en légère hausse, jeudi matin 31 octobre, lors des premières transactions entre banques sur les places financières européennes. Il s'échangeait à 1,5130 mark, 5,1073 francs et 113,83 yens.

Sur le marché des devises européennes, la livre sterling était en forte hausse, après l'annonce surprise, mercredi, d'une hausse de 0,25 % du taux de base de la Banque d'Angleterre, porté de 5,75 % à 6 %. A la suite de cette décision, la livre avait gagné 14 centimes face au franc, passant de 8,20 à 8,34 francs.

Jeudi matin, le sterling restait très ferme, cotant 8,33 francs et 2,4670 marks, ses plus hauts niveaux depuis le début 1995 face à ces deux devises. Face au dollar, la livre s'inscrivait à 1,6330 mark.

Le franc était stable face à la monnaie allemande, à 3,3780 francs pour un mark.



MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 30/10	% 29/10	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	338,2600	+0,04	326	350
Écu	6,4810	+0,08	—	[illegible]
Etats-Unis (1 usd)	5,1030	-0,07	4,8200	5,4200
Belgique (100 F)	16,4190	+0,04	15,8600	16,9600
Pays-Bas (100 fl)	301,5400	+0,04	—	[illegible]
Italie (1000 lir.)	3,3625	+0,04	3,1100	3,6100
Danemark (100 krd)	88,0200	[illegible]	82,2500	92,2500
Irlande (1 iep)	8,3540	+0,92	7,9300	8,8800
Gde-Bretagne (1 L)	8,3340	+1,57	7,8200	8,8200
Grèce (100 drach.)	2,1530	+0,16	1,9000	2,4000
Suède (100 krs)	77,9500	+0,13	72	82
Suisse (100 F)	406,8100	-0,05	394	418
Norvège (100 k)	80,0400	+0,24	74	85
Autriche (100 sch)	48,0730	+0,03	46,4000	49,5000
Espagne (100 pes.)	4,0100	[illegible]	3,7200	4,3200
Portugal (100 esc.	3,3450	+0,15	2,9500	3,6500
Canada 1 dollar ca	3,8020	+0,23	3,5000	4,1000
Japon (100 yens)	4,4580	-0,98	4,2900	4,6400
Finlande (mark)	112,9800	+0,38	106,5000	117,5000

PARITÉS DU DOLLAR	31/10	30/10	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,5117	1,5088	+0,19
TOKYO : USD/Yens	114,1800	114,2500	-0,06

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant:	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	5,1613	5,1593	5,1765	5,1745
Yen (100)	4,5780	4,5738	4,6054	4,6016
Deutschemark	3,3812	3,3814	3,3818	3,3813
Franc Suisse	4,1115	4,1075	4,1122	4,1074
Lire ital. (1000)	3,3789	3,3760	3,3831	3,3804
Livre sterling	8,2392	8,2350	8,2456	8,2393
Peseta (100)	4,0156	4,0139	4,0194	4,0155
Franc Belge	16,418	16,410	16,428	16,401

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	3,37	3,41	3,50
Eurodollar	5,25	5,41	5,50
Eurolivre	5,81	5,94	6,06
Eurodeutschemark	3,09	3,09	3,09

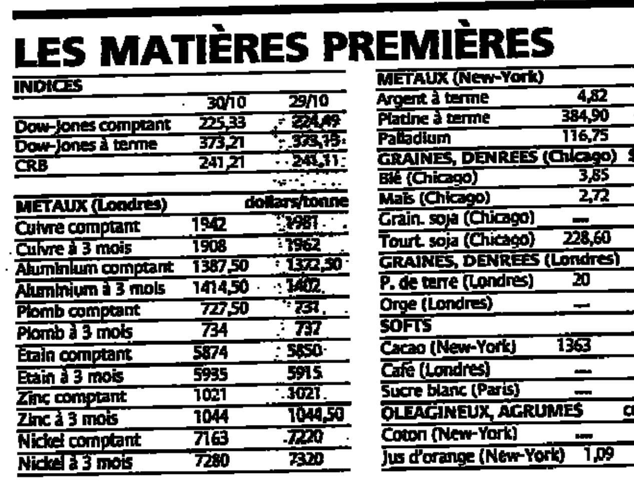
L'OR

	cours 30/10	cours 29/10
Or fin (k. barre)	62700	62200
Or fin (en lingot)	63200	62750
Once d'Or Londres	381,70	379,70
Pièce française(20f)	361	357
Pièce suisse (20f)	361	357
Pièce Union lat(20f)	361	358
Pièce 20 dollars us	2285	2405
Pièce 10 dollars us	1322,50	1322,50
Pièce 50 pesos mex.	2330	2310

LE PÉTROLE

En dollars	cours 30/10	cours 29/10
Brent (Londres)	—	—
WTI (New York)	—	—
Crude Oil (New York)	—	—

LES MATIÈRES PREMIÈRES



INDICES	30/10	29/10
Dow-Jones comptant	225,33	224,49
Dow-Jones à terme	373,21	373,15
CRB	241,21	241,11
METAUX (Londres)		dollars/tonne
Cuivre comptant	1942	1981
Cuivre à 3 mois	1908	1962
Aluminium comptant	1387,50	1372,50
Aluminium à 3 mois	1414,50	1402
Plomb comptant	727,50	731
Plomb à 3 mois	734	737
Etain comptant	5874	5850
Etain à 3 mois	5935	5915
Zinc comptant	1021	1021
Zinc à 3 mois	1044	1044,50
Nickel comptant	7163	7220
Nickel à 3 mois	7280	7320

METAUX (New-York)		$/once
Argent à terme	4,82	4,84
Platine à terme	384,90	384,90
Palladium	116,75	116,75
GRAINES, DENREES (Chicago)		$/boisseau
Blé (Chicago)	3,85	3,84
Maïs (Chicago)	2,72	2,74
Grain. soja (Chicago)	—	—
Tourt. soja (Chicago)	228,60	228,30
GRAINES, DENREES (Londres)		£/tonne
P. de terre (Londres)	20	32,50
Orge (Londres)	—	—
SOFTS		$/tonne
Cacao (New-York)	1363	1360
Café (Londres)	—	—
Sucre blanc (Paris)	—	—
OLEAGINEUX, AGRUMES		cents/tonne
Coton (New-York)	—	—
Jus d'orange (New-York)	1,09	1,09

RÈGLEMENT MENSUEL

JEUDI 31 OCTOBRE

Liquidation : 22 novembre
Taux de report : 3,38
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↗ PARIS
+0,20 %
CAC 40 : 2128,92

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% + –	Compen-sation (1)
B.N.P. (T.P)	915	915	—	910
Cr.Lyonnais(T.P.)	795	798	+ 0,37	782
Renault (T.P.)	1595	1592	– 0,18	1599
Rhone Poulenc(T.P)	1840	1835	– 0,27	1850
Saint Gobain(T.P.)	1235	1195	– 3,25	1195
Thomson S.A (T.P)	1012	1025	+ 1,26	1015
Accor	634	638	+ 0,63	625
AGF-Ass.Gen.France	148,40	149	+ 0,40	149
Air Liquide	780	772	– 1,02	790
Alcatel Alsthom	453,60	454,90	+ 0,25	450
Axa	318,60	318	– 0,18	310
Axime	551	—	—	455
Bail Investis.	777	766	– 1,41	775
Bancaire (Cie)	504	511	+ 1,38	510
Bazar Hot. Ville	451,20	451	– 0,04	465
Bertrand Faure	175,90	175	– 0,51	167
BIC	760	770	+ 1,31	750
BIS	538	530	– 1,48	525
B.N.P.	192	191	– 0,52	196
Bollore Techno.	547	553	+ 1,09	540
Bongrain	2060	2050	– 0,48	2060
Bouygues	498,60	500	+ 0,28	510
Canal +	1248	1247	– 0,08	1250
Cap Gemini	250	249	– 0,40	240
Carbone Lorraine	770	760	– 1,29	780
Carrefour	2821	2839	+ 0,63	2800
Casino Guichard	233,70	232,80	– 0,38	235
Casino Guich.ADP	168,20	166,80	– 0,83	160
Castorama Dl (Li)	894	883	– 1,23	875
C.C.F.	230,10	230,40	+ 0,13	230
CCMX(ex.CCMC) Ly	45	45	—	45
Cegid (Ly)	495	498	+ 0,60	500
CEP Communication	361,50	366	+ 1,24	360
Cerus Europ.Reun	131,50	131,70	+ 0,15	125
Cetelem	1110	1096	– 1,26	1120
CGIP	1150	1146	– 0,34	1160
Chargeurs Intl	219,60	220	+ 0,18	215
Christian Dior	659	679	+ 3,03	635
Ciments Fr.Priv.B	170,60	173,90	+ 1,93	172
Cipe France Ly #	639	641	+ 0,31	635
Clarins	710	707	– 0,42	705
Club Mediterranee	316	320	+ 1,26	330
Coflexip	240	237,10	– 1,20	240
Colas	619	621	+ 0,32	660
Comptoir Entrep.1	9,55	9,50	– 0,52	9,50
Comptoir Moder.	2475	2499	+ 0,96	2470
CPR	405	405	—	420
Cred.Fon.France	69,40	69,35	– 0,07	69
Credit Local Fce	438,30	439	+ 0,15	440
Credit Lyonnais CI	138,80	140	+ 0,86	138
Credit National	266,90	267,10	+ 0,07	235
CS Signaux(CSEE)	238,60	238,10	– 0,20	225
Damart	4140	4150	+ 0,24	4160
Danone	700	700	—	715
Dassault-Aviation	1030	1022	– 0,77	1080
Dassault Electro	432,50	438	+ 1,27	395
Dassault Systemes	221	220,50	– 0,22	215
De Dietrich	211,50	210	– 0,70	200
Degremont	398	398,90	+ 0,20	395
Dev.R.N-P.Cal Li #	40,90	40,90	—	40
DMC (Dollfus Mi)	139,90	139,50	– 0,28	148
Dynaction	130	129,80	– 0,15	132
Eaux (Cie des)	606	604	– 0,33	600
Eiffage	236,10	238	+ 0,80	240
Elf Aquitaine	407,40	404,50	– 0,71	420
Eramet	238	237,20	– 0,35	240
Eridania Beghin	813	808	– 0,61	805
Essilor Intl	1340	1350	+ 0,74	1350
Essilor Intl ADP	1025	1030	+ 0,48	1020
Esso	522	520	– 0,38	530
Eurafrance	2205	2211	+ 0,36	2140
Euro Disney	10,55	10,50	– 0,47	10,50
Europe 1	1091	1092	+ 0,09	1070
Eurotunnel	7,40	7,20	– 2,70	7,50
Filipacchi Medias	1115	1115	—	1120
Fimalac SA	480	479	– 0,20	490
Finextel	79,90	79,90	—	84
Fives-Lille	450	454	+ 0,88	450
Fromageries Bel	4535	4470	– 1,43	4490
Galeries Lafayette	1850	1842	– 0,43	1830
GAN	120,40	120,10	– 0,24	120
Gascogne (B)	433	433	—	450
Gaumont #	410,10	410	– 0,02	410
Gaz et Eaux	2169	2160	– 0,41	2100
Geophysique	360,20	360,20	—	370
G.F.C.	433,20	432	– 0,27	430
Groupe Andre S.A.	350	344	– 1,71	350
Gr.Zannier (Ly) #	113,50	111,50	– 1,76	111
GTM-Entrepose	249,50	243	– 2,60	240
Guilbert	810	814	+ 0,49	845
Guyenne Gascogne	1845	1845	—	1860
Havas	330	333	+ 0,90	330
Havas Advertising	600	597	– 0,50	605
Imetal	799	795	– 0,50	775
Immeubl.France	323	324	+ 0,30	320
Ingenico	77,80	79,70	+ 2,44	72
Interbail	220	220	—	220
Intertechnique 1	764	755	– 1,17	710
Jean Lefebvre	260,80	260	– 0,30	255
Klepierre	660	660	—	660
Labinal	804	815	+ 1,36	755
Lafarge	303	301,30	– 0,56	300
Lagardere	155,50	159,70	+ 2,70	164
Lapeyre	246	250	+ 1,62	260
Lebon	195	—	—	182
Legrand	872	888	+ 1,83	890
Legrand ADP	550	561	+ 2	550
Legris Indust.	189	198,80	+ 5,18	193
Locindus	740	740	—	730
L'Oreal	1715	1775	—	1770
LVMH Moet Vuitton	1153	1186	+ 2,86	1140
Lyonnaise Eaux	451,80	451,60	– 0,04	460
Marine Wendel	460	464,80	+ 1,04	460
Metaleurop	47,40	47	– 0,84	48
Metrologie Inter.	13,60	13,30	– 2,20	13
Michelin	246	246,50	+ 0,20	245
Moulinex	98,40	98,50	+ 0,10	99
Nord-Est	128	127,10	– 0,70	127
Nordon (Ny)	388	375	– 3,35	370
NRJ #	655	652	– 0,45	640
OLIPAR	88	87,50	– 0,56	85
Paribas	329	329,40	+ 0,12	330
Pathe	1375	1375	—	1360
Pechiney	219	218,20	– 0,36	220
Pernod-Ricard	277	275,80	– 0,43	265
Peugeot	535	527	– 1,49	560
Pinault-Prin.Red.	1890	1905	+ 0,79	1890
Plastic-Omni.(Ly)	425	427	+ 0,94	430
Primagaz	527	528	+ 0,18	540
Promodes	1390	1376	– 1	1430
Publicis	430	434	+ 0,93	425
Remy Cointreau	127	128,50	– 0,39	125
Renault	110,20	109	– 1,08	115
Rexel	1492	1495	+ 0,20	1440
Rhone Poulenc A	150,10	149,30	– 0,53	141
Rochette (La)	24,70	24,60	– 0,40	24
Roussel Uclaf	1328	1348	+ 1,50	1290
Rue Imperiale(Ly)	4650	4600	– 1,07	4550
Sade (Ny)	185	183,50	– 0,81	184
Sagem SA	3175	3150	– 0,78	3240
Saint-Gobain	685	692	+ 1,02	695
Saint-Louis	1303	1296	– 0,53	1320
Salomon (Ly)	463	454	– 1,94	475
Salvepar (Ny)	400	400	—	400
Sanofi	448,90	455,50	+ 1,47	465
Sat	1685	1683	– 0,11	1670
Saupiquet (Ns)	752	751	– 0,13	730
Schneider SA	247,10	247,80	+ 0,28	245
SCOR	192,40	195,50	+ 1,61	196
S.E.B.	1045	1044	– 0,09	1020
Sefimeg	395	393	– 0,50	390
SEITA	201	202,50	+ 0,74	199
Selectibanque	74,50	74	– 0,67	78
SFIM	1030	1050	+ 1,94	1070
SGE	102,80	102	– 0,77	95
Sidel	339,80	341,60	+ 0,52	320
Simco	445,90	444,90	– 0,22	450
S.I.T.A.	1051	1055	+ 0,38	1030
Skis Rossignol	139,50	139,40	– 0,07	135
Sligos	551	—	—	560
Societe Generale	550	550	—	560
Sodexho	2480	2490	+ 0,40	2530
Sommer-Allibert	142,70	143	+ 0,21	160
Sophia	196	196,10	+ 0,05	193
Spir Communication	530	530	—	515
Strafor Facom	388,40	385,20	– 0,82	385
Suez	219,90	219,70	– 0,09	220
Synthelabo	475,20	482,90	+ 1,62	485
Technip	449	445	– 0,89	460
Thomson-CSF	159,50	159,20	– 0,18	160
Total	399,10	396	– 0,77	405
UAP	103,60	106,50	+ 2,79	104
UFB Locabail	451,20	460	+ 1,95	450
UIC	40,50	39,70	– 1,97	43
UIF	400	400	—	410
UIS	163,90	163,90	—	163
Uniball	496	500	+ 0,80	505
Union Assur.Fdal	575	571	– 0,69	570
Usinor Sacilor	74,90	75,10	+ 0,26	77
Valeo	299,30	301	+ 0,56	[illegible]
Vallourec	277,90	[illegible]	+ 2,55	[illegible]
Via Banque	133	130,50	– 1,87	[illegible]
Worms & Cie	256	259	+ 1,17	[illegible]
Zodiac ex.dt divid	1450	1437	– 0,89	1410
Elf Gabon	1200	1209	+ 0,75	1200

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% + –	Compen-sation (1)
ABN Amro Hol.#	290	[illegible]	– 0,68	295
Adecco S.A.	1482	1462	– 1,34	[illegible]
Adidas AG #	450,90	432,50	– 4,08	440
American Express	234	236,50	+ 1,06	240
Anglo American #	300	305	+ 1,66	320
Amgold #	445,60	[illegible]	—	460
Arjo Wiggins App	14	[illegible]	– 3,57	[illegible]
A.T.T. #	181,50	180	– 0,82	185
Banco Santander #	264	264	—	270
Barrick Gold #	134,70	[illegible]	– 0,44	139
B.A.S.F. #	163,10	164,90	+ 1,10	162
Bayer #	195	196	+ 0,51	198
Blenheim Group	40,80	[illegible]	– 1,71	40
Cordiant PLC	8,40	8,25	– 1,78	8,50
Crown Cork ord.	243	245	+ 0,82	240
Crown Cork PF CV	232	[illegible]	—	245
Daimler Benz #	303,70	[illegible]	– 0,23	300
De Beers #	145	150	+ 3,44	150
Deutsche Bank #	238	237,50	– 0,21	240
Dresdner Bank #	138,50	[illegible]	—	138
Driefontein #	63,20	67,50	+ 6,80	[illegible]
Du Pont Nemours #	476,50	469,30	– 1,51	490
Eastman Kodak #	392,20	398,80	+ 1,68	400
East Rand #	2,22	2,23	+ 0,45	2,45
Echo Bay Mines #	41,75	41,60	– 0,35	43
Electrolux #	290,10	285,10	– 1,72	295
Ericsson #	139	[illegible]	– 2,15	139
Ford Motor #	160	[illegible]	—	160
Freegold #	44	45	+ 2,27	48
Gencor Limited #	17,20	17,20	—	18,50
General Elect. #	493,50	488,50	– 1,01	495
General Motors #	275	274,20	– 0,29	280
Gle Belgique #	379,20	[illegible]	– 0,84	385
Grd Metropolitan	38,30	38,80	+ 1,30	39
Guinness Plc #	38	36,70	– 3,42	[illegible]
Hanson Plc	7,15	6,85	– 4,19	7
Harmony Gold #	39,60	39,70	+ 0,25	41
Hitachi #	45,50	45,40	– 0,21	[illegible]
Hoechst #	192,50	[illegible]	+ 0,51	[illegible]
I.B.M #	644	[illegible]	+ 0,15	[illegible]
I.C.I #	65,20	[illegible]	– 2,30	[illegible]
Ito Yokado #	257,90	[illegible]	– 1,04	[illegible]
Matsushita #	83,90	[illegible]	– 1,43	[illegible]
Mc Donald's #	229,90	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Merck and Co #	373,20	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Mitsubishi Corp.#	58	[illegible]	—	[illegible]
Mobil Corporat.#	599	[illegible]	—	[illegible]
Morgan J.P. #	437,90	[illegible]	—	[illegible]
Nestle SA Nom. #	5570	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Nipp. MeatPacker #	67,50	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Nokia A	234	[illegible]	– 0,68	[illegible]
Norsk Hydro #	236	[illegible]	– 0,29	[illegible]
Petrofina #	1572	[illegible]	– 0,12	[illegible]
Philip Morris #	476,10	[illegible]	– 0,88	[illegible]
Philips N.V #	177,60	[illegible]	+ 0,61	[illegible]
Placer Dome Inc #	127,30	[illegible]	– 1,38	[illegible]
Procter Gamble #	500	[illegible]	– 0,58	[illegible]
Quilmes	291,40	[illegible]	– 0,82	[illegible]
Randfontein #	25,70	[illegible]	+ 0,77	[illegible]
Rhone Poul.Rorer #	343,20	[illegible]	+ 0,08	[illegible]
Royal Dutch #	861	[illegible]	– 0,92	[illegible]
R T Z #	80	[illegible]	+ 0,12	[illegible]
Sega Enterprises	207	[illegible]	+ 0,67	[illegible]
Saint-Helena #	31,60	[illegible]	—	[illegible]
Schlumberger #	505	[illegible]	+ 1,38	[illegible]
SGS Thomson Micro.	269,50	[illegible]	+ 0,59	[illegible]
Shell Transport #	85,65	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Siemens #	265	[illegible]	– 0,38	[illegible]
Sony Corp. #	310	[illegible]	– 0,32	[illegible]
Sumitomo Bank #	90	[illegible]	– 0,27	[illegible]
T.D.K #	300,70	[illegible]	+ 0,06	[illegible]
Telefonica #	104,20	[illegible]	– 0,76	[illegible]
Toshiba #	32,30	[illegible]	+ 0,46	[illegible]
Unilever #	778	[illegible]	– 0,89	[illegible]
United Technol. #	644	[illegible]	+ 0,93	[illegible]
Vaal Reefs #	392	[illegible]	+ 2,04	[illegible]
Volkswagen A.G #	2021	[illegible]	+ 0,14	[illegible]
Volvo (act.B) #	105,50	[illegible]	—	[illegible]
Western Deep #	151,40	[illegible]	+ 2,37	[illegible]
Yamanouchi #	104	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Zambia Copper	6,40	[illegible]	[illegible]	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
JEUDI 31 OCTOBRE

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	—	0,049
CEPME 8,5% 88-97CA	103,11	2,981
CEPME 9% 89-99 CA#	112,19	1,948
CEPME 9% 92-06 TSR	120,50	3,359 o
CFD 9,7% 90-03 CB	121,70	7,288
CFD 8,6% 92-05 CB	117,75	6,344
CFF 10% 88-98 CA#	110,48	0,411
CFF 9% 88-97 CA#	104,36	0,838
CFF 10,25%90-01CB#	118,55	6,627
CLF 8,9% 88-00 CA#	113,62	3,950
CLF 9%88-93/98 CA#	106,20	6,361
CNA 9% 4/92-07	—	4,586 ↑
CRH 8,6% 92/94-03	116,21	3,063 o
CRH 8,5% 10/87-88#	109,55	5,729
EDF 8,6% 88-89 CA#	112,20	6,227
EDF 8,6% 92-04 #	117,15	4,972 d
Emp.Etat 6%93-97 #	101,65	1,558
Finansder 9%91-06#	120,93	8,508
Finansd.8,6%92-02#	115,55	6,673 o
Floral9,75% 90-99#	113,54	2,805 ↓
OAT 8,5% 87-97CA#	102,96	3,121
OAT 9,90%85-97 CA#	106,74	8,899
OAT 88-98 TME CA#	101,97	4,476 ↑
OAT 9/85-98 TRA	—	0,572 d
OAT 9,50%88-98 CA#	108,93	3,488
OAT TMB 87/99 CA#	99,83	3,095 ↓
OAT 8,125% 89-99 #	109,58	3,673 o
OAT 8,50%90/00 CA#	112,70	5,193 o
OAT 85/00 TRA CA#	107,03	0,988
OAT 10%5/85-00 CA#	117,65	4,466 ↑
OAT 89-01 TME CA#	104,65	4,476 ↑
OAT 8,5% 87-02 CA#	116,60	8,059
OAT 8,50% 89-19 #	121,53	0,279
OAT.8,50%92-23 CA#	121,38	4,541
SNCF 8,8% 87-94CA	109,26	6,684
Lyon.Eaux 6,5%90CV	960	—

ACTIONS FRANÇAISES		Cours précéd.	Derniers cours
Arbel		115	111,50
Bains C.Monaco		490	485,10
B.N.P.Intercont.		486	476
Bidermann Intl.	◆	110	110
B T P (la cie)	◆	7,60	7,60
Cementaire Blanzy	◆	355,10	355,10
Champex (Ny)	◆	17	[illegible]
CIC Un.Euro.CIP		329,70	[illegible]
C.I.T.R.A.M. (B)	◆	1865	[illegible]
Concorde-Ass Risq		881	[illegible]
Darblay	◆	405	[illegible]
Didot Bottin		841	[illegible]
Eaux Bassin Vichy	◆	3580	[illegible]
Ecia		698	[illegible]
Ent.Mag. Paris		1200	[illegible]
Fidei		31	[illegible]
Finalens		345	[illegible]
F.I.P.P.	◆	99,40	[illegible]
Fonciere (Cie)		511	[illegible]
Fonciere Euris		230	[illegible]
Foncina #		436	[illegible]
France I.A.R.D.		1050	[illegible]
France S.A.		1270	[illegible]
From. Paul-Renard	◆	2050	[illegible]
Genefim	◆	125	[illegible]
Gevelot	◆	870	[illegible]
G.T.I (Transport)		197	[illegible]
Immobail		103	[illegible]
Immobanque		649	[illegible]
Lucia	◆	54,50	[illegible]
Monoprix		176,40	[illegible]
Metal Deploye		367	[illegible]
Mors #		7,55	[illegible]
Navigation (Nle)	◆	78,10	[illegible]
Paluel-Marmont	◆	260	[illegible]
Eca.Clairefont(Ny)		1140	[illegible]
Parfinance	◆	224	[illegible]
Paris Orleans		252	[illegible]
Piper Heidsieck	◆	1720	[illegible]
Promodes (Ci)	◆	1017	[illegible]
PSB Industries Ly		318,80	[illegible]
Rougier #		340	[illegible]
Saga	◆	90	[illegible]
Salins du Midi		401	[illegible]
Silic		730	[illegible]
S.I.P.H.	◆	185,30	[illegible]
Sofal	◆	46	[illegible]
Sofragi		4000	[illegible]
Sovabail		350	[illegible]
Taittinger		1455	[illegible]
Tour Eiffel		270	[illegible]
Vicat	◆	400	[illegible]

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
JEUDI 31 OCTOBRE

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #	◆	49,85	49,85
AFE #		514	508
Aigle #		172	170
Albert S.A (Ns)	◆	130	130
Altran Techno. #		1546	1530
Montaignes P.Gest.		720	720
Assystem #		460,80	453
Bque Picardie (Li)	◆	581	581
Bque Tarneaud(B)#		235	235
Bque Vernes	◆	148	148
Beneteau #	◆	562	562
B I M P	◆	56	67,95
Boiron (Ly) #		592	590
Boisset (Ly)#		252,90	252,90
But S.A.		298	296
Cardif SA		700	700
C.E.E #		186	190
CEGEP #	◆	250,10	250,10
Cermex # (Ly)		344,90	350
CFPI #		283,40	303
Change Bourse (M)		264,60	262
Christ.Dalloz #		1650	1675
CNIM CA#		162,10	162
Codetour		288	290
Comp.Euro.Tele-CET		410	410
Conflandey S.A.		254,80	254,90
C.A.Haute Normand.		342,90	342,90
C.A. Paris IDF		788	783
C.A.Ille & Vilaine		342	342
C.A.Morbihan (Ns)		328	326,90
C.A.du Nord (Li)		528	525
C.A. Oise CCI		271	271,10
Creeks	◆	24	24
Devanlay	◆	490	490
Devernois (Ly)		451	451,50
Ducros Serv.Rapide	◆	53	53
Ecco Trav.Tempo Ly		500	499
Europ.Extinc.(Ly)#		302	305
Europ Propulsion	◆	482	482
Expand s.a	●	316	316
Factorem		665	661
Faiveley #		302	302
Finacor		88,50	88,50
Fininfo		530	530
Fructivie		628	622
Gautier France #		261	261
Gel 2000		57,90	55
GFI Industries #		684	680
Girodet (Ly) #		31,50	31,50
GLM S.A.		345,10	345,10
Grandoptic.Photo #		740	748
Gpe Guillin # Ly		165	171
Kindy #		150	150
Guerbet		278,20	284,90
Hermes internat.1#		1307	1308
Hurel Dubois		409	410
ICBT Groupe #		223	217,90
I.C.C.		110	115
Idianova	◆	72,10	72,10
Int. Computer #		120	120
IPBM		76,20	76,80
M6-Metropole TV		408	414
Manitou #		600	598
Manutan		410	428
Marie Brizard		885	872
Maxi-Livres/Profr.		205	203
Mecelec (Ly)		72	70,50
MGI Coutier		234	236,90
Monneret Jouet Ly#		78	76,45
Naf-Naf #		46,20	46,20
NSC Schlum. Ny		651	626
Onet #		1035	1027
Paul Predault #		169	169
P.C.W.	◆	19	19
Petit Boy #		75	74
Pochet	◆	821	821
Poujoulat Ets (Ns)		231,90	232
Radiall #		521	527
Rallye(Cathiard)Ly		209,50	209,70
Reydel Indust.Li	◆	1050	1030
Robertet #		1000	1004
Rouleau-Guichard	◆	296	296
Securidev #		77	75
Smoby (Ly)#		540	540
Sofco (Ly)		75,80	77,45
Sofibus	◆	360	360
Sogepag #	◆	135	135
Sogeparc (Fin)		714	714
Sopra		337,50	336
Steph.Kelian #	◆	65,40	65,40
Sylea		590	598
Teisseire-France		182	182
TF1-1		550	540
Thermador Hold(Ly)		240	244
Trouvay Cauvin #		82,50	84,50
Unilog		535	538
Union Fin.France		630	620
Viel et Cie #		130	135
Vilmorin et Cie #		482	498
Virbac		585	589

NOUVEAU MARCHÉ

Cours relevés à 12 h 30
JEUDI 31 OCTOBRE

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Appligene Oncor		116	[illegible]
Coil		217	[illegible]
Electronique D2		500	[illegible]
FDM Pharma n.		193,90	[illegible]
Genset		263	[illegible]
High Co.		230	[illegible]
Infonie		130,10	[illegible]
Jolliez-Regol		92,30	[illegible]
Mille Amis		100	[illegible]
Picogiga		146	[illegible]
Proxidis		47,70	[illegible]
Stelax	●	4,65	[illegible]

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
JEUDI 31 OCTOBRE

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Eridania-Béghin CI	◆	735	[illegible]
Crédit Gén.Ind.	◆	29	[illegible]
Générale Occidentale	◆	65	[illegible]
Mussm	◆	1350	[illegible]
Sté lecteurs du Monde	◆	194	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 30 octobre

VALEURS		Émission Frais incl.	Rachat net
AGIPI			
Agipi Ambition (Axa)		121,58	115,60
BANQUES POPULAIRES			
Valorg	◆	2466,60	2430,15
BANQUE TRANSATLANTIQUE			
Arbitr. Court Terme	◆	9558,19	9553,19
Arbitr. Premiere	◆	9437,02	9355,68
Arbitr. Sécurité	◆	17534,62	17447,58
BNP			
Antigone Trésorerie		866548	866548
Natio Court Terme		13920	13920
Natio Court Terme2		378011	378011
Natio Epargne		2232	2209,90
Natio Ep. Capital C/D		16272,55	16111,44
Natio Ep. Croissance		2369,25	2322,79
Natio Ep. Obligations		223,65	219,26
Natio Epargne Retraite		139,07	136,34
Natio Epargne Tresor		10929,27	10907,46
Natio Epargne Valeur		564,41	555,34
Natio France Index		1146,19	1123,72
Natio Immobilier		1225,28	1201,25
Natio Inter		1902,76	1865,45
Natio Monétaire C/D		5394,18	5394,18
Natio Opportunités		161,68	158,51
Natio Patrimoine		1525,35	1495,44
Natio Perspectives		1271,72	1246,78
Natio Placements C/D		77353,60	77353,60
Natio Revenus		1117,30	1106,24
Natio Sécurité		11724,78	11724,78
Natio Valeurs		1073,59	1052,54
BRED BANQUE POPULAIRE			
Moneden		90503	90503
Oblig. tres caté.		244,65	241,05
CDC GESTION			
Livret Bourse Inv. D		662,21	642,92
Le Livret Portefeuille D		882,66	856,95
SICAV MULTI-PROMOTEURS			
Nord Sud Dévelop. C/D		2244,15	2239,67
Patrimoine Retraite C		304,40	298,45
Sicav Associations C		2386,59	2386,59
CDC TRÉSOR			
Fonsicav C		19252,26	19252,26
Mutual. dépôts Sicav C		18772,67	18753,92
CAISSE D'EPARGNE			
Ecur. Actions Futur D		216	211,76
Ecur. Capicourt C		227,02	227,02
Ecur. Capitalisation C		235,73	235,73
Ecur. Distrimonétaire D		10397,92	10397,92
Ecur. Expansion C		81211,08	80897,53
Ecur. Géovaleurs C		2915,49	2858,32
Ecur. Investis. D		177,65	174,17
Ecur. Monépremière		11104,07	11104,07
Ecur. Monétaire C/D		12828,81	12825,81
Ecur. Trésorerie C/D		315,44	315,44
Ecur. Trimestriel D		2010,62	1994,66
Eparcourt-Sicav D		195,97	195,97
Géoptim C		12114,66	11935,63
Géoptim D		11789,95	11615,71
Horizon C		1762,15	1727,60
Prévoyance Ecur. D		102,12	102,12
Fonds communs de placements			
Ecur. Capipremière C		11635,05	11611,83
Ecur. Sécuripremière C		11698,16	11686,47
Ecur. Sensipremière C		12503,85	12472,67
CRÉDIT AGRICOLE — CNCA			
Amplia	◇	117393,26	117393,26
Atout Amérique		139,40	136
Atout Asie		96,07	93,73
Atout Futur C		610,90	596
Atout Futur D		582,74	568,53
Coexis		1888,61	1853,40
Dieze		1933,48	1897,43
Elicash	◇	930992,75	930992,75
Epargne-Unie		170,33	166,18
Eurodyn		1909,72	1863,14
Indicia	◆	1283,04	1251,51
Moné.JC	◇	11739,21	11739,21
Moné.JD	◇	11739,21	11739,21
Oblifutur		518,88	509,21
Oraction		1711,82	1679,07
Revenu-Vert		1211,17	1188,59
Sevéa	◆	107,19	104,58
Synthésis		16939,66	16605,51
Uni Foncier		1239,71	1209,47
Uni France		677,08	660,57
Uni Garantie C		1797,60	1764,08
Uni Garantie D		1461,56	1434,31
Uni-Régions		1578,77	1540,26
Univar C	◇	304,24	304,24
Univar D	◇	298,45	298,45
Univers Actions		167,36	153,28
Univers-Obligations		225,96	221,75
CIC BANQUES			
Francic		574,20	557,48
Francic Pierre		118,34	114,89
Francic Régions		1647,45	1599,47
CIC PARIS			
Ciamonde		1315,15	1276,84
Converticic		358,69	353,38
Ecocic	◆	1454,90	1412,52
Oblicic Mondial		3421,70	3371,13
Oblicic Régions		1177,33	1159,93
Rentacic		168,50	166,01
CRÉDIT LYONNAIS			
Eurco Solidarité		1359,64	[illegible]
Lion 20000		16893,86	16893,86
Lion Association		11489,51	11489,51
Lion Plus		1479,28	[illegible]
Lion Tresor		2434,59	2410,49
Oblilion		1894,27	1875,51
Sicav 5000		587,48	575,96
Slivafrance		979,95	960,74
Slivam		486,75	477,21
Slivarente		235,53	[illegible]
Slivinter		598,09	586,36
Trilion		5287,94	5228,06
CRÉDIT MUTUEL			
Avenir Alizes		2136,86	2094,96
Créd.Mut.Act.France		729,90	736,42
Créd.Mut.Ep.Cour.T		889,64	889,64
Créd.Mut.Ep.Ind.C		106,29	[illegible]
Créd.Mut.Ep.J		22575,69	[illegible]
Créd.Mut.Ep.long.T		241,03	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Monde		1238,73	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Oblig.		1791,47	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Quatre		1114,04	[illegible]
LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE			
Asie 2000		682,14	[illegible]
Saint-Honoré Capital		18827,64	[illegible]
St-Honoré March. Emer.		620,49	[illegible]
St-Honoré Pacifique		723,09	[illegible]
LEGAL & GENERAL BANK			
Sécuritaux		1806	[illegible]
Stratégie Actions		961,99	[illegible]
Stratégie Rendement		1849,53	[illegible]
[illegible]			
Amplitude Monde C		805,79	[illegible]
Amplitude Monde D		784,99	[illegible]
Amplitude Europe C/D		115,68	[illegible]
Elanciel D		135,28	[illegible]
Emergence Poste D		112,82	[illegible]
Géobilys C		638,41	[illegible]
Géobilys D		609,31	[illegible]
Intensys C		115,74	[illegible]
Intensys D		110,83	[illegible]
Latitude C		146,05	[illegible]
Latitude D		137,40	[illegible]
Oblitys D		602,99	[illegible]
Plénitude D		160,78	[illegible]
Poste Gestion C		43717,43	[illegible]
Revenus Trimestr. D		5347,28	[illegible]
Solstice D		2362,54	[illegible]
Thésora C		945,36	[illegible]
Thésora D		860,50	[illegible]
SOCIETE GENERALE			
Actimonétaire C		37358,61	[illegible]
Actimonétaire D		30416,11	[illegible]
Cadence 1 D		1073,59	[illegible]
Cadence 2 D		1076,69	[illegible]
Cadence 3 D		1064,48	[illegible]
Capimonétaire C		404,15	[illegible]
Capimonétaire D		375,52	[illegible]
Sogeoblig C		8823,57	[illegible]
Interoblig C		6686,065	[illegible]
Intersélection France D		587,49	[illegible]
S.G. France opport. C		1696,43	[illegible]
S.G. France opport. D		1635,94	[illegible]
Sogenfrance C		1500,63	[illegible]
Sogenfrance D		1384,91	[illegible]
Sogépargne D		302,18	[illegible]
Soginter C		1806,33	[illegible]
Fonds communs de placements			
Favor D		1203,12	[illegible]
Sogelance D		1667,97	[illegible]
Sogenfrance Tempo D		147,37	[illegible]

SYMBOLES
◇ cours du jour; ◆ cours précédent.

AUJOURD'HUI

SCIENCES

MÉDECINE La masse osseuse diminue, les os deviennent plus poreux et, un jour, à l'occasion d'une chute ou même d'un simple effort, le col du fémur, le poignet, voire une vertèbre, se brisent net : près de deux millions de fractures dues à l'ostéoporose surviennent chaque année dans le monde, et ce chiffre pourrait passer à 6 millions en 2050. ● LES FEMMES ménopausées en sont les premières victimes. Mais ces « ostéopathies fragilisantes » frappent aussi les hommes, et leur survenue augmente. ● LES MÉCANISMES qui président à la formation et à l'altération des os commencent à être mieux connus, mais de nombreux points restent à élucider. ● DE NOUVELLES molécules comme les biphosphonates semblent prometteuses et pourraient, à terme, se substituer au traitement par les œstrogènes. Les progrès de l'imagerie médicale améliorent la prévention.

Les biologistes préparent de nouvelles armes contre l'ostéoporose

Une femme sur quatre, dans la population blanche, est atteinte par cette maladie du troisième âge, qui affecte aussi les hommes. Des équipes scientifiques tentent d'expliquer la relation entre le déficit d'œstrogènes dans le sang et la fragilité des os

ON DÉNOMBRE chaque année dans le monde 1,7 million de fractures du col du fémur dues à l'ostéoporose, une maladie des os. D'ici à 2050, ce nombre sera passé à 6 millions. Un quart des patients meurent dans les six mois, beaucoup d'autres sont hospitalisés. Dans la population blanche, l'ostéoporose touche une femme sur quatre à la ménopause. Mais elle est commune à tous les groupes ethniques et affecte aussi les hommes.

Comme la maladie d'Alzheimer, l'ostéoporose est une maladie du troisième âge. La population vieil-



lissant, notamment dans les pays développés, les scientifiques s'intéressent de plus en plus à cette pathologie, à ses causes, à ses conséquences et aux remèdes possibles. Nombreux sont les gouvernements – celui des États-Unis en particulier – qui encouragent ces recherches dans le cadre des mesures prises en faveur de la santé des femmes.

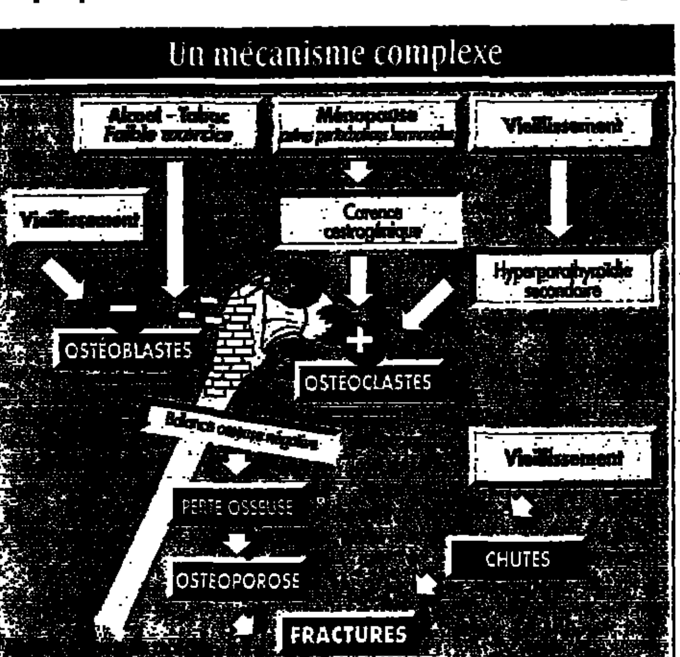
Pour comprendre l'ostéoporose, il faut connaître l'os, matière ni statique ni monolithique, tissu vivant que le corps sculpte et remodèle constamment. Pour faire simple, l'os se compose de deux types de matériaux fondamentalement différents. Les protéines d'abord, comme le collagène ; celles de l'os sont solides, résistantes et flexibles. Les minéraux ensuite, de l'hydroxyapathie essentiellement, une variante du phosphate de calcium ; ils donnent à l'os sa rigidité. Protéines et minéraux se complètent de façon idéale, mais sont quasiment inutiles l'un sans l'autre. On peut tordre et nouer un fémur humain exempt de minéraux. Mais un os sans protéines se brisera au premier pas.

L'os, donc, est issu d'une succession de processus qui le détruisent et le reconstruisent en permanence. Chaque jour, de grandes cellules, les ostéoclastes, détruisent une certaine quantité d'os, et d'autres cellules, les ostéoblastes, reconstruisent la substance osseuse, mais sans combler totalement les cavités creusées par les ostéoclastes.

Des centaines, voire des milliers de processus biochimiques influencent la résorption et la formation osseuses dans le cadre de ce remodelage permanent. Ainsi les œstrogènes – ou hormones sexuelles « féminines » – exercent-ils une action importante sur le bilan osseux. Et, si l'ostéoporose touche tout particulièrement les femmes entre deux âges ou déjà âgées, c'est que la concentration d'œstrogènes dans le sang s'effondre après la ménopause, entraînant donc une plus grande fragilité des os. Mais pourquoi diable une hormone sexuelle est-elle ainsi partie prenante dans le bon état des os ? Les chercheurs se sont donné pour objectif de lever ce mystère et d'élucider bien d'autres chaînons manquants similaires afin d'apprendre à contrôler ces mécanismes dans un but thérapeutique.

On sait, par exemple, que la vitamine D – présente notamment dans l'huile de foie de poisson et dans le jaune d'œuf et le fromage – est essentielle à la croissance des os. Cette vitamine recueille le calcium des aliments et assure son acheminement vers les ostéoblastes, cellules bâtisseuses de la substance osseuse. Les personnes manquant de vitamine D au cours de leur croissance souffrent de rachitisme, la carence en minéraux ayant pour conséquences des déformations du squelette. Le mécanisme de l'ostéoporose est légèrement différent. Cette affection survient quand la résorption des minéraux l'emporte sur le renouvellement osseux. Il en résulte une porosité accrue des os et un affaiblissement de leurs capacités mécaniques, à l'origine des fractures.

Pour exercer son action, la vitamine D doit s'associer à des récepteurs spécifiques à la surface des cellules. Ces récepteurs sont des protéines dont la forme précise est codée par les gènes. Partant du principe que de légères différences génétiques devraient suffire pour que les récepteurs se lient de façon plus ou moins efficace à la vitamine D, des chercheurs australiens ont tenté de mettre en évidence une correspondance entre les variations du gène récepteur de la vitamine D et celles de la densité des minéraux dans les os. Cette équipe, dirigée par les professeurs Elsman et Morrisson (Sydney), a publié, en 1994, une étude épidémiologique tendant à montrer que les personnes porteuses d'une certaine forme (ou « allèle ») d'un certain gène étaient plus à même de développer l'ostéoporose avec l'âge que celles qui possèdent une autre forme de ce gène.



L'os est en perpétuelle évolution. Chaque jour, de grandes cellules, les ostéoclastes, s'attachent à le détruire, tandis que d'autres, les ostéoblastes, le reconstruisent. Ce mécanisme extrêmement complexe où interviennent des centaines de processus biochimiques est facilement déséquilibré avec l'âge.

Selon leurs travaux, le « seuil de fracture » (densité osseuse à partir de laquelle la fracture est probable) du bas de la colonne vertébrale se situait aux alentours de soixante-six ans chez les femmes qui possèdent deux allèles de type B pour le récepteur de la vitamine D, alors que les porteuses de deux allèles de type b n'atteignent ce seuil que vers soixante-seize ans. L'influence de ce gène semblait aussi importante que celle des œstrogènes ! Le fait qu'une variante naturelle aussi infime puisse accorder – ou refuser – à une femme dix ans de vie sans fracture a stupéfié les milieux scientifiques. La résorption et la croissance osseuses sont, en effet, des phénomènes très complexes contrôlés par une multitude d'hormones et de facteurs de croissance. Des centaines de gènes sont concernés et il semblait étonnant qu'un seul d'entre eux puisse être prédominant à ce point.

Aux États-Unis, en Europe et au Japon, de nombreuses équipes ont donc multiplié les études épidémiologiques pour tenter de retrouver sur des populations différentes ce que leurs confrères australiens avaient détecté sur un échantillon restreint de Blancs australiens d'ascendance anglo-irlandaise. « *La plupart de ces études ont été négatives, et certains commencent à émettre de sérieux doutes sur la validité des résultats de l'équipe d'Elsman et de Morrisson* », affirme le Français Pierre-Jean Meunier (Inserm-hôpital Édouard-Herriot à Lyon). Contestés ou pas, ces travaux démontrent qu'une recherche plus poussée sera nécessaire avant que les rapports précis entre le récepteur de vitamine D et la densité osseuse ne soient établis avec certitude.

Les différentes techniques de mesure de la densité osseuse

JUSQU'À très récemment encore, les praticiens disposaient de peu de moyens pour estimer l'état de la masse osseuse, évaluer sa densité et, partant, sa robustesse ou sa fragilité. La connaissance acquise ces quinze dernières années sur le contenu réel du « minéral osseux » et les progrès accomplis dans le domaine de l'imagerie médicale ont permis la mise au point de techniques modernes d'ostéodensitométrie. La plupart sont fondées sur la mesure des effets des rayonnements auxquels le patient est exposé. On distingue :

● **L'absorptiométrie biphotonique (DXA).** Elle fait appel, dans la plupart des cas, à des appareils à rayons X et paraît être, selon Jean-Michel Pouillès (CHU Purpan), la technique de référence « *validée par des centaines de travaux scientifiques* ». Ses utilisateurs déplorent qu'elle ne soit pas encore remboursée par la Sécurité sociale en France, « *à la différence de nombreux pays européens* ».

● **Les ultrasons quantitatifs (QUS).** Cette technique fait appel aux ultrasons, dont la mesure de l'atténuation et de la vitesse de propagation dans le milieu osseux permet de déterminer sa densité. Très prometteuse, elle est encore en développement et n'est pas encore appliquée en suivi prédictif.

● ***L'absorptiométrie* monophotonique (SPA).** Développée dans les années 60, cette technique, qui fait appel aux rayons X, ne permet d'étudier que du matériel osseux superficiel (le poignet généralement).

● **La tomodensitométrie quantitative (QCT).** Elle permet une véritable mesure de la densité osseuse en milligrammes par millilitre. Mais elle donne lieu à des irradiations élevées et n'est pratiquement plus utilisée.

Les femmes ménopausées pourraient profiter d'un médicament bloquant l'action de l'ostéocalcine

Une étude américaine plus récente vient renforcer encore cette impression. Elle a été menée par Gerard Karsenty et son équipe de l'université du Texas, à Houston, qui ont élevé une lignée de souris incapables de fabriquer leur propre ostéocalcine, l'une des nombreuses protéines liées à la croissance et à la résorption osseuses.

L'ostéocalcine freine la formation osseuse alors que, curieusement, elle est produite par les cellules ostéoblastes qui élaborent cette dernière ! Un paradoxe apparent à l'image de l'inextricable complexité de la formation des os. Les souris vivant sans ostéocalcine grandissent et se comportent normalement. Elles paraissent même se porter plutôt bien. En l'absence de cette protéine, leurs os deviennent plus grands et plus forts, et cela sans troubles manifestes. À quoi l'ostéocalcine peut-elle donc servir ? Ce sont les œstrogènes qui font la différence. Les souris sans ostéocalcine auxquelles on a retiré les ovaires et qui, de ce fait, souffrent aussi d'une carence en œstrogènes, sont deux fois plus sensibles à l'ostéoporose.

Ce résultat laisse penser que les femmes ménopausées pourraient tirer profit d'un médicament bloquant l'action de l'ostéocalcine, à condition cependant qu'il soit accompagné d'un supplément d'œstrogènes dans le cas d'un traitement hormonal complet de substitution.

Henry Gee

Les progrès thérapeutiques se doublent d'une prévention accrue

LE MAL est silencieux. Presque sans symptômes. Et quand il se révèle, toujours de façon brutale, par un douloureux tassement de vertèbres, une fracture du col du fémur ou du poignet, c'est que le ver est déjà dans le fruit, bien installé. Le coupable est connu et il porte un nom : l'ostéoporose. Une affection invalidante qui se caractérise par une diminution de la masse osseuse associée à des altérations de l'architecture des os. Plus minces, mais aussi plus poreux, ces derniers se fragilisent et cèdent parfois, sans prévenir, après une chute apparemment sans conséquences, un effort même limité ou un traumatisme mineur.

Ces « ostéopathies fragilisantes » sont aujourd'hui d'autant plus redoutées que, comme le rappelait le professeur Pierre-Jean Meunier (Inserm-unité 403 et hôpital Édouard-Herriot de Lyon), dans *La Revue du praticien* (1995-45), « *l'augmentation rapide et continue de l'espérance de vie a fait s'accroître d'une manière importante le nombre des fractures par fragilité touchant les vertèbres, l'extrémité supérieure du fémur et les autres sites extra-vertébraux (radius, humérus...)* ».

Du fait, d'abord, de l'ostéoporose de type I, qui, souvent, frappe les femmes après la ménopause et se traduit par des tassements de vertèbres dus à une perte de matière osseuse liée à la diminution de la sécrétion des œstrogènes. Du fait, aussi, de l'ostéoporose de type II, qui se manifeste vers soixante-dix ans, tant chez l'homme que chez la femme, par des ruptures du col du fémur « *résultant*, expliquent Pascale Chavassieux et Pierre-Jean Meunier, *d'une perte osseuse prédominant au niveau de l'os cortical à la faveur d'un hyperparathyroïdisme* ».

Comment limiter cette perte de la matière osseuse ? Comment favoriser la reconstruction du matériel manquant ? Peut-on enrayer ce dangereux déséquilibre entre la résorption du tissu osseux (causée par les ostéoclastes) et sa formation (assurée par les ostéoblastes) ? Est-il possible, enfin, de prévenir suffisamment longtemps à l'avance les effets de cette maladie qui, chez le vieillard, peuvent conduire à des situations catastrophiques ?

TRAITEMENT PAR ŒSTROGÈNES

À en croire Pierre Delmas (Inserm-unité 403), des travaux passés et récents ont apporté des réponses positives à ces questions. S'il est clair qu'une bonne activité physique – cela a été observé chez les cosmonautes qui effectuent des vols de longue durée à bord de la station orbitale Mir – et un bon apport en calcium dans l'alimentation, associé à la prise de vitamine D, favorisent la constitution d'un bon capital osseux, il est acquis qu'un traitement post-ménauposique par des œstrogènes stoppe la perte osseuse, qui « *reprend dès l'arrêt du traitement* ».

Cette thérapie ne peut cependant être administrée sans précautions, dans la mesure où la prescription de ces hormones peut augmenter les risques d'un cancer de l'endomètre, la muqueuse qui tapisse l'utérus. Mais, précise Pierre Delmas, « *l'association d'un progestatif diminue ce risque* ». À ce traitement par œstrogènes pourraient bientôt s'en substituer d'autres si les résultats de la recherche se confirment. Certaines molécules sont déjà utilisées tandis que d'autres font encore l'objet d'essais cliniques. Parmi elles, on note la calcitonine, qui « *a une action inhibitrice directe sur l'activité des ostéoclastes* » mais dont l'utilisation à une large échelle « *reste limitée par son coût élevé* », souligne Philippe Orcel (Pitié-Salpêtrière).

Des études, rendues publiques en mai 1996 à Amsterdam lors du 1er congrès mondial d'ostéoporose, montrent que les biphosphonates (alendronate, étidronate, tiludronate, pamidronate) favorisent une augmentation de 3 à 9 % de la masse osseuse selon les parties du squelette. Ces gains persisteraient à l'arrêt du traitement et, dans le cas de l'alendronate, entraîneraient une diminution de 50 % de la fréquence des fractures. Si l'efficacité de ces produits paraît établie, la question de « *leur innocuité lors d'une utilisation prolongée* » mérite d'être creusée, avertissent certains praticiens. Reste le fluor, largement utilisé depuis plus de trente ans, dont l'administration augmente la masse osseuse chez la plupart des malades, et les anti-œstrogènes (tamoxifène, raloxifène, etc.), dont certaines études, « *encore préliminaires* », montrent qu'il enraye la perte de matière osseuse.

Mais tous ces traitements ne sauraient suffire à combattre l'ostéoporose, dont on craint, avec l'augmentation de l'espérance de vie, qu'elle ne devienne un problème majeur de santé. Aussi faut-il précéder ou accompagner ces thérapies d'une amélioration des capacités de détection des risques courus par les individus et d'une aptitude à évaluer l'état de la masse osseuse des patients.

Sur ces deux points, la connaissance et les techniques progressent. La science des marqueurs biologiques de la résorption des tissus et celle de l'évaluation du risque ostéoporotique avancent. De même, les progrès accomplis ces quinze dernières années dans la mesure de la densité des tissus osseux (ostéodensitométrie) laissent espérer des diagnostics de l'ostéoporose à des stades plus précoces, ce qui permettrait de définir des protocoles de soins plus adaptés.

Jean-François Augereau

L'évolution réussie de l'os entre le hasard et la nécessité

POUR L'INGÉNIEUR, les propriétés de l'os sont source d'émerveillement. Solide et élastique, il a inspiré la conception de matériaux composites de haute technologie. L'os se présente donc comme une réussite de l'évolution. Mais, comme c'est toujours le cas en la matière, il s'est formé par hasard et n'avait rien à voir, au départ, avec le soutien du squelette. En fait, son origine est une énigme.

Les premières traces d'os remontent à plus de 500 millions d'années. Elles ont été découvertes dans les roches anciennes de l'ouest des États-Unis, ainsi que dans quelques autres sites. Ces minuscules fragments qui ont appartenu à des espèces de poissons sans mâchoire depuis longtemps disparus, lointains parents des lamproies d'aujourd'hui, constituent les premiers fossiles avérés des vertébrés. Leur structure microscopique diffère considérablement de tout ce que l'on peut voir dans les os actuels. Ils s'en rapprochent cependant beaucoup par la composition : du phosphate de calcium emprisonné dans une matrice organique qui le modèle.

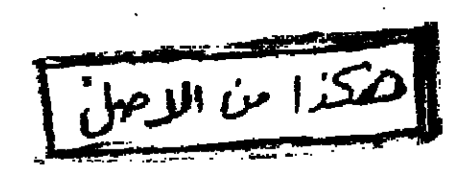
Le phosphate de calcium est rare dans le règne animal. Le composant minéral de la carapace de la plupart des espèces à tissu dur est plutôt du carbonate de calcium. Pourquoi les vertébrés se sont-ils risqués à être différents ? En raison, sans doute, de la fonction qui était, à l'origine, celle de leurs os.

Longtemps avant d'être adoptée par le squelette interne, la substance osseuse a servi de blindage extérieur. Certains ont émis l'idée qu'elle correspondait à une adaptation à la vie en eau douce. Le squelette, pour sa part, était alors composé uniquement de protéines. Les poissons évoluant dans l'eau, rien ne le pressait de se rigidifier vraiment. Pourquoi, dans ce cas, les os sont-ils apparus ? Pourquoi surtout contiennent-ils du phosphate plutôt que du carbonate de calcium ?

Explication plausible : les premiers os ont pu servir au stockage. Le phosphate, essentiel à la vie, peut en effet être rare dans l'eau de mer, à la différence des carbonates. Avec les os, les premiers vertébrés pouvaient donc disposer d'un moyen idéal d'en faire provision, en quantité, en toute sécurité et sous une forme chimiquement inerte.

H. G.

* Page réalisée par les rédactions du *Monde* et de la revue scientifique internationale *Nature*. Traduction de Sylvette Gleize.



Auxerre condamné à l'exploit en Ligue des champions

Après sa lourde défaite (3-1) à Zurich face au Grasshopper, brillamment emmené par Kubilay Türkyilmaz, le club bourguignon devra se qualifier à Amsterdam

Le Grasshopper Zurich a dominé l'AJ Auxerre (3-1), mercredi 30 octobre en Ligue des champions. L'attaquant Kubilay Türkyilmaz a largement contribué au succès de son équipe. Les Suisses sont désormais en tête du groupe A avec l'Ajax Amsterdam, vainqueur à Glasgow des Rangers (1-0). Auxerre doit s'imposer à Amsterdam, lors de la prochaine journée, pour se qualifier. Dans le groupe B, le Borussia Dortmund et l'Atletico Madrid sont en bonne position. Dans le groupe C, la Juventus Turin est également très près des quarts de finale tandis que Manchester United, battu chez lui par les Turcs de Fenerbahce, est en position plus délicate. Dans le groupe D, Porto a remporté sa quatrième victoire.

ZURICH
de notre envoyé spécial

« *Kubi, Kubi, Kubi !* » Dès que le ballon échoue dans les pieds de Kubilay Türkyilmaz, une clameur se répand dans le Hardturm-Stadion de Zurich. Le frisson parcourt le public, déjà émoustillé de la scène qui s'annonce, conquis avant même qu'elle se joue. C'est comme une salle de concert qui salue un grand chanteur à l'entame de chaque morceau. La balle, jusque-là errante sur le terrain, va se trouver soudain chargée d'intentions. Elle va quitter le monde des conventions. Au bout du geste qui s'esquisse, il y aura peut-être le bonheur, peut-être une déception, mais à coup sûr de l'imprévu. Le spectateur n'aime rien tant qu'on le surprenne.

FOOTBALL

Kubilay Türkyilmaz a procuré, mercredi 30 octobre, aux supporteurs du Grasshopper leur content de plaisir. L'attaquant a largement participé à la nette victoire de son équipe sur Auxerre (3-1), même s'il n'a pas, cette fois, inscrit de but dans une soirée qui en fut pourtant riche. Il a tiré vers le haut la partie alors que l'enjeu aurait pu l'entraîner vers le bas. Il a contribué à en faire une soirée de football plutôt attractive, presque plaisante en seconde mi-temps quand Auxerre se piqua d'entreprendre à son tour.

Avant, il y eut cette première mi-temps que les hommes de Guy Roux ne disputèrent pas vraiment. Elle sembla le prolongement de la seconde période du match aller, lorsque les Bourguignons se firent ballotter à domicile par le champion de Suisse. La différence au tableau d'affichage tient beaucoup à un homme. Kubilay Türkyilmaz fut aussi omniprésent mercredi qu'il fut effacé il y a quinze jours. Dès le début de la rencontre, son habileté à donner à la balle de torves trajectoires sur les coups de pied arrêtés a semé la panique dans la défense adverse, incapable d'en deviner le point de chute. On en était au énième cafouillage dans la surface de réparation quand le Roumain Viorel Moldovan inscrivit d'un tir à bout portant le premier but zurichois (17e).

Ayant franchi le cap des cent matches en D1 et des vingt participations en coupes d'Europe, Alain Goma ne passe pas pour un demi-sel du football français. Le nouvel international s'est pourtant retrouvé à la peine dans la surveillance rapprochée du grand homme de la soirée. Outre un carton jaune et de multiples blessures d'amour-propre, le nez dans le gazon, l'arrière a récolté un penalty (28e), pour avoir retenu du bras un adversaire qui lui avait une nouvelle fois échappé (Viorel Moldovan transforma la punition).

BUDGETS MODESTES

En seconde mi-temps, quand l'équipe d'Auxerre se découvrit, encouragée par un but (48e) attribué sans certificat à Frédéric Danjou, l'avant de pointe du Grasshopper s'est trouvé encore plus d'espace pour exercer son art du dribble.

Pour clore ce qui finirait par paraître une hagiographie, l'attaquant a joué un rôle prépondérant sur le dernier but zurichois (59e), en passant au travers d'un centre adressé de la droite par Mats Gren. Ce loupé mystifia pourtant la défense auxerroise, habituée à mieux de la part de son ennemi public numéro un. La balle acheva sa course assez étrangement dans le but de Lionel Charbonnier. Malgré un autre ratage (82e), seul devant le gardien de but auxerrois, Kubilay Türkyilmaz avait bien mérité l'ovation finale du public et le cigare qu'il faisait tourner distraitement entre ces doigts à la sortie des vestiaires, attendant sans doute un lieu plus discret pour le savourer.

AGITATEUR D'IDÉES

Mercredi soir, Zurich, c'était Auxerre, plus Türkyilmaz. Les deux clubs ont tant de points communs que l'équipe française semble avoir été défaite par son double. Les deux champions nationaux misent sur la formation et l'apport mesuré de joueurs venus de clubs de moindre renom. Leurs budgets modestes ne leur permettent pas d'autre politique. Leur jeu est rigoureux et classique, fondé sur une solide récupération. Mais Guy Roux n'a pas trouvé cette saison le joueur capable de porter au pouvoir l'imagination.

L'an dernier, après une campagne médiocre en Ligue des champions, achevée prématurément en décembre, le Grasshopper s'est mis en quête d'un agitateur d'idées. En janvier, le club l'a trouvé à Galatasaray, où Kubilay Türkyilmaz finissait d'enliser sa carrière.

Ce fils d'immigrés turcs venus s'installer à Bellinzona, dans le Tessin, avait été l'un des grands espoirs suisses. International à vingt et un ans, il opérait déjà dans le Calcio (à Bologne) à vingt-trois ans. Mais il s'y étiola bien vite, perdit sa place en équipe nationale et échoua, lui l'homme tranquille, dans une Turquie dont la folie pour le football finit de le miner. Aujourd'hui âgé de vingt-neuf ans, il est revenu au premier plan et suscite déjà les convoitises des meilleurs clubs étrangers. A Zurich, on se résout à l'idée de le voir repartir bientôt.

Guy Roux, qui s'est fait une spécialité de ranimer la vocation chez des joueurs en plein doute, d'Enzo Scifo à Laurent Blanc, n'a pas trouvé cette saison d'âme déchue (et donc bradée) à « secourir ». Il faut donc faire sans, mais le parcours européen risque de s'en trouver écourté.

Pour espérer se qualifier pour les quarts de finale, Auxerre doit impérativement s'imposer sur le terrain de l'Ajax Amsterdam, le 20 novembre. La mission est osée, mais pas insurmontable. Le Grasshopper y est bien parvenu, le 25 septembre. Sans Kubilay Türkyilmaz.

Benoît Hopquin

■ **Le président du Football club Nantes-Atlantique (FCNA), Guy Scherrer**, a démissionné, mercredi 30 octobre, « *pour raisons personnelles* ». Sa gestion était largement décriée depuis le début d'une saison qui a vu le départ des meilleurs éléments de l'équipe championne de France 1995. Les supporteurs, lassés de constater la dégringolade de leur équipe (elle est actuellement 16e au classement de Division 1), réclamaient le départ de M. Scherrer depuis deux mois. Maurice Hamon, le trésorier, serait pressenti pour le remplacer.

Boris Becker et Pete Sampras battus et déçus par Bercy

L'attitude des spectateurs est mise en cause par l'Allemand ainsi que par Cédric Pioline, éliminé par le Russe Ievgueni Kafelnikov

DURE JOURNÉE pour les têtes de série. Goran Ivanisevic s'est incliné à l'heure du déjeuner. Visiblement ennuyé par son jeu et par la vie, le Croate s'est esquivé devant le Néerlandais Paul Haarhuis. Ivanisevic parti en tapinois, son cœur en bandoulière, le tournoi va chavirer dans une drôle de journée. Car, trois heures après, Boris Becker, trois fois vainqueur et finaliste en 1995, disparaît, remarquablement battu par l'Espagnol Carlos Moya.

TENNIS

Légendaire champion et mauvais perdant, l'Allemand n'apprécie guère cette défaite, lourdement tombée sur lui. Peu en jambes depuis le début du match, il s'est montré trop irrégulier pour gagner la première manche, chanceux pour remporter la deuxième ; jamais assez véloce, son service trop capricieux pour espérer enlever le match. Il est sous le choc : oui, Carlos Moya a bien joué ; oui, il peut rentrer, un jour, parmi les dix meilleurs joueurs mondiaux, grâce à un jeu très complet.

Mais voilà : Carlos Moya n'a pas gagné ; c'est lui, Boris Becker, qui a perdu. La faute à tout. Au public, trop tonitruant, qui siffle, crie et remue d'une travée à l'autre : « *Je viens de jouer cinq tournois en salle. A Bercy, je me serais cru dans un zoo*, rage Boris. *Carlos Moya et moi, nous étions comme deux gros gorilles, avec plein d'animaux qui hurlaient autour de nous. Je n'ai jamais pu me concentrer. C'est intolérable. Je reviendrai si ma femme et mon fils acceptent que je revienne jouer dans un zoo.* » Mercredi, le public de Bercy a été à la hauteur de sa réputation : bruyant et voyou, mais sans doute pas pire qu'en 1995, où des spectateurs avaient craché sur Thomas Muster, ni qu'en 1988, lorsque Henri Leconte avait été conspué.

L'Allemand s'en prend aussi aux installations réservées aux joueurs, vestiaire étroit ou toilettes quasi inexistantes. Ironie, dans le guide destiné à la presse, Boris Becker célébrait ce même tournoi de Paris-Bercy : « *Le POPB est en quelque sorte idéal pour le tennis. C'est d'ailleurs plus qu'une salle, c'est un véritable théâtre.* » « *A l'image des grands champions, Becker ne peut pas admettre qu'il a été battu*, dit Patrice Clerc, directeur de l'Open de Paris. *L'intensité de sa déception est à la démesure de Boris Becker.* »

« *Que je sache, il y a de l'eau chaude ici, non ?* », ironise Pete Sampras. Le tenant du titre et numéro un mondial a la défaite beaucoup plus courtoise face à Marc Rosset. Le Suisse vient de le battre pour la première fois de sa carrière, et en deux sets. Pete Sampras a perdu deux fois son service : « *Il est toujours difficile de jouer contre Marc*, note Pete. *Lui a joué à son meilleur ; moi je n'ai pas joué au mieux.* » Dans la même journée donc, ont disparu le vainqueur et le finaliste du tournoi de Stuttgart, qui s'est achevé dimanche.

ORGANISMES FATIGUÉS

C'est aussi la fin de la saison, et les organismes comme les nerfs sont fatigués. « *Stuttgart et Paris, qui font partie des neuf plus grands tournois ATP du monde, se succèdent sans coupure*, note Patrice Clerc. *Il serait judicieux de mener une réflexion sur le calendrier du circuit.* » Sampras promet qu'il était frais « *mentalement et physiquement* ». « *La défaite est une chose qui arrive*, philosophe-t-il. *Il ne faut pas en faire un monde.* »

Sampras passé dans un sourire, le jeu reprend son cours. Pas pour longtemps. Défait par Ievgueni Kafelnikov, Cédric Pioline, à son tour, s'estime lésé par la foule. Il est furieux de ne pas avoir pu jouer dans un calme raisonnable. Il s'est agacé des quolibets, laissant Kafelnikov compter ses fautes et se qualifier pour les huitièmes de finale. Il part sur un bras d'honneur. Pioline a de quoi être déçu. Il aura fait bien mieux que résister. Il a tenu tête au champion de Roland-Garros pour lui prendre le deuxième set. Las, il a craqué sous les puissants traits et la précision de géomètre du Russe. « *Je vais sans doute prendre une amende et être considéré comme un mauvais garçon*, dit-il. *Je ne suis plus à ça près.* »

Bénédicte Mathieu

L'équipe de France de basket renouvelée retrouve la motivation

Vainqueurs de la Lituanie (75-67), les Français sont presque qualifiés pour l'Euro 97

NANCY
de notre envoyé spécial

La Fédération française (FFBB) leur ayant fait l'amabilité de les recevoir à Nancy, cité qui porte sur le fronton de son hôtel de ville la trace de son ancienne parenté avec Vilnius, les Lituaniens ont courtoisement répondu. Ils n'ont envoyé sur les traces de Stanislas-le-Bienfaisant, feu roi de Pologne et de Lituanie régnant jusqu'en Lorraine, qu'une équipe diminuée, amputée de ses meilleurs joueurs. Sabonis, Marciulionis et Kurtinaïtis, qui avaient aidé leur pays à conquérir deux médailles de bronze aux Jeux olympiques de Barcelone et d'Atlanta, ne figuraient pas dans la formation balte qui s'est présentée à Nancy, mercredi 30 octobre, pour disputer contre la France le premier match retour des poules qualificatives pour le championnat d'Europe des nations, organisé en juin 1997 en Espagne. Nantie de sept médaillés de bronze à Atlanta, mais privée de ses stars parties briller en NBA, la Lituanie a appris à se contenter des seconds rôles en vue du championnat européen.

La France, au contraire, prend très au sérieux cette compétition. Sevrée de Jeux olympiques depuis 1984, elle compte sur l'Euro 97 pour renouer avec un haut niveau international que ne fréquentent plus que ses clubs. Pendant plus d'une décennie, les meilleurs joueurs français n'ont accordé qu'un intérêt secondaire au destin de l'équipe nationale. Arrivé à la tête de l'équipe de France il y a un an, le nouveau sélectionneur Jean-Pierre De Vincenzi a voulu tourner la page des « sénateurs » qui, selon lui, prétextaient volontiers une menue blessure pour refuser de rejoindre les stages de l'équipe de France, le plus souvent avec la bénédiction de leurs clubs.

Il a donné sa chance à une nouvelle génération : les « anciens » comme Antoine Rigaudeau, Thierry Gadou ou Yann Bonato, sont désormais secondés par quelques très jeunes joueurs que Jean-Pierre De Vincenzi avaient conduits au titre de champions d'Europe juniors en 1992. Le réservoir d'internationaux s'est élargi et la concurrence a suivi.

SIX VICTOIRES CONSÉCUTIVES

Contre la Lituanie, c'est un joueur dépourvu de toute expérience de haut niveau, le Nancéen Cyril Julian, qui a su réveiller ses coéquipiers en deuxième mi-temps. Sa hargne et sa détermination sous les paniers ont apporté ce supplément d'âme qui faisait défaut jusque-là, puis les shooteurs à trois points ont creusé l'écart : 75-67 au coup de sifflet final. « *Quelque chose est en train de naître* », avance Jean-Pierre De Vincenzi. Sa sélection reste sur six victoires consécutives dans les éliminatoires pour l'Euro – il ne reste plus aux Français qu'à obtenir une victoire en quatre matches – et le dernier stage d'été, organisé dans le cadre de la *Summer League* de Salt Lake City (Utah), avait été très prometteur.

« *Là-bas, ils se sont rendus compte que, s'ils n'étaient pas au niveau au point de vue physique, ils l'étaient bien sur les plans tactique et technique* », résume un membre de l'entourage de l'équipe de France. Depuis, les internationaux ne semblent plus du tout rechigner à venir « *faire honneur au maillot de l'équipe de France* », en dépit d'une saison déjà bien remplie (les joueurs dont les clubs sont qualifiés en Coupe d'Europe joueront environ 80 matches cette saison). « *Ils commencent à comprendre que, comme dans tous les sports, le moteur de la popularité, c'est l'équipe nationale* », assure Jean-Pierre De Vincenzi.

Eric Collier

RÉSULTATS

FOOTBALL

Ligue des champions
Quatrième journée

● Groupe A

Glas. Rangers (Eco.)-Ajax Amsterdam (PB)	0-1
Grass. Zurich (Sui.)-Auxerre (Fr.)	3-1

Classement : 1. Grasshopper Zurich, 9 pts ; 2. Ajax Amsterdam, 9 ; 3. AJ Auxerre, 6 ; 4. Glasgow Rangers, 0.

● Groupe B

Lodz (Pol.)-Steaua Bucarest (Roum.)	2-0
Dortmund (All.)-Atletico Madrid (Esp.)	1-2

Classement : 1. Atletico Madrid, 9 pts ; 2. Borussia Dortmund, 9 ; 3. Widzew Lodz, 3 ; 4. Steaua Bucarest, 3.

● Groupe C

Manchester U. (Ang.)-Fenerbahce (Tur.)	0-1
Juventus (It.)-Rapid Vienna (Aut.)	5-0

Classement : 1. Juventus Turin, 10 pts ; 2. Manchester United, 6 ; 3. Fenerbahce Istanbul, 4 ; 4. Rapid Vienne, 2.

● Groupe D

FC Porto (Por.)-Rosenborg (Nor.)	3-0
Milan AC (Ita)-Göteborg (Suè)	4-2

Classement : 1. FC Porto, 12 pts ; 2. Milan AC, 6 ; 3. Göteborg, 3 ; 4. Rosenborg, 3.

TENNIS

Open de Paris-Bercy

Seizièmes de finale : P. Korda (Rép. tch.) b. M. Rios (Chili/n° 10) 6-3, 6-4 ; T. Enqvist (Suè. /n° 12) b. R. Reneberg (EU) 6-4, 7-5 ; E. Kafelnikov (Rus./n° 4) b. C. Pioline (Fr.) 6-4, 3-6, 6-4 ; M. Rosset (Sui.) b. P. Sampras (EU/n° 1) 6-4, 6-4 ; F. Wibier (PB) b. A. Costa (Esp. /n° 14) 3-6, 6-4, 6-4 ; S. Edberg (Suè.) b. T. Muster (Aut./n° 3) 6-2, abandon ; C. Moya (Esp.) b. B. Becker (All./n° 6) 6-3, 5-7, 6-4 ; M. Washington (EU/n° 13) b. M. Damm (Rép. tch.) 6-4, 6-2 ; P. Haarhuis (PB) b. G. Ivanisevic (Cro./n° 5) 6-3, 6-2.

Les chasseurs, rois de Sologne

Chaque fin de semaine, la confrérie des hommes et femmes en uniforme vert prend possession de territoires voués à la désertification

LA FERTÉ-SAINT-AUBIN
de notre envoyée spéciale

L'automne venu, la fièvre s'empare des Solognots. Comme si, les brames des cerfs et les piaillements des canards sauvages réveillaient l'instinct du chasseur. Face aux récriminations diverses et variées, les gens du pays évoquent une pulsion irrésistible. Celle que Maurice Genevoix décrivait, par exemple, dans *Raboliot*. Pour certains, il s'agit de respecter une tradition familiale ou de s'immerger dans la nature avec ses amis. Comme Jacques Gayet, apiculteur, fils d'agriculteur et chasseur. Un chasseur qui *« court les bois depuis l'âge de seize ans »* et prend plaisir à voir ses chiens « travailler » : *« La manière dont ils remuent leurs oreilles ou leur truffe m'indique les mouvements du gibier. »*

Ils sont quelque 70 000 chasseurs à s'adonner ainsi, tous les ans, à leur plaisir favori. L'espace d'un week-end, dans les villages aux coquettes maisons de briques roses, une étrange confrérie d'hommes et de femmes déambule en uniforme vert kaki, tête haute et fusil à l'épaule. Dans *Les Carnets du Grand Chemin*, Julien Gracq évoquait ce *« reste de morgue du nomade armé en face du laboureur sédentaire »*. Face-à-face de plus en plus rare, d'ailleurs, le « laboureur » étant une espèce en voie de disparition et nombre d'exploitations agricoles étant désormais vouées à la chasse.

Si quelques fermiers arrivent encore à préserver leur passe-temps favori, la chasse est, depuis des lustres, confisquée par les gens de la ville. Héritiers ou acquéreurs de vastes domaines constitués, au siècle dernier, par la grande bourgeoisie parisienne, ces citadins ont transformé une partie de la Sologne en camp retranché. C'est ainsi que la départementale menant vers Millançay, non loin de la forêt de Bruadan jadis fréquentée par François Ier, longe des fiefs hérissés de clôtures. Ici, la hauteur des grillages et les miradors signalent les chasses aux gros gibiers, tels le cerf, le chevreuil ou le sanglier.

UN DIX-CORS AUX ABOIS

Çà et là, des pancartes racoleuses, suspendues aux portails des fermes, vantent la qualité des élevages de faisans et autres volatiles destinés à la chasse. Dans une région menacée de désertification rurale, la chasse est devenue une industrie florissante et vitale. Un week-end rapporte 50 millions de francs, assure Patrice Martin-Lalande, maire de Lamotte-Beuvron (Loir-et-Cher).

Courante, la pratique du lâcher de gibier de tir – on libère, juste pour la chasse, du gibier élevé à cette fin –, désole les puristes. Une chasse peu *« naturelle »* où *« l'esprit de compétition est exacerbé et où seul le tableau de chasse compte »*, constate Jacques Gayet. *« Pour ma part,* insiste-t-il, *je vois grandir le gibier que je chasse et je me contente de quatre à cinq animaux par saison. »*

Puristes parmi les puristes, les adeptes de la chasse à courre. Pour eux, la nature, ou plus précisément le monde sauvage, est par essence cruelle. Pas question d'arme dans cette discipline dont les origines remontent à la chevalerie. Seule aide du veneur, les chiens courants. *« La vénerie,* indiquent Michel et Monique Pinçon, dans un ouvrage consacré à la chasse à courre, *est une école de courage et d'endurance en même temps que de loyauté envers un animal qui avait toujours une chance de s'échapper et qu'il arrivait que l'on gracie lorsque son comportement avait entraîné l'admiration de ses poursuivants. »*

Si François Ier impressionnait ses contemporains par l'importance de son équipage (une centaine de membres), sa meute de soixante chiens et son extravagant rendez-vous de Chambord, la Sologne d'aujourd'hui n'est pas en reste. Elle peut s'enorgueillir de l'équipage de grande vénerie de Cheverny : trente membres et quatre-vingt-dix chiens ! Rêve de pierre blanche, le château évoque les fastes de l'Ancien Régime.

Propriétaire de ce joyau du XVIIe siècle et maître d'équipage, le vicomte Arnaud de Sigalas réfute les clichés sur les châtelains qui, à l'instar des Bourbons, passeraient leur temps à se délecter des plaisirs de la chasse. Des clichés confortés par l'immense salle des trophées de chasse et sa collection de bois de cerfs et de têtes de sangliers. Somptueux butin récolté dans les rallyes menés à travers les forêts environnantes. Des rallyes dont son fils, Charles-Antoine, avoue volontiers apprécier *« les traditions, comme le port de l'uniforme et la symphonie des trompes de chasse »*.

Le seul animal forcé, aujourd'hui, à Cheverny, est le cerf. Animal presque mythique, prisé des princes comme des roturiers, il continue à fasciner les chasseurs, qui, à l'instar de Maurice Genevoix dans *La Dernière Harde*, vont jusqu'à lui prêter des qualités et des réactions humaines. Certains lui attribuent même des facultés miraculeuses. Comme en témoigne ce dix-cors aux abois qui, poursuivi dans la forêt d'Ardenne par Hubert d'Aquitaine, aurait, dit la légende, fait face aux chiens déchaînés. C'est alors qu'une croix lumineuse serait apparue entre ses bois, ce qui aurait décidé le jeune homme à se consacrer à Dieu.

Depuis, sacré patron des chasseurs, saint Hubert est honoré tous les 3 novembre au cours d'une cérémonie religieuse. Une coutume fidèlement respectée en Sologne, où le prêtre bénit la meute sur le parvis de l'église. *« La messe de la Saint-Hubert,* expliquent les spécialistes, *est un rite de passage. »* Une fois passée la période des chasses d'entraînement (celles où l'on fait « travailler » les chiens, après la trêve estivale) et une fois les veneurs assurés de la protection de saint Hubert, peut alors véritablement commencer la saison.

Ngoc Loan Lam



DESSINS NATALI FORTIER

Pratique

● **Y aller.** Porte d'entrée de la Sologne, La Ferté Saint-Aubin est à 150 kilomètres de Paris via l'autoroute A 10 jusqu'à Orléans puis la N 20.

● **Chasser.** La saison s'étend jusqu'au 28 février 1997. Gibier : faisan, perdrix, lièvre, lapin, cerf, chevreuil, sanglier. Prix d'une journée de chasse : de 1 000 à 2 000 F. Deux adresses : Billebaude Organisation, Châteauvieux (tél. : 02-54-75-15-42), pour chasser tout gibier ou être invité comme « suiveur » dans une chasse à courre au sanglier, et Bio-Top Loisirs (tél. : 02-54-76-89-34), qui propose des parties de chasse sur mesure.

● **Se restaurer.** *Grand Hôtel du* Lion d'Or, 69, rue Georges-Clemenceau, à Romorantin, tél. : 02-54-94-15-15. Le Relais de Bracieux, à Bracieux-Chambord, tél. : 02-54-46-41-22.

● **A visiter.** Le château de Cheverny (on peut y assister au départ de l'équipage de chasse à courre le deuxième samedi de novembre), tél. : *02-54-79-96-29*. Le château et le parc de Chambord, tél. : 02-54-50-40-00. Le château de La Ferté Saint-Aubin, tél. : 02-38-76-52-72. Le Musée international de la chasse, à Gien, tél. : 02-38-67-69-69.

● **Renseignements.** Comité départemental du tourisme de Loir-et-Cher, tél. : 02-54-78-55-50.

ESCAPADES

■ **À VELO.** Profiter de l'automne pour flâner, c'est ce que propose Escapade nature avec des balades faciles, d'un jour à une semaine, individuelles ou accompagnées, à Etretat, Chambord, Honfleur, Chenonceau ou au Mont Saint-Michel. A Paris, des sorties thématiques (la Petite Ceinture, le Paris médiéval et Renaissance) sont organisées jusqu'à la fin mars, les mercredis, samedis et dimanches (150 F). En Ile-de-France, escapades à Vaux-le-Vicomte par la forêt de Fontainebleau (250 F), en suivant le canal de l'Ourcq (195 F) ou en remontant la Bièvre (210 F).
★ **Informations, du lundi au samedi au 01-53-17-03-18.**

■ **AU FIL DE L'EAU.** Paris Canal permet de revivre le film *Hôtel du Nord*, les samedis 2, 9 et 30 novembre et le samedi 7 décembre (155 F par personne). On embarque à bord du *Canotier*, au pied du Musée d'Orsay, pour naviguer sur la Seine puis sur le canal Saint-Martin, décor des films de Marcel Carné avec, derrière l'écluse des Récollets, la passerelle d'Arletty et de Louis Jouvet. Vers midi, on débarque sur le bassin de la Villette pour assister à une projection du film.
★ **Renseignements et réservations, Paris Canal, tél. : 01-42-40-96-97.**

■ **FRUITS ET LÉGUMES.** Les propriétaires de Saint-Jean-de-Beauregard (Essonne) ont transformé le domaine connu pour sa fête automnale des « Fruits et légumes d'hier et d'aujourd'hui » – les 9 et 10 novembre, de 10 à 18 heures. Les stands sont dressés sur la cour pavée et sur une pelouse plantée de marronniers. Autour d'un bassin central, plantes annuelles, vivaces et aromatiques, arbres fruitiers en espaliers et en contre-espaliers, serre de cucurbitacées occupent savamment l'espace.
★ **28 kilomètres au sud de Paris, par l'A 10, puis D 35, direction Chartres.**

L'AIR DE PARIS

Au parc Montsouris

En haut du parc Montsouris, ne cherchez plus à voir la réplique du Bardo, palais d'été du bey de Tunis. Cette mauresque silhouette, qui datait de l'Exposition universelle de 1867, a en effet fini dans les flammes vers 1988. A sa place flotte une odeur d'herbe fraîchement tondue, émanant d'une plage verte où se dandinent de gras corbeaux.
Ne cherchez pas non plus à lire le nom de Napoléon sur la haute stèle érigée sous son règne, en 1806, pour marquer le passage du méridien de Paris. Cela doit faire longtemps qu'il a été soigneusement gratté. Seul un ardent bonapartiste arriverait encore à l'halluciner sur la pierre, dans le petit rectangle en creux.
« Barbapapa », en un seul mot, se lit en revanche très aisément sur une guitoune, près de l'aire de jeux où des bambins poussent joyeusement leurs voitures miniatures. De cet intense trafic montent des noms qui ne s'estompent guère, comme *« police »* et *« gendarme »*. On y entend aussi, de temps en temps, le halètement d'un autre trafic. Car le RER passe à côté, en contrebas, marquant le pas à la station Cité-Universitaire. Au fond d'une saignée verdoyante s'inscrit ainsi un exotisme de quatre lettres : KROL, ICAR, EKLI, SPAC, EBRE. Plus bas, beaucoup plus bas, le chemin de fer de ceinture dort au fond d'une autre saignée, et l'œil, à travers les branchages, finit par entrevoir ses rails rouillés...
Beaucoup de bancs dans ce parc à l'anglaise aux pentes ondulantes. Des bancs de bois peints en vert, et dont le « S » épouse la forme de votre postérieur. On y lit aussi bien *Le Repos du guerrier* que *Le Roman de la momie*. Et l'on y fait bien d'autres choses : s'épiler les bras, marmonner tout seul, dormir de tout son long, casse-croûter, s'embrasser.
Si vous vous asseyez, dans le bas du parc, près de la grande pièce d'eau, pour pouvez également vous abîmer dans les fantaisies aquatiques d'un cygne à col noir. Il n'est pas le seul oiseau rare, car, en dehors des chers canards, évoluent d'autres palmipèdes dont l'exotisme dépasse sans doute les noms des trains de la ligne B. Attardez-vous, par exemple, sur les bernaches, et dites-vous bien que leur gamme est subtile. Ne désespérez pas, pour autant, de parvenir un jour à vous y retrouver entre la bernache à crinière, la bernache du Canada atlantique, la bernache nonnette, la grande bernache de Magellan, la bernache à tête grise et la bernache à cou roux.

Daniel Percheron

VENTES

Meubles Louis XIII

A LA FIN du XVIe siècle, l'agonie de la dynastie des Valois marque la fin de la Renaissance. Les guerres de religions, l'instabilité politique ont engendré une lassitude qui se répercute aussi sur les arts décoratifs. Dès les premières années du règne d'Henri IV (1594-1610), un style nouveau apparaît, appelé aujourd'hui le style Louis XIII.

Ce style est le résultat de différents courants : flamand et hollandais (lignes massives), italien (plutôt dans le décor) et espagnol (sous l'influence de l'art mauresque). Des innovations techniques, comme le procédé du placage qui consiste à découper les bois exotiques en feuilles pour former des dessins, contribuent également au renouveau du répertoire.

C'est la naissance de la marqueterie qui transforme les « menuisiers en ébène » en ébénistes. Le décor raffiné s'applique sur les plus belles pièces. Le mobilier courant, en bois massif, est dépouillé de l'exubérance ornementale de la Renaissance et présente des moulures et des points de diamants qu'on apprécie selon le dessin, la profondeur et la nervosité. L'invention du tour de bois permet d'obtenir à moindre prix des motifs divers (torsades, chapelets, balustres, toupies), utilisés pour les piètements.

« CHAISES À BRAS »

Un ensemble de mobilier Louis XIII est proposé dans une vente qui a lieu samedi 2 novembre en Seine-et-Marne. La pièce la plus rare est une paire de buffets de chasse en bois de mirabellier, ornés de moulures et de pointes de diamants, surmontés d'une plaque de marbre rouge royal. Les meubles de chasse, consoles ou buffets, voient le jour à cette époque et se caractérisent par un dessus de marbre conçu pour accueillir le produit sanguinolent de l'expédition.

Peu courants, les modèles aussi anciens sont difficiles à trouver en paires, ce qui explique une estimation de 300 000 à 350 000 francs pour ces deux buffets. Un couple de « chaises à bras » est, au contraire, une fausse paire : deux fauteuils, semblables de forme et de sculptures, n'ont pas les mêmes dimensions ; celui de l'homme est bas et épais, celui de la femme plus haut et fin. En noyer torsadé, ils présentent des accotoirs à tête de lion (influence italienne) et des traverses plates moulurées (influence flamande) et sont estimés 20 000 à 25 000 francs.

Plusieurs sellettes, un petit meuble typique du Louis XIII, sont proposés entre 8 000 et 10 000 francs. Il s'agit d'un socle supportant un piètement droit et torsadé où repose un plateau rétréci par rapport au socle. Les fauteuils esseulés se négocient entre 12 000 et 15 000 francs, les meubles à partir de 20 000 francs.

Catherine Bedel

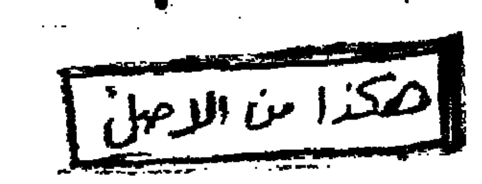
★ **La Grange du Château, Lorrez-le-Bocage-Préaux (Seine-et-Marne), samedi 2 novembre, exposition la veille de 11 à 18 heures, le matin de la vente de 11 à 13 heures. Tél. : 01-60-96-50-07. Etude Antoine Ader, 5, rue de Montholon. Tél. : 01-44-83-95-20. Experts Laurent Adrien Asselineau, 17, rue de l'Annonciation 75016. Tél. : 01-44-24-42-13.**

ANTIQUITÉS

Alençon (Orne), parc expo, 50 exposants, entrée 25 francs, jusqu'au dimanche 3 novembre, de 10 à 19 heures. **Collioures (Pyrénées-Orientales)**, château, 30 exposants, entrée 25 francs, jusqu'au lundi 4 novembre, de 10 à 18 heures. **Challais (Charente)**, cloître, entrée 20 francs, 21 exposants, du vendredi 1er au dimanche 3 novembre, de 9 à 19 heures. **Semur-en-Auxois (Côte-d'Or)**, 35 exposants, entrée 15 francs, du vendredi 1er au dimanche 3 novembre, de 10 à 19 heures. **Molsheim (Bas-Rhin)**, 30 exposants, entrée 20 francs, du vendredi 1er au lundi 4 novembre, de 10 à 19 heures. **Saint-Julien-en-Genevois (Haute-Savoie)**, 40 exposants, entrée 30 francs, du vendredi 1er au dimanche 3 novembre, de 9 à 20 heures.

BROCANTES

Tours (Indre-et-Loire), 110 exposants, du vendredi 1er au dimanche 3 novembre. **Rennes (Ille-et-Vilaine)**, 160 exposants, du vendredi 1er au dimanche 3 novembre. **L'Isle-sur-la-Sorgue (Vaucluse)**, 50 exposants, du vendredi 1er au dimanche 3 novembre.



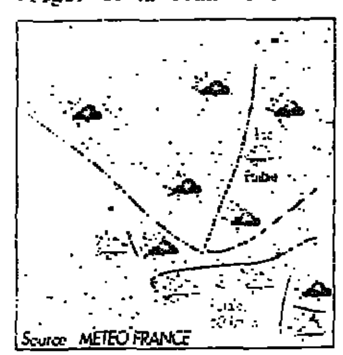
De belles éclaircies au sud

UNE PERTURBATION aborde la Bretagne jeudi matin et traversera la France vendredi *dans un champ de pression* relativement élevé. Les hautes pressions regonfleront ensuite à l'arrière.

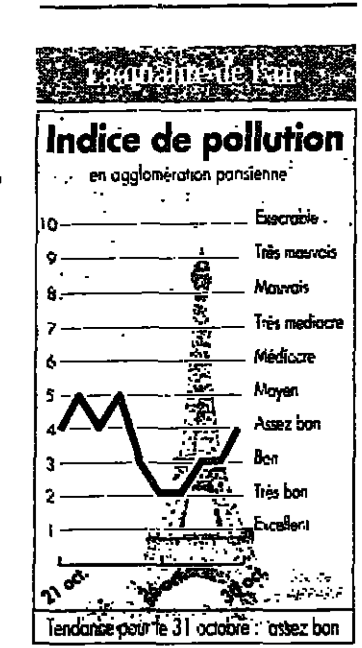
Vendredi matin, le ciel sera très nuageux des Pyrénées au Massif Central, au nord-est et à la Champagne. Quelques pluies faibles se produiront sur les Vosges et la Franche-Comté. Plus à l'ouest, du Nord-Pas-de-Calais à la Bretagne et à l'Aquitaine, le ciel sera dans l'ensemble bien nuageux avec du brouillard en Aquitaine. Dans les régions méditerranéennes, mistral et tramontane souffleront modérément et dégageront *le ciel*, mais des passages nuageux traverseront l'Aude et le Roussillon. L'après-midi, les régions proches des côtes de la Manche et le Nord-Picardie resteront nuageux. Dans le reste de la moitié nord, les nuages seront présents avec davantage d'éclaircies en allant *vers le Sud. Dans la moitié sud,* les éclaircies seront belles avec du temps bien ensoleillé près de la Méditerranée.

Les températures matinales seront voisines de 6 à 9 degrés en général, localement 8 à 12 près des côtes mais avec des gelées possibles dans l'intérieur de la Provence. *L'après-midi, il* fera 13 à 17 dans la moité nord, 15 à 20 dans la moitié sud et jusqu'à 20 à 22 dans l'extrême Sud-Est.

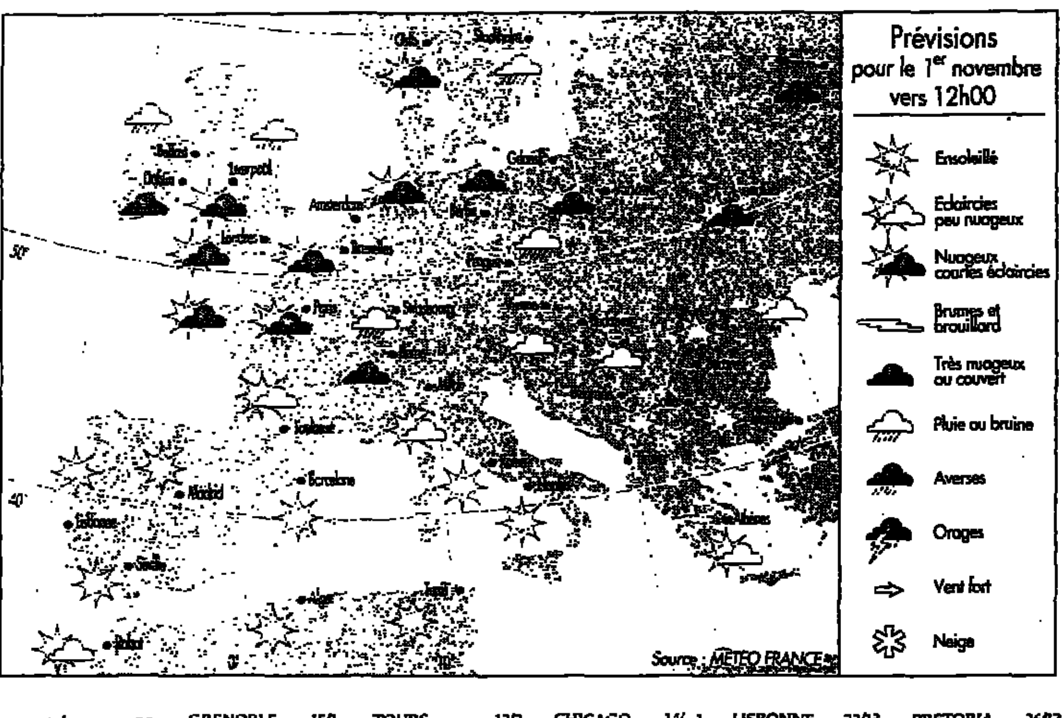
(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)



Prévisions pour le 1er novembre vers 12h00



Tendance pour le 31 octobre : assez bon



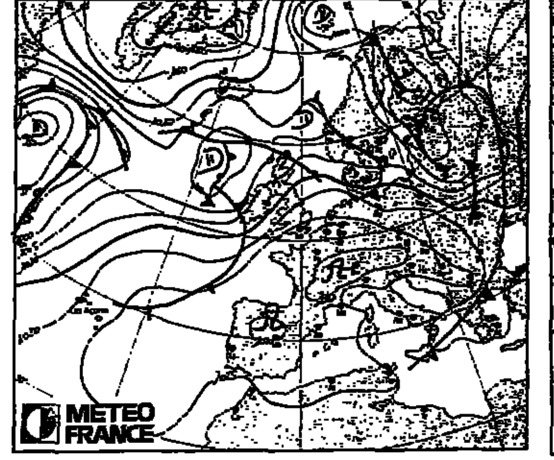
TEMPÉRATURES du 30 octobre maxima/minima

FRANCE

Ville	Max/min
AJACCIO	19/8
BIARRITZ	17/4
BORDEAUX	15/2
BOURGES	11/1
BREST	12/11
CAEN	13/6
CHERBOURG	13/9
CLERMONT-F.	11/0
DIJON	11/–1
FORT-DE-FR.	32/23
GRENOBLE	15/1
LILLE	12/8
LIMOGES	13/0
LYON	13/2
MARSEILLE	16/4
NANCY	9/5
NANTES	15/4
NICE	21/11
PARIS	12/3
PAU	16/5
PERPIGNAN	18/5
POINTE-A-PIT.	32/24
RENNES	13/5
ST-DENIS-RÉUNION	28/20
ST-ÉTIENNE	11/0
STRASBOURG	11/3
TOULOUSE	15/1
TOURS	12/2

ÉTRANGER

Ville	Max/min
ALGER	22/08
AMSTERDAM	12/10
ATHÈNES	22/14
BANGKOK	33/26
BARCELONE	19/9
BELGRADE	12/3
BERLIN	10/8
BOMBAY	31/22
BRASILIA	25/18
BRUXELLES	11/8
BUCAREST	19/7
BUDAPEST	13/8
BUENOS AIRES	23/13
CARACAS	33/21
CHICAGO	14/–1
COPENHAGUE	10/5
DAKAR	32/26
DUBAI	31/22
DUBLIN	12/10
FRANCFORT	11/7
GENÈVE	11/–1
HANOÏ	31/26
HELSINKI	8/1
HONGKONG	29/23
ISTANBUL	17/12
JAKARTA	33/25
JÉRUSALEM	23/7
KIEV	9/5
KINSHASA	29/23
LE CAIRE	23/14
LIMA	20/17
LISBONNE	22/13
LONDRES	12/10
LOS ANGELES	19/10
LUXEMBOURG	7/3
MADRID	18/0
MARRAKECH	25/13
MEXICO	27/12
MILAN	22/0
MONTRÉAL	10/3
MOSCOU	3/2
MUNICH	9/1
NAIROBI	28/14
NEW DELHI	32/16
NEW YORK	17/11
PALMA DE M.	19/6
PÉKIN	11/5
PRAGUE	9/5
PRETORIA	26/12
RABAT	22/12
RIO DE JAN.	28/22
ROME	21/8
SAN FRANC.	12/11
SANTIAGO	21/9
SÉVILLE	24/14
ST-PÉTERS.	5/5
STOCKHOLM	6/–4
SYDNEY	21/16
TENERIFE	26/21
TOKYO	25/16
TUNIS	24/13
VARSOVIE	8/4
VENISE	18/6
VIENNE	12/8



Situation le 31 octobre, à 0 heure, temps universel



Prévisions pour le 2 novembre, à 0 heure, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS *Le Monde*

« La Belle et la Bête »

AU LIEU de chercher à se confondre avec le théâtre, le cinéma devrait *« bénéficier de cet espéranto surnaturel des images »*, écrivait en 1930 Jean Cocteau. En poète, en dessinateur aussi, il vient de composer chaque image de *La Belle et la Bête*, et ceci, qui serait du cinéma littéraire ailleurs, s'explique pour un conte de fées où tout s'agence, s'ordonne à la baguette.

N'était l'adjonction d'un couple de garnements, qui permet à Jean Marais de ne pas uniquement passer pour un mufle, le conte est assez *fidèlement suivi. Vous connaissez*, bien sûr, l'histoire de cette Bête presque humaine que l'amour d'une jeune fille dépouille de son enveloppe animale. Haussée en couleurs par Cocteau, magnifiquement vêtue et poilue par Christian Bérard, la Bête est parfaite. Pauvres enfants, heureux enfants qui l'entendrez *gronder et verrez fumer* son pelage barbouillé de sang quand elle vient de tuer.

Trouvaille de lui avoir prêté ces instincts sauvages : cela nous vaut ce moment de pure émotion où Josette Day donne à boire au monstre dans le creux de ses mains douces, touche cette gueule qui lape avec reconnaissance. Et l'on s'attache à la Bête, au cours du film, au point de regretter sa laideur lorsqu'elle devient prince Charmant. *« J'aurais dû la faire mourir, et Belle aurait pris son deuil »*, écrivait Cocteau la semaine dernière. Regretterez-vous aussi de ne pas pleurer ? Je le crois, et ces larmes eussent échauffé ceux qui crient trop haut à l'esthétisme.

Rien que des éloges à faire à Henri Alekan pour ses merveilleuses photographies du merveilleux, à Georges Auric pour sa musique de songe. Le montage technique de René Clément nous satisfait moins ; nous l'attendons à son prochain film et nous espérons.

Henry Magnan
(1er novembre 1946.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6943

SOS Jeux de mots : 3615 LE MONDE, tapez SOS (2,23 F/min)

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II									
III								■	
IV			■		■				
V							■		
VI					■				
VII		■							■
VIII							■		
IX				■		■			
X									■
XI			■						

HORIZONTALEMENT

I. Fait le va-et-vient dans sa cage. – II. Une femme qui veut *vivre comme un roi*. – III. *N'est pas un beau blond*. – IV. En Suisse. Régna en Egypte. – V. A boire et à manger. *Pique fort*. – VI. *Ville de l'Oise. Pas libre*. – VII. *Pas sacrés s'ils* sont mineurs. – VIII. Qui sont à la remorque. Berceau pour des princes. – IX. Pêché dans un étang. Qu'on peut trouver de mauvais goût. – X. On s'arrête pour les lécher. – XI. Pronom. Ornements sacerdotaux.

VERTICALEMENT

1. Qui apporte un agrément. – 2. Arrêt avant l'exécution. Dieu scandinave. – 3. Elément d'une frange. A Sparte, *ce n'était ni de la soupe ni du rata*. – 4. Vraiment toqué. Fait partie du bas de gamme. – 5. Qui ont dû être déclarés. Peut être une cause de la rage. – 6. Des gens qui ne font que passer. Un spectacle complet. – 7. Héros légendaire. Adverbe. Demi pour du beurre. – 8. Note. Une Belge qui ne nous dit rien. – 9. Conduit au dépôt. Vieille ville.

SOLUTION DU N° 6942

HORIZONTALEMENT

– I. Grimpeurs. – II. Rabattre. – III. Itinérant. – IV. Bis. Rien. – V. Oô. Volter. – VI. Asple. – VII. Ill. Oasis. – VIII. Liard. Os. – IX. Ladies. Dé. – X. Is. Eole. – XI. Rentières.

VERTICALEMENT

– 1. Gribouiller. – 2. Ratio. Lia. – 3. Ibis. Aladin. – 4. Man. Vs. Rist. – 5. Ptéropode. – 6. Etrilla. Sée. – 7. Uraètes. Or. – 8. Renne. Iodlé. – 9. Rossées.

Guy Brouty

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **INDE.** Un incendie a détruit un terminal de l'aéroport de Delhi, mercredi 30 octobre, entraînant l'annulation de nombreux vols intérieurs. – *(AP.)*

■ **ESPAGNE.** Depuis le 27 octobre, la compagnie espagnole Iberia assure, trois fois par semaine, une liaison Paris-Palma de Majorque au départ de l'aéroport de Roissy-Charles-de-Gaulle. Si la plupart des vols de la compagnie espagnole ont été transférés d'Orly-Sud à Orly-Ouest, deux vols quotidiens vers Madrid et trois vols hebdomadaires à destination d'Oviedo et de La Corogne s'effectuent toujours au départ de Roissy/Charles-de-Gaulle. – *(AFP.)*

■ **SÉCURITÉ.** Selon une étude de l'organisme gouvernemental Transec, près de la moitié des aéroports britanniques ne disposent pas d'installations ultramodernes en matière de sécurité. Sur 33 aéroports, 16 sont équipés de matériels de détection dépassés ou se contentent de fouilles à la main. – *(Reuter.)*

■ **LONDRES.** L'autoroute circulaire M 25, plus connue sous le nom de *« périphérique de la mort »*, ou *« boulevard de l'enfer »*, a eu dix ans le 29 octobre. Long de 185 kilomètres, il est le plus grand périphérique d'Europe. Il est aussi l'un des plus embouteillés avec un trafic de 700 000 voitures par heure à certains moments de la journée. – *(Reuter.)*

■ **PORTUGAL.** Les quarante-trois vols hebdomadaires de la compagnie TAP-Air Portugal à destination de Faro, Funchal, Lisbonne et Porto ont été transférés, dimanche 27 octobre, de l'aéroport d'Orly-Sud à celui d'Orly-Ouest. – *(AFP.)*

PARIS EN VISITE

Samedi 2 novembre

■ **L'ÎLE SAINT-LOUIS** (50 F), 10 h 30, 2, rue d'Arcole (Paris autrefois).

■ ***PASSAGES COUVERTS** (50 F)*, 10 h 30 et 15 heures, place du Palais-Royal devant la grille du Conseil d'Etat (Paris passé, présent).

■ **LA TURQUIE ET L'INDE** dans les passages du faubourg Saint-Denis (55 F), 10 h 30, sortie du métro Château-d'Eau, côté numéros *impairs (Pierre-Yves Jaslet)*.

■ **L'ACADÉMIE FRANÇAISE** (50 F + prix d'entrée), 11 heures, 23, quai de Conti (Connaissance de Paris).

■ **LE CIMETIÈRE DU PÈRE-LACHAISE**, 10 h 30, 14 h 30 et 15 heures (gratuit), devant l'entrée côté boulevard de Ménil*montant (Ville de Paris)*; 11 heures et 15 heures (60 F + 10 F), sortie du métro Père-Lachaise, côté escalier roulant (Vincent de Langlade) ; 13 h 45 (40 F), devant l'entrée côté boulevard de Ménilmontant (Sauvegarde du Paris historique) ; 14 h 15 (60 F), sortie du métro Père-Lachaise, côté escalier roulant (Bertrand Beyern).

■ **MARAIS** : le quartier de la place des Vosges (50 F), 11 heures et 15 h 30, sortie du métro Saint-*Paul (Claude Marti)*.

■ **MUSÉE DU MOYEN ÂGE** (36 F + prix d'entrée) : *La Dame à la licorne* et les tapisseries médiévales, 11 heures ; les thermes de Lutèce et leurs galeries souterraines, 14 heures ; l'hôtel des ab*bés de Cluny et ses collections* médiévales, 15 h 30 (Musées nationaux).

■ **LE QUARTIER CHINOIS** (55 F), 11 heures et 14 h 30, sortie du métro Porte-de-Choisy devant la succursale de la BNP (Christine Merle).

■ **LE JARDIN DES TUILERIES** *(45 F), 11 h 30, sous l'arc* de triomphe du Carrousel (Monuments historiques).

■ **MUSÉE DU LOUVRE** (33 F + prix d'entrée) : les primitifs français et l'école de Fontainebleau, 11 h 30 ; la peinture italienne, 14 h 30 (Musées nationaux).

■ **LE CIMETIÈRE DU MONT*PARNASSE***, *14 h 30 (60 F)*, sortie du métro Raspail (La Parisienne) ; 15 heures (gratuit), devant l'entrée côté avenue Rachel (Ville de Paris).

■ **LE QUARTIER MOUFFETARD** (45 F), 14 h 30, parvis de l'église Saint-Médard (Paris capitale historique).

■ ***LE XIIe ARRONDISSEMENT*** (40 F), 15 heures, 130, avenue Daumesnil (Approche de l'art).

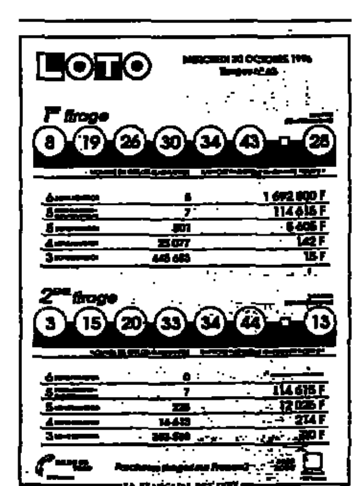
■ **GRAND PALAIS** : exposition Picasso et le portrait (34 F + prix d'entrée), 15 heures, hall d'entrée (Musées nationaux).

■ **L'INSTITUT DE FRANCE** (45 F + prix d'entrée), 15 heures, 23, *quai de Conti (Monuments historiques)*.

■ **PASSAGES ET GALERIES MARCHANDES** : 1er parcours (50 F), 15 heures, angle de la rue de Rivoli et de la rue Marengo (Paris autrefois).

■ **LE QUARTIER DE SAINT-SULPICE** (50 F), 15 heures, sortie du métro Saint-Sulpice (Résurrection du passé).

JEUX



ABONNEMENTS 3615 LE MONDE CODE ABO

Bulletin à renvoyer accompagné de votre règlement à : *Le Monde* Service abonnements
24, avenue du Gal Leclerc - 60646 Chantilly Cedex - Tél. : 01-42-17-32-90.

Je choisis la durée suivante	France	Suisse, Belgique, Luxembourg, Pays-Bas	Autres pays de l'Union européenne
☐ 1 an	1 890 F	2 086 F	2 960 F
☐ 6 mois	1 038 F	1 123 F	1 560 F
☐ 3 mois	536 F	572 F	790 F

Abonnements USA/Canada : « LE MONDE » (USPS = 0009729) is published daily for $ 892 per year « LE MONDE » 21 bis, rue Claude Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices. POSTMASTER : Send address changes to IMS of N-Y Box 1518, Champlain N.Y. 12919-1518
Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23451-2983 USA Tel. : 800.428.30.03

Nom : .... Prénom : ....
Adresse : ....
....
Code postal : .... Ville : ....
Pays : .... 601 MQ 001
Ci-joint mon règlement de : .... FF par chèque bancaire ou postal ; par Carte bancaire ____________

Signature et date obligatoires

Changement d'adresse :
● par écrit 10 jours avant votre départ.
● par téléphone 4 jours. *(Merci d'indiquer votre numéro d'abonné.)*

PP. Paris DTN

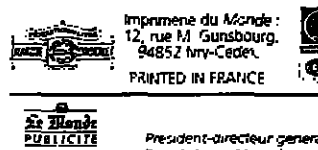
Renseignements : Portage à domicile ● Suspension vacances.
● Tarif autres pays étrangers ● Paiement par prélèvements automatiques mensuels.
331 42-17-32-90 de 8 h 30 à 17 heures du lundi au vendredi.
● Par Minitel 3615 code LE MONDE, accès ABO.

LES SERVICES DU *Monde*

Le Monde	01-42-17-20-00
Télématique	3615 code LE MONDE
CompuServe : Adresse Internet : http:// www lemonde.fr	GO LEMONDE
Documentation sur minitel	3617 LMDOC ou 08-36-29-04-56
LE MONDE sur CD_ROM	01-44-08-78-30
Index et microfilms :	01-42-17-29-33
Films à Paris et en province :	08-36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,23 F/mn)

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.

Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-2037



Imprimerie du *Monde* : 12, rue M. Gunsbourg. 94852 Ivry-Cedex.
PRINTED IN FRANCE

Le Monde PUBLICITÉ
Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA

Président-directeur général Dominique Alduy
Directeur général Gérard Morax

133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : 01-44-43-76-00 ; fax : 01-44-43-77-30

EXPÉRIENCES Depuis deux ans, de jeunes chorégraphes, souvent des hommes, explorent la nudité comme champ possible d'une danse qui sortirait des normes. Ils s'emparent du corps nu pour dire leur vulnérabilité, jouer aux enfants, dire le mal, s'affronter à l'inconnu. Des enquêtes anatomiques, où le corps n'est plus l'instrument de la danse, mais en devient la scène. Art corporel, *revival* des années 70 ? Certains évoquent plutôt le retour du sentimental. ● LA PHOTOGRAPHIE s'est rapprochée de son environnement social et politique. A la sensualité ont succédé la chair, le sang, le sexe, la maladie aussi, essentiellement le sida. ● PETER GREENAWAY, dans *The Pillow Book*, son nouveau film, utilise le corps comme véhicule narratif du scénario : une jeune femme écrit ses poèmes sur le corps de ses amants. L'enveloppe charnelle donne forme au poème.

Quatre chorégraphes dénudent les corps pour mieux les disséquer

Inspirés à la fois par les artistes des années 20, comme Marcel Duchamp, et par l'univers actuel de la virtualité, une poignée de danseurs cherchent la vérité et le renouvellement de leur art à travers la nudité

DES CORPS NUS. Demi-nus, archinus, des sexes, des seins, des *postérieurs*, des envers, des endroits, des poils, des surfaces glabres : la danse contemporaine s'exerce à la revue d'anatomie. Des chorégraphes observent, détaillent, palpent ce corps qu'ils cultivent, sculptent, chaque jour, par amour et par nécessité. Ils interrogent, si l'on ose dire, leurs outils de travail. Fonctionnement des articulations, inventaire des os, des abattis, de la peau, de la chair, des organes sexuels. Il s'agit d'investigations personnelles. Le corps est le lieu même de l'enquête. Il ne sert plus à danser : il est l'espace de la danse. Ces chorégraphes, le plus souvent des hommes, ressemblent au corps médical. Comment ça va ? Plutôt bizarrement !

Ces nouveaux adeptes s'appellent Jérôme Bel, Boris Charmatz, Emmanuelle Huynh (seule femme répertoriée) en France, Javier de Frutos en Grande-Bretagne, John Jasperse aux Etats-Unis. Boris Charmatz, âgé de vingt-trois ans, est leur benjamin. Ils incarnent une tendance qui fut jugée un peu vite comme un revival des années 60-70. Qu'est-ce que le corps aujourd'hui ? Que signifie sa nudité ? On peut affirmer qu'il n'est en rien le corps exubérant des hippies prônant la libération sexuelle. Ce corps n'a rien à voir non plus avec les automutilations, le corps morbide, sado-masochiste, pornographique, des plasticiens de l'art corporel, de Gina Pane à Michel Journiac. Ce corps n'est pas non plus exhibitionniste. Il a la lourdeur d'une pierre.

Et, sur cette pierre, des jeunes chorégraphes ont décidé de bâtir une danse qui ne ressemblerait pas à une danse, mais qui pourrait quand même en être une. Rien n'est encore très clair : ils débutent. *« J'ai eu une grande envie de faire trembler l'intime, le lien social,* dit Jérôme Bel, trente-deux ans, qui a dansé dans les meilleures compagnies françaises. *Certains disent* « Pouf !, on a déjà vu ça ! ». *Il est possible qu'on reprenne certaines choses, mais le point de vue des années 90 change forcément la perspective. Il faut être vieux pour croire que tout se répète. Aujourd'hui, on ne détruit plus les codes, on les subvertit. Je ne suis pas sûr d'avoir raison. Je parle en mon nom. D'ailleurs, mon spectacle s'appelle* Jérôme Bel. »

« ÉTAT DE FLUX »

Boris Charmatz, qui présente en ce moment *AATT ENEN TIONON* au Festival d'automne, s'explique : *« Le choix de la nudité s'est imposé à moi. Ce n'est pas un hasard si cela arrive maintenant alors qu'on vit une sorte de retour à l'ordre moral. Ça ne s'est pas passé sous les années Lang. Je n'ai jamais réfléchi en termes de provocation, mais de tension. Nous danseurs, nous possédons un corps travaillé. Ce n'est pas sa belle nudité que je veux montrer, mais une nudité empirée, cassée, par ce T-shirt, très court, qui nous habille, alors que le reste est nu. C'est un travail sur les organes sexuels, le ventre, lieu de la respiration : il s'agit de danser avec la part tellurique du corps, toujours dissimulée, asphyxiée. »*

De l'extrême, du risque. Par exemple, les deux danseurs de *Jérôme Bel*, Claire Haenni et Frédéric Seguette, explorent leur corps avec une telle concentration qu'ils en viennent à uriner sur scène. *« Il faut atteindre à la détente complète du corps, à une sorte d'ataraxie,* dit le chorégraphe. *Lâcher toutes les tensions, ne pas se retenir, laisser faire les choses. Ce n'est ni un cri ni une révolte. Plutôt un état de flux. »* Le stoïcisme face à l'agitation des corps stressés. Jérôme Bel, pas fou, n'est pas sur scène. Boris Charmatz, lui, paie de sa personne dans sa pièce verticale pour trois danseurs, avec Julia Cima et Vincent Druguet. Un disposif de trois plates-formes superposées retient l'attention d'un public qui a le droit de tourner autour. La voix de la chanteuse britannique PJ Harvey accueille les spectateurs. A chaque étage, un danseur. Les interprètes s'échauffent. En même temps que leurs survêtements on s'aperçoit qu'ils ont retiré leurs culottes.

Le public, soudain muet, s'arrête de tournicoter, de crainte d'être taxé de voyeurisme. De choisir le meilleur angle. Une danse de sémaphore se déchaîne, entrecoupée de trois brefs arrêts. *« Danse d'organes »*, annonce Charmatz, du même ton qu'il dirait *« don d'organes »*. Javier De Frutos, dans le cadre de l'exposition Masculin-Féminin, *en janvier, dansait dans le* monte-charge, au sous-sol de Beaubourg. Il était nu. Il incarnait le faune, Nijinski, Noureev, la folie, le sida. L'épuisement aussi : il saignait de tous ses orifices. *« Plus le public reculait, plus j'exaspérais ma danse »*, se souvient-il. Au Festival Dance Umbrella, qui se tient actuellement à Londres, son solo *Transatlantic* est précédé d'un avertissement : *« This performance contains nudity. »* Une sorte de carré blanc.

Javier De Frutos est de Caracas, mais il a choisi, après l'Espagne et New York, de créer en Angleterre. *« Je travaille avec le sang parce qu'il est tabou. Surtout depuis le virus VIH, plus personne n'ose porter secours à quelqu'un de blessé. Le sang me fascine, me terrifie. Il est pourtant lié à ma culture espagnole, à l'arène, au* toro *»*, dit-il. Faut-il avertir le public de ce qui l'attend ? *« En France, le pire public a été celui de Marseille. J'ai failli me faire casser la gueule,* dit Jérôme Bel. *On s'est fait huer à Douai. En Angleterre, il faut prévenir le public. Dès que je repère dans la salle un groupe, je sais qu'il va manifester. Comment avouer qu'on s'intéresse à la nudité assis à côté de son copain de bureau ? Le public me renvoie ma création de mille façons : le corps frappe très fort à la porte. »*

« POSITION D'ANTIVIOLENCE »

Jérôme Bel a changé plusieurs fois d'équipe pendant les répétitions. Charmatz, Frutos répètent habillés, expérimentant la nudité juste avant la première représentation publique. Aucun arrangement avec le ciel : ils sont nus pour mieux communiquer avec les spectateurs. *« Mon travail est d'ordre conversationnel. J'ai dominé ma frayeur d'être nu,* avoue Javier De Frutos. *Pendant des années, après les cours de danse, je me suis caché pour prendre ma douche. Je savais que montrer mon corps me transformerait. C'est l'image du mâle qui change. Il dévoile sa vulnérabilité. Etre nu m'a obligé à être attentif aux détails, aux doigts, au cou, comme dans les danses orientales. J'ai découvert, enfin, ce qu'était la danse : chaque parcelle du corps communique. Etre nu, c'est affirmer une position d'antiviolence face à la vie. »*

Dans *Mua*, une première œuvre, Emmanuelle Huynh danse nue, mais dans le noir. Elle est nue pour savoir qui elle est. Vietnamienne ? Française ? Repartir de zéro. Elle choisit le noir pour rompre avec la tradition *« des femmes toujours déshabillées, exploitées comme objet de désir »*. Elle veut aussi réaliser *« un travail qui mette en relief la peau »*. Tous ces expérimentateurs – tous d'excellents danseurs venus de compagnies importantes – expriment, souvent, leur lassitude des productions actuelles – trop de lumières, de costumes, d'intentions. Ils veulent sortir des durées normalisées, des dogmes puritains qui régissent la danse contemporaine. Le travail de Jérôme Bel fait penser à Marcel Duchamp. Les aisselles rasées asymétriquement évoquent la *Tonsure en forme d'étoile filante* que le peintre avait sculptée dans ses cheveux. La manière dont sont articulées les trois syllabes de *AATT ENEN TIONON* renvoie à l'*Ursonate* du dadaïste Kurt Schwitters.

C'est autour de ce mouvement des années 20, des concepts du *ready-made*, qu'ils paraissent puiser leur inspiration. Une période fondatrice, proche par l'esprit de l'art virtuel des années 90. Dans ces corps nus, faut-il néanmoins voir le grand retour du sentimental, comme l'affirme Jérôme Bel ? *« Au départ, mon travail reposait sur une observation scientifique, dénuée d'affect. A distance, il s'agissait de regarder le corps. Je ne pensais pas que des spectateurs en 1996 pouvaient à ce point être encore remués par la nudité. J'ai appris une chose : quand on enlève les protections, on devient romantique. L'écrivain allemand Heiner Müller parle d'une désaffection des humains. Quand les gens se séparent, ils ne sont même pas tristes. Plus personne n'ose pleurer. J'ai une envie folle d'être sentimental, d'aimer. Le film* Breaking the Waves *de Lars Von Trier est pour moi l'exemple de ce nouveau discours amoureux. Surtout le moment où la jeune épousée, vierge, découvre le corps de son mari. Le corps nu devient l'interface d'une expérience spirituelle collective, mélange de sexualité et de blessure. »*

Et l'érotisme : évacué ! Ce n'est vraiment pas le sujet.

Dominique Frétard

★ Boris Charmatz, jusqu'au 3 novembre, 22 h 30, hall du Centre Georges-Pompidou. De 75 F à 90 F. Tél. : 01-42-96-96-94. Javier De Frutos, le 13 novembre, Birmingham (MAC). 00-44-131-440-38-38. Jérôme Bel : les 25 et 26 novembre, à Lisbonne (Centre culturel de Belem), le 27, à Courtrai, le 30, à Louvain.

Javier De Frutos dans son solo « Transatlantic »

CHRIS NASH

Une photographie crue dans son environnement social

IL EST FINI le temps où le nu photographique mettait en valeur des corps harmonieux, dans des poses académiques, en référence directe à la peinture. L'Américain Robert Mapplethorpe a clos ce registre dans les années 80, avec ses hommes nus qui citaient ici un tableau de Flandrin, là une sculpture de Canova. Aujourd'hui, le nu photographique a trouvé un langage propre, situé dans le contexte social et politique. Ce ne sont plus des femmes sensuelles ou érotiques que l'on montre, mais la chair, la peau, le sang, la maladie – le sida –, le sexe, la solitude, les problèmes identitaires et la mort. Des corps nus certes, mais peu réjouissants. Autant de thèmes qui font référence à quelques faits de société qui traduisent la décomposition de l'époque.

Larry Clark montrait la voie, dans les années 60, en photographiant des adolescents nus au contact de la drogue, du sexe et de la violence. L'exposition « l'Art au corps », qui a eu lieu cet été au Musée d'art contemporain de Marseille, donnait une large place au « nu social », Larry Clark bien sûr, mais aussi les images autobiographiques de Nan Goldin. Jusqu'à Jenny Holzer, dont les tatouages sanglants font référence aux viols de femmes en Bosnie. On aurait pu ajouter Sophie Ristelhueber, qui a photographié des Yougoslaves dont la peau est balafrée de cicatrices. Ou Georges Tony Stoll, qui se photographie nu, dans son appartement, et produit des images qui traduisent une attitude de survie dans un monde *« pauvre, malade, sans avenir »* (*Le Monde* du 6 juillet).

MANNEQUIN HUMILIÉ

L'environnement social a même gagné la photographie de mode. A côté du glamour conventionnel qui inonde la presse spécialisée, s'est développée une imagerie plus dure et proche du quotidien. Helmut Newton avait ouvert une brèche avec ses *Grands Nus* (1980), qui montraient, dans un diptyque saisissant, des mannequins : d'un côté, habillés, de l'autre dévêtus. Une nouvelle génération de photographes de mode a pris le relais dans les années 90 (*Le Monde* du 4 mai). Ce n'est plus le vêtement que l'on montre mais un corps, souvent nu, qui porte ses angoisses et ses douleurs. Point ultime de ce mouvement, l'Allemand Juergen Teller a réalisé en février une série qualifiée de *« sommet de l'image trash »* (poubelle, ce qui situe le climat). On y voit le mannequin vedette Kristen McMenamy nue, le sexe exhibé, évoluant dans un univers sordide, le sigle du couturier Versace dessiné au rouge sur ses fesses ou sur son ventre. Les couleurs sont glauques, c'est violent, non dénué d'humour. Le couturier est moqué, et le mannequin humilié, comme pour en finir avec les poupées Barbie.

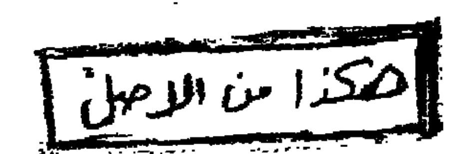
Autre tendance, celle du mythe d'un corps parfait, à en devenir effrayant car mutant. Une exposition justement nommée « Post Human » avait annoncé le genre au Musée d'art contemporain de Lausanne, en 1992. Pierre et Gilles vont dans ce sens quand ils photographient et repeignent *Adam et Eve* en adolescents promis au paradis. Ou Orlan qui a fait subir à son corps des opérations de chirurgie esthétique, comme autant d'allégories de la beauté classique. Ou encore Inez Van Lamsweerde qui a imaginé, à la palette graphique, des femmes asexuées.

Reste Cindy Sherman, qui a dénoncé, via le nu, les artifices du mode de vie occidental, où la femme est réduite à un mannequin de bois désarticulé, le sexe en avant. La référence à Man Ray est nette, qui, dans les années 30, avait accouplé des figurines dans un jeu de l'amour aussi drôle qu'absurde.

Michel Guerrin

Le livre de chair de Peter Greenaway

Le cinéaste anglais Peter Greenaway aspire lui aussi à un trouble sans érotisme dans son nouveau film, *The Pillow Book*, présenté cette année à Cannes et qui sortira le 15 janvier. S'inspirant du *Livre de chevet*, de Sei Shonagon, le réalisateur fait défiler devant une émule postmoderne de la courtisane japonaise du Xe siècle les corps nus de ses amants : ceux-ci sont choisis non pour leur séduction ou leurs talents amoureux mais comme supports pour l'écriture des poèmes qu'elle calligraphie sur leur peau. Mis en scène à grand renfort de technologie de l'image et de redécoupage du cadre, *The Pillow Book* prend le contrepied radical de toute la démarche du cinéma fondée sur l'« incarnation », la possibilité de restituer un corps habité à sa représentation en deux dimensions sur l'écran. Ici, le corps n'est délibérément plus qu'un matériau sans intimité, sans au-delà, qui subit l'inscription de ce qui est montré comme lui étant absolument étranger – verbe et graphisme –, dans une solitude funèbre et glacée.



Le Centre Georges-Pompidou s'apprête à entrer dans le XXIe siècle

Ravalement du bâtiment, nouvelle organisation, déploiement vers l'extérieur, sont les priorités

Jean-Jacques Aillagon, président du Centre Georges-Pompidou depuis le 27 mars (*Le Monde* du 29 mars), a présenté le 31 octobre au ministère de la culture, en présence du ministre, Philippe Douste-Blazy, l'importante réforme et le calendrier des travaux du Centre à la veille de son vingtième anniversaire, en janvier 1997 : renforcement de la présidence, augmentation du nombre de départements, décentralisation.

À *L'IMPORTANT* chapitre des travaux en cours, le président du Centre Pompidou a confirmé que le remaniement des alentours du Centre et la reprise de ses facades (310 millions de francs) s'achèveront au début de 1997. Les architectes Renzo Piano et Jean-François Bodin s'attaqueront à l'intérieur en 1998. Tout devrait être terminé en deux ans.

Si l'utilisation intense du bâtiment rend nécessaire la révision complète de la climatisation, de la distribution des fluides, des ascenseurs et des escalators, c'est le redéploiement des fonctions de l'édifice qui aboutit à une intervention plus lourde, estimée à 440 millions de francs. Lors de sa réouverture au public, le 21 décembre 1999, le cinquième étage sera remanié pour pouvoir accueillir simultanément deux expositions (une grande et une plus petite) et une galerie consacrée à la photo. Ce dispositif doit contribuer à éviter l'actuelle ségrégation entre les grosses rétrospectives, en haut, et les expositions plus innovantes mais moins fréquentées, en bas.

CHANTIER IMMATÉRIEL

Le Musée national d'art moderne (MNAM) occupera l'ensemble des troisième et quatrième étages. Il passera ainsi de 10 000 mètres carrés à 15 000 mètres carrés, ce qui lui permettra de mieux présenter les œuvres de la deuxième moitié du XXe siècle, trop souvent confinées dans les réserves, faute de place.

La Bibliothèque publique d'information (BPI) ne gagnera que 1 000 mètres carrés mais elle occupera désormais la mezzanine sud, le premier étage et les deux tiers du deuxième étage, avec une entrée directe, rue du Renard. Toutes les activités de cinéma, de spectacles vivants, de débats et de conférences auront lieu en sous-sol. Le rez-de-chaussée du Centre retrouvera toute sa transparence sur la rue. Pendant les travaux, l'établissement poursuivra sa tâche à l'intérieur du bâtiment et surtout à l'extérieur. Ce que Jean-Jacques Aillagon a résumé d'une formule : *« In situ le Centre expose, hors les murs le Centre s'expose »* (lire ci-contre).

Pourtant le chantier le plus important est sans doute immatériel : *« L'institution aussi doit être rénovée »*, a précisé le président du Centre. D'abord pour éviter le risque *« d'hôtellerie culturelle »*, c'est-à-dire *« l'agrégat d'un certain nombre d'activités sans liens les uns avec les autres »*. Pour lutter contre cette dérive, la direction générale va être renforcée : nomination d'un nouveau directeur des ressources humaines – Gilles Bertaud, venu du Louvre –, création d'une direction de la production – Sophie Aurand, venue de Paris-Musée. Celle-ci suivra le montage technique et le financement des expositions, l'un des gros postes (45 millions de francs) du budget des activités culturelles du Centre (85 millions de francs).

Jean-Jacques Aillagon veut favoriser une meilleure coordination entre les différentes manifestations. Il déplore la planification imparfaite de ces événements, doublée d'une évaluation budgétaire et technique insuffisante : *« Il faut rechercher un effet de saison, avec une programmation plus cohérente. Le président ne doit pas être l'initiateur des expositions. Aucun projet n'est présidentiel mais tous regardent le président. Ce qui n'ôte rien à la responsabilité des différents acteurs de l'établissement. »* Aussi, en la personne de Bernard Blistène, ancien responsable des musées de Marseille, Jean-Jacques Aillagon sera-t-il désormais assisté dans ce domaine d'un conseiller spécial.

Jean-Jacques Aillagon propose aussi une réforme de fond : *« En 1992, on a réuni le MNAM et le Centre de création industrielle (CCI) au sein d'un seul département. Il n'est pas question de revenir sur cette fusion. Il existe désormais une belle collection de design et la documentation est commune. »*

Mais il propose, en revanche, de découpler le MNAM/CCI en deux départements. D'un côté, un Musée national d'art moderne, qui aura plutôt une vocation historique et, de l'autre, un Centre de création contemporaine, résolument tourné vers l'actualité. Cette division des tâches nécessite une très large consultation interne (responsabilité à l'égard des collections, partage des moyens, problème du spectacle vivant).

Marie-Claude Beaud, qui a eu des responsabilités importantes au sein du Centre américain comme de la Fondation Cartier, doit réfléchir au devenir de ce Centre de création contemporaine (CCC). On sait déjà qu'il réclamera de nouveaux espaces. Les anciens magasins ASECO, situés dans le quartier de l'Horloge, qui accueilleront la BPI pendant les travaux, pourraient être une solution. Sur ces 6 000 mètres carrés, il serait possible de présenter les grandes installations d'arts plastiques et un centre de vidéographie. Enfin, une association avec le Jeu de Paume pourrait doter le CCC d'une ouverture supplémentaire.

UN OUTIL DE DÉCENTRALISATION

Le Centre Pompidou ne doit pas rester non plus un outil purement parisien. Il doit devenir *« la centrale de la décentralisation »*, selon le mot de Michel Guy. *« Nous devons multiplier les programmes d'édition et d'expositions avec de grandes institutions de province, comme le CAPC ou Arc en Rêve, à Bordeaux*, insiste Jean-Jacques Aillagon. *Des dépôts ou des prêts de longue durée peuvent être fait de manière plus systématique dans certains musées. Il est en effet important que les collections du MNAM soient déployées au maximum. Même agrandi, le MNAM sera loin de pouvoir exposer l'ensemble de ses 40 000 numéros. »*

En conclusion, le président du Centre a rappelé que l'institution doit jouer un rôle central dans la célébration de l'an 2 000. L'établissement devrait être prêt pour l'occasion.

Emmanuel de Roux

Hors les murs

Pendant la durée des travaux, le Centre Pompidou sera entrouvert : des expositions (Beckmann, Man Ray, Bruce Nauman) pourront se déployer sur 1 500 mètres carrés. L'atelier Brancusi restera ouvert après son remaniement par Renzo Piano. L'Ircam accueillera débats et spectacles. Une librairie et un centre d'information seront installés sur la piazza, cadre possible de manifestations de Paris-Quartier d'été. L'ancien magasin Aseco sera équipé pour recevoir 700 lecteurs de la Bibliothèque publique d'information (BPI). Le cinéma et la vidéo seront logés au Centre Wallonie-Bruxelles, en face du Centre. En 1998 et 1999, le Centre profitera de *« fenêtres »* pour ses manifestations au Grand Palais, au couvent des Cordeliers, au Jeu de paume et à l'Espace Electra. Enfin, des expositions seront également montées dans quelques grandes villes à partir des collections du MNAM (à Colmar, les années 50 ; à Nice, les années 60 ; à Nantes, Kandinsky ; à Lyon, Matisse ; à Villeneuve-d'Ascq, le cubisme) comme à l'étranger (à Tokyo et au Musée Guggenheim de New York).

La tradition juive dans le saxophone de John Zorn

Le musicien américain se produit à Paris

JOHN ZORN'S BAR KOKHBA. Le 31 octobre, 20 h 30. Hot Brass, parc de La Villette, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. Tél. : 40-50-66-98. 140 F.

Dans une époque de surinformation nourrie aussi par de nombreux musiciens, les silences du saxophoniste John Zorn, compositeur et directeur d'orchestre new-yorkais, sont tranchants. Invité en France pour la première fois depuis quatre ans, dans le cadre du festival New York is Now au Hot Brass à La Villette, John Zorn renvoie toute demande d'explications vers son œuvre. Débrouillez-vous. Il faut alors faire seul son chemin dans la multitude de concerts, de formations et d'enregistrements du saxophoniste.

Né à New York le 2 septembre 1953, John Zorn a vite été répertorié par ses concitoyens dans la catégorie des « artistes d'avant-garde », étiquette infligée à tout musicien qui ne joue pas à l'amuseur et ne génère pas des profits à plusieurs zéros.

Au Japon, il est plutôt une figure importante du milieu rock underground. Il a choisi d'y résider une partie de l'année, et la plupart de ses disques sont produits par des labels indépendants japonais. En Europe, c'est plutôt le monde des musiques improvisées qui a adopté le saxophoniste. Dilettante doué, inventeur génial de formes et d'orchestres, manipulateur rusé : Zorn s'ingénie à défier les raisonneurs et ce depuis ses premières compositions, comme celle qu'il a dédiée à Albert Ayler, jusqu'à la réunion du Masada Chamber Orchestra, formation qui l'entoure à Paris le 31 octobre. Passion ou haine, chacun y trouvera une fois encore son compte. Avec Zorn, seule l'indifférence est proscrite.

Il y a chez lui un attrait certain pour la compilation des genres et des influences. Il en fait même l'essentiel de son credo. Depuis le milieu des années 70, on l'a vu se produire dans les clubs pourris du rock *trash* loin à l'intérieur des quartiers perdus de New York ; on l'a retrouvé en grande tenue de compositeur dont les œuvres étaient interprétées par le Kronos Quartet, quatuor à cordes en vogue ; il a souvent monté des groupes éphémères à quelques heures d'un concert pour essayer des combinaisons de sons.

Arrangeur respectueux des thèmes d'Ennio Morricone, il consacre aussi plusieurs disques à Ornette Coleman quand il n'interprète pas le répertoire be bop sans aucun passéisme. Soliste, Zorn n'est pas un saxophoniste surdoué. Il aime évoluer dans le suraigu, parfois jusqu'aux fréquences les plus pénibles, mais, ces dernières années, il paraît avoir découvert les subtilités d'un jeu plus apaisé.

L'ÂGE DE LA GRAVITÉ

Le projet Masada, qui mêle airs de *klezmer*, les mélodies populaires juives, reflète cette préoccupation. John Zorn semble être entré dans l'âge de la gravité. Masada, c'est d'abord l'évocation d'un épisode sanglant de l'histoire du peuple juif, un massacre. C'est aussi une série de neuf enregistrements en cours – six volumes sont disponibles chez DIW/Harmonia Mundi. Prenant le folklore pour inspiration et la forme du quartette sans piano pour référence au jazz, c'est une musique de structure simple, directe. Elle n'en est pas moins poignante et déroutante.

A la scène, le quartette est devenu orchestre de chambre à géométrie variable. Paradoxalement, l'impression récurrente de violence et d'anxiété, qui marque une grande partie de la musique du compositeur, s'efface ici. Dans le disque *Kristallnacht* (1992), l'épouvante de la Nuit de cristal était évoquée à partir de sources réalistes, cris, discours, mélodies déchirées... Ce « film sonore » était bien dans la manière de John Zorn, qui fait de chaque thème une histoire très particulière.

Sylvain Siclier

Les ministres européens de la culture s'interrogent sur leur soutien au cinéma

BUDAPEST
correspondance

La 8e conférence des ministres européens en charge des affaires culturelles s'est déroulée, les 28 et 29 octobre, à Budapest, sous l'impulsion du Conseil de l'Europe. Le thème de cette conférence était l'état du cinéma sur le Vieux Continent. Vingt-cinq ministres (sur trente-neuf) ont notamment étudié le bilan du Fonds Eurimages, l'organe du Conseil de l'Europe en faveur du cinéma. Présidée par Balint Magyar, jeune ministre hongrois de la culture, représentant d'un des rares pays de l'Est où survit encore un potentiel cinématographique, la conférence a diplomatiquement salué l'action menée depuis sept ans par le Fonds.

Les ministres (ou leur représentant, lorsque, comme ce fut le cas pour la France, le ministre n'a pas jugé bon de se déplacer) ont certes évoqué de nouveaux défis à relever – *« un véritable effort sur la distribution doit être entrepris »* –, et la nécessité de former une jeunesse européenne capable d'acquérir un regard critique à l'égard des médias en général. On a aussi tenté – c'était l'objectif originel de cette conférence – de se mettre d'accord sur un projet de « Convention sur la protection du patrimoine audiovisuel ». Sans succès, certains, comme la France, étant plus tentés de légiférer que d'autres.

Mais, comme d'habitude, c'est dans les couloirs de l'immense Salle des congrès de Budapest qu'on a pu mieux comprendre les tensions qui habitent les acteurs de cette tentative de sauvegarde d'un cinéma européen à la fois *« miroir et fenêtre d'une société pluraliste »*, face au mastodonte normatif américain.

Si l'existence même d'Eurimages n'est pas remise en question, malgré la défection de la Grande-Bretagne, deux façons de considérer son action s'opposent nettement : la première, optimiste, considère qu'avec un très petit budget (140 millions de francs par an, soit l'équivalent d'une production américaine moyenne...), le Fonds a réussi à faire naître jusqu'à présent quelque cinq cents longs métrages et documentaires de création, dont certains ont connu des succès importants (*Underground, Land and Freedom, Lamerica...*). Il a permis aussi la survie de cinémas nationaux dans les pays d'Europe centrale.

DÉLOCALISATION DES TOURNAGES

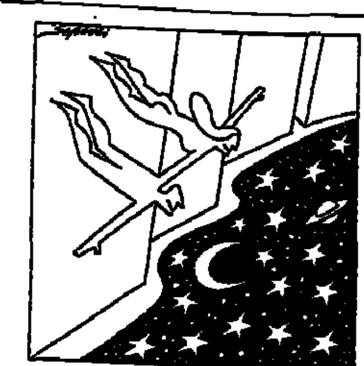
Les pessimistes ont souligné le flou persistant dans l'attribution des soutiens d'Eurimages. Ils se sont inquiétés aussi du problème de la remontée des recettes des films encouragés par le fonds et de la grogne de certains syndicats professionnels et de gros producteurs (français notamment) qui se plaignent de la délocalisation systématique des tournages vers les pays les moins chers. Beaucoup ont plaidé pour que soit donnée une priorité aux œuvres à fort potentiel économique, au risque de laisser entendre que les discours sur l'avenir culturel du continent ne cacheraient que des intérêts matériels et financiers.

Ismo Silvo, directeur exécutif de l'Observatoire européen de l'audiovisuel qui centralise et diffuse les informations dans ce domaine, a lui aussi manifesté ses inquiétudes. Cet organisme est installé à Strasbourg depuis sa création en 1992 : le site avait été préféré à d'autres candidats parce que l'Etat français le faisait bénéficier d'une exonération fiscale. Cet avantage est aujourd'hui remis en question par le ministre français du budget, ce qui pourrait contraindre l'Observatoire à déménager.

Pierre Daum

Rock extrême à Fontenay-le-Comte

Le Festival vendéen accueille les tendances bruitistes de la scène contemporaine



PEU DE FESTIVALS, chez nous, ont mis en vedette mieux que cette huitième édition de « Rock à Fontenay-le-Comte » la tendance bruitiste de la scène rock contemporaine. Si on ne sait plus très bien aujourd'hui ce que désigne précisément le terme « alternatif » (quelques-uns des plus gros succès commerciaux du moment bénéficiant aussi de l'appellation), on remarquera qu'ils restent des groupuscules allergiques aux paillettes et aux facilités mélodiques, des artistes désireux de sculpter une matière dense, noire et sans compromis. Avides de décibels rageurs, les groupes – français et étrangers – programmés ici ne négligent pas pour autant l'invention formelle. En vedette le 1er novembre : Girls Against Boys, Sloy, Chokebore et Baby Chaos. Le 2 : Dog Eat Dog, Trusty, Near Death Experience, Seven Hate. Le 3, une nuit qui marie l'adrénaline du rock, les pulsions funk et les vertus hypnotiques des musiques du Sud : Alboth, Senser, Asian Dub Foundation, Detrimental, Spicy Box.

★ Rock Festival de Fontenay-le-Comte (Vendée). Les 1er, 2 et 3 novembre. Tél. : 02-51-69-23-54. 280 F les trois jours.

UNE SOIRÉE À PARIS

Orchestre du XVIIIe siècle
Brüggen et ses musiciens ne sont pas « authentiques » comme le dit la publicité de leur maison de disques, mais ils lisent mieux une musique qu'ils jouent à l'aide des instruments appropriés. C'est d'ailleurs à cette source que les grandes institutions symphoniques sont aujourd'hui contraintes de puiser pour retrouver la façon ad hoc de jouer ce qui est à la base même de leur répertoire. Haydn : *Symphonies nos 84 et 85 « La reine », Quatuors vocaux.* Lenie Van Den Heuvel (soprano), Kathrin Pfeiffer (alto), Robert Coupe (ténor), Jelle Drayer (basse), Stanley Hoogland (pianoforte), Frans Brüggen (direction).
Cité de la musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris-19e. Mº Porte-de-Pantin. 16 h 30, le 1er novembre. Tél. : 01-44-84-44-84. De 100 F à 160 F.

Emmanuel Bex Steel Band
Dans la nouvelle formation de l'organiste Emmanuel Bex, le steel-drum de la Trinidad – des bidons en acier transformés en instruments de percussion –, tenu par Guillaume Kervel, rencontre l'orgue Hammond, cette grosse machine grondante du souffle de l'enfer. Un disque est sorti (*Steel Bex*, Pee Wee/Media 7), des concerts suivent, pleins du bonheur de jouer, intenses et généreux.
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris-10e. Mº Château-d'Eau. 21 heures, le 31. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

Bald et Julian Lennon, Poco
Début d'un festival consacré aux douceurs du rock West Coast. Autrement dit, un rock conçu suivant des principes édictés, dans les années 70, par des musiciens californiens brassant rock, pop, jazz et country. La sophistication et la langueur prennent parfois le pas sur l'intensité de l'émotion. Le Français Bald, accompagné du fils Lennon, sera une intrigante ouverture au concert de Poco, des ancêtres du genre.
Disney-village (Disneyland-Paris), 77 Chessy-sur-Marne. RER Marne-la-Vallée-Chessy. Dans le cadre de West Coast Festival. 20 heures, le 31. Tél. : 01-60-45-72-10. 100 F.

Les Têtes raides
Les Têtes raides retrouvent le Sentier des Halles où ils ont débuté. Depuis, ils poursuivent une belle carrière aux marges de la chanson et du rock'n'roll. Surprenants et efficaces en scène, ils parviennent à créer des atmosphères à la Mac Orlan en faisant du rock, du réalisme, et de la guinguette.
Sentier des Halles, 50, rue d'Aboukir, Paris-2e. Mº Sentier. 20 h 30, le 31. Tél. : 01-42-36-37-27. 80 F.

ART

Une sélection des vernissages et des expositions à Paris et en Ile-de-France

VERNISSAGES

Peter Beard : carnets africains
Centre national de la photographie. Hôtel Salomon de Rothschild, 11, rue Berryer, Paris 8e. Mº Etoile, George-V, Ternes. Tél. : 01-53-76-12-32. De 12 heures à 19 heures. Fermé mardi. Du 6 novembre au 20 janvier. 30 F.

Double vie, double vue
Fondation Cartier, 261, boulevard Raspail, Paris 14e. Mº Raspail. Tél. : 01-42-18-56-50. De 12 heures à 20 heures ; jeudi jusqu'à 22 heures. Fermé lundi. Du 1er novembre au 29 décembre. 30 F.

La Révolution de la photographie instantanée : 1880-1900
Bibliothèque nationale, galerie Colbert, passage Colbert, 6, rue des Petits-Champs, Paris 2e. Mº Bourse ou Palais-Royal. Tél. : 01-47-03-81-10. De 12 heures à 18 h 30. Fermé dimanche. Du 31 octobre au 4 janvier. Entrée libre.

Willy Ronis
Pavillon des Arts, 101, rue Rambuteau, terrasse Lautréamont, Paris 1er. Mº Châtelet-les-Halles. Tél. : 01-42-33-82-50. De 11 h 30 à 18 h 30. Fermé lundi. Du 31 octobre au 4 février. 30 F.

EXPOSITIONS PARIS

Georg Baselitz
Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson, Paris 16e. Mº Alma-Marceau, Iéna. Tél. : 01-53-67-40-00. De 10 heures à 17 h 30 ; samedi et dimanche jusqu'à 18 h 45. Fermé lundi. Jusqu'au 5 janvier. 40 F.

Georg Baselitz : gravures 1965-1995
Galerie Laage-Salomon, 57, rue du Temple, Paris 4e. Mº Hôtel-de-Ville. Tél. : 01-42-78-11-71. De 14 heures à 19 heures ; le matin sur rendez-vous. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 10 décembre.

Jean-Marc Bustamante, Sean Scully
Galerie nationale du Jeu de paume, place de la Concorde, Paris 1er. Mº Concorde. Tél. : 01-42-60-69-69. De 12 heures à 19 heures ; samedi, dimanche de 10 heures à 19 heures ; mardi jusqu'à 21 h 30. Fermé lundi. Jusqu'au 1er décembre. 35 F.

Cherkaoui ou la Passion du signe
Institut du monde arabe, salle d'actualité, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard, Paris 5e. Mº Jussieu, Cardinal-Lemoine. Tél. : 01-40-51-38-38. De 10 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 15 décembre. 25 F.

Eric Dalbis
Galerie Montenay, 31, rue Mazarine, Paris 6e. Mº Odéon. Tél. : 01-43-54-85-30. De 11 heures à 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 30 novembre.

Anne Deguelle
Galerie Isabelle Bongard, 4, rue de Rivoli, Paris 4e. Mº Saint-Paul. Tél. : 01-42-78-13-44. De 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 23 novembre.

De l'impressionnisme à l'Art nouveau
Musée d'Orsay, 62, rue de Lille, entrée : 1, rue de Bellechasse, Paris 7e. Mº Solferino. Tél. : 01-40-49-48-14. De 10 heures à 18 heures ; dimanche de 9 heures à 18 heures ; nocturne jeudi jusqu'à 21 h 45. Fermé lundi. Jusqu'au 5 janvier. 36 F.

Dessins : nouvelles acquisitions (1992-1996)
Centre Georges-Pompidou, galerie d'art graphique, 4e étage, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Mº Rambuteau. Tél. : 01-44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 6 janvier. 35 F.

Luciano Fabro
Centre Georges-Pompidou, galerie Sud, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Mº Rambuteau. Tél. : 01-44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 6 janvier. 27 F.

La Grèce en révolte. Delacroix et les peintres français, 1815-1848
Musée national Eugène-Delacroix, 6, rue de Furstenberg, Paris 6e. Mº Saint-Germain-des-Prés. Tél. : 01-44-41-86-50. De 9 h 30 à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 13 janvier. 23 F.

La Griffe et la dent
Musée du Louvre, aile Richelieu, entrée par la Pyramide, Paris 1er. Mº Palais-Royal, Louvre. Tél. : 01-40-20-51-51. De 9 heures à 17 h 15. Nocturnes lundi et mercredi jusqu'à 21 h 15. Fermé mardi. Jusqu'au 13 janvier. 45 F.

Paul B. Haviland (1880-1950), photographe
Musée d'Orsay, salle 8, 62, rue de Lille, entrée : 1, rue de Bellechasse, Paris 7e. Mº Solferino. Tél. : 01-40-49-48-14. De 10 heures à 18 heures ; nocturne jeudi jusqu'à 21 h 45 ; dimanche de 9 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 5 janvier. 36 F.

Frank Horvat : Paris-Londres, London-Paris, 1952-1962
Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné, Paris 3e. Mº Saint-Paul. Tél. : 01-42-72-21-13. De 10 heures à 17 h 40. Fermé lundi. Jusqu'au 23 février. 35 F.

William Klein
Maison européenne de la photographie, 5-7, rue de Fourcy, Paris 4e. Mº Saint-Paul, Pont-Marie. Tél. : 01-44-78-75-00. De 11 heures à 20 heures. Fermé lundi, mardi. Jusqu'au 17 novembre. 30 F.

Life/Live, la scène artistique au Royaume-Uni en 1996
Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson, Paris 16e. Mº Alma-Marceau, Iéna. Tél. : 01-40-70-11-10. De 10 heures a 17 h 30 ; samedi et dimanche de 10 heures à 18 h 45. Visites commentées les jeudi à 15 heures. Fermé lundi et fêtes. Jusqu'au 5 janvier. 27 F.

Robert Malaval
Galerie R. & L. Beaubourg, 23, rue du Renard, Paris 4e. Mº Hôtel-de-Ville. Tél. : 01-44-59-27-27. De 10 h 30 à 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 14 décembre.

Nara, trésors bouddhiques du Japon ancien. Le temple du Kofukuji
Grand Palais, galeries nationales, square Jean-Perrin, entrée avenue du Général-Eisenhower, Paris 8e. Mº Champs-Elysées-Clemenceau. Tél. : 01-44-13-17-17. De 10 heures à 20 heures ; mercredi jusqu'a 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 9 décembre. 45 F.

Louise Nevelson
Galerie Marwan Hoss, 12, rue d'Alger, Paris 1er. Mº Tuileries. Tél. : 01-42-96-37-96. De 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 heures à 18 h 30 ; samedi de 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 18 heures. Fermé dimanche. Jusqu'au 16 novembre.

L'Origine du monde, autour d'un chef-d'œuvre de Courbet
Musée d'Orsay, niveau médian, 62, rue de Lille, entrée : 1, rue de Bellechasse, Paris 7e. Mº Solferino. Tél. : 01-40-49-48-14. De 10 heures a 18 heures ; nocturne jeudi jusqu'à 21 h 45 ; dimanche de 9 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 5 janvier. 36 F.

Picasso et le portrait
Grand Palais, galeries nationales, avenue W.-Churchill, entrée place Georges-Clemenceau, Paris 8e. Mº Champs-Elysées-Clemenceau. Tél. : 01-44-13-17-17. De 10 heures à 20 heures ; nocturne mercredi jusqu'à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 20 janvier. 50 F.

Picasso, gravures 1900-1942
Musée Picasso, hôtel Salé-5, rue de Thorigny, Paris 3e. Mº Saint-Paul, Filles-du-Calvaire. Tél. : 01-42-71-25-21. De 9 h 30 à 17 h 30. Fermé mardi. Jusqu'au 20 janvier. 28 F.

Rodin, les marbres de la collection Thyssen
Musée Rodin, hôtel Biron, 77, rue de Varenne, Paris 7e. Mº Varenne, RER Invalides. Tél. : 01-44-18-61-10. De 9 h 30 à 16 h 45. Fermé lundi. Jusqu'au 5 janvier. 28 F.

Sarkis
Galerie de Paris, 6, rue du Pont-de-Lodi, Paris 6e. Mº Odéon. Tél. : 01-43-25-42-63. De 14 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 16 novembre.

Hans Seiler, 50 ans de peinture
Galerie Lambert Rouland, 62, rue La Boëtie, Paris 8e. Mº Saint-Augustin. Tél. : 01-45-63-51-52. De 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche. Jusqu'au 16 novembre.

Signes de terre
Musée-galerie de la Seita, 12, rue Surcouf, Paris 7e. Mº Invalides. Tél. : 01-45-56-60-17. De 11 heures à 19 heures. Fermé dimanche. Jusqu'au 23 novembre. Entrée libre.

Michel Sima, 1912-1987, sculpteur & photographe
Galerie Lucie Weill-Seligmann, 6, rue Bonaparte, Paris 6e. Mº Saint-Germain-des-Prés. Tél. : 01-43-54-71-95. De 10 h 30 à 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 15 décembre.

Martin Szekely, Munio Weinraub Gitai
Centre Georges-Pompidou, 3e étage, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Mº Rambuteau. Tél. : 01-44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et jours fériés de 10 heures à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 6 janvier. 35 F.

Ger Van Elk
Galerie Durand-Dessert, 28, rue de Lappe, Paris 11e. Mº Bastille. Tél. : 01-48-06-92-23. De 11 heures à 13 heures et de 14 heures à 19 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 30 novembre.

Villette-Amazone, manifeste pour l'environnement au XXIe siècle
Grande Halle de la Villette, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. Tél. : 01-40-03-75-03. De 14 heures à 20 heures ; nocturne jeudi jusqu'à 22 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 1er décembre. 40 F.

Sabine Weiss, photographe de lumière et de tendresse
Espace photographique de Paris, nouveau forum des Halles, place Carrée-4 à 8, grande galerie, Paris 1er. Mº Châtelet-Les Halles. Tél. : 01-40-26-87-12. De 13 heures à 18 heures ; samedi, dimanche jusqu'à 19 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 11 novembre. 10 F.

EXPOSITIONS ILE-DE-FRANCE

Berlin, une capitale en perspectives
Toit de la Grande Arche, 1, parvis de La Défense, 92 La Défense. Tél. : 01-49-07-27-57. De 10 heures à 19 heures. Nocturnes les mercredi jusqu'à 22 heures ; jusqu'au 18 décembre. Jusqu'au 5 janvier. 40 F.

Eugène Carrière, le peintre et son univers autour de 1900
Musée municipal, jardin des Avelines, 60, rue Gounod, 92 Saint-Cloud. Tel. : 01-46-02-67-18. De 14 heures à 18 heures ; mardi jusqu'à 19 heures ; mercredi, samedi et dimanche de 10 heures à 12 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 5 janvier. Entrée libre.

Eaux de là, biennale d'art contemporain
Théâtre du Casino, Ile Mathilde, gloriette du Jardin du Lac, 95 Enghien-les-Bains. Tél. : 01-34-12-10-24. Visites guidées samedi et dimanche de 14 heures à 18 heures et sur rendez-vous. Jusqu'au 15 décembre. Entrée libre.

Patrice Giorda
Théâtre de Saint-Quentin-en-Yvelines, place Georges-Pompidou, 78 Montigny-le-Bretonneux. Tel. : 01-30-96-99-00. De 12 heures à 19 heures et les soirs de spectacle. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 7 decembre. Entrée libre.

Schuffenecker, 1851-1934
Musée départemental Maurice-Denis-le Prieuré, 2 bis, rue Maurice-Denis, 78 Saint-Germain-en-Laye. Tél. : 01-39-73-77-87. De 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 17 h 30 ; samedi, dimanche et fêtes de 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 18 h 30. Fermé lundi et mardi. Jusqu'au 12 janvier. 35 F.

Jérôme Tisserand
Musee Bossuet, palais épiscopal, 5, place Charles-de-Gaulle, 77 Meaux. Tel. : 01-64-34-84-45. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 6 janvier. 15 F.

Les Trésors de la sainte Russie
Musée de l'Hôtel-Dieu, rue Thiers, 78 Mantes-la-Jolie. Tél. : 01-34-97-91-40. De 11 h 30 à 18 heures ; vendredi jusqu'a 22 heures ; samedi jusqu'à 19 heures. Ferme lundi et mardi. Jusqu'au 12 janvier. 30 F.

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

CARLA'S SONG
Film britannique de Ken Loach, avec Robert Carlyle, Oyanka Cabezas, Scott Glenn, Subash Sing Pall, Stewart Preston, Gary Lewis (2 h 06).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (01-42-77-14-55) ; Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (01-43-54-15-04) ; L'Arlequin, dolby, 6e (01-45-44-28-80 ; reservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Rotonde, dolby, 6e ; La Pagode, 7e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Le Balzac, dolby, 8e (01-45-61-10-60) ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (01-43-57-90-81) ; Gaumont Gobelins-Rodin, dolby, 13e (01-47-07-55-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (01-45-75-79-79) ; Majestic Passy, dolby, 16e (01-42-24-46-24 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 01-40-30-20-10).

CERTAINS L'AIMENT COURT, 4 LÉGENDES URBAINES
Film français d'Olivier Legan, Antonio Olivares, Eleonore Faucher, Christophe Ruggia (1 h 20).
Sept-Parnassiens, 14e (01-43-20-32-20) ; Le Gambetta, 20e (01-46-36-10-96 ; reservation : 01-40-30-20-10).

CŒUR DE DRAGON
Film américain de Rob Cohen, avec Dennis Quaid, David Thewlis, Pete Postlethwaite, Dina Meyer, Julie Christie, (1 h 43).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 01-40-30-20-10) ; George-V, dolby, 8e

PASSAGE A L'ACTE
Film français de Francis Girod, avec Daniel Auteuil, Patrick Timsit, Anne Parillaud, Michèle Laroque, Marc Berman, Jean-Michel Noirey (1 h 45).
Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (01-46-33-79-38) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (01-43-25-59-83 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Montparnasse, 6e ; La Pagode, dolby, 7e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08 ; reservation : 01-40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (01-43-87-35-43 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (01-43-43-04-67 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; Gaumont Gobelins-Fauvette, dolby, 13e (01-47-07-55-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (01-45-75-79-79) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (01-48-28-42-27 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 01-40-30-20-10).

ROME DÉSOLÉE
Film français de Vincent Dieutre (1 h 10).
VO : Studio des Ursulines, 5e (01-43-26-19-09).

SLEEPERS (*)
Film américain de Barry Levinson, avec Kevin Bacon, Robert De Niro, Dustin Hoffman, Vittorio Gassman, Jason Patric, Brad Pitt (2 h 20).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Odéon, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; La Bastille, dolby, 11e (01-43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (01-45-80-77-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10).

SÉLECTION

AFRIQUES : COMMENT ÇA VA AVEC LA DOULEUR ?
de Raymond Depardon,
français (2 h 45).
Saint-André-des-Arts II, 6e (01-43-26-80-25).

AU LOIN S'EN VONT LES NUAGES
d'Aki Kaurismäki,
finlandais (1 h 36).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Opéra Impérial, 2e (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Epée-de-Bois, 5e (01-43-37-57-47) ; Studio des Ursulines, 5e (01-43-26-19-09) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (01-43-26-48-18).

BREAKING THE WAVES (*)
de Lars von Trier,
danois (2 h 38).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; 14-Juillet Beaubourg, 3e (01-42-77-14-55) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (01-46-33-79-38) ; UGC Rotonde, 6e ; UGC Danton, dolby, 6e ; UGC Champs-Elysées, dolby, 8e ; UGC Opéra, dolby, 9e ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (01-43-57-90-81) ; Escurial, dolby, 13e (01-47-07-28-04 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Mistral, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (01-45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 01-40-30-20-10).

CAPITAINE CONAN
de Bertrand Tavernier,
français (2 h 10).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Rex, dolby, 2e (01-39-17-10-00) ; UGC Odéon, 6e ; UGC Montparnasse, 6e ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (01-43-87-35-43 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Triomphe, dolby, 8e ; UGC Opéra, 9e ; Majestic Bastille, dolby, 11e (01-47-00-02-48 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (01-43-43-04-67 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins-Fauvette, dolby, 13e (01-47-07-55-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (01-45-75-79-79) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (01-48-28-42-27 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (01-42-24-46-24 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 01-40-30-20-10).

CHRONIQUE COLONIALE
de Vincent Monnikendam,
hollandais, noir et blanc (1 h 29).
VO : Studio des Ursulines, 5e (01-43-26-19-09).

ENCORE
de Pascal Bonitzer,
français (1 h 36).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G.-de-Beauregard, 6e (01-42-22-87-23 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Danton, 6e ; UGC Rotonde, 6e ; Le Balzac, 8e (01-45-61-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11e (01-43-57-90-81) ; Escurial, 13e (01-47-07-28-04 ; réservation : 01-40-30-20-10).

LES ENFANTS DE LA NATURE
de Fridrik Thor Fridriksson,
islandais (1 h 25).
VO : L'Entrepôt, 14e (01-45-43-41-63).

FEW OF US
de Sharunas Bartas,
lituanien (1 h 45).
VO : Les Trois Luxembourg, 6e (01-46-33-97-77 ; réservation : 01-40-30-20-10).

HAPPY HOUR
de Steve Buscemi,
américain (1 h 35).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Espace Saint-Michel, dolby, 5e (01-44-07-20-49) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; La Bastille, dolby, 11e (01-43-07-48-60) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 01-40-30-20-10).

LE JARDIN
de Martin Sulik,
franco-slovaque (1 h 40).
VO : Action Christine, 6e (01-43-29-11-30).

LONE STAR
de John Sayles,
américain (2 h 15).
VO : UGC Forum Orient Express, dolby, 1er ; Le Quartier Latin, 5e (01-43-26-84-65) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (01-43-20-32-20).

MIKHAIL KOBAKHIDZE, (cinq courts métrages inédits)
de Mikhaïl Kobakhidze,
géorgien, noir et blanc (1 h 13).
Studio des Ursulines, 5e (01-43-26-19-09).

MISSION : IMPOSSIBLE
de Brian De Palma,
américain (1 h 50).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (01-42-77-14-55) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (01-46-33-79-38) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (01-43-25-59-83 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Bretagne, dolby, 6e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Publicis Champs-Elysees, 8e (01-47-20-76-23 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; Max-Linder Panorama, THX, dolby, 9e (01-48-24-88-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Opéra, dolby, 9e ; UGC Lyon-Bastille, dolby, 12e ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (01-45-80-77-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (01-45-75-79-79) ; Gaumont Kinopanorama, dolby, 15e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (01-42-24-46-24 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 01-40-30-20-10).

PARFAIT AMOUR (**)
de Catherine Breillat,
français (1 h 50).
14-Juillet Beaubourg, 3e (01-42-77-14-55) ; 14-Juillet Odéon, 6e (01-43-25-59-83 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; George-V, 8e ; 14-Juillet Bastille, 11e (01-43-57-90-81) ; Sept-Parnassiens, 14e (01-43-20-32-20) ; Le Cinéma des cinéastes, 17e (01-53-42-40-20) ;

PINOCCHIO
de Steve Barron,
américain (1 h 35).
VO : Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Sept-Parnassiens, dolby, 14e (01-43-20-32-20).
VF : Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Rex, dolby, 2e (01-39-17-10-00) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (01-43-25-59-83 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; George-V, dolby, 8e ; Paramount Opéra, dolby, 9e (01-47-42-56-31 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Lyon-Bastille, dolby, 12e ; UGC Gobelins, 13e ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50 ; reservation : 01-40-30-20-10) ; Les Montparnos, dolby, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 01-40-30-20-10).

PONETTE
de Jacques Doillon,
français (1 h 37).
Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40 ; reservation : 01-40-30-20-10) ; Reflet Medicis II, 5e (01-43-54-42-34) ; Elysées Lincoln, 8e (01-43-59-36-14) ; UGC Gobelins, 13e ; Les Montparnos, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10).

LA PROMESSE
de Jean-Pierre et Luc Dardenne,
belge (1 h 33).
14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (01-42-77-14-55) ; Racine Odéon, 6e (01-43-26-19-68 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (01-43-26-48-18) ; Le Balzac, 8e (01-45-61-10-60) ; Majestic Bastille, 11e (01-47-00-02-48 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (01-39-17-10-00 ; reservation : 01-40-30-20-10).

LA RENCONTRE
d'Alain Cavalier,
français (1 h 15).
Saint-André-des-Arts I, 6e (01-43-26-48-18).

RONDE DE FLICS A PÉKIN
de Ning Ying,
chinois (1 h 42).
VO : Le Quartier Latin, 5e (01-43-26-84-65).

UNE VIE NORMALE
d'Angela Pope,
britannique (1 h 40).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (01-42-77-14-55) ; Images d'ailleurs, 5e (01-45-87-18-09).

REPRISES

LES DIABOLIQUES
d'Henri-Georges Clouzot,
français, 1954, noir et blanc (1 h 56).
Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (01-43-54-51-60 ; réservation : 01-40-30-20-10).

DU CÔTÉ D'OROUET
de Jacques Rozier,
français, 1973 (2 h 30).
Action Christine, 6e (01-43-29-11-30).

MORGAN
de Karel Reisz,
britannique, 1965, noir et blanc (1 h 37).
VO : Reflet Médicis I, 5e (01-43-54-42-34).

(*) Films interdits aux moins de 12 ans.
(**) Films interdits aux moins de 16 ans.

« Les Dernières Nouvelles d'Alsace » seraient à la recherche d'actionnaires

LES DERNIÈRES NOUVELLES D'ALSACE (DNA) est l'un des plus beaux fleurons du groupe de Philippe Hersant France-Antilles. Avec une diffusion totale de 212 000 exemplaires, le quotidien affiche en 1995 un chiffre d'affaires de près de 660 millions de francs et un résultat net et opérationnel de 23 millions. Depuis la mort de Robert Hersant, les rumeurs de vente du quotidien alsacien circulent. Interrogé sur ces bruits, la direction des *DNA* les a démentis, lors d'un comité d'entreprise le 22 octobre, mais a confirmé que les actions détenues par la Société centrale d'investissements (SCI), créée par Jean-Marc Vernes, étaient à vendre et que le groupe était à la recherche d'un ou plusieurs actionnaires.

A la SCI, on estime toutefois qu'il n'y a pas de projets de cession « *à court ou moyen termes* », qu'« *aucune négociation n'est en cours* », tout en reconnaissant que « *la SCI n'était pas un spécialiste de la presse et ne resterait pas indéfiniment* ».

Ami de Robert Hersant, Jean-Marc Vernes – décédé quelques semaines avant lui – l'avait épaulé lors du rachat des *DNA* par le groupe Hachette en 1993, par l'intermédiaire de la SCI, dont sa famille détient 30 %. Dans un montage complexe, *les DNA* sont détenues à 70 % par la Société alsacienne des médias (SAM). La SAM est détenue à 30 % par *L'Est Républicain* et à 70 % par Multimédia futur, elle-même détenue à 50/50 par France-Antilles et par la SCI. Ce sont ces 50 % qui sont en vente. Ils représentent environ un cinquième du capital du journal. Mais l'entrée d'un nouvel actionnaire ne risque-t-elle pas de modifier les rapports jusque-là à l'avantage de Philippe Hersant, au sein de Multimédia futur ?

Cette cession de parts est un nouveau rebondissement dans le feuilleton des *DNA* depuis 1993. France-Antilles avait repris 51 % du capital pour 330 millions de francs. Mais le tribunal avait imposé au groupe de racheter au même prix les parts des actionnaires minoritaires. Coût final pour France-Antilles, la SCI et *L'Est républicain* : 650 millions de francs. Une rallonge qui intervenait au mauvais moment, alors que la santé de Robert Hersant déclinait et que Jean-Marc Vernes était atteint par un scandale financier.

De nombreux noms circulent pour la reprise de ses parts, allant d'investisseurs financiers à des groupes de presse français ou étrangers : le Crédit mutuel, propriétaire du quotidien voisin, *L'Alsace*, les allemands Bertelsmann ou le groupe de presse régional WAZ, les suisses Ringier ou la *Basler Zeitung*, etc. Reste à déterminer à quoi ils sont candidats : à être simple *sleeping partner*, comme la SCI, ou à vouloir prendre à terme le contrôle du quotidien ? Reste à savoir enfin, si c'est bien une part minoritaire qui est en vente ou si un changement d'actionnaire ne remettra pas en cause le fragile équilibre entre les partenaires propriétaires des DNA.

Alain Salles

Hachette va fusionner « Le Provençal » et « Le Méridional »

L'annonce du groupe de presse crée un « électrochoc » à Marseille, l'une des rares villes françaises à avoir des journaux d'opinion

MARSEILLE
de notre correspondant régional

Réunies par leur direction, les rédactions du *Provençal* et du *Méridional* ont appris, mercredi 30 octobre, que le groupe Hachette, à qui les deux titres appartiennent, avait décidé de les fusionner. Les rumeurs filtraient depuis lundi, date d'une réunion de cadres consacrée au sujet, alors que, mardi, les comités d'entreprise étaient informés.

Pour Jean-Pierre Milet, le PDG du groupe, la fusion, qui doit déboucher sur la création d'un nouveau titre, se fera vite, sans qu'aucun délai n'ait été précisé. Les deux journaux ont déjà des services communs : fabrication, services commercial et publicitaire, antennes locales et suppléments thématiques. Il s'agit donc désormais de réunir les deux rédactions, 165 personnes pour *Le Provençal*, « *organe des socialistes et républicains* », sur lequel régna longtemps Gaston Deferre ; 61 pour *Le Méridional*, historiquement marqué à droite, et même très à droite quand l'éditorialiste Front national, Gabriel Domenech, officiait.

Les raisons économiques du regroupement sont ainsi annoncées par la direction : le chiffre d'affaires de la publicité aurait chuté de 26 %, celui des petites annonces plus encore et la hausse du prix du papier a accéléré les déficits. A la fin de l'année 1996, les deux titres devraient, ensemble, vendre moins de deux cent mille numéros sur leur zone de diffusion, avec un taux de pénétration de 21,9 % dans les foyers des Bouches-du-Rhône, bien en deçà du reste de la presse quotidienne régionale. Au reste, le prix de vente a été augmenté l'an dernier de 12 %, mais cela n'a accru le chiffre d'affaires des ventes que de 2,8 %. La diffusion n'a cessé de décliner. *Le Provençal* affichait en 1995 une diffusion payée de 141 170 exemplaires contre 150 000 à la fin des années 80, tandis que *Le Méridional*, avec 61 071 exemplaires, a perdu 3 000 exemplaires.

PAS DE LICENCIEMENT PRÉVU

Il faut donc renoncer à l'exception locale de trois quotidiens d'opinion dans la ville – avec le journal communiste *La Marseillaise* –, pour se lancer dans l'aventure d'un titre capable de rassembler les deux lectorats, puis de les accroître. M. Milet parle donc sur un journal au titre changé, « *privilégiant l'information de proximité mais couvrant aussi largement l'information nationale et internationale (...) ouvert à tous les courants de pensée, indépendant, objectif et rigoureux* ». Selon la direction, aucun licenciement n'est prévu : des départs ouverts par la clause de conscience, ou volontaires, devraient amener les effectifs rédactionnels entre 160 et 200 personnes.

Malgré le recentrage politique récent des deux titres, la nouvelle a provoqué un électrochoc dans la ville. Gérard Chenoz, adjoint au maire UDF, avoue qu'il ne voulait « *pas le croire* ». Il s'inquiète des moyens qu'auront les journalistes pour faire vivre « *ces deux visions du monde* », à son avis indispensables à la démocratie. Bruno Gilles, maire RPR de secteur, inquiet pour l'emploi des journalistes, est prêt à se réjouir d'une volonté plus grande de proximité de la part du futur journal. Mais il s'interroge sur son positionnement politique et sur le respect des débats qui ont actuellement lieu par l'intermédiaire des deux organes séparés.

Pour Michel Pezet, socialiste, on est dans la « *logique* » de l'éloignement du *Provençal* de ses engagements politiques depuis plusieurs années. C'est, selon lui, un rétrécissement supplémentaire de l'espace du débat public. Philippe Sanmarco, conseiller municipal socialiste, est sur la même longueur d'ondes. Il avait justement évoqué, lors du dernier conseil, le recentrage du *Provençal* qu'il a vu s'opérer durant le règne du maire, Robert Vigouroux, et s'accentuer lors des dernières élections. Le président socialiste du conseil général, Lucien Weygand, espérait pour sa part que « *la fusion ne* [mettrait] *pas en cause le pluralisme* ».

Des deux côtés, on s'interrogeait : *La Marseillaise*, dernier quotidien communiste en région, pourrait-elle profiter de la fusion de ses concurrents ? Gérard Chenoz, par exemple, qui la trouve « *de mieux en mieux, malgré ses désaccords idéologiques* », se demande si elle sera capable de devenir « *le grand journal progressiste local* ». Alors que Michel Pezet, qui voit, lui aussi, se dégager un espace devant ce quotidien, reste sceptique sur sa capacité à s'ouvrir encore pour en profiter.

Ce regroupement pourrait cependant donner lieu à de nouvelles batailles : les actionnaires qui avaient vendu leurs parts au groupe Hachette auraient reçu l'assurance écrite qu'il n'y aurait pas de fusion entre les deux titres. Il n'est pas exclu que certains d'entre eux tentent des recours juridiques. *Des questions se posent* enfin sur l'avenir de *Var-Matin*, qui appartient également au groupe Hachette et qui connaît aussi des difficultés économiques. Quelle sera sa place entre ce nouveau quotidien régional et *Nice-matin*, alors qu'on évoque une entrée d'Hachette dans le capital du journal de la Côte d'Azur ?

Michel Samson

■ **NUMERIQUE : la direction de Premiere, chaîne à péage allemande, a annoncé, mercredi 30 octobre, qu'elle exige près de 120 millions de francs de dommages et intérêts de Léo Kirch, qui détient 25 % de son capital aux côtés de Bertelsmann et Canal Plus (37,5 % chacun). Depuis le lancement, à la fin juillet, de DF 1, bouquet numérique de Leo Kirch, le groupe allemand et la chaîne à péage se disputent la diffusion des films en première exclusivité. Bertelsmann et Canal Plus ont autorisé, lundi 28 octobre, le management de Premiere à entamer une action en justice contre Kirch.**

JEUDI 31 OCTOBRE

TF 1

12.50 A vrai dire. Magazine.
13.00 **Journal**, Météo, Trafic info.
13.35 Femmes. Magazine.
13.40 Les Feux de l'amour. Feuilleton.
14.35 Dallas. Feuilleton. La marque du passé.
15.25 Hôtel. Série. La croisée des chemins.
16.20 Des copains en or. Jeu.
16.55 Club Dorothée vacances.
17.35 ▶ Karine et Ari. Série. La guerre des Richter.
18.10 Le Rebelle. Série. La planque.
19.00 L'Or à l'appel. Jeu.
19.50 et 20.45 Météo.
20.00 **Journal**, Tiercé.

20.35

FOOTBALL
En direct du Parc des Princes. Coupe d'Europe des vainqueurs de coupe (8e de finale retour) : Paris SG-Galatasaray (Turq.). 20.45, Coup d'envoi ; 21.30, Mi-temps, Météo, Trafic info ; 21.45, 2e période (125 min). 8260122

22.40

TOUT EST POSSIBLE
Magazine présenté par Jean-Marc Morandini.
Invité : Dave (85 min). 5785702
Morandini reçoit Arthur, le fils de Sylvia Krystel - alias Emmanuelle - qui témoigne de la vie qui fut la sienne auprès d'une mère qui représentait l'un des symboles de la libération sexuelle.

0.05 Les Rendez-vous de l'entreprise. Invité : Frédéric Tiberghien, PDG de Chronopost.
0.25 **Journal**, Météo.

0.40 et 1.40, 2.20, 3.25, 4.30, 5.05 Histoires naturelles. 1.30 et 2.10, 3.15, 4.20 TF1 nuit. 5.00 Musique.

France 2

12.15 Pyramide. Jeu.
12.50 et 13.40 Météo.
12.59 **Journal**, Loto.
13.30 Secret de chef.
13.50 Derrick. Série. La tentation.
14.55 Le Renard. Série. *Service entre amis.*
15.55 Tiercé.
16.10 et 5.10 La Chance aux chansons.
16.55 Des chiffres et des lettres. Jeu.
17.30 Sauvés par le gong. Série. Vaincre sa peur.
17.55 Hartley cœurs à vif.
18.45 Qui est qui ? Jeu.
19.15 Bonne nuit, les petits. Nounours grand cuisinier.
19.24 et 2.20 Studio Gabriel. Invité : Smaïn.
20.00 **Journal**, A cheval, Météo, Point route.

20.55

ENVOYÉ SPÉCIAL
Magazine.
La révolution morale ; La femme du Président ; Post-scriptum : Cochabamba, la prison des miracles (125 min). 9464073

23.00 Expression directe. FNSEA.

23.10

CANICULE ■
Film d'Yves Boisset avec Lee Marvin, Victor Lanoux (1983, 93 min). 9951528
Un gangster américain, poursuivi par la police à travers la Beauce, se réfugie dans une ferme dont les habitants vont se révéler aussi dangereux que des crotales.

0.45 **Journal**, Bourse, Météo.
1.05 Tennis. 11e Open de Bercy (75 min). 7697130

2.55 Eurocops. Dernière réunion. 3.45 24 heures d'info. 3.55 Météo. 4.00 L'Œil d'Icare. 4.20 Les Grands Travaux du monde. Les eaux fertiles.

France 3

12.32 **Journal**, Keno.
13.35 Parole d'Expert ! Invité : Patrice Laffont.
14.35 Le Dernier Western. Téléfilm de Burt Kenndy, avec Willie Nelson (90 min). 9004677
16.05 Tennis à Bercy. (65 min). 7810784
17.10 Les Minikeums. Tintin ; Les Tortues Ninja.
17.45 Je passe à la télé.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.48 Un livre, un jour. *Les Deux Fins d'Orimita Karabegovic*, de Janine Matillon.
18.55 **Le 19-20 de l'information**, 19.08, Journal régional.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.

20.50

TÊTE À CLAQUES ■
Film de et avec Francis Perrin (1981, 92 min). 638257
Un chauffeur de taxi, vivant avec son fils de dix ans, se trouve encombré d'une « gosse de riche ».

22.25 **Journal**, Météo.

22.55

QU'EST-CE QU'ELLE DIT ZAZIE ?
Magazine littéraire présenté par Jean-Michel Mariou.
La guerre des dicos ; Ecrire : rencontre avec l'écrivain Christian Gailly ; Cabu reporter ; Visuel : Lecture ; Une histoire ; Sépia : images d'archives ; Polac plus : Kevin Canty (*Etrangère en ce monde*) ; Prière d'insérer (50 min). 5778851

23.45 Espace francophone. Tranche de ville : Port-Louis, île Maurice. 0.15 Capitaine Furillo. Série. Les rats n'aiment pas la musique. 1.00 Musique Graffiti. *Concerto pour piano et orchestre op. 33, 2e et 3e mouvements*, de Dvorak, par Igo Ardasev, l'Orchestre symphonique de Prague, Petr Altrichter, dir (30 min).

La Cinquième

12.55 Attention santé. Le foie bioartificiel. 13.00 Chasseurs de trésors. Le trésor du *Kronan*. 13.30 Demain l'entreprise. Les coulisses de l'ANPE. 14.00 Gloire et secrets de la Chine. 15.00 Les Secrets de l'enfant sauvage. 16.00 Le Journal de la création. 16.30 Escales francophones. La Colombie. 17.25 Alf. 18.00 Des religions et des hommes. L'œcuménisme. 18.15 Cinq sur cinq inventions. 18.30 Le Monde des animaux.

Arte

19.00 Lucky Luke. Dessin animé. [36/52] Hors-la-loi, de Morris, Bill Hanna et Joe Barbera (30 min). 8702
19.30 7 1/2. La situation des pays de l'Est, cinq ans après la réunification (30 min). 7073
20.00 et 2.15 ▶ Tanner for President. Feuilleton [5/10] de Robert Altman, avec Michael Murphy (30 min). 4986
20.30 8 1/2 **Journal**.

20.45

▶ SOIRÉE THÉMATIQUE : LA CRISE DU RÊVE AMÉRICAIN
proposée par Alain de Sédouy.

20.46 Fracture à Chicago. Documentaire de Pascal Dupont et Philippe Tabarly (74 min). 100370035
22.00 Une école qui défend ses couleurs. Documentaire. Berkeley High School, de Scott Andrews (55 min). 40325
Il y a vingt ans, Berkeley a été la première grande ville à supprimer la ségrégation raciale dans ses écoles. Aujourd'hui, les étudiants se regroupent « spontanément » par origine ethnique. Le rêve passé d'un melting pot.
22.55 ▶ La Main droite du diable ■ ■ Film américain de Costa-Gavras avec Debra Winger, Tom Berenger (1988, v.o., 127 min). 4847696
Un film remarquable sur les organisations racistes et néo-nazies aux États-Unis.
1.00 Jeu, set et match (Hard, Fast and Beautiful) ■ ■ Film américain d'Ida Lupino avec Claire Trevor (1952, v. o., rediff., 80 min). 2586888.
Une femme qui mène une vie modeste et rêve de richesses et de mondanités pousse sa fille à fréquenter un club de tennis huppé et à devenir une championne.

M 6

12.25 Les Routes du paradis. Série. Changement de vie.
13.25 Le Colt ou la Corde. Téléfilm de Jerry Jameson, avec James Arness (88 min). 5749696
15.05 Drôles de dames. Série. *Il faut savoir tout faire.*
16.45 Télé casting. Musique.
17.05 et 2.25 Faites comme chez vous. Invités : Djamel Bouras et Tribal Jam.
18.00 Space 2063. Série. La permission.
18.55 Highlander. Série. Pour l'amour de Kali.
19.54 **Six minutes d'information.**
20.00 Une nounou d'enfer. Série.
20.35 Passé simple. Les années Giscard.

20.50

COUP DE FOUDRE ■ ■
Film de Diane Kurys (1982, 105 min). 358509
Le meilleur film de Diane Kurys, remarquablement réalisé et interprété (Isabelle Huppert et Miou-Miou), c'est l'accord parfait.

22.45

EMBRYO ■
Film de Ralph Nelson avec Rock Hudson, Diane Ladd (1976, 100 min). 3218122
Un Américain se livre à des manipulations génétiques sur des fœtus artificiels. Il réussit à créer une belle jeune femme qu'il nomme Victoria et dont il s'éprend. Thème semblable à celui de La Fiancée de Frankestein, *mais dans un contexte moderne.*

0.35 Lady Blue. Série. Sylvie.
1.25 Best of Trash.

3.10 Jazz 6. Magazine. 4.05 Hot Forme. Magazine. 4.35 La Falaise du diable. Documentaire. 5.15 Culture pub. Magazine (25 min).

Canal +

▶ En clair jusqu'à 13.35
12.30 La Grande Famille.
13.35 Timemaster. Film de J. Glickenhaus (1994, 96 min). 1053054
15.10 L'Hebdo de Michel Field (rediff.).
16.10 Juste Cause ■ Film d'Arne Glimcher, avec Sean Connery (1995, 98 min). 6556122
17.50 Pas si vite.
▶ En clair jusqu'à 18.00
17.55 Football. En direct. Alk Solna-Nîmes. Match retour du 2e tour de la Coupe des coupes.
▶ En clair jusqu'à 20.35
20.00 Rugby. Les phases finales du championnat de Nouvelle-Zélande.
20.30 Le Journal du cinéma.

20.35

EL MARIACHI ■
Film de Robert Rodriguez avec Carlos Gallardo (1992, 82 min). 245615

22.00 Mannequins à l'italienne. Documentaire de Martin Aamund (25 min). 43677
22.25 **Flash d'information.**

22.35

FLESH AND BONE ■
Film de Steve Kloves avec Dennis Quaid, Meg Ryan (1993, v.o., 121 min). 4815306
Un gamin de dix ans a assisté au massacre d'une famille par son père. Il a pu sauver un bébé. Trente ans plus tard, il recueille une jeune femme paumée et mal mariée et voit ressurgir son père.

0.35 Les Milles. Les trains de la liberté ■ Film de Sébastien Grall (1995, 103 min). 9987371
2.20 Les Gens de BAM. Documentaire (50 min). 8215888

Radio

France-Culture

20.00 Le Rythme et la Raison de...- Renaud Camus. 4. La bibliothèque.
20.30 Lieux de mémoire. Vézelay. 21.30 Fiction. Avignon 96. Nada Strancar lit Roman-Théâtre, de Louis Aragon.
22.40 Nuits magnétiques. Passés immédiats.
0.05 Du jour au lendemain. Abdelkader Djemaï (Sable rouge). 0.45 Les Cinglés du Music Hall. Journée du 1er avril 1945 (4). 1.00 Les Nuits de France-Culture. (rediff.). Lucrèce ; 2.25, Le désert ; 4.01, La Musique et les Hommes (2) ; 6.25, Jean-Noël Jeanneney (Le Grand Pan).

France-Musique

20.00 Concert. Donné en direct des Champs-Elysées, à Paris, par l'Orchestre national de France, dir. Riccardo Muti : Pelléas et Mélisandre, de Fauré ; Symphonie n° 8 Inachevée, de Schubert ; Tableaux d'une exposition (orchestration de Ravel), de Moussorgski.
22.30 Musique pluriel. Mai - Bataraki II pour flûte alto en sol, de Joji Yuasa ; Sonate pour violon et piano, de Nigg.
23.07 *Histoire de disques.* Œuvre de Frank, Chopin, Tchaïkovski, Brahms, Verdi,
0.00 Tapage nocturne. Etranges sonores. Œuvres de Lanier, Torn. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Arthur Rubinstein, piano. Concerto pour piano n° 1, de Chopin, par le Nouvel Orchestre symphonique de Londres, dir. Skrowaczewski ; Trio n° 1, de R. Schumann, Henryk Szeryng, violon, Pierre Fournier, violoncelle ; Poème pour violon et orchestre op. 25, de Chausson, par l'Orchestre symphonique de la RCA Victor, dir. Solomon, Jascha Heifetz, violon ; Prélude, Choral et Fugue, de Franck ; Litanie à la Vierge Marie op. 59, de Szymanowski, par le Chœur et l'Orchestre symphonique de la Ville de Birmingham, dir. Simon Rattle, Elzbieta Szmytka, *soprano*.
22.35 Les Soirées... (Suite). Œuvre de R. Schumann, Brahms. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

19.30 **Journal** (TSR).
20.00 L'Attentat ■ Film d'Yves Boisset (1972, 115 min). 71232948
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 **Journal** (France 2).
22.35 La Marche du siècle.
0.05 Courants d'art.
0.30 **Soir 3** (France 3).
22.10 De l'arbre au violon. Ou comment rester soi-même quand on fréquente Stradivarius.
23.00 De Suez à la guerre du Golfe. [2/2] La paix américaine 1956-1991.
23.55 Le Sacrifice de la reine.
0.30 La Légende des bateaux volants [5/6].
1.30 Alba mossa (50 min).

Planète

19.30 Derrière la fenêtre.
19.50 Oana, une adolescence.
20.20 Un cadeau pour la postérité.
20.35 Donald Brittain, cinéaste.

Paris Première

21.00 La Bête humaine ■ ■ ■ Film de Jean Renoir (1938, N., 100 min). 94613899
22.40 Le J.T.S.
23.10 Pépé le Moko ■ ■ ■ Film de Julien Duvivier (1936, N., 95 min). 68778122

France Supervision

12.00 Tennis. En direct du POPB. Open de Paris-Bercy (720 min).
0.00 Ketende. D'Alain-Marie Thomas. *Un documentaire sur le peuple Massaï de Tanzanie.*
1.10 Cybervision (60 min).

Ciné Cinéfil

20.30 Arrêtez les tambours ■ Film de Georges Lautner (1960, N., 105 min). 1945801
22.15 Le Dictateur ■ ■ ■ Film de Charles Chaplin (1939-1940, N., v.o., 130 min). 42300677
0.25 Le Club. Invité : Pascal Bonitzer (75 min).

Ciné Cinémas

20.30 La Blonde explosive ■ ■ Film de Frank Tashlin (1957, v.o., 90 min). 2162108
22.00 Les Possédés ■ Film d'Andrzej Wajda (1987, 115 min). 4195324
23.55 La Dame aux camélias. Film de Mauro Bolognini (1980, 110 min). 61940290

Série Club

19.55 Captain Sarlett. Manhunt.
20.20 Mon amie Flicka. Le lutin blanc.
20.45 Section contre enquête. Faux témoignages.
21.40 et 0.45 Espionne et tais-toi. L'homme qui n'en savait rien.
22.30 Sherlock Holmes. Le fantôme frappe deux fois.
23.00 Flash. Une vague de froid.
23.50 Quincy. Course à la mort (55 min).

Canal Jimmy

20.00 Le Meilleur du pire.
20.35 Rêve de singe ■ ■ ■ Film de Marco Ferreri (1977, 115 min). 39849122
22.30 La Dernière Chance ■ ■ Film de John Huston (1972, v.o., 95 min). 85968851
0.05 Souvenir. Jolie poupée : Sylvie Vartan.
1.10 Sessions. Thursday We Eat Italian (25 min).

Eurosport

14.00 Tennis. En direct. 11e Open de Paris-Bercy (480 min). 20150847
22.00 Football.
0.00 Sailing.
0.30 ATP Tour Magazine.
1.00 Slam (30 min).

Les films sur les chaînes européennes

RTBF 1

20.35 La Fille de d'Artagnan. Film de Bertrand Tavernier (1994, 130 min). Avec Sophie Marceau, Philippe Noiret. *Aventures.*
22.45 Un été inoubliable. Film de Lucian Pintilie (1994, 85 min). Avec Kristin Scott-Thomas. *Drame.*

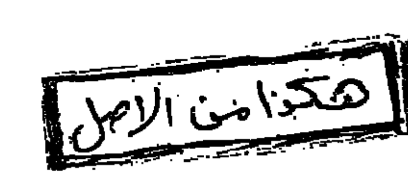
RTL 9

20.30 Une femme en péril. Film de Peter Yates (1988, 100 min). Avec Kelly McGillis. *Drame.*
22.15 L'Amour poursuite. Film d'Alan Rudolph (1989, 95 min). Avec Tom Berenger. *Comédie policière.*
0.05 Le Jeu de la vérité. Film de Robert Hossein (1961, N., 90 min). Avec Jean Servais. *Drame.*

TMC

20.35 Tendre est la nuit. Film de Henry King (1962, 105 min). Avec Jennifer Jones. *Drame.*

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.
Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.



Brittain, œil de lynx

« Planète » donne à redécouvrir l'œuvre originale du documentariste canadien pendant plusieurs semaines. En ouverture du cycle, un riche portrait de ce chroniqueur d'exception

SAUF AUX PROFESSIONNELS du cinéma, le nom de Donald Brittain n'évoque pas grand-chose de ce côté-ci de la planète. Il compte pourtant parmi les plus talentueux documentaristes et, au Canada, il incarne la figure de proue d'un renouveau du genre : du grand professionnalisme allié à une approche humaniste des sujets abordés et des dons réels de créateur. Il est mort en 1989, à peine âgé de soixante et un ans, laissant derrière lui une œuvre prolifique, dérangeante et novatrice.

Le riche portrait que lui a consacré Kent Martin en 1995 fixe d'emblée les sources d'inspiration de ce marginal, longtemps en butte aux censeurs de son époque avant de franchir la zone libre de la reconnaissance internationale. L'enfant de confortable bourgeoisie aura été marqué à jamais par les visions apocalyptiques des années de récession, ces hordes d'humains affamés et abandonnés par une classe politique impuissante. *« Il pensait que ceux qui détiennent le pouvoir doivent se conduire correctement,* rappelle l'un de ses proches. *S'ils ne le font pas, ils sont des plus méprisables. Et il voulait leur peau. »*

Ainsi ne s'est-il pas gardé de fustiger en règle celui qu'il tenait pour l'un des plus médiocres esprits de son pays, et peut-être l'incarnation du *« pire aspect de la psyché canadienne »* : William Lyon Mackenzie King, premier ministre de 1921 à 1930, puis de 1935 à 1948. *The King Chronicles* a fait mouche, pour ce qu'il exhibait des lâchetés d'une bonne partie de la société. Le commentaire était radical : *« MacKenzie King avait écrit :* "L'industrie se doit d'avoir un cœur humain. Le gouvernement se doit d'être le gardien des opprimés." *Mais quand on eut besoin de lui, il se révéla un fumiste mielleux. Il ne comprenait rien à la crise. Il errait à tâtons à travers ses fausses ruines. Un bon endroit pour lui. Son esprit était encroûté de platitudes du XXe siècle ; sa compassion, limitée à ses amis ou à ses connaissances. Il était très gentil avec les chiens… »*



Brittain revenait de loin lorsqu'il commença, au début des années 50, sa carrière à l'Office national du film. Sa femme avait trouvé la mort alors qu'il venait de lui passer le volant : un an à vivre reclus dans l'alcoolisme et la relégation, pour insubordination, à un poste de nuit dans le quotidien pour lequel il travaillait… Déjà, on disait de lui qu'il n'avait pas son pareil pour rendre passionnants des sujets sans intérêt ; et sa rigueur impressionnait à cette époque où les journalistes, sous-payés, hommes à tout faire, étaient réputés pour accepter des pots-de-vin.

Paperland est l'un de ses films les plus dérangeants, dans lequel il prend une formidable revanche sur tous les fonctionnaires qui ont entravé ses projets. Une fois encore, la charge est d'une causticité violemment efficace, tant dans l'image que dans le discours : *« L'homo bureaucratis (…), c'est dans les capitales, au service des gouvernements, qu'on peut l'observer sous sa forme la plus pure. On l'a comparé à un cancrelat. Comme le cancrelat, il semble n'avoir aucune fonction utile et il a beaucoup d'ennemis. Comme le cancrelat, il a survécu à toutes les tentatives d'extermination… »*

Dans cette œuvre de salubrité publique culminent deux documentaires vers lesquels allait sa préférence : *Vulcano,* lyrique et diamantin, sur les traces de Malcom Lowry ; et *Pour mémoire… (Memorandum…),* réalisé en 1965, qui retrace le premier retour en Allemagne de trente juifs venus d'Amérique, à l'heure même où se déroulait le procès d'une quinzaine de nazis à Francfort. *« Le procès d'Eichmann venait d'avoir lieu, et Hannah Arendt venait d'en écrire le livre, avec pour sous-titre* La Banalité du mal, rappelle Brittain. *C'est de ça que je voulais parler (…). On avait parlé des monstres SS, mais pas de cette espèce de machine qui impliquait toutes sortes de gens ordinaires. »*

Valérie Cadet

★ **« Donald Brittain, cinéaste », Planète ; jeudi 31 octobre à 20 h 35 ; vendredi 1er novembre à 23 h 50 ; samedi 2 novembre à 7 h 40 ; dimanche 3 novembre à 22 h 15. « Pour mémoire », du lundi 4 novembre au dimanche 10 novembre.**

Limites *par Agathe Logeart*

QUEL EST CE FILM qu'on nous repasse ? Cette cohorte sans fin de réfugiés qui se hâtent à marche épuisée vers l'immense terrain vague où déjà s'entassent des milliers d'hommes, de femmes et d'enfants dans un invraisemblable chaos, on l'a déjà tant de fois contemplée… Ils seraient des centaines de milliers aujourd'hui, peut-être un million, demain. On les voit, traînant leurs baluchons, sur le chemin de leur fuite. Aux moins démunis, il reste parfois un matelas, qui flotte au-dessus de cette longue file qui suinte, goutte à goutte, le long des cicatrices de la guerre. Ici, la Croix-Rouge aurait enterré des centaines de civils. Là, les humanitaires avouent leur impuissance en distribuant les dernières rations alimentaires dont ils disposent. Un nouveau génocide se prépare : les observateurs, depuis des semaines, l'annoncent. On les entend. On attend. Cela ne devrait plus trop tarder.

Bukavu, Goma, Hutus, Tutsis, c'est la même ronde de noms. Les mêmes images d'enfants errants, au regard vide, aux larmes qui roulent sans pouvoir s'arrêter, de femmes qui font cuire dans des réchauds de fortune les dernières bouillies, d'hommes qui coupent quelques branches pour faire un petit feu et tenter de se réchauffer. La pluie s'est mise à tomber. Le luxe est une bâche en plastique qui permet de s'abriter, un peu, un tout petit peu. De derrière les collines s'élève la fumée noire qui signe les combats à l'arme lourde. L'évêque de Bukavu aurait été tué. Les troupes rwandaises auraient franchi la frontière zaïroise. Voilà. On nous dit, on nous montre. On sait. Et rien ne se passe.

Faute d'expliquer vraiment, d'expliquer encore, le flot d'images qui envahit à nouveau l'écran ne parvient plus à nous parler. Elles s'adressent au cœur, elles veulent solliciter la compassion, plutôt que la raison. Mais le cœur est trop petit, ou trop sec, ou trop fatigué. Il a déjà beaucoup donné. Il se lasse. Il ne trouve plus la place pour une nouvelle émotion. On n'est sans doute pas très fier de se découvrir ainsi, au bord de l'insensibilité, noyé dans le sentiment de déjà-vu. Mais les limites du genre sont là : pourtant recueillies à grand risque, les images des envoyés spéciaux tournent en rond, à force de se répéter.

C'est le même sentiment d'impuissance qui se dégageait des propos de quelques photographes de guerre qui participaient, sur France 2, à l'émission de Jean-Luc Delarue, *Ça se discute.* Ils photographient des atrocités, depuis des années, et cela ne change rien. Témoigner de la guerre n'arrête pas la guerre. Un coup de pied malheureux de Cantona chasse, sur le papier glacé des magazines, les horreurs de la Tchétchénie. Les larmes d'une princesse pèsent plus lourd et se vendent mieux que celles des enfants mutilés par les mines. C'est la loi du marché, fruit de notre indifférence, de notre repli sur nous-mêmes. Certains continuent pourtant, obstinément, passionnément, ce métier qui se meurt. Ils tentent d'y croire encore, en dépit de tout, en dépit de nous.

VENDREDI 1er NOVEMBRE

TF 1

12.50 A vrai dire. Magazine.
13.00 Journal, Météo.
13.35 Femmes. Magazine.
13.40 Star. Téléfilm de Michael Miller, avec Jennie Garth (100 min). 4720285
15.15 Alerte à Malibu. Série. A force de volonté.
16.10 Des copains en or. Jeu.
16.45 Club Dorothée vacances.
17.25 ▶ Karine et Ari. Série. Big bang.
17.55 Vidéo gag.
18.20 Le Rebelle. Série. Le roi et moi.
19.00 L'Or à l'appel. Jeu.
19.50 et 20.40 Météo.
20.00 Journal, Tiercé.

20.45 VOUS NE RÊVEZ PAS ! Divertissement présenté par Nagui (140 min). 182623
Nagui, accompagné de son bon génie Jnoun, va tenter de satisfaire les rêves des candidats qui auront réussi les épreuves imposées.

23.00 SANS AUCUN DOUTE Magazine présenté par Julien Courbet avec la participation de Marie Lecoq, maître Didier Bergès. La prostitution occasionnelle ; Les notaires (110 min). 5728371
0.45 Claude François, d'Alexandrie à Alexandra. Avec les témoignages de Guy Lux, Maritie et Gilbert Carpentier, José Artur, etc. (105 min). 8228626
2.25 Très chasse, très pêche. Pêche dans l'océan Pacifique (55 min). 6212791
3.15 Journal, Météo.
3.00 et 5.00 Histoires naturelles. 4.20 TF1 nuit. 5.00 Musique.

France 2

12.07 et 17.20, 22.53 Un livre, des livres.
12.15 Pyramide. Jeu.
12.50 Spot sécurité routière.
12.55 et 13.40 Météo.
12.59 Journal, Point route.
13.30 Secret de chef.
13.50 Nous deux. Film d'Henri Graziani (1991, 93 min). 3037197
15.25 Tiercé.
15.40 et 4.50 La Chance aux chansons.
16.55 Des chiffres et des lettres. Jeu.
17.25 Sauvés par le gong.
17.55 Hartley cœurs à vif.
18.45 Qui est qui ? Jeu.
19.15 Bonne nuit, les petits.
19.24 et 1.20 Studio Gabriel. Invitée : Rika Zaraï.
20.00 Journal, A cheval, Météo, Point route.

20.55 MAIGRET Série. Maigret a peur, de Claude Goretta (105 min). 8499791
Sombre polar où Maigret se retrouve avec trois meurtres sur les bras.
22.40 Flash info, Bourse, Météo.

22.55 BOUILLON DE CULTURE Magazine littéraire présenté par Bernard Pivot. Donnez-nous des preuves de l'existence de Dieu. Invités : Alain Decaux (Alain Decaux raconte la Bible aux enfants) ; Laurence Cossé (Le Coin du voile) ; Sœur Marie Keyrouz (Je chante Dieu, l'Eurasque de la beauté) ; Jack Miles (Dieu, une biographie) (70 min). 4[illegible]1062
0.05 Tennis. 11e Open de Bercy (75 min). 4118560
1.35 Envoyé spécial (rediff.). 3.35 A quoi rêvaient les jeunes filles.

France 3

12.32 Journal.
12.58 Le Plus Beau Kilomètre de France.
13.31 Keno.
13.35 Magnum. Série. L'esprit de revanche.
14.35 Un cas pour deux.
15.35 Tennis à Bercy (95 min). 2378401
17.10 Les Minikeums.
17.45 Je passe à la télé.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.47 Un livre, un jour. La Divine Comédie, de Dante, illustrée par Botticelli.
18.55 Le 19-20 de l'information, 19.08, Journal régional.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.
20.40 Consomag.

20.50 THALASSA Présenté par Georges Pernoud. L'extraordinaire aventure d'Alain Kaïtа, d'Antoine Mora (60 min). 7479333
Un chaudronnier de la banlieue parisienne est allé jusqu'au bout de son rêve.

21.50 FAUT PAS RÊVER Magazine présenté par Sylvain Augier. Invité : Raymond Depardon. Inde : le dernier vapeur pour Udaipur ; France : les étangs du bonheur ; Vietnam : l'armée sous terre (60 min). 8342626
22.50 Journal, Météo.
23.15 Comment ça va ? Invités : Les professeurs René Frydman et Jacques Testart.
0.10 Cap'tain Café. Invité : Arno.
1.00 When the Lion Roars. Documentaire (v.o., 50 min). 2370580
1.50 Musique Graffiti. Ballet. Cendrillon, de Prokofiev (15 min).

La Cinquième

12.00 Atout savoir. 12.30 Détours de France. Les nénuphars. 12.55 Attention santé. 13.00 Un monde nouveau. Les vergers des Navajos. 13.30 Demain les métiers. L'horticulture. 14.00 Le Pacifique Sud. 15.00 Solidarnosc. 16.00 Le Français, histoire d'un combat. Présenté par Claude Hagège. Une nation et des langues [8/10]. 16.30 Escales francophones. L'Albanie. 17.25 Alf. 18.00 Histoire de l'alimentation. 18.30 Le Monde des animaux.

Arte

19.00 Stonehenge. Documentaire. Une civilisation mégalithique, de Meinhard Prill (55 min). 29826
Le plus beau site de mégalithes d'Europe.
19.55 et 2.20 ▶ Tanner for President. Feuilleton [6/10] de Robert Altman, avec Michael Murphy (30 min). 795130
20.25 Contre l'oubli. Magazine.
20.30 8 1/2 Journal.

20.45 INFIRMIÈRES DE RÊVE Téléfilm d'Annelie Runge, avec Anne Kasprik, Nina Petri (93 min). 992081
Le stress quotidien de deux infirmières qui accomplissent chaque jour leur travail avec sacrifice et dévouement. Comédie noire et humour macabre.

22.15 ▶ GRAND FORMAT : THE WAR ROOM Documentaire (1993, v.o., 95 min). 444804
La première campagne présidentielle de Bill Clinton. Pennebaker, l'un des pères du cinéma-direct.
23.50 Profil : Arthur Miller. Documentaire. Un voyage intérieur, de Harald Schott (60 min). 2507642
Un entretien avec l'auteur des Sorcières de Salem *et des* Misfits *dans sa retraite de la Nouvelle-Angleterre.*
0.50 Le Dessous des cartes. Tensions sur l'eau [1/2] : l'eau, une denrée rare (rediff., 10 min). 1065880
1.00 Music Planet. Magazine. World Collection. Carlinhos Brown, le prince de Bahia, de Claude Santiago (rediff.). 1.50 Une histoire du tennis. Documentaire de Gabriel Peynichou et Jean-Christophe Piffaut (rediff., 30 min).

M 6

12.20 Les Routes du paradis. Série. Souriez.
13.20 La Mafia des jeux. Téléfilm de George Englund, avec Sharon Stone (93 min). 9868994
15.05 Sonny Spoon. Série. Trop beau pour être vrai.
16.00 Le Cavalier fantôme. Téléfilm de Howard Rubie (102 min). 8523807
17.50 Mandrin ■■ Film de Jean-Paul Le Chanois avec Georges Rivière (1962, 104 min). 37129284
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Dis-moi tout. Magazine.
20.35 Capital 6. Magazine.

20.50 LA CONSPIRATION DU TRÈFLE Téléfilm de John Frawley (92 min). 891284
Un inspecteur, retraité de Scotland Yard, en visite, à New York chez sa fille, s'intéresse à un double meurtre.

22.35 MISSION IMPOSSIBLE, VINGT ANS APRÈS Série. Pour l'amour de l'art.
Deux clans s'affrontent dans une petite ville d'Irlande.
23.30 Le Visage de l'au-delà. Téléfilm de Gary Nelson (88 min). 7540197
0.45 Best of Genove. 1.45 Movida opus 2 : une inspiration Caraïbe. 2.40 E = M 6. 3.05 Fréquenstar. Elie et Dieudonné. 3.45 Gifs de Saint-Tropez. 4.45 Broadway Magazine. Documentaire. 5.25 Backstage : Manu Dibango. 5.55 Boulevard des clips.

Canal +

▶ En clair jusqu'à 13.35
12.30 La Grande Famille.
13.35 Le Grand Kandinsky. Téléfilm de Terry Winsor, avec Richard Harris (82 min). 4063804
15.00 Roraima, la montagne sacrée du Venezuela. Documentaire (52 min). 82449
15.50 Cracker, troubles passions. Série. (120 min). 32362178
17.55 Flash Gordon. Dessin animé.
▶ En clair jusqu'à 20.35
18.35 Nulle part ailleurs. Invités : Marvin Hagler, Ray Sugar Leonard, Imperial Drag.
20.30 Le Journal du cinéma.

20.35 ▶ PETIT Téléfilm de Patrick Volson, avec Julian Gutierrez (92 min). 921468
22.05 Les Trente ans de Rock & Folk. Musique.
22.55 Flash d'information.
23.04 Les Baisers.

23.05 WOLF Film de Mike Nichols avec Jack Nicholson (1994, 120 min). 1188178
1.05 Centre Terre : septième continent ■ Film de Kevin Connor (1976, v.o., 87 min). 8488821
2.35 Drop Zone ■ Film de John Badham (1994, v.o., 97 min). 9858553
4.15 Pionniers malgré eux. Film de Peter Markle (1994, 103 min). 6944956
6.00 La Conquête de l'Ouest, le domaine indien permanent. Documentaire (53 min). 88371

Radio

France-Culture

20.30 Radio archives. Invitation à la nuit.
21.32 Musique : Black and Blue. Palette d'altos, avec Gilles Anquetil.
22.40 Nuits magnétiques. Les petites ondes.
0.05 Du jour au lendemain. 0.45 Les Cinglés du music-hall. Journées du 1er avril 1945 (5). 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).

France-Musique

20.00 Concert franco-allemand. Donné le 27 octobre, au Konzerthaus de Berlin et émis simultanément sur les Radios de Leipzig et Sarrebrück, par le Chœur d'Etat Latvia de Riga et l'Orchestre symphonique de la Radio de Berlin, dir. Hans Drewanz : Die Botschaft, de Vasks ; Requiem pour soprano, ténor, chœur et orchestre, de Denisov, Gabriele-Maria Ronge, soprano, Zacos Terzakis, ténor ; Requiem en ut mineur, de Cherubini.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Levin, Kurtag.
23.07 Miroir du siècle. Œuvres de Gounod, Poulenc, Dutilleux.
0.00 Jazz-club. Le Clifford Brown-Max Roach Quintet avec Sonny Rollins, Richie Powell et George Morrow. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. [illegible]
22.40 Les Soirées… (Suite). Œuvres de Cambini, Mozart, Benda, Rosetti. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

20.00 La Frontera del norte. Documentaire d'Anne Hernandez et Martine Rodrigo Robelino.
21.00 Bon week-end.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.35 Taratata. Invités : Elsa, Mick Harvey, Charlélie Couture, Blankass, Ozone (France 2 du 22/10/96).
23.50 Ça cartoone. Invité : François Silvant.
0.30 Soir 3 (France 3).

Planète

19.35 Squaws, gardiennes d'une nation.
20.35 Récifs coralliens. Paradis sous-marins.
21.20 Le Jeune Homme et la Danse.
22.10 La Suisse du routard. Voyager léger.
22.50 Derrière la fenêtre.
23.10 Oana, une adolescence.
23.40 Un cadeau pour la postérité.
23.50 Donald Brittain, cinéaste (55 min).
● Lire ci-dessus.

Paris Première

20.00 et 1.05 20 h Paris Première.
21.00 James Dean, The Rebel. De Donatella Baglivo.
21.55 Le J.T.S.
22.25 Eugène Onéguine. Opéra en trois actes de Piotr Ilitch Tchaïkovski (160 min). 29957440

France Supervision

12.00 Tennis. En direct du POPB. 11e Open de Paris-Bercy, quarts de finale (720 min).
0.00 Paris, roman d'une ville. De Francis Loyer et Stan Neumann.
0.50 Concert : Les Nuits du New Morning (50 min). [illegible]

Ciné Cinéfil

20.30 Papa play-boy ■ Film de Jack Arnold (1966, N., v.o., 85 min). 43306771
21.55 Week-end ■■ Film de Carol Reed (1958, N., v.o., 85 min). 48721420
23.20 La Tournée des grands-ducs ■ Film d'André Pellenc (1952, N., 85 min). 80284772
0.45 Hudson's Bay ■■ Film d'Irving Pichel (1940, N., v.o., 90 min). 82630376

Ciné Cinémas

21.00 Quand Harry rencontre Sally ■ Film de Rob Reiner (1989, 95 min). 11088804
22.35 Gandhi ■■ Film de Richard Attenborough (1982, v.o., 188 min). 40696150

Série Club

20.20 Mon amie Flicka. Le petit Indien.
20.45 Commando Garrison. Cœurs ou piège.
21.40 et 0.40 Espionne et tais-toi. Panache-en-Berzac.
22.30 Sherlock Holmes. Les faux monnayeurs.
23.00 Section contre enquête. Faux témoignage.
23.50 Quincy. L'œillet blanc.
1.30 Schimanski. Traces de sang (90 min).

Canal Jimmy

20.30 Star Trek. Les voleurs d'esprit.
21.20 The New Statesman. La conspiration.
21.45 Destination séries.
22.15 Chronique du front.
22.20 Dream On. Le corps de l'objectif.
22.50 Seinfeld. Bains à remous.
23.15 The Ed Sullivan Show.
23.50 La Semaine sur Jimmy.
0.00 New York Police Blues. Russel connaît son métier.

Eurosport

14.00 Tennis. En direct. 11e Open de Paris-Bercy. Quarts de finale (360 min). 34134555
20.00 Football. En direct. Championnat de France D2 (1re journée) (120 min). 388468
22.00 Fitness.

Les films sur les chaînes européennes

RTBF 1

21.15 Uranus. Film de Claude Berri (1990, 105 min). Avec Philippe Noiret. Comédie dramatique.

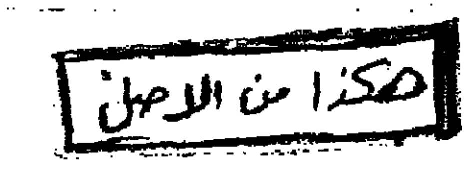
RTL 9

22.15 L'Inconnu du Nord-Express. Film d'Alfred Hitchcock (1951, N., 100 min). Avec Farley Granger. Drame. 0.40 Diva. Film de Jean-Jacques Beineix (1980, 115 min). Avec Frédéric Andréi. Policier. 2.35 Mademoiselle Cuisses longues. Film de Sergio Martino (1971, 90 min). Erotique.

TSR

20.05 Tango. Film de Patrice Leconte (1992, 90 min). Avec Philippe Noiret. Comédie. 21.35 Désigné pour mourir. Film de Dwight H. Little (1990, 89 min). Avec Steven Seagal. Policier. 23.20 September. Film de Woody Allen (1987, 80 min). Avec Denholm Elliott. Comédie dramatique.

▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ». ■ On peut voir. ■■ Ne pas manquer. ■■■ Chef-d'œuvre ou classique. ◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.



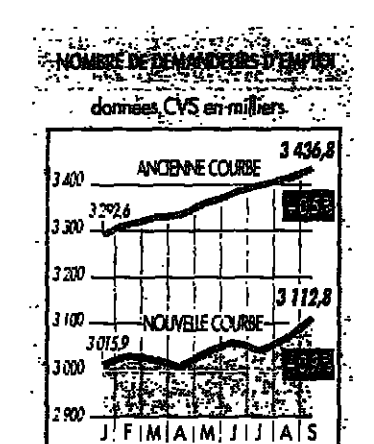
Le Monde

VENDREDI 1er NOVEMBRE 1996

Le nombre des demandeurs d'emploi a augmenté de 27 700 en septembre

Le chômage continuerait de s'accroître en 1997 malgré la reprise de l'activité

LE NIVEAU du chômage n'en finit décidément pas de monter. Selon les statistiques publiées jeudi 31 octobre par le ministère du travail, une nouvelle dégradation du marché du travail a été enregistrée en septembre, avec une augmentation de 27 700 du nombre des demandeurs d'emplois (catégorie 1, en données CVS, les données corrigées des variations saisonnières). A la fin de ce mois, on dénombrait donc 3 112 800 chômeurs, soit une hausse de 0,9 % sur un mois et de 5,8 % sur un an.



Source : ministère du travail (DARES) et ANPE

Si l'on ajoute à ce chiffre les personnes qui ont eu une activité de plus de 78 heures dans le mois (catégorie 6), mais qui ne sont plus prises en compte dans le « baromètre » officiel, le nombre des demandeurs d'emploi atteint même 3 436 800 en septembre, en progression de 0,5 % sur un mois et de 6,9 % sur un an. De son côté, le taux de chômage, lui, est de 12,6 % à la fin septembre, soit une hausse de 0,1 point en un mois et de 1,2 point en un an.

Quel que soit le mode de calcul, le bilan est donc fortement préoccupant pour le gouvernement puisqu'il fait apparaître une hausse du nombre des demandeurs d'emploi comprise entre 170 000 et 220 000 depuis un an. Plus grave, la tendance récente semble très mal orientée : pour les seuls mois d'août et septembre, la progression atteint 67 200.

Le gouvernement pourra, certes, arguer que des facteurs saisonniers viennent peser sur les statistiques. D'abord, à la fin de l'été, de nombreux emplois temporaires disparaissent : les fins de contrats à durée déterminée sont donc en hausse sensible en septembre (+ 3,3 % en données CVS et + 39,6 % en données brutes). De surcroît, c'est l'époque au cours de laquelle de nombreux jeunes arrivent sur le marché du travail, ce qui allonge d'autant les files d'attente devant les ANPE.

Mais ces raisons n'expliquent pas tout. Si le chômage gagne encore du terrain, c'est d'abord parce que la conjoncture économique continue de traverser une période de turbulences. Avec une croissance qui a été négative de 0,4 % au deuxième trimestre et qui devrait à peine dépasser 1 % en 1996, le marché du travail est logiquement dégradé. Et les entreprises qui, durant les premiers mois de l'année, ont cru a un redémarrage plus rapide de l'activité, ajustent avec un peu de retard leurs effectifs.

Les statistiques du ministère du travail vont donc commencer à prendre en compte les grandes vagues de licenciements qui ont été annoncées depuis le printemps. Moulinex, DMC, Crédit lyonnais, Pechiney, Eurotunnel, Alcatel CIT, Lainière de Roubaix, travaux publics, bâtiments... De jour en jour, la liste des entreprises ou des secteurs d'activité sinistrés s'allonge et on le mesure dans les chiffres officiels : au mois de septembre, le nombre des licenciements économiques a atteint 28 795, soit une hausse de 7,6 % sur un an.

CONSOMMATEURS PRUDENTS

Il est exact, pourtant, que l'activité donne quelques signes de reprise. Dans sa dernière enquête mensuelle dans l'industrie, publiée jeudi, l'Insee relevait ainsi que « *les perspectives générales s'améliorent sensiblement* » et que « *les chefs d'entreprise anticipent une nouvelle amélioration de leur activité pour la fin de l'année* ».

Alors pourquoi les chiffres du chômage n'en portent-ils pas la trace ? En fait, si reprise économique il y a, au cours des prochains mois – ce qui semble assez probable –, elle sera beaucoup plus tirée par les entreprises, qui vont reconstituer leurs stocks, que par les consommateurs, qui, après avoir beaucoup puisé dans leur épargne ces derniers temps, risquent désormais de se montrer prudents. La reprise des prochains mois pourrait donc de présenter deux caractéristiques : d'abord, elle sera beaucoup moins soutenue qu'en 1994 ; ensuite, elle risque d'être pauvre en emplois.

La plupart des prévisions des grands instituts de conjoncture mettent d'ailleurs en évidence ce paradoxe : leurs simulations laissent à penser que la croissance pourrait revenir sur un rythme de 2 à 2,3 % en 1997, mais que le chômage, lui, continuerait de progresser. L'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE) estime ainsi que, selon l'ancien « baromètre », le nombre des demandeurs d'emploi devrait franchir la barre symbolique des 3,5 millions courant 1997, pour s'établir précisément à 3 530 000 à la fin de l'année. Autant dire que la « fracture sociale » n'est pas près de se réduire...

Laurent Mauduit

Désaccords au sein du PS sur le projet économique

M. Rocard se démarque des choix de la direction

« *ESPRIT DE BANDE* ». Concluant un réquisitoire prononcé sur un ton mesuré contre la politique du gouvernement, ciblé sur la Corse, la privatisation de Thomson et la justice, Lionel Jospin a lâché tout aussi tranquillement ces trois mots qui sonnaient comme un verdict sans appel. « *On a l'impression*, a déclaré le premier secrétaire du Parti socialiste sur France 2, mercredi 31 octobre, *que ce ne sont pas l'esprit et la lettre de la République qui inspirent les plus hauts sommets du pouvoir, mais comme une sorte d'esprit de bande, et cela m'inquiète* ». « *Nous, socialistes*, a-t-il enchaîné, *nous essayons de travailler et devons être un pôle de stabilité et de sérieux* ».

De 10 heures à 20 heures, les socialistes ont justement débattu de leur projet économique à partir des dix priorités présentées par Henri Emmanuelli (*Le Monde* du 31 octobre). Seuls l'éducation, la santé et l'aménagement du territoire ont été laissés de côté par la commission d'élaboration, le débat s'étant focalisé sur l'emploi des jeunes, la CSG, la fiscalité, la durée du travail et la relance. Le « *programme national pour l'emploi des jeunes* » visant à augmenter les embauches de jeunes de 600 000 en deux ans a fait l'objet de critiques, non sur l'objectif mais sur les modalités.

Michel Rocard s'est opposé à l'idée d'une « *obligation légale* » portant en deux ans la proportion de jeunes de moins de 25 ans à 15 % des effectifs d'une entreprise qu'il a jugé « *trop bureaucratique* ». Les rocardiens de l'Action pour le renouveau socialiste (ARS) préféreraient un « *contrat d'insertion sociale et professionnelle* » conclu librement entre un jeune et une mission locale et renouvelable jusqu'à 25 ans. La Gauche socialiste préconise, elle, la création d'agences publiques locales de l'emploi des jeunes.

Un autre désaccord est apparu sur la réduction de la durée du travail. Fidèle à sa plateforme présidentielle, Lionel Jospin a défendu une loi cadre, suivie de négociations sur le passage immédiat aux 35 heures, sans reprendre à son compte l'idée de Michel Rocard d'une modulation des cotisations sociales incitant les employeurs à mettre en œuvre la semaine de 32 heures. Cette attitude a été perçue par les rocardiens comme une fin de non-recevoir qui pourrait être lourde de conséquences internes.

La commission d'élaboration finalisera son projet de texte les 5 et 6 novembre lors de nouvelles journées non stop. D'ici là, Henri Emmanuelli présentera un projet de quinze pages qui sera de nouveau discuté avant d'être présenté au conseil national du 9 novembre.

S'ils n'obtiennent pas satisfaction sur l'emploi des jeunes et le temps de travail, les rocardiens pourraient défendre un amendement au conseil national, sans exclure, en cas de désaccord persistant, de soumettre au vote des militants un texte alternatif. Alors que l'Europe n'a pas été évoquée, mercredi, la Gauche socialiste s'oriente aussi vers un texte alternatif. Enfin, les ex-fabiusiens du groupe Partages, hostiles à un nouveau basculement des cotisations sociales sur la CSG, très déçus par une démarche jugée « *trop gradualiste* » et un débat « *trop verrouillé* », ne cachent pas leur désaccord et pourraient aussi choisir de se compter devant les militants.

Michel Noblecourt

Daewoo consacrera 10 milliards de francs à la recapitalisation de Thomson Multimédia

LA PERSPECTIVE de la vente à Daewoo Electronics « *pour le franc symbolique* » et après injection massive de fonds publics, de Thomson Multimédia continue de susciter un vive polémique en France. Dans ce contexte, le groupe sud-coréen a choisi de rompre le silence imposé par les autorités françaises en dévoilant la partie financière de son offre. Il versera en réalité « *de l'ordre de 10 milliards de francs* » pour acquérir et recapitaliser le fabricant de téléviseurs, selon le chiffre avancé par Soon-Hoon Bae, le président de Daewoo Electronics dans un entretien au quotidien *La Tribune*, jeudi 31 octobre. M. Bae a ajouté que ces « *10 milliards ne représenteront qu'une première étape* », Daewoo Electronics prévoyant d'investir en outre « *plus de 5 milliards* » en France d'ici à l'an 2000.

Daewoo Electronics est associé au groupe Lagardère à qui le gouvernement a choisi de céder le groupe nationalisé Thomson SA. Si ce choix est maintenu, Lagardère, intéressé uniquement par Thomson-CSF (la filiale d'électronique de défense), devrait laisser la partie électronique grand public au groupe sud-coréen.

Les 10 milliards de francs évoqués par le président de Daewoo Electronics serviront à éponger la dette résiduelle de Thomson Multimédia et à regonfler ses fonds propres. Le groupe en aura besoin, même après la recapitalisation dont il doit bénéficier à la faveur de la privatisation de sa maison-mère. L'Etat doit apporter 11 milliards de francs à Thomson SA avant de le céder au groupe Lagardère. La somme exacte qui ira chez Thomson Multimédia n'a pas été officiellement communiquée. Mais l'ordre de grandeur de 9 ou 10 milliards de francs est admis. Fin 1996, l'endettement de Thomson Multimédia devrait se situer à 16 ou 17 milliards de francs. Ce sont donc 6 à 8 milliards de francs qui resteront à la charge de Daewoo. Sachant que, compte tenu de pertes nettes qui avoisineront 3 milliards de francs en 1996, les capitaux propres de Thomson Multimédia vont encore se dégrader. Fin 1995, ils étaient négatifs de 200 millions de francs.

La somme que déboursera Daewoo Electronics, qui représente un tiers du chiffre d'affaires de Thomson Multimédia, « *n'est pas un cadeau* » relève un analyste financier, qui souligne qu'il est difficile de juger ce prix faute de comparaisons internationales possibles. Le chiffre correspond au bas de la fourchette de valorisation de Thomson SA donnée par la CFDT : entre 10 et 15 milliards de francs, hors endettement. La CFDT estime toutefois qu'il faudrait aussi « *prendre en compte l'ensemble des avantages procurés à Daewoo* », comme les efforts de recherche et développement, les frais commerciaux et les investissements auxquels le groupe sud-coréen devrait consentir seul « *pour égaler Thomson Multimédia* ».

Auprès de Daewoo, on souligne que tout ce qui touche aux marques, parts de marché et recherche-développement a été intégrédans l'évaluation et que le groupe sud-coréen « *a rajouté plusieurs milliards* » à la valeur ainsi obtenue.

Philippe Le Cœur

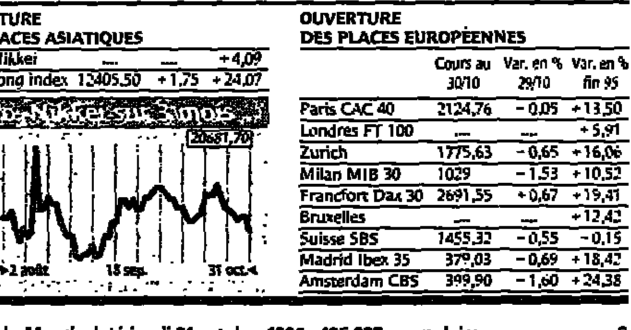
BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le jeudi 31 octobre, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	---	---	+ 4,09
Honk Kong index	12405,50	+ 1,75	+ 24,07



OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 30/10	Var. en % 29/10	Var. en % fin 95
Paris CAC 40	2124,76	− 0,05	+ 13,50
Londres FT 100	---	---	+ 5,91
Zurich	1775,63	− 0,65	+ 16,06
Milan MIB 30	1029	− 1,53	+ 10,52
Francfort Dax 30	2691,55	+ 0,67	+ 19,41
Bruxelles	---	---	+ 12,42
Suisse SBS	1455,32	− 0,55	− 0,15
Madrid Ibex 35	379,03	− 0,69	+ 18,42
Amsterdam CBS	399,90	− 1,60	+ 24,38

Tirage du *Monde* daté jeudi 31 octobre 1996 : 485 937 exemplaires - 3

LE FEUILLETON
DE PIERRE LEPAPE
« Journal 1887-1925 »
d'André Gide
page II



E. L. DOCTOROW
page III

Le Monde des LIVRES

VENDREDI 1er NOVEMBRE 1996



LA CHRONIQUE
de Roger-Pol Droit
page VI



DANSE
Paroles de chorégraphes
page XI

Le nazisme entre « Novalis et Barnum »

Inédite en France, la première tentative d'analyse fine du rôle de la langue des nazis dans l'oppression des âmes, publiée en 1947. Où l'on constate que le philologue n'est pas prophète

Nicolas Weill

La même année 1947 où le *Livre noir* d'Ilya Ehrenbourg et Vassili Grossman rapportant les atrocités nazies contre les juifs en URSS se voyait interdit de publication par la censure de Staline paraissait dans la zone d'occupation, soviétique – la future RDA – les « carnets de notes d'un *philologue* » publiés sous le titre *Lingua tertii imperii* (« La Langue du Troisième Reich »). C'est cet ouvrage devenu au fil des ans un classique qui paraît aujourd'hui en français. Souvent cité mais peu accessible, sinon aux germanistes, *LTI* constitue la première tentative d'analyse fine du rôle de la langue dans l'oppression des âmes, victimes ou complices de la dictature nazie. Son auteur, Victor Klemperer (1881-1960), cousin du célèbre chef d'orchestre et professeur de langue et de littérature française, finira ses jours en Allemagne de l'Est. Victor Klemperer était, avant tout, un universitaire qui fit sa thèse sur Montesquieu, un admirateur passionné des Lumières françaises, en un début de siècle où de grands courants qui dominaient la scène allemande désignaient justement cet esprit-là comme l'ennemi à abattre. En dépit des persécutions hitlériennes, ce protestant d'origine juive (il s'est converti en 1903) s'obstinera à vouloir demeurer dans la germanité, repoussant ce judaïsme auquel les nazis entendent le ramener et le confiner.

Victor Klemperer doit ainsi quitter sa chaire à l'université de Dresde et seul son statut de « mari d'aryenne » lui évitera la déportation et la mort. Peu à peu, il devient un paria. Tous les jours, à 4 heures du matin, dans la « *maison de juifs* » où il a été relégué, il se lève pour noter dans son journal (publié, en 1995, aux édition Aufbau) les victoires petites mais durables du nazisme sur le front de la langue. C'est de ses notes personnelles qu'il a tiré la matière de *LTI*.

LTI demeure un grand livre, même si la réflexion sur la contamination du linguistique par le politique, sur le rôle d'une langue qui parle et pense par elle-même et pour nous, a avancé depuis 1947 : qu'on songe au *1984* de George Orwell, à la poésie de Paul Celan dans « la langue des meurtriers » ou à *Langages totalitaires* de Jean-Pierre Faye... On n'en aurait pas moins tort de ne voir dans *LTI* que la synthèse d'observations faites « à chaud », voire un simple traité de philologie. Il s'agit bel et bien, par le tamis de la langue, d'une des premières analyses d'ensemble *post factum* sur le nazisme.

La démarche adoptée dans *LTI* n'est nullement linéaire. Comme si Klemperer se complaisait à dérouter son lecteur et à le confronter sans cesse à des énoncés contradictoires. Ainsi peut-il décrire le nazisme comme un phénomène d'importation, un virus d'origine étrangère, issu du fascisme italien ou du goût américain pour le spectacle, les records ou la boxe, et conclure, quelques pages plus loin, que la « LTI » est « *devenu une maladie spécifiquement allemande, une dégénérescence proliférante de la chair allemande* » dont les racines sont, selon lui, à chercher dans le romantisme ou dans « *les débordements faustiens de la poésie classique et de la philosophie idéaliste allemandes* » adaptées à l'ère du spectacle et du cinéma : Novalis et Barnum, résume-t-il en un raccourci saisissant. Klemperer avance par nuances et accents, de doutes en certitudes, en virevoltes d'un discours qui ne se fixe sur une thèse qu'après s'être attardée longtemps à la thèse inverse.

Pour Klemperer, le mécanisme de la langue du IIIe Reich ne s'explique pas tant par la création de mots nouveaux ou l'utilisation de sigles que par le retournement de valeur d'expressions courantes. Ainsi du terme « fanatisme », employé à tout propos et affecté dans la langue du IIIe Reich d'un sens éminemment positif.

Cette remarque lui permet d'ailleurs de faire du IIIe Reich l'antitype parfait de ses chères Lumières françaises, pour qui, dit-il, le fanatisme était l'ennemi au même titre que l'imposture religieuse. Et pourtant, cela n'empêche nullement le professeur de situer chez Rousseau, dans la *Profession de foi du vicaire savoyard*, le premier renversement de valeur prêtant à « fanatisme » une valeur non péjorative.

Les tours et détours de cette pensée complexe recèlent peut-être également des risques et des tentations de récupération. Il n'est pas peu étonnant de voir Klemperer, qui dénonce tant la manie nazie de tout héroïser, être lui-même transformé en héros et en porte-drapeau par ses admirateurs d'aujourd'hui. La présente édition française, solidement encadrée d'une préface et d'une postface d'Alain Brossat, prétend ainsi suggérer que l'antisionisme radical qui s'exprime dans *LTI* serait la préfiguration de la « *conscience critique d'un monde d'après Auschwitz établi dans le confort sournois d'une "réparation" de l'outrage fait aux juifs en forme d'institution d'un bloc de puissance juive installé comme un vigile de l'Occident au cœur du monde arabe* ».

Ganz Deutschland hört den Führer

mit dem Volksempfänger

COLL. KHARBINE-TAPABOR

« Toute l'Allemagne écoute le Fürher avec le Volksempfänger » (1936)

LTI, LA LANGUE DU IIIe REICH
Carnet d'un philologue
(LTI-Notizbuch eines Philologen)
de Victor Klemperer.
Traduit de l'allemand
par Elisabeth Guillot,
Albin Michel, 379 p., 140 F.

Lire la suite page X

Tabous sans garde-fous

Sous le récit d'une relation sado-masochiste, Helen Zahavi dévoile un art maîtrisé de l'équivoque

TRUE ROMANCE
de Helen Zahavi.
Traduit de l'anglais
par Anne Paumier,
éd. Phébus, 249 p., 129 F.

Raphaëlle Rérolle

S'il existe une joie secrète à être celle par qui le scandale arrive, Helen Zahavi doit en connaître les moindres saveurs. Des condamnations morales aux interrogations sur sa santé mentale, des articles indignés à l'anathème prononcé par un ministre britannique, cette jeune romancière anglaise a tout expérimenté depuis la publication de *Dirty Week End*, son premier livre (1). C'était, en 1991, le parcours sanglant d'une femme occupée à liquider méthodiquement les hommes qui l'importunaient. Trois ans plus tard, nouveau tollé, nouveaux cris d'horreur avec la parution de *True Romance*, aujourd'hui traduit en français. Et nouvelle attitude mi-désolée, mi-défensive de l'écrivain, qui a quitté Londres pour Paris, tout à la fois blessée par l'accueil fait à son livre et pleine d'une forme d'empathie surprenante : « *Je comprends ceux qui sont choqués*, affirme-t-elle. *Moi-même, je le suis parfois en lisant ce que j'écris.* »

Pourquoi une telle levée de boucliers ? A cause de la mise en scène d'une relation sado-masochiste en triangle ? Sans doute, mais ce thème n'est pas vraiment inédit et d'autres auteurs auraient bien voulu susciter tant de tapage. L'utilisation, par une femme, de cette veine interdite ? Peut-être, tant il semble difficile d'admettre que le sexe puisse intéresser « le sexe », *a fortiori* lorsqu'il s'écarte d'un érotisme de bon aloi. Mais c'est surtout la forme exceptionnellement ambiguë du roman qui retient l'attention, elle qui dérange et fascine, elle qui fait de *True Romance* un livre tout à fait captivant et singulier. Preuve du pouvoir de la littérature, c'est le talent de Helen Zahavi qui rend ses ouvrages insupportables à ceux qui les critiquent. Parce que l'indignation ne peut les réduire à néant.

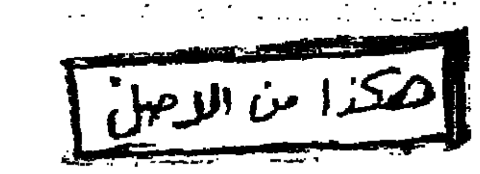
Bien qu'elle affirme se contenter de « *déterrer du subconscient des choses réprimées* », Helen Zahavi va beaucoup plus loin que le simple exposé de sentiments tabous, la pure transcription de cette réflexion attribuée à l'un de ses personnages : « *L'écume, la lie, le rebut, si sa mémoire était bonne, remontaient toujours à la surface.* » Le titre lui-même, en forme d'oxymoron, annonce l'équivoque d'un texte solidement appuyé sur des observations très crues, mais totalement mouvant dans son cheminement – à l'image des liquides variés qui baignent le récit. Trois êtres s'y côtoient : Max, un aristocrate doté d'une certaine fortune et Bruno, le beau gosse doublé d'un nouveau riche, s'approprient le corps d'une « *étrangère* », une fille de l'Est, une clandestine dont ils font leur chose, « *celle qui n'était rien qu'un trou* ».

Composé d'un réseau de pistes brouillées, le roman peut d'abord engendrer la perplexité chez les lecteurs. A commencer par qui, croyant n'y voir qu'un avatar supplémentaire de la littérature sado-masochiste, trouveraient ce genre d'exercice assommant. Très vite, cependant, la surprise s'insinue et l'admiration avec elle. Enveloppant la description des relations entre les personnages, la question du point de vue s'impose et se dérobe à la fois. Où se trouve le narrateur ? Et où veut en venir l'auteur ? Insaisissable, magnifiquement volatil, le point de vue se déplace d'une page à l'autre, d'un chapitre au suivant et, parfois, au creux d'une même phrase.

Aucune identification durable n'est possible, aucune conclusion rassurante, aucune morale intrinsèque. Usant d'une écriture calme, presque méticuleuse, la romancière jette son lecteur dans un bouillon de passions cruelles, de réflexions abominables et de détresses effrayantes, sans lui offrir le plus petit garde-fou. La tactique de Helen Zahavi consiste à faire corps avec les pensées d'un personnage, puis à le trahir très subtilement en introduisant, de façon presque imperceptible, un regard qui ne peut être que celui de son partenaire.

Masqué derrière un texte parfaitement linéaire, le récit se bâtit sur des contradictions qui font écho à celle, apparente, du plaisir et de la douleur. L'excessive politesse des dialogues se télescope avec la violence des situations et les individus cachent des dispositions antinomiques, aussi surprenantes dans leur cohabitation que cette curieuse propension de Max à être « *un homme très chic et soigné avec des ongles sales* ». Totalement seuls et totalement envahis par les autres, détenteurs d'un pouvoir flottant, divisés en eux-mêmes, les personnages de *True Romance* sont incroyablement humains et parfaitement romanesques.

(1) Presses Pocket, 1992.



l e f e u i l l e t o n

d e P i e r r e L e p a p e

Gide rien que pour soi



JOURNAL 1887-1925
d'André Gide.
Edition Eric Marty,
Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade »,
1 932 p., 440 F jusqu'au 31 décembre, puis 490 F.

Les classiques sont-ils éternels ? On nous l'a appris, mais nous commençons à en douter, comme nous doutons de l'éternité. Eternels, Homère, Racine, Goethe ou Proust ? Notre époque préfère se demander s'ils sont actuels. Chaque exhumation d'un artiste classique s'accompagne désormais rituellement d'un exercice de lecture, plus ou moins acrobatique, tendant à montrer que le grand mort est toujours vivant et que, malgré le temps, contre le temps, il est toujours en phase avec nous. Ces contorsions ne trompent personne, surtout pas les jeunes lecteurs qui peuvent reconnaître à Molière, à Shakespeare ou à Flaubert tous les mérites du monde, sauf celui d'être leur contemporain.

A tant faire, mieux vaudrait inverser la question et se demander, par exemple, si nous sommes actuels par rapport à Gide, c'est-à-dire si nous sommes encore capables d'éprouver ce sentiment d'un contact direct, intense, personnel avec une prose qui a si longtemps bouleversé les lecteurs ; les jeunes gens en particulier.

Souvenez-vous de Sartre en 1939. Il est mobilisé en Alsace, il n'a rien à faire et il profite de ce temps mort forcé pour remettre en cause ce qu'il est, parvenir, dit-il, à l'« *authenticité* ». Pour procéder à cet examen, il écrit un journal. Pourquoi un journal ? « *D'abord à cause de la personne de Gide, de son métier d'écrivain.* » Le *Journal* de Gide est son modèle, tout à la fois littéraire et éthique. Sartre en recopie et en commente de nombreux passages ; il dialogue, il discute, il se compare, sans complaisance : « *La lecture du* Journal *de Gide me fait constamment sentir que je ne sais pas ce que c'est que bien écrire. Il y a dans mon écriture je ne sais quoi d'épais et de germanique. Pour moi, mon style a une odeur organique, comme le souffle chargé d'un malade. Les bonnes phrases de Gide n'ont pas d'odeur.* » (1) Sartre se lit dans Gide.

Souvenez-vous encore de Roland Barthes. En 1942, il a vingt-sept ans. Il est au sanatorium à Saint-Hilaire-du Touvet ; il commence à écrire pour la revue des étudiants de son centre de cure. Gide est son premier guide, sa première clef : « *Tout Gide est dans André Walter, et André Walter est encore dans le* Journal *de 1939. Il s'ensuit que Gide n'a pas d'âge : il est toujours jeune, il est toujours mûr, il est toujours sage, il est toujours fervent.* (...) *La situation de Gide à la croisée de grands courants contradictoires n'a rien de facile. Sa persévérance est donc admirable ; elle est même sa raison d'être, ce qui le fait grand.* (2) » Barthes retiendra cette leçon de maintien.

Ensuite, plus rien ou presque, comme si personne ne savait plus se chauffer à la flamme. Dans le numéro spécial de novembre 1951 que *La Nouvelle Revue française* consacre à son fondateur, les jeunes écrivains se font remarquer par leur absence. Est-ce par conjuration ? Jean Paulhan note que « *la mort de Gide n'a pas été mal accueillie : elle a été accueillie par une bordée d'injures ; tout au moins, de sévérité* ». Il y voit la meilleure preuve que « *Gide n'a pas fait son temps. Il demeure actif, virulent, d'ailleurs salubre.* (...) *Gide, ou le sel et le poivre de la terre* ». Force est de reconnaître que, gagnée par la fadeur, notre époque ignore les vertus de ces épices, leur violence et leur subtilité. Mis à part quelques heureux bataillons universitaires, quelques lycéens fébriles, peut-être, les gidiens sont aujourd'hui, pour les plus jeunes, des quadragénaires nostalgiques.

Eric Marty a donc travaillé pour l'avenir en dressant ce monument. Il l'a fait avec d'autant plus de toupet qu'il a pris le risque de corriger Gide lui-même. En 1939, au sommet de sa gloire et de son influence, Gide, après avoir longtemps tergiversé, avait consenti avec ravissement à publier lui-même, dans cette « Bibliothèque de la Pléiade » qui n'avait jamais accueilli un auteur vivant, l'intégralité de son *Journal*. Il s'agissait d'une intégralité, si l'on ose dire, partielle. Le *Journal* commençait en 1889 – alors que le jeune Gide couvrait déjà des carnets de notes intimes deux années auparavant. La plupart des pages consacrées à Madeleine, sa cousine devenue son épouse, avaient été retirées – elles seront en partie rassemblées et publiées à la suite du *Journal 1939-1949*. Enfin Gide, selon des critères qui continuent parfois à nous échapper, avait pratiqué un grand nombre de coupes. Bref, il avait donné à ce *Journal*, le compagnon de toute sa vie et de toute son œuvre, le visage qu'il désirait.

Le respect dû aux auteurs aurait voulu qu'on en restât là et que la dernière version publiée du vivant de l'écrivain fasse autorité – quitte à publier en annexe les chutes tombées du rabot de Gide. Eric Marty en a décidé autrement, au nom d'une autre forme de respect, celui que l'on doit à une œuvre vivante, à l'authenticité d'une écriture au jour le jour dont le principe même exclut la retouche, l'exclusion et le choix. On discutera à l'infini des bonnes et des mauvaises raisons qu'il a eues de faire un livre nouveau avec de vieux carnets. Ce livre existe ; et c'est lui désormais qui servira de référence chaque fois qu'on puisera dans ce trésor qu'est le *Journal* de Gide. (3)

Barthes doutait que le *Journal* « *ait grand intérêt, si au préalable, la lecture de l'œuvre n'a pas éveillé la curiosité sur l'homme* ». C'était croire que le *Journal* fonctionne comme une vaste autobiographie de la coulisse dont les autres livres de Gide seraient le spectacle. Comme le montre bien Marty dans son introduction, comme il l'a déjà amplement développé dans un essai qui pourrait servir de préface à ce volume, le *Journal* est tout autre chose (4). La tentative d'un homme pour coïncider avec lui-même dans la pure présence, à l'abri du monde, à l'abri d'autrui, à l'abri des événements. A l'abri même de l'œuvre et de la situation d'écrivain de celui qui la compose. Lire le *Journal*, c'est participer à une très singulière aventure. Non pas celle d'un célèbre littérateur dont nous connaissons par ailleurs le style admirable, la culture immense et l'invention intellectuelle décisive, mais celle d'un esprit qui se demande *à chaque instant* non ce qu'il est mais ce qu'il devient.

« Je m'inquiète de ne savoir qui je serai ; je ne sais même pas celui que je veux être ; mais je sais bien qu'il faut choisir. Je sens mille possibles en moi ; mais je ne peux me résigner à n'en vouloir être qu'un seul. Et je m'effraie, chaque instant, à chaque parole que j'écris (...) de penser que c'est un trait de plus, ineffaçable, de ma figure qui se fixe. »

Un livre est la réalisation d'un projet ; la plupart des journaux d'écrivains sont des répertoires d'événements passés ; celui de Gide se tient dans la volonté, en partie illusoire, de se saisir dans le présent ; celui des jours ordinaires, celui du quotidien, celui de la répétition, celui des moments où il ne se passe rien que d'insignifiant sinon cela : quelques lignes qui donneront à l'insignifiance la possibilité de survivre – par la seule intensité de l'écriture qui la saisit.

Il y a bien sûr au fond de cette démarche une extraordinaire inquiétude et une fièvre dont le lecteur à son tour est saisi. Gide s'effraie de constater que chaque seconde de sa vie ne compte pas, qu'il y a des temps morts, des moments imbéciles, des heures d'hébétude, de grands lambeaux de vie qui sont ainsi concédés à la mort. Ces instants, ces heures, ces jours, il va malgré tout essayer de les sauver du néant en leur donnant une forme et en les faisant entrer dans son intimité. En ce sens, comme le souligne justement Marty, le *Journal* de Gide s'oppose à *la Recherche* de Proust tout en partageant la même angoisse. On songe parfois à ces communautés de l'Inde dont les membres conservent religieusement tout ce que leur corps produit : ongles, cheveux, peaux, déjections. Gide y ajoute tout ce que produit son esprit et qui n'est pas mince.

Mission impossible, à l'évidence. A plusieurs reprises, Gide abandonne son journal, ou il s'en sert à d'autres fins : pour nourrir ses livres ou pour fournir des chroniques à la *NRF* quand il a du mal à boucler les numéros. Mais ces périodes où Gide se quitte sont suivies de reprises trop éclatantes pour qu'on n'y sente pas comme un retour à la vie. Vivre, écrire le *Journal*, les deux choses sont liées. Au point qu'il arrive à Gide de les confondre, surtout dans les périodes de crise profonde. Ainsi, en janvier 1892 : « *Je m'inquiète de ne savoir qui je serai ; je ne sais même pas celui que je veux être ; mais je sais bien qu'il faut choisir. Je sens mille possibles en moi ; mais je ne peux me résigner à n'en vouloir être qu'un seul. Et je m'effraie, chaque instant, à chaque parole que j'écris* (...) *de penser que c'est un trait de plus, ineffaçable, de ma figure qui se fixe.* » Se fixer, c'est sa hantise, succomber à l'emprise immobile du quotidien, consentir à se ressembler *ad libitum*. Le *Journal* est aussi le récit d'une bataille longue de soixante ans, celle d'un écrivain qui ne veut jamais ressembler à son portrait : j'écris donc je ne suis pas.

Malgré des centaines de pages où l'écrivain Gide est au plus haut de son style, le *Journal* n'est pas une œuvre d'art : Gide s'efforce de ne pas avoir le choix. Mais sans doute cette imperfection esthétique contribue-t-elle à nous attacher plus encore à cette aventure que l'on voit naître et se développer sous nos yeux, fragile et obstinée. La séduction de Gide n'a jamais été plus palpable, plus ironique, plus émouvante. On aimerait que les jeunes gens d'aujourd'hui soient « *refaits* » à leur tour : « *Que, plus tard, un jeune homme de mon âge et de ma* valeur *soit ému en me lisant et* refait *comme je le suis encore à trente ans en lisant les* Souvenirs d'égotisme *de Stendhal, je n'ai pas d'autre ambition.* »

(1) *Carnets de la drôle de guerre*. Gallimard, 1995, p. 65.
(2) *Œuvres complètes, tome 1*. Seuil, 1993, p. 26.
(3) Le premier volume couvre les années 1887-1925. Le second – 1926-1949 – paraîtra au printemps 1997.
(4) *L'Ecriture du jour. Le* Journal *d'André Gide*, Seuil, 1985.

v e r s i o n o r i g i n a l e

Eglogues de la langue

METEO
d'Andrea Zanzotto.
Avec vingt dessins de Giosetta Fioroni,
éd. Donzelli, 82 p.

A soixante-quinze ans, celui qui demeure le poète le plus original de langue italienne poursuit son œuvre de célébration bucolique (il ne quitte guère les collines du nord de l'Italie, près de Trévise) et de recherche linguistique : calligrammes, emprunts à différents niveaux de langage, au dialecte de sa région de Vénétie qu'il a magnifié dans le *Casanova* de Fellini, aux langues même imaginaires comme on en murmure aux bébés. A la fois sérieuse et novatrice, railleuse, enfantine, chantonnante, sa poésie, déjà largement traduite en français et commentée par Philippe Di Meo, est un objet non identifié, « *dérision / amour de l'être* », comme il l'écrit lui-même.

Les paysages sont pour lui des grammaires dont il définit codes et clés. Incluant le rythme, les soupirs, les aspirations dans le corps même du texte, ponctué de silences, de blancs, de signes typographiques inhabituels, Zanzotto conçoit l'écriture poétique comme une cartographie du regard et de la diction, avec de constants glissements sémantiques ou phonétiques, ce qui la rend difficile à traduire, tant la sonorité et les rapprochements fortuits conduisent l'inspiration.

Un tas de foin « *couleur de fer* » est l'occasion d'une cantilène délicieuse où est susurré le dialecte, comme une comptine, une berceuse. La rêverie du poète n'exploite pas seulement les richesses des mots qui s'appellent mutuellement : ce n'est évidemment pas un pur jeu de langage. Peu à peu se dessine une véritable réflexion métaphysique sur l'apparence du monde : « *On ne sait pas combien de vert / est enseveli sous ce vert / ni combien de pluie sous cette pluie / nombreux sont les infinis / qui convergent ici / qui s'éloignent loin d'ici...* »

La pluie parle au poète comme dans les contes et un champ de coquelicots devient une « *cité glorieuse, / si généreuse de pudeurs* ». La colline se déploie comme une aile, ouvre des failles où se glissent la « *lumière juste d'automne* », mais aussi, telles des illuminations mathématiques, des mots étranges, venus de la culture complexe, secrète du savant poète. La lumière, les rumeurs, les formes, les couleurs constituent un diagramme de mots, de sons, de citations : c'est vers ce système de correspondances de sensations et de concepts que convergent toutes les trouvailles poétiques de Zanzotto.

Son secret et son talent tiennent à sa liberté par rapport à toute rigidité rhétorique. Même si superficiellement, on pourrait comparer ces textes à ceux de l'avant-gardiste Edoardo Sanguineti, on se rend compte rapidement que Zanzotto, attentif aux mots, est en même temps porté par une sorte d'ivresse du paysage : « *Euphorie de mille / intuitions divergentes/ jumelages infinis* ». On ne peut toutefois pas nier la difficulté de lecture de ces textes, étant donné l'extrême variété du vocabulaire scientifique, régional, conceptuel, avec, soudain, des néologismes, des onomatopées, de mots étrangers, latins, grecs, anglais, des assonances, des allitérations impossibles à rendre.

Après les coquelicots, les topinambours suscitent des poèmes inattendus, auxquels sont particulièrement bien accordés les dessins de Giosetta Fioroni, proches de ceux de Miró et de Paul Klee : étoiles, mouvements, flèches, météores, pluie de pierres et d'or, coupes géologiques, silhouettes d'hommes et d'animaux font écho aux vers du poète qui erre au « *Pays des jouets, millions/ d'avions blasons-diamants-clématites / jamais lasses de souffrir, de se déchirer, de se jouer / le dernier fil* ».

R. de C.

New York, ville « quintessentielle » de Doctorow

Le romancier américain n'a jamais quitté sa ville natale, fascinante et intarissable source d'inspiration dans laquelle il trempe sa plume. Sous le signe d'Edgar Allan Poe, il nous convie cette fois à une étrange virée dans le Manhattan des années 1870

LA MACHINE D'EAU DE MANHATTAN
(The Waterworks)
d'E. L. Doctorow.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Michel Lederer,
Flammarion, 256 p., 135 F.

Ce n'est pas le début d'un roman, mais l'histoire d'un livre, *La Machine d'eau de Manhattan*, telle que la raconte E. L. Doctorow, ce jour-là, à une terrasse de Greenwich Village.... « *Un soir,* commence-t-il, *j'ai eu une vision. J'ai assisté à l'engloutissement de New York. C'était dans mon cabinet de travail, sur Hudson Street. De là, j'ai normalement une vue imprenable sur Lower Manhattan et Battery. Mais, ce soir-là, un brouillard à couper au couteau s'est mis à tomber peu à peu. Il a gommé d'abord une partie du* skyline *et recouvert le World Trade Center. Puis il a enveloppé les gratte-ciel de verre des années soixante-soixante-dix, tandis que le Woolworth Building et les constructions de pierre des années vingt disparaissaient à leur tour. D'éclipse en éclipse, il suffisait d'ouvrir les yeux pour remonter le temps. A la fin, cette purée de pois est descendue si bas qu'il n'y avait plus devant moi qu'une ville au ras du sol, avec des immeubles de cinq ou six étages... C'était dimanche, les rues étaient vides. Je me suis dit : sortons visiter le New York d'Edgar Allan Poe !* »

Penché sur son scotch, Doctorow caresse sa barbe, l'air satisfait. Son anecdote n'est-elle pas filmique à souhait ? N'est-elle pas la clé qui résume tout ? Comment il a pu camper le décor de *La Machine d'eau*, avec ses ruelles enneigées, ses fiacres, ses lampadaires à gaz que l'on croirait sortis d'une photo de Stieglitz ; comment il a retrouvé d'instinct l'univers de son génie tutélaire (lui, Edgar Laurence Doctorow, à qui ses parents, grands amateurs de littérature, avaient donné son premier prénom en hommage à Poe) ; et comment il a soudain eu envie d'écrire une histoire « *comme on les racontait naguère, selon les strictes conventions narratives du XIXe siècle...* »

Tremper sa plume dans l'encre de Conan Doyle ou de Stevenson ? Doctorow lui-même n'en revient pas, lui qui a passé son temps à vouloir, « *comme une obsession, faire éclater les contraintes de la narration* ». Il y avait eu *Welcome to Hard Times*, cet anti-western pour chercheurs d'or malchanceux, et puis *Le Livre de Daniel*, l'Amérique des années 50 et 60, l'anticommunisme hystérique et l'exécution des Rosenberg. Il y avait eu *Billy Bathgate*, la prohibition, le monde interlope du gangster Dutch Schultz, et bien sûr *Ragtime*, l'un des grands best-sellers des années 70 – dont Milos Forman tira un film –, portrait vertigineux d'une Amérique début de siècle, avec ses fortunes d'un jour et les malheurs de sa classe ouvrière (1). Avec *La Machine d'eau*, étrange virée dans le Manhattan de 1871, voici en quelque sorte les fondations du grand édifice doctorowesque : celui qui se construit sous nos yeux lorsque l'on pose tous ses livres les uns sur les autres et qu'on y lit le vrai-faux roman des Etats-Unis.



IMKE LASS POUR « LE MONDE »

« Comment ne pas voir que la fiction est la mégadiscipline ? »

Car telle est bien, pour Doctorow, la source intarissable d'inspiration. Du Bronx de son enfance (il est né en 1931 d'une famille de juifs russes immigrée au début du siècle) jusqu'à sa petite maison de Washington Mews, Doctorow n'a jamais quitté New York. Impossible de le sevrer de cet « *archétype urbain* », de cette « *ville quintessentielle* ». Impossible de le détourner de cet « *univers clos où miroite le monde, au même titre que le coin de Mississippi, grand comme un timbre-poste, d'un William Faulkner...* »

De là à faire de lui un « *New York novelist* »... « *C'est l'image qu'on m'a donnée,* remarque-t-il amusé. *Ça plaît beaucoup à mon éditeur, Random House. Mais on pourrait dire aussi bien que je mets systématiquement en scène des enfants ou que mes personnages principaux ont toujours affaire à l'écriture !* » Que veut-il dire ? Que « *le langage, la voix précèdent toute intention rationnelle* ». Que ce n'est « *pas l'écrivain qui choisit le livre, mais le livre qui le prend* ». Et que, pour toutes ces raisons, n'étant dupe d'aucune, il ne peut être que d'accord avec les étiquettes que lui collent inlassablement les journalistes.

Sourire ironique... Nous y voilà. Les journalistes, justement, en prennent pour leur grade dans *La Machine d'eau de Manhattan*, depuis le pigiste (« *inquiet et poltron* ») jusqu'au rédacteur en chef. Nous sommes au début du « *newspaper business* ». Les presses à vapeur crachent des journaux à un penny, les « *newsboats* » se livrent une guerre farouche pour rapporter les nouvelles d'Europe, les chercheurs de scoops déposent, « *tels des chiens de chasse* », leurs proies toutes chaudes aux pieds de leur chef de service. Dans ce contexte, McIlvaine enquête sur la disparition d'un de ses plus brillants collaborateurs, Martin Pemberton, qui s'est volatilisé après avoir affirmé que son père était vivant – or ce personnage, richissime, a été enterré deux ans auparavant, et sa fortune crapuleuse mystérieusement dilapidée. De déductions logiques en digressions philosophiques, McIlvaine parviendra au pied du réservoir de New York, point nodal du roman, où les pistes se brouillent et où surgit l'ombre intermittente d'un petit homme aux yeux noirs « *bizarrement opaques* », le diabolique docteur Sartorius.

Il faudrait pouvoir parler des développements de Doctorow sur la science et ses fantasmes, de la façon dont il conduit son enquête à la Sherlock Holmes, ou des parallèles qu'il suggère entre le détective et le journaliste, « *tous deux à la recherche d'un ordre* ». Mais le plus intéressant reste peut-être sa réflexion sur le comportement de McIlvaine. « *Ce rédacteur en chef,* souligne-t-il, *a découvert une histoire incroyable qu'il n'a pas racontée lorsqu'elle s'est produite. D'où sa culpabilité. Il veut la relater trente ans après, alors qu'il est un vieil homme. Trop tard, il l'a gardée si longtemps en mémoire que la réflexion s'est mélangée aux souvenirs. Il ne peut plus faire son travail de reporter, il ne peut que "rendre", suggérer. Faute de journalisme, il en est réduit à faire de l'art !* »

Doctorow s'amuse. Il a beaucoup réfléchi à la frontière entre l'art et les faits. Il y a vingt ans déjà, dans *Ragtime*, sa trouvaille avait été de mélanger des personnages historiques réels (Freud, Henry Ford ou le magicien Houdini) à des héros de son cru, si bien que les vrais caractères devenaient les plus romanesques. « *Nous vivons à l'apogée de l'empirisme. Ils veulent des faits ?, je vais leur en donner* », s'était-il dit alors. Déguiser sa fiction en un « *assemblage de faits* » devenait une façon de « *contester l'autorité réduite de la démarche inventive* ».

Car aujourd'hui, comme beaucoup d'écrivains américains – Bellow, par exemple –, Doctorow continue de penser que le roman, aux Etats-Unis, est « *cerné, de toutes parts. Par le cinéma, la sociologie, l'anthropologie, le journalisme... La lutte d'influence est telle,* précise-t-il, *que beaucoup de créateurs se sont recroquevillés en eux-mêmes, prenant le parti de cantonner leurs recherches au périmètre de l'intime ou du domestique* ». Lui, Doctorow, refuse cette relégation : « *Comment ne pas voir que la fiction est la mégadiscipline, celle qui contient toutes les autres ? Que les plus vieux chemins du savoir passent par les histoires ?* » Sa *Machine d'eau*, à cet égard, n'est pas seulement une enquête bien menée, elle est, au même titre que *Ragtime*, « *la vengeance du romancier contre une époque qui méprise l'œuvre d'imagination* ».

Florence Noiville

(1) Laffont et Julliard.

Un imaginaire engagé

Marina Warner mêle Shakespeare, le reportage et le conte, brossant un vaste tableau des Caraïbes de l'âge de l'esclavage à celui du tourisme

INDIGO
de Marina Warner.
Traduit de l'anglais par Céline Schwaller-Balay,
éd. Le Serpent à plumes, 458 p., 149 F.

Lorsqu'on demande à Marina Warner, essayiste et romancière bien connue des Anglais, comment elle parvient à concilier des activités aussi différentes, on s'entend répondre, dans un français aisé et rapide, que la séparation des genres a fait long feu : « *Le roman est l'un des lieux de la pensée. L'essai ayant plus ou moins disparu, le roman est devenu la forme où peut s'exprimer la pensée philosophique. Les idées y sont mises en scène.* » Et elle ajoute : « *Tout homme politique devrait suivre des séminaires de lecture romanesque. Il en sortirait avec une idée un peu plus précise de la façon dont vivent les gens. Si les politiciens lisaient Dickens, Hardy ou George Eliot, ils auraient quelque chance de comprendre ce qu'est un être humain.* » Avec *Indigo*, un roman ambitieux qui embrasse deux continents et s'étend sur près de quatre siècles, Marina Warner déclare qu'elle a voulu écrire un « *roman politique* ». La partie centrale, qui se déroule dans l'île imaginaire d'Enfant-Beate, aux Caraïbes, emprunte à *La Tempête* de Shakespeare personnages, mythes et jeux de langage. La sorcière Sycorax, son fils adoptif Caliban et sa fille Ariel vont être confrontés aux envahisseurs blancs, les colonisateurs de l'île. Enchâssant ce récit – la plus belle partie du livre, où dominent la magie, le conte et l'incantation – l'histoire, contemporaine, de deux jeunes filles à l'amitié difficile, Xanthe et Miranda, descendantes des envahisseurs, qui vont de Londres à Paris pour revenir enfin aux Caraïbes. Ainsi se déploie un vaste tableau de la colonisation et de l'esclavage à travers les siècles, le tourisme, au XXe siècle, étant la dernière étape d'une exploitation commencée voilà quatre cents ans. D'une bataille contre les indigènes de l'île de Liamuga au tournage d'un film d'avant-garde à Londres, de discussions sur le racisme à la description de suites de luxe pour milliardaires, le roman de Marina Warner, dans une prose sensuelle et sinueuse (bien restituée par la traductrice), et sans négliger aucun détail, mêle les thèmes et les genres, s'adressant au journalisme aussi bien qu'au conte de fées, dans le souci, toujours, de relier le présent au passé et le réel à l'imaginaire. S'y retrouvent nombre de sujets qu'elle aborda dans les deux essais qui l'établirent comme écrivain et comme penseur : *Seule entre toutes les femmes : le mythe et le culte de la Vierge Marie* (1), un livre féministe, influencé par *Mythologies* de Barthes, où elle démontre que le mythe de la Vierge « *est un produit historique, utilisé par l'Eglise, une projection de l'idéal de la femme* », et *From the Beast to the Blonde*, étude très documentée qui analyse le conte de fées en tant que « *mode féminin et politique d'expression de la vie* ». Le conte, n'est-ce pas l'histoire que l'on raconte pour se consoler, l'invention spontanée qui embellit, ou exorcise, une réalité intolérable ? Il revenait aux femmes, à la nourrice, à la conteuse, de recréer un réel à la mesure du désir. Ainsi procèdent *Les Sirènes en sous-sol* (2) ou les femmes d'*Un père égaré* (3), roman qui expose un mythe familial, la légende du père fondée sur un duel glorieux qui fut suivi d'une mort lente, au moment du fascisme en Italie, alors que la vérité, découverte au fil des pages, fut – c'est souvent le cas – à la fois pitoyable et honteuse. En elles toutes, en Sycorax, la magicienne, et Sérafine, la conteuse noire, s'incarne la force de l'imaginaire qui joue un si grand rôle dans l'œuvre de Marina Warner. « *L'imaginaire, formé dans le passé, continue à imprégner le présent, lui imprimant sa forme. Ce qui s'est produit dans le passé peut être utilisé comme calque pour l'avenir... Dans* Indigo, *j'ai voulu montrer que cette histoire de l'Empire britannique n'a pas pris fin parce que l'empire s'est écroulé, mais que l'imaginaire de l'empire subsiste dans les esprits de toutes sortes de manières, le racisme, qui est au centre du livre, étant l'une d'elles...* »

Christine Jordis



Marina Warner.
Née en 1946 de père anglais et de mère italienne, élevée au Caire puis en Angleterre, Marina Warner s'inspire souvent dans ses romans de l'histoire familiale. Imprégnée de culture française, elle avoue une prédilection pour Baudelaire, Valéry et les symbolistes, sans négliger pour autant la pensée contemporaine : elle « *trouve stimulants* » Deleuze et Guattari (moins Baudrillard, qui, « *comme Jérémie, dénonce* »). Elle s'intéresse aussi de près à l'école classique : Vidal-Naquet, Marcel Détienne, Jean-Pierre Vernant et Nicole Loraux, pour leur approche des mythes grecs. « *Ce ne sont pas tant les origines qui m'intéressent, que les changements de sens, les capacités de transformation des mythes, selon les besoins de ceux qui écoutent et qui racontent.* »

(1) 1976 pour l'édition anglaise, publié aux éditions du Seuil, 1989 ; Rivages en 1993.
(2) Recueil de nouvelles, Le Serpent à plumes Editions, 1994.
(3) Julliard, 1990 ; en poche aux éditions du Serpent à plumes, 1994.

Philippe ou le poids du mensonge

LE DOUBLE NOM DE FAMILLE
(Dvoinaia familia)
de Dina Rubina.
Traduit du russe
par Evelyne Amoursky.
Ed. Actes Sud, coll. « Un endroit où aller », 83 p., 58 F.

Un jeune adolescent vit dans une forteresse de mensonges, bâtie « *pour son bonheur* » par un trio parental. Après trois ans d'absence, Philippe retrouve « Pa », sa fierté, son modèle, celui dont il a posé le nom à côté de celui de sa mère dans le passeport tout neuf qu'il vient de recevoir pour sa majorité. Mais, bizarrement, ce double nom de famille agace tout le monde. Faut-il détruire une forteresse de mensonges quand elle protège le bonheur ? C'est le dilemme que nous soumet l'écrivain russe Dina Rubina. Réflexion sur la paternité et le mensonge, ce récit relate avec tendresse et émotion la naissance d'un amour intense entre un adulte et un enfant. L'auteur fait notamment la preuve, s'il en était besoin, que l'amour paternel se passe très bien des liens du sang.

La violence de la trahison éclate dans les détails du quotidien – quotidien de l'ex-Union soviétique, où Dina Rubina a planté le décor du *Double nom de famille*, comme pour la plupart de ses récits. Le poids du mensonge est habilement exprimé par un dialogue à sens unique, où la conversation du fils se heurte aux pensées silencieuses du « père ».

Ecrivain des années 80, Dina Rubina a été publiée dès ses seize ans par la revue littéraire *Iounost*. Elle a écrit, depuis, de nombreux récits et nouvelles, édités notamment par *Novyi Mir* en Russie et *Kontinent* (revue de l'émigration) en France. *Le Double Nom de famille* est son premier ouvrage à avoir été traduit en français. Née en 1953, à Tachkent (capitale de l'Ouzbékistan), Dina Rubina vit à Jérusalem depuis 1990.

Anne Rodier

Un homme à côté

Portrait mi-Magritte, mi-Souchon d'un grand dadais saisi par le bonheur de l'instant

LA PROVINCE ÉTERNELLE
de Jean-Pierre Ostende.
L'arpenteur-Gallimard, 166 p., 90 F.

N'est-ce pas un grand dadais, ce « fils » de quarante ans qui n'a pas quitté sa mère depuis leur première rencontre prématurée ? Ils vivent ensemble, dans cette ville de province qui, ainsi que les personnages, reste innommée. De petites rentes, une vie dérisoire, les légumes à éplucher, la maison à entretenir. Parfois, pour la santé de la mère, un séjour « *dans un endroit spécialisé, l'air, l'eau et les pilules* ». Parfois des repas de famille où « *tout le monde rest[e] assis du début à la fin, chacun avec ses neuf mètres d'intestin* ».

Un jour le fils, ce simplet « *sans pedigree* » qui fume des Craven A, intervient : il acquiert un lopin, à l'extérieur de la ville, dans une zone de jardins potagers pour citadins. Il rêve de bivouaquer dans la cabane à outils, et, travaillant pour la première fois de ses mains, se « *sent castor* ». De plus en plus souvent, il se rend au jardin, d'abord convoyé par un chauffeur de taxi, puis à mobylette « *courbé, casqué, insecte, caparaçonné* ». Les gens du quartier trouvent cela grand. La mère est un peu jalouse, le chauffeur, admiratif.

Il faut l'imaginer heureux, ce « fils » qui traverse la vie en coulisse : l'ancien enfant aux lacets dénoués, l'écolier « *trop souvent absent* » dont un professeur avait dit : « *Il n'a aucun talent. A part le courage du bonheur.* » Il a, en fait, sa dynamique, « *lui, le persévérant des jardins de banlieue vers les secrets, les saisons, les oasis* ». Lorsqu'un orage d'été, qui tourne au déluge, noie le jardin, il découvre, imperturbable, d'autres plaisirs : pêcher et se baigner dans la rivière, un jour « *de chaleur à haut-le-cœur* », boire une bière fraîche dans un snack-bar de campagne tenu par une belle patronne, qui cultive elle aussi son jardin. « *Il lui décrivit le sien, un peu parent d'élève, la cabane à outils, l'inondation et la boue. Elle le sentit perdu, un instant poussin, quand il lui proposa des fleurs, des fleurs rouges.* »

Toute sa vie, l'homme sans histoire, à qui rien n'arrive, s'est retenu, « *sans jamais se lâcher dans une aventure qui pourrait l'emporter* », mais il est peut-être plus présent au monde que les autres, lui qui regarde les choses comme pour la première fois. Riverain de la terre et du ciel, il sent sa vie s'écouler comme les nuages et semble avoir des ailes, loin des tapages.

« *L'homme à côté*
Mais être à côté était son côté »

Sélectif et aigu, le regard de Jean-Pierre Ostende – comme celui des enfants, « *petits experts du minuscule* » – fait des rapprochements incongrus, des inventaires insolites (« *Un feu rouge, un landau. Jamais de marmotte* »). Avec une évidence inattendue, l'écriture laisse affleurer, à travers ses pointillés, des clichés parfois détournés, des titres « magrittiens », des bribes de Baudelaire et de Souchon. Des huit petits livres qu'Ostende a publiés en dix ans (1), aucun ne montre avec autant de simplicité élusive, autant de paradoxale conviction, la sérénité dans l'insignifiance et la vélocité heureuse d'un héros sans qualité :

« *Et soudain il s'éloigna, l'homme de terrain, l'homme de la province éternelle, vers les oiseaux légers et les terres de toujours où filent les enfants encapuchonnés et les mères avec leurs sacs, parmi les fleurs, les chemins et les villages, comme un train à travers les vallons, les arbres et les collines aux odeurs de chien mouillé, dans le paysage qu'il aurait traversé en dormant, fugitif et sauf, vers la province devenue le monde, au galop.* »

Monique Petillon

(1) Signalons notamment *Bellevue Parc* (100 p., 50 F), paru en 1995 aux éditions Le Midi illustré, 90, boulevard Longchamp, 13001 Marseille. Tél. : 04-91-64-32-00.

Hantée par les sorcières

Comme son héroïne, la romancière canadienne anglophone qui écrit en français donne vie à ses démons

INSTRUMENTS DES TÉNÈBRES
de Nancy Huston.
Actes Sud-Léméac, 412 p., 138 F.

On est à Manhattan de nos jours et près de Fontevraud au début du XVIIIe siècle. Avec une romancière rageuse, aigrie, obsédée par son enfance, ses amants, sa mère, son frère jumeau mort-né, son « daimôn » socratique, et une petite villageoise, orpheline, qui va d'auberge en auberge jusqu'à son destin de sorcière. Voilà le point de départ d'un roman frappant de vitalité, de présence, d'intelligence.

Les artifices ? Ils sont affichés et francs. Est-ce un obstacle ? A aucun moment. On suit avec une parfaite aisance les deux voix, parce que le but poursuivi est le même. Nancy Huston, romancière canadienne anglophone qui écrit en français, s'est déjà tournée vers le passé, pour y amplifier les échos de notre temps. Elle a raison de ne s'être pas contentée, ici, de raconter l'histoire de Barbe Durand, accusée d'infanticide et de sorcellerie, de n'avoir pas seulement reconstitué une histoire « vraie » en elle-même extrêmement émouvante, mais d'avoir fait entendre cette qualité de ton propre au roman anglo-saxon contemporain. Car, incontestablement, c'est un livre venu de l'autre côté de l'Atlantique, même si le style français est d'une impeccable fluidité, vivant, idiomatique, sans afféterie. C'est un livre encore tout empreint de l'obsession puritaine du mal, du démon. Il y a là un reste de Nathaniel Hawthorne.

La sorcière, thème cher aux féministes des années 70, était un sujet périlleux. Nancy Huston en a eu conscience, et elle met délibérément en scène une romancière américaine, plus âgée qu'elle, plus candide, plus fragile, qui se livre avec une extraordinaire violence à ses lecteurs. On sent constamment un décalage entre les confidences de son personnage écrivain, Nadia, les mésaventures tragiques, puis heureuses du personnage imaginé par ce personnage écrivain, la fatalité du modèle réel (la vraie Barbe Durand, dont l'histoire a été racontée dans des archives et par des historiens) et le regard souverain de l'auteur. Ces glissements savamment maîtrisés sont le tissu même du livre, ce qui l'anime et le rend passionnant.



ARTURO PATTEN

Nancy Huston
Née au Canada en 1953, petite-fille de pasteurs, Nancy Huston vit en France depuis 1973. La musique, qu'elle étudia à l'université de New York, était très présente dans son premier roman, *Les Variations Goldberg*, ainsi que dans *Trois fois septembre*. Elle dit avoir eu besoin du français « *pour exprimer l'émotion* ». S'essayant par ses livres « *à habiter (son) passé* », elle reste hantée par l'Amérique, les Indiens, le Vietnam. Mais la source principale de ses textes, souvent écrits à deux voix (raison et émotion, passé et présent), est la violence dans l'amour (« *comme à la guerre* »), dans la procréation (*Journal de la création*).

Les jumeaux Barbe et Barnabé Durand, en naissant à la fin du XVIIe siècle, causent la mort de leur mère. Elevés séparément, ils ne se retrouvent éphémèrement qu'au début de leur adolescence. La fillette sera servante d'auberge. Violée par l'un de ses maîtres, elle renonce à avorter et tue son enfant à la naissance, dans une sorte de délire exalté. Dénoncée pour sorcellerie, elle voit tout son passé réinventé à travers le filtre de superstitions et de médisances.

Nadia, la romancière qui raconte cette existence, a de nombreuses raisons de s'y intéresser. Elle-même née jumelle, elle est hantée par le diabolisme, la sorcellerie, la condition féminine, la maternité et ce qu'elle appelle la « *scordatura* » : désaccord, discordance, dissociation démoniaque d'une harmonie détruite. Ce terme musical, appris auprès de sa mère, violoniste hongroise, parcourt toute la rédaction du roman dans le roman, avec çà et là des curiosités érudites.

« *Le monde m'est égal. C'est une cause perdue, dépourvue de sens.* » Cette phrase durassienne commande le journal de Nadia, qui se fait appeler *Nada*, « rien » en espagnol. La négation du monde, de soi, de la vie, hante (1) Nancy Huston, certaine, à juste titre, que la réalité ne prend forme et force que dans la littérature même. Le reste ? Fantômes, qui aspirent à sortir de l'inexistence même du réel. « *Mes lecteurs, comme moi, se soucieront bien plus du destin de la pauvre Barbe, errant hagarde sur les routes du centre de la France il y a trois siècles, que de celui de la clocharde qui crève en ce moment sur le pas de leur porte.* »

Pour exister, le réel a besoin d'être dit, écrit, transmué, vivifié par la littérature. « *Les êtres qui souffrent hors fiction : à peine des ombres, flottant au bord de notre champ de vision.* » Il y a, dans cette affirmation de romancier, une exigence paradoxale de générosité, vérifiée à chaque ligne de ce livre inattendu, stimulant et surtout noble. On aime lire : « *Chacun de nous transporte en soi le centre de l'univers.* » On aime lire : « *Chaque vie mérite nos larmes.* »

René de Ceccatty

La beauté blessée des laids

Deux anciens parias métamorphosés en sourciers de musique et d'amour par la grâce et l'élégance lyrique de Gilles Leroy

LES MAÎTRES DU MONDE
de Gilles Leroy.
Ed. Mercure de France,
252 p., 110 F.

La laideur fascine Gilles Leroy. Elle représente peut-être son fantasme le plus profond, la source noire de son imaginaire, le stimulant de sa force romanesque qui ne s'est jamais autant affirmée que dans ces *Maîtres du monde*. Le narrateur, David Fisher, est plus que disgracieux, myope, daltonien. C'est cette conscience d'une laideur *« élevée dès son enfance, au rang d'absolue »* qui le constitue, même s'il reconnaît *« enchérir »* sur sa disgrâce, dans l'espoir de la chérir un jour. Mais peut-être se sert-il de cette laideur comme d'un recours raisonné, d'une explication à la répulsion qu'il a toujours inspirée à Lucas qui, au fil de leurs relations (se prendre, se déprendre, se reprendre : c'est là toute sa vie, toute l'histoire du livre) a fini par conquérir toute la place, régnant comme un *« bouclier magnétique et palpable, qu'il avait renoncé à traverser pour le toucher »*. C'est cette obstination d'avance désespérée à rechercher quelqu'un qui ne veut pas de lui qui fait la beauté tendue, vibrante du roman où l'on retrouve, plus nettement encore que dans ses précédents livres, l'alliance, dans le style de Gilles Leroy, de brutalité (montages heurtés, crudité des situations et des visions) et de raffinement (très longues phrases, parfois, qui épousent les méandres d'un paysage et d'un état d'âme).

Au début de l'amour de David pour Lucas, il y a eu un éblouissement physique. Aurons-nous droit simplement à un hymne à la beauté ? Non, car le romancier, en s'y prenant à plusieurs reprises, en proposant diverses versions du souvenir du coup de foudre, cherche à recomposer, à reconstituer l'impression de la beauté de Lucas ; et ses tâtonnements autour d'une image première, d'une apparition, sont d'une justesse tremblante et magnifique. Mais il y a aussi, chez David, enfant doré (fils de chirurgien de la clinique Beau Rivage, sur les hauteurs de Scees) une fascination pour quelqu'un qui n'appartient pas à la même classe sociale. Lucas est un enfant de la rue, orphelin, à peine élevé par une grand-mère délurée, la Scandaleuse, qui s'occupe d'un bistrot à Paris. Aucun apitoiement mièvre chez Gilles Leroy, aucune compassion folklorique ou de commande, juste un style plus âpre, moins flamboyant, lorsqu'il décrit les milieux plus démunis et évoque les enfants, nés du mauvais côté du fleuve, et dont les yeux sont *« pourris par les drogues des pauvres et les reliquats des pharmacies cambriolées »*.

VERTIGE NOIR

La principale souffrance de David (monologues de lucidité adolescente et blessée, qui sonnent juste) vient de son impuissance à attirer Lucas vers son univers privilégié, où argent et savoir sont liés ; il doit laisser partir Lucas qui, farouche, rebelle, préfère éprouver les choses plutôt que de les comprendre, traverse des mondes successifs sans en regretter aucun et passe d'un destin à l'autre avec *« l'agileté oublieuse d'un phœnix »*. Un phœnix que la musique brûlera, lorsqu'il deviendra un chanteur rock oscillant au gré des modes. Il est d'abord euphorique, puis poignant, cet itinéraire d'un enfant du siècle qui se précipite d'un concert à l'autre, parcourt des déserts nocturnes constellés de néon, avec la vitesse d'un train qui brûle les gares sans ralentir ; il ne garde pour tout souvenir de ses spectacles qu'un bruit persistant dans ses tympans, une vibration qui continue à courir sur l'échine. Et semble rechercher dans les drogues le paroxysme des ravages qu'il peut exercer sur lui-même. Corruption volontaire de sa propre beauté, recherche de l'enlaidissement de soi-même, comme pour se punir de son magnétisme d'antan : autre obsession de Gilles Leroy, autre vision romanesque qui envoûte par son pathétique sulfureux.

Mais le comble de la laideur (c'est le vertige noir du livre, son versant halluciné) est incarné par Joy, le frère de David, qui naît *« avec un trou béant au milieu du visage à tel point qu'on pourrait y enfoncer le poing »*. Le roman pourrait basculer (tant Gilles Leroy met de précisions quasi maniaques à détailler les malformations de Joy) dans le cauchemar grandguignolesque et le spectaculaire macabre et douteux. Mais ce qu'il pourrait y avoir de voyeurisme ravi est sauvé par l'analyse très fine du lien étrange, fait de sensualité et de terreur mutuelle, entre Joy et son père qui, se spécialisant dans la chirurgie plastique, passera vingt ans de sa vie à ouvrir, greffer et recoudre sans fin le visage monstrueux jusqu'à ce qu'il prenne une forme et devienne son œuvre. Il y a aussi, en arrière-plan, le portrait à la fois dur, grinçant et bouleversant, de Castro Fisher, la mère, qui fuit son cauchemar à travers le monde en y multipliant les frasques désemparées.

Toutefois, le lien le plus surprenant est celui qui se noue au terme du roman (peut-être parce qu'ils sont tous les deux voyous dans l'âme, tyranniques avec les autres et violents avec eux-mêmes) entre Joy et Lucas qui entreprend de le régénérer par la musique dans le Bunker-sanctuaire de Whale's end, cerné par les corbeaux blancs. Alors une étrange lumière, douce et inquiétante, envahit le roman : celle d'une légende pour deux vieux enfants, deux anciens parias métamorphosés en sourciers de musique et d'amour par la grâce et l'élégance lyrique de l'écrivain.

Jean-Noël Pancrazi

Les tribulations d'une éducation au Prytanée

LES PETITS SOLDATS
de Yannick Haenel.
La Table ronde, 220 p., 98 F.

La première phrase annonce l'esprit et la qualité d'un roman. *« Je ne pensais pas à la mort. »* Voilà posé le style simple et efficace d'une éducation sentimentale où le salut aux couleurs remplace l'émotion des jeunes amours. Certes, il a place dans l'esprit d'un garçon de quinze ans quand on peut offrir *« l'extase à chacune des femmes d'officier du Bahut »*, mais c'est surtout l'initiation à la vie militaire qui fait le sujet de cet attrayant récit mettant en scène *« les petits messieurs du Prytanée »* vus par l'un d'eux, narrateur doué de verve, de talent d'écriture, d'une causticité réjouissante. Fils d'officier, petit-fils d'un combattant d'Indochine qui ne cesse de proclamer *« son amour pour ses chefs »*, l'adolescent qui franchit le seuil du lycée de La Flèche est pour ainsi dire programmé. D'autant mieux que son père lui a donné le goût des rites de l'armée. Encore que sans ambition, ne voyant dans la carrière qu'un moyen pour poursuivre *« dans l'hébétude »* la tradition familiale, il est prêt à illustrer – sans excès – l'hugolienne devise de l'école, *« Sois un lion superbe et généreux ! »* Mais il déchantera et ses chefs n'en sortiront pas grandis : *« Quand un gradé ouvrait la bouche, il me semblait que le mot France dégoulinait avec des sonorités baveuses : j'entendais le mot rance. »* La description des chahuts, d'une discipline dépassant l'absurdité, des dortoirs aux *« frissons clandestins »*, sans oublier les divers caractères finement décrits, tout fait de ce premier roman, à la fois tendre et cruel, raffiné et violent, un savoureux moment de lecture. Si, sur un autre registre, les suivants ont la même qualité, on pourra confirmer ce qui déjà se précise, un écrivain.

Pierre-Robert Leclercq

Les cercles de l'enfer

Conçu comme un oratorio, le roman de Marie-Claire Blais médite sur le déclin de l'empire américain

SOIFS
de Marie-Claire Blais.
Seuil, 274 p., 110 F.

A quoi peut bien ressembler le paradis ? A une terrasse près de la mer où, un verre à la main, on se retrouverait sous les cocotiers pour contempler le crépuscule tout en échangeant de vagues propos sur Jane Austen. Il y a là de quoi vous faire préférer l'enfer. Mais chacun voit midi à sa porte et imagine celles du royaume des cieux en fonction de la place qu'il occupe en ce bas monde. Les personnages de *Soifs*, le dernier roman de Marie-Claire Blais, sont pour la plupart universitaires, artistes, magistrats, réunis en décembre 1999 dans un lieu qui n'est pas nommé mais ressemble fort à Key West. Les fins de siècle invitent aux bilans et chacun, à sa manière, apporte sa touche au tableau d'ensemble du déclin de l'empire américain. Jacques, le spécialiste de Kafka, se meurt du sida en écoutant Mozart ; Renata, venue en convalescence après l'ablation d'un poumon, ne peut s'empêcher de jouer avec le feu, la flamme de son briquet ou la passion du jeu ; Mélanie se demande toujours si elle n'a pas eu tort de préférer ses enfants à la carrière politique à laquelle sa mère ne cesse de l'exhorter ; Julio, l'exilé cubain ne peut oublier le radeau désemparé sur lequel toute sa famille est morte de soif. Le projet de Marie-Claire Blais peut sembler exagérément ambitieux puisqu'il s'agit d'explorer, à la manière de Dante, les différents cercles de nos enfers contemporains, mais il est mené avec subtilité, sans aucune grandiloquence. D'ailleurs, il est devenu plus difficile aujourd'hui de distinguer nettement le purgatoire de l'enfer ou du paradis. Le roman de Marie-Claire Blais ne tranche jamais, pas plus que son héroïne Renata qui est avocate et aurait pu devenir juge comme son mari si elle ne doutait de la validité de toute décision catégorique. *Soifs* donne à entendre la voix de ceux qui se débattent dans *« les limbes mélancoliques de la vie, de l'uniformité des gestes, que ce fussent les limbes des plaisirs les plus jouissifs, le paroxysme du plaisir sexuel ou l'anéantissement dans les plaisirs matériels »*. Conçu comme un long monologue intérieur, le roman passe sans solution de continuité d'un personnage à l'autre. Ce qui peut surprendre au début le lecteur mais paraît assez vite naturel, les peurs et les désirs de tous n'étant pas tellement différents. C'est toujours le poids du passé, qu'il s'agisse des chaînes de l'esclavage ou de l'horreur des camps, c'est surtout la hantise de la fin prochaine, *« cette creuse sensation de soif qui atteignait les sens, qui était pour chacun le signe de la lente altération des forces vitales, du sournois déclin vers la mortalité »*. Suivant la ligne mélodique de l'oratorio de Beethoven, *Le Christ au mont des Oliviers*, qui sert de leitmotiv au roman, l'écriture polyphonique de Marie-Claire Blais compose un oratorio sur l'aube du XXIe siècle et les doutes que suscite toute échéance capitale. *Soifs* n'est pourtant pas un livre désespéré.

A l'heure où idéologies et croyances semblent avoir fait leur temps, le pire lui-même n'est jamais sûr. A défaut de se reposer sur des certitudes, on peut toujours saisir quelques éclats. La méditation amère se transforme en hymne à la joie. L'effervescence du cœur peut alors jaillir d'un mouvement musical et le vol d'un oiseau suffit à ramener la sérénité. Au long cheminement vers une solitude croissante, Marie-Claire Blais n'oppose pas de théorie rassurante, elle offre seulement le chatoiement du désir et ses émerveillements en guise de viatique.

Gérard Meudal

★ **Signalons la parution en poche d'*Une Saison dans la vie d'Emmanuel*, Points Seuil P 297, 166 p., 33 F.**

Dérive d'un homme « soclé »

GROS CHAGRIN
de Jean-Baptiste Harang.
Grasset, 222 p., 98F.

Dans la presse, on pratique une sorte de taxidermie pour, quand l'actualité l'impose, conférer à une personnalité en vue l'immortalité d'un jour. Pour mieux « coller » à l'événement, ne faut-il pas le prévoir ? L'âge de l'intéressé, une maladie grave, un accident commandent à cette charmante attention : on l'embaume avant qu'il soit mort. C'est la nécrologie, ou « nécro ». Journaliste à *Libération*, Jean-Baptiste Harang sait de quoi il retourne, tout comme Jok, le héros de son troisième roman, rompu à cet exercice au point d'être baptisé « Borniol ». Mais voici que, sans crier gare, Clara le plaque. C'est soudain la vie au point mort : le besoin d'une discipline symbolique pour gérer ce deuil amoureux le conduit à briser sa montre, jeûner, couper son répondeur...

Au fil des jours, il mime ainsi *« un simulacre de vie comme retour de dignité »*. Son journal cherche en vain à le joindre et, du coup, il rate la mort d'Antoine Pinay, un morceau de choix. Mais comment nier davantage la durée ? L'idée lui vient d'acheter des bottes démesurément grandes et d'y couler du ciment. Le voici transformé en homme « soclé » de la détresse. Une situation dérangeante, à commencer par des fourmillements intempestifs aux jambes. Un concierge entomologiste trouvera la solution apaisante : des lucanes introduits dans les bottes le gratteront de leurs mandibules impunément. Jok sera désoclé. Tout a une fin, même le temps, encore plus dans un roman.

Avec une joliesse inventive, Jean-Baptiste Harang a écrit une fable où l'on frôle l'absurde pour mieux relancer le jeu d'une fantaisie mi-enjouée, mi-grave, avec le goût et le sens de la dérision provocatrice.

Pierre Kyria

La chronique

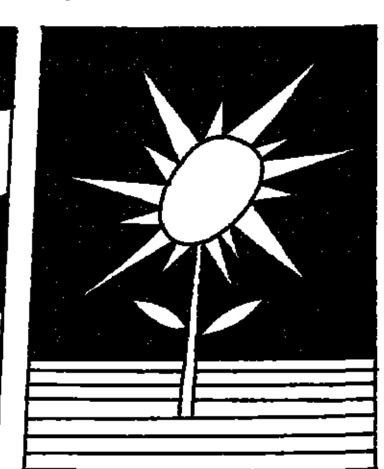
de Roger-Pol Droit

Le monde comme douleur et comme absurdité

CORRESPONDANCE COMPLÈTE
d'Arthur Schopenhauer.
Edition critique
d'Arthur Hübscher,
traduit de l'allemand
par Christian Jaedicke,
préface de Frédéric Pagès,
Ed. Alive (49, rue de Turenne,
75003 Paris), 886 p., 289 F.







SERGUEI

Franchement, le bonhomme ne paraît pas sympathique. Misanthrope, colérique, chicanier, méfiant, vaniteux, narcissique... c'est à l'évidence un personnage insupportable. Il semble récriminer d'un bout à l'autre de l'existence. De lettre en lettre, selon les décennies, il ne cesse de réclamer des garanties exorbitantes à ses débiteurs, de suggérer des argumentations retorses à ses avocats, d'imposer des stipulations minutieuses à ses éditeurs, de houspiller ses « apôtres » dès qu'ils ratent une coupure de presse ou un programme de cours mentionnant son nom. L'ensemble de sa correspondance connue – il reste cinq cent trois lettres, ce qui n'est pas beaucoup – pourrait permettre de brosser d'Arthur Schopenhauer un portrait peu avenant. Ces pages de hasard le livrent tel quel, au quotidien, sans fard. « *Jetées sur le papier sans préméditation ni soin* », selon ses termes, les missives privées, papiers personnels, consignes intimes donnent à voir, par moments, un monsieur du genre teigneux, sûr de son bon droit, pas vraiment attirant.

Un léger décalage, un changement d'angle, juste un pas de côté. Cela suffit à voir les mêmes scènes sous une autre lumière. Schopenhauer n'eut qu'un seul vice : le souci de la vérité. Un seul but : la philosophie. Une seule exigence : l'œuvre. Son obsession financière n'est pas le signe de sa cupidité, mais le moyen premier de son indépendance : il lui faut vivre de ses rentes pour se consacrer à sa pensée, pour ne devoir faire à qui que ce soit de concessions d'aucune sorte. Les contraintes qu'il impose à ses éditeurs ne sont pas des manies de lettré tatillon, mais la condition d'une transmission exacte des textes et de leur forme. Même son avidité de vieille coquette, quand il découvre ici ou là une nouvelle mention élogieuse de son nom, est sans doute moins le résultat d'une infatuation banale que le contentement de voir se répandre la vérité, sentiment légitime quand on lui a consacré sa vie et qu'on est convaincu d'y être parvenu. Sans cette conviction, inébranlable et folle, Schopenhauer n'aurait pu traverser un désert de trente ans. En 1819, c'est un homme encore jeune – il est né en 1788 – qui publie le livre renfermant toute sa pensée, *Le Monde comme Volonté et comme Représentation*. Cette œuvre est accueillie par un silence, un silence complet. Un silence qui pouvait paraître interminable.

Ce n'est qu'après 1850, et avec le succès des *Parerga et Paralipomena*, suite d'essais qui vulgarisent les thèmes de sa philosophie, que le vieil homme commence à rencontrer quelque véritable audience. Il s'en targue naïvement ? Il guette les tardifs indices de sa popularité avec une jubilation presque puérile ? Il est gentiment ridicule d'être si satisfait quand on le photographie, quand on vient peindre son portrait, quand une jeune femme le fait poser pour un buste bientôt reproduit un peu partout ? Bien sûr. Mais qu'importe. Il a su attendre. Il a tenu la distance, sans secours et sans suicide. Persuadé d'avoir percé

Pourquoi délaisse-t-on Schopenhauer ? Parce qu'il était caustique ? Ou parce que l'idée que l'existence serait nécessairement décevante et insensée est décidément trop angoissante ?

à jour une part essentielle du secret de la vie, il a laissé à son siècle le temps de le rejoindre. Pour tenir ainsi, une force d'âme peu commune était requise. Schopenhauer est un héros de l'endurance. Après une vie entière de solitude, il meurt sous les vivats. En 1860, un matin, il s'effondre sous le portrait de Kant, non loin du grand Bouddha tibétain dont il avait fait l'acquisition quelque temps auparavant. Il est admiré et célèbre, mais ce n'est encore qu'un début. Sa grande gloire vient plus tard. Sans doute aucun penseur, à part Marx, n'a façonné une époque de manière aussi nette et inattendue. On connaît la liste de ceux qu'il a influencés, entre 1880 et 1930. Elle est impressionnante : « éducateur » de Nietzsche, Schopenhauer a marqué peu ou prou Kierkegaard, Freud, Jung, Bergson, Wittgenstein, Camus, Popper... C'est aussi chez les romanciers, les dramaturges et les musiciens que s'est exercée son influence – de Kafka à Proust, d'Hamsun à Beckett, de Mann à Joyce, de Strindberg à Dürrenmatt, de Wagner à Schönberg.

Qu'est-ce qu'ils retinrent tous, dans cette œuvre, mise à part la clarté d'un style classique, aux antipodes des pesanteurs hégéliennes ? La raison asservie au désir, la représentation consciente conçue comme l'avers d'une force obscure et impersonnelle, la mise en lumière du caractère illusoire de la volonté individuelle, le désir d'ascétisme sans la soumission aux religions révélées, les jeux de l'amour et de la mort ressaisis dans ce qu'ils ont d'absurde, d'inévitable, de dérisoire et de pitoyable... Le jeune Charles Chaplin, dans les coulisses d'un théâtre de Londres, lisait *Le Monde comme volonté et comme représentation*. Evidemment. Le pessimisme artiste, mystique et méditatif de Schopenhauer ne fut pas une posture artificielle, l'exercice factice d'une intelligence qui prend la pose. Ce fut sa vie même, son salut à lui, sa détermination entière. Son apothéose posthume n'est pas une erreur de la mode. Son triomphe, toutefois, ne l'a pas rendu tout à fait respectable.

Il est encore marginal, délaissé des érudits et, en France surtout, plus ou moins boudé par les chercheurs. Sans doute le grincheux a-t-il eu la dent dure envers les philosophes universitaires. Il affirma préférer l'idée des vers rongeant son cadavre à celle des professeurs de philosophie décortiquant son œuvre. Il serait quand même curieux qu'une provocation aussi bête ait pu dissuader qui que ce soit. Il y a un problème Schopenhauer. Il suffit pour s'en convaincre de regarder l'état présent des traductions de ses textes en français. Elles sont inégales, disparates, dispersées, lacunaires. Ce relatif abandon est triste et honteux. « *Que fait la police ?* », disait Schopenhauer à tout propos. Que fait La Pléiade ? a-t-on envie de demander en écho. En attendant, voici une excellente traduction de la correspondance, fondée sur l'édition critique d'Arthur Hübscher, qui paraît chez un éditeur inconnu. Elle semble tombée du ciel, tout exprès pour contrevenir au pessimisme du maître. Le soin manifesté par cette édition aurait un moment tempéré son humeur noire.

Ce qu'on écarte, c'est d'abord ce trait-là : la noirceur. Pas moyen d'aimer vraiment celui qui enseigne qu'une vie heureuse est une contradiction dans les termes, que les grandes amours sont des leurres de l'instinct, que le monde est sans dessein intelligent, sans intention sensée, sans espoir d'amélioration. Il n'est pas une de nos consolations usuelles qui ne soit écartée. Dieu, ou le progrès, ou l'histoire, ou le sens, cela fait ricaner notre homme. L'optimisme le met en rage, l'idée même de bonheur l'échauffe. Toutes ces fanstasmagories ne sont à ses yeux que pièges à malheur, tortures pires que la cruauté du vrai. L'art seul sauve, par instants, et singulièrement la musique, mais comme l'indice, à peine pensable, d'un monde où la douleur cesserait d'être totalement absurde pour devenir contemplable, et belle. La pitié évidemment s'impose entre les vivants, comme une solidarité éphémère dans une nuit sans fin. Rien de cynique, donc, rien même d'égoïste dans cette pensée de l'écorchure de vivre. Rien que le constat ultime qu'il vaut mieux que ça cesse.

Laissons le noir. Abandonnons le goût du néant aux auteurs fin de siècle, amateurs de délectations moroses et de lassitude pâmée. Il y a encore une mauvaise raison pour ne pas aimer cette philosophie qui traite des larmes et du sang, de la peur de mourir et du courage de durer. C'est justement qu'elle se soucie de cette masse d'affect et de chair plutôt que seulement de l'esprit, de l'absolu, de la raison, ou des catégories de l'entendement. Il se pourrait que le moins pardonnable de Schopenhauer ne soit pas son athéisme, ni son pessimisme, mais le fait d'avoir fait revenir dans la philosophie, en vrac et sans virgules, l'amour la mort la douleur l'émotion. En un certain sens, on avait oublié ça depuis les Grecs. C'est pourquoi plus que tout autre, comme Nietzsche l'a vu, il est éducateur. Oubliez les défauts, les petitesses, les imperfections, les ridicules, les travers misérables. Cet homme-là, il faut vraiment le remercier.

Béatitude de l'extinction

Dans la postérité de Schopenhauer, Giuseppe Rensi est à découvrir de toute urgence : il conjugue avec maestria jouissance, esthétique et pessimisme abyssal

LA PHILOSOPHIE DE L'ABSURDE
(La Filosofia dell'assurdo)
de Giuseppe Rensi.
Traduit de l'italien
par Patricia Farazzi
et Michel Valensi,
éd. Allia, 234 p., 130 F.

Professeur de philosophie à Gênes, Giuseppe Rensi (1871-1941) est un extraordinaire précurseur de la pensée négative. Sa *Philosophie de l'absurde* (1937) doit beaucoup à Pyrrhon et à Schopenhauer, mais aussi à Leopardi. Il y dénonce un monde « *toujours plus obscur, torve, âpre, peu sûr, sans but, sans jugement, sans lueur* ».

En ces temps de spiritualité arrogante et de régurgitation de toutes les superstitions, les livres les plus pessimistes vous fouettent le sang et constituent un viatique indispensable pour vaincre le dégoût qui vous guette : on rangera donc ce philosophe aux côtés de ses maîtres.

En France, Jean Grenier, qui fut le professeur de philosophie et l'ami de Camus et qui tenait « *toute pensée pour un cache-misère* » avait tenté, en vain, dans les années 30, d'intéresser ses compatriotes à cet étrange Italien qui considérait les sceptiques de l'Antiquité comme les seuls philosophes loyaux et qui soutenait contre Hegel et les néohégéliens que tout ce qui est réel est irrationnel et que les causes perdues avaient autant le droit de leur côté que les causes gagnées. Il fallut attendre que Schopenhauer accédât enfin à la dignité philosophique et surtout que, grâce à l'effort des éditions Allia, Giacomo Leopardi ne soit plus un inconnu en France, pour que le vœu de Jean Grenier fût exaucé : *La Philosophie de l'absurde* est enfin, et excellemment, traduit en français.

En exergue à cette *Philosophie de l'absurde*, quatre citations donnent le ton : la première de Leopardi sur le non-être comme seul bien ; la seconde de Bouddha sur la douleur ; la troisième de Schopenhauer sur le caractère absurde de toutes choses ; la quatrième enfin, toujours de Schopenhauer, et que voici : « *Le monde veut s'entendre dire qu'il est digne d'éloges et parfait, et les philosophes veulent plaire au monde : dans mon cas, c'est différent. J'ai vu ce qui plaît au monde et, pour lui plaire, je ne sortirai en aucun cas du sentier de la vérité.* »

A cette proclamation du Maître de Francfort fait écho cette réflexion de Rensi : « *Je ne tire aucun plaisir du déplaisir causé à mes semblables, aucun plaisir à les heurter, les importuner ou les mécontenter ; je voudrais pouvoir énoncer des vérités qui les pussent rendre heureux et sereins. Mais, hélas, les choses sont telles que je les décris.* » Et ce que démontre Rensi, avec un brio désespérant, c'est que l'Etre, l'absurde et la douleur sont une seule et même chose ; conclusion logique : il n'y a de béatitude que dans l'anéantissement.

Quant à l'Histoire, dont Rensi affirme qu'elle n'intéresse que ceux qui sont absolument dépourvus de tout sens historique, elle s'explique seulement parce que, tout comme l'humanité, l'individu reconnaît à chaque moment présent qu'il est dans l'absurde, dans l'erreur et dans le mal, et veut en sortir. Ses efforts sont d'autant plus pathétiques qu'il tient en même temps à préserver sa foi dans les idéaux illusoires et à affirmer que l'existence est un bien. Ils ne sont pas nombreux ceux qui s'inscrivent à l'école du renoncement.

ÉTRANGETÉ AU MONDE

Sur sa tombe, Giuseppe Rensi, qui mourut à Gênes en 1941, avait fait graver cette épitaphe : « *Etsi omnes, non ego* » (« *Tous les autres sans doute, mais non moi* »), ultime expression de son sentiment d'étrangeté au monde. Né en 1871, près de Vérone, il vint à la philosophie par la politique. Jeune avocat, il se battit, bien que nourri de Schopenhauer, dans les rangs du Parti socialiste, s'exila en Suisse, assista atterré à la première guerre mondiale et observa, après la Révolution bolchevique, combien toute idée politique, dès lors qu'elle se réalise, se « *corrompt* » et se « *dénature* » nécessairement. Sous les masques idéologiques, apparaît à l'état de substance chimique quasiment pure ce à quoi se réduit forcément l'art d'exercer le pouvoir : la violence arbitrairement légitimée par la loi.

Sous Mussolini, il insista sur l'impossibilité de donner un fondement à la politique, ce qui ne dissuada pas le Duce de l'arrêter, ainsi que sa femme. Persuadé qu'il ne réchapperait pas de son incarcération, il écrivit à sa fille que « *son pessimisme n'avait rien d'excessif, mais n'était que le signe amer de la grande justesse de ses prédictions* ». Il ne dut sa libération qu'à la publication, par quelques-uns de ses amis, d'un faire-part de décès dont la presse étrangère se fit largement l'écho. Interdit d'enseignement – il était alors professeur de philosophie à l'université de Gênes –, il vécut comme un exilé dans son propre pays. Ses volumes d'aphorismes furent censurés à larges traits d'encre noire, ce qui ne l'affecta pas outre mesure, car il doutait fort de l'intérêt qu'il y a à publier ses propres pensées.

Ce contempteur de l'existence savait fort bien par ailleurs que le succès n'advient qu'aux philosophes du « oui », ceux qui sont assez naïfs ou retors pour justifier – au moins en dernier recours – les choses, le monde, la vie. Et il était décidé à camper, coûte que coûte, sur une pensée de la négativité, une métaphysique du refus que seuls, peut-être, des esprits profondément religieux peuvent partager. « *Ce sens tragique de la vie*, écrivait-il encore, *inaccessible aux optimistes et aux rationalistes qui ne voient pas, ne sentent pas, ne vivent pas le drame et le recouvrent volontiers d'un suaire, constitue désormais le seul reliquat possible et l'expression la plus haute des anciennes conceptions religieuses.* »

Dans la postérité schopenhauerienne, il existe un étrange air de famille entre le Français Challemel-Lacour qui, après avoir achevé son œuvre (1) renonça à la publier tant il méprisait toute forme de prosélytisme, l'Allemand Philipp Mainländer, qui aspirait à une philosophie de l'autoanéantissement de l'espèce (2) et se suicida peu après la parution de son livre, et l'Italien Giuseppe Rensi, qui soutenait qu'il n'y a rien de plus grotesque que la suggestion qu'il faut agir, améliorer le monde, le faire progresser. Lui aussi cultivait les thèmes du reniement, de la fuite hors du monde et de l'Etre, bref un pessimisme sans rémission. Avec eux, Cioran, au cas où il les aurait rejoints dans un improbable ailleurs, aura trouvé trois frères en compassion et en sarcasmes.

Roland Jaccard

(1) *Etudes et réflexions d'un pessimiste*. Ed. Fayard.
(2) *Philosophie de la Libération*. Inédit en français.

Max Weber ou le désenchantement à l'œuvre

Méconnu puis célébré, l'auteur de « L'Ethique protestante » est, aux côtés de Marx et de Durkheim, l'un des pères fondateurs de la sociologie moderne. Le « guide » que lui consacre Dirk Kaesler, ainsi qu'une série d'essais datant de la fin de sa vie, offrent un éclairage sur une pensée foisonnante

MAX WEBER, SA VIE, SON ŒUVRE, SON INFLUENCE
de Dirk Kaesler.
Traduit de l'allemand
par Philippe Fritsch,
Fayard, 292 p., 150 F.

SOCIOLOGIE DES RELIGIONS
de Max Weber.
Textes réunis
et traduits de l'allemand
par Jean-Pierre Grossein,
introduction
de Jean-Claude Passeron,
Gallimard, « Bibliothèque des sciences humaines »
545 p., 180 F.

Max Weber est illustre, il figure aux *côtés* de Marx et de Durkheim dans la trinité fondatrice de la *sociologie* moderne. Il ne fut cependant ni le provocateur des grandes turbulences historiques comme le premier ni le guide et le pédagogue d'une *république* renaissante comme le second. Il s'acharna à épouser son lieu, l'*Occident, dont* il ne cesse de questionner la singularité : le capitalisme générateur de la rationalisation *dans* tous les domaines de la vie, et son temps, la modernité, « cage de fer » où il tente d'ouvrir des issues. Mais l'union demeurait en tout incertaine. Il *voulait* être avocat, professeur d'une grande université, il le fut peu ou durant peu d'années. Il liait la question *sociale à la question nationale*, il s'accommodait mal des partis où il essayait d'imposer cette préoccupation. Il recherchait la position politique où il mettrait en œuvre ses idées sans se départir de l'objectivité du savant, il n'y accéda *que marginalement*. Sa femme, Marianne Weber, ordonna une partie de l'œuvre et épura la biographie après la disparition de l'*époux, en* 1920. Sans Else von Richthofen, il n'aurait pas connu la connivence amoureuse.

Georges Balandier

Cet inconfort dans l'Allemagne de son temps, et en soi – il subit à plusieurs reprises les assauts de la *dépression* –, *ont* contribué à donner à l'homme et à l'œuvre leur mouvement et cette coloration que les commentateurs ont qualifiée de *pessimiste. Il fut*, parce qu'il ne pouvait pas s'établir, ni être casé et classé, une figure d'exception. Il l'a été dans l'extension de sa culture, *ouverte sur* l'économie, l'histoire, le droit, la philosophie – avec la rencontre des néokantiens de *Fribourg* et le commerce intellectuel entretenu avec Marx et Nietzsche –, sur l'art et sur la diversité des civilisations. Il l'a été dans son infatigable érudition, appuyée sur une exigence scientifique qui ne l'était pas moins, il a multiplié les *chantiers dont* certains sont devenus une « carrière » où puiser. Si l'on recherche son homologue *dans l'histoire de la* sociologie française, c'est Marcel Mauss qu'il convient d'évoquer. Il était lui aussi à part, il « savait tout », disait-on, et son œuvre dispersée inspira avant d'être rassemblée. Il fut également méconnu, *puis célébré* pour un seul texte – l'*Essai sur le don* – comme Weber pour *L'Ethique protestante et l'esprit du capitalisme. Puis* tous deux devinrent la référence illustre par laquelle des auteurs nouveaux fortifiaient leur recherche d'innovation.

Dirk Kaesler, qui propose un guide orientant la connaissance de *l'homme* Weber et de l'œuvre, montre bien le retard de célébrité et les relations différées établies avec ce *« saint international du savoir allemand »*. Il dénonce l'industrie des interprétations, les commentaires plus intéressés *qu'éclairés*. Il évoque les batailles où sociologues, historiens et philosophes essaient de s'approprier Weber. Il révèle les calculs qui conduisent à la découverte du sociologue après la deuxième guerre mondiale. En Allemagne divisée, *celui-ci est pour les uns le* théoricien qui légitime la reconstruction libérale, pour les autres l'antimarxiste professionnel. Ailleurs, ce contexte d'affrontement reste plus discret et Weber s'illustre comme un « contemporain », en France avec Raymond Aron, et comme un garant de doctrine, avec Talcott Parsons aux Etats-Unis. Dirk Kaesler ne manque pas de signaler le rôle de *dépanneur lexical* joué involontairement par le sociologue devenu « classique ». Il lui est beaucoup emprunté, et notamment des formules à *succès* : désenchantement du monde, éthique de la responsabilité et éthique de *conviction, individualisme méthodologique*, monopole de la violence légitime, etc.

Le « manuel » de Dirk Kaesler est une bonne introduction, ni dévote ni ravageuse, à la connaissance de *la* sociologie wébérienne, abordée de l'intérieur et en ce qui fait d'elle le produit d'un temps et d'un milieu. Il en explore les grands domaines, depuis les plus négligés – l'histoire économique et sociale de l'Antiquité et du Moyen Age, *puis de l'Allemagne wilhelmi*nienne – jusqu'aux plus célébrés – la sociologie des religions, l'économie *dans* ses rapports aux pouvoirs sociaux et culturels. Il examine les trois piliers de la méthode, la place attribuée à la *« compréhension »*, le recours à l'*« idéal type »* comme moyen de l'argumentation, le mode d'évitement *des jugements de valeur. Il* relativise la révolution wébérienne, il la soumet à l'effet du désenchantement en la situant dans une *généalogie* scientifique qui permet de limiter la part de l'inédit.

Alors, il faut relire Weber et *se* faire juge. Commencer par les textes de la dernière partie de la vie n'est pas de mauvaise pratique, tant le sociologue procédait d'écriture en réécriture, de comparaisons en comparaisons nouvelles, de remaniements en remaniements de la construction conceptuelle. C'est au terme que l'architecture de l'œuvre se laisse voir. Les *dix écrits* rassemblés sous le titre *Sociologie des religions*, traduits, mis en perspective par Jean-Pierre Grossein, introduits par une « lecture » de Jean-Claude Passeron, en donnent la possibilité. Le livre ne répète pas, il ajoute, notamment la *« réponse »* aux critiques de *L'Ethique protestante* et l'étude consacrée à « L'Etat et la hiérocratie ». Le livre éclaire par le *double commentaire riche et* consonant des présentateurs. Il est indispensable, il constitue un ensemble cohérent qui révèle sous cet éclairage *« les différentes facettes du travail de Weber dans sa densité théorique et sa richesse empirique »*. Il ouvre enfin un accès à l'œuvre que la médiocrité des traductions en français avait jusqu'alors contrarié en entretenant *les mésinterprétations. Alors que* Weber a fait de la question des langages, du recours à toutes les ressources de la langue allemande, une préoccupation constante. On saisit ce que fut la double obsession du sociologue à partir du *moment où* il publie *L'Ethique protestante*. D'une part, mieux appréhender la particularité économique et sociale de l'Occident, les conditions de son apparition et de son développement en relation avec l'éthique religieuse. Il se consacre à cette tâche en passant d'un comparatisme restreint à un comparatisme généralisé, en recherchant les *« configurations historiques »* différentes où se trouvent présents le plus d'éléments favorables à la naissance du capitalisme, sans que celui-ci *puisse s'accomplir. Il joue des* contre-exemples, des rapprochements et des oppositions, comme lorsqu'il oppose l'éthique protestante au confucianisme, la rationalité d'un esprit de système à la rationalité des équilibres et des compromis pragmatiques. D'autre part, Weber s'attache à montrer que la rationalisation religieuse est au commencement, qu'elle est à l'*origine des avancées de la ratio*nalisation générale dans l'histoire universelle. Selon lui, l'action rationnelle ne se limite pas à la transformation des conditions matérielles de la vie, elle s'impose à *l'univers symbolique* afin de rendre le monde plus cohérent et apparemment vivable.

On connaît les critiques passionnées *auxquelles donna lieu cette* double obsession, portée néanmoins par un agnostique déclaré. Le sociologue a embourgeoisé la *sociologie en la « dématérialisant »*, il a par, toutes ses entreprises, recherché l'inversion du matérialisme historique. Les *commentaires parallèles* de Jean-Claude Passeron et de Jean-Pierre Grossein corrigent les emballements de la critique, de même qu'ils rectifient les interprétations et les évaluations hâtives ou fautives. Ils montrent les obstacles *opposés à l'exploration d'une* œuvre foisonnante, en mouvement et encore incomplètement ordonnée. *Signalons, afin de gêner* les répétitions d'erreurs, ce qui constitue *« un discours de la méthode sociologique de Weber »* : la mise en œuvre des preuves dans un va-et-vient entre constats empiriques et interprétations ; le recours à une causalité partielle, localisée et datée ; la recherche des régularités sociales ; la reconnaissance *de l'impossibilité de définir* un « type » de société, de lien social, par des propriétés transhistoriques.

Weber a supporté l'épreuve du temps ; il reparaît. Ce retour est pour une part affaire de circonstances, *d'effet d'« esprit »* de ce temps. Le troisième membre de la trinité sociologique occupe la place *laissée vacante* par la désaffection à l'égard de Durkheim, par le congé donné à Marx depuis l'effondrement du communisme. Surtout, les incertitudes actuelles et la déperdition de sens se mettent en consonance avec une vision désen*chantée du mouvement historique* élaborée par le sociologue allemand. Sous cet aspect, Weber ne peut aider à clore aujourd'hui le travail du deuil du sens.

AKG

Max Weber.
Né à Erfurt, en 1864, Max Weber a *vécu* une existence d'universitaire interrompue par de longue période de maladie et entrecoupée d'interventions dans la vie publique. Hostile à la *« politique de polichinelle »* de l'empereur Guillaume II, hostile à la guerre de 1914-1918 – il s'engagera pourtant dans l'armée allemande *comme officier –, il conseille la délégation* allemande au traité de Versailles, sans parvenir à s'intégrer pour autant dans le nouveau régime *de Weimar. Il meurt en 1920. Considéré* comme un des fondateurs des sciences sociales modernes, son influence, *via* Raymond Aron, a été *tardive* en France, même si certains thèmes comme le « désenchantement du monde », ou l'origine du capitalisme rapportée au puritanisme protestant ont fini par se faire *un chemin auprès des intellectuels français.*

POLITIQUE

par Gérard Courtois

Le parti de la peur

LE FRONT NATIONAL EN FACE
de Michel Soudais.
Flammarion, 296 p., 110 F.

LE FRONT NATIONAL À DÉCOUVERT
sous la direction de Nonna Mayer
et Pascal Perrineau.
Presses de Sciences-Po, 416 p., 80 F.

Silence ou indignation, complaisance ou diabolisation, alliance ou « front républicain », toutes ces stratégies ont été employées pour tenter de contrecarrer les ambitions du Front national, depuis son irruption sur la scène politique française, il y a une douzaine d'années. Aucune n'a empêché le mouvement d'extrême droite de se renforcer, au point qu'il espère être demain l'arbitre des prochaines élections. Michel Soudais va même un peu plus loin. « *La victoire du Front national a aujourd'hui quitté le domaine de la politique-fiction pour entrer dans le champ des possibles. Le silence ou la caricature n'y changeront rien.* » estime-t-il, pour mieux convaincre qu'il est plus que jamais nécessaire de « *regarder le Front national en face* ».

Ni pamphlet, ni plongée clandestine, ni ouvrage de politologue, son livre est une enquête touffue, foisonnante au point d'être parfois un peu brouillonne, mais riche d'une longue observation du FN, de ses militants, ses cadres, son programme, ses racines, ses méthodes, ainsi que d'une lecture attentive de sa presse et de ses documents internes. Les anecdotes fourmillent, toujours instructives. Les unes sont grotesques, comme la cérémonie de remise de la « *flamme d'honneur* », décernée par Le Pen aux « *militants d'élite* » du mouvement. Les autres sinistres, comme cette fine plaisanterie de Samuel Maréchal, patron du Front national de la jeunesse, pour expliquer pourquoi les jeunes accueillent le président du FN à leur université d'été en agitant des drapeaux : « *A défaut de tendre le bras, ils tendent les drapeaux.* »

On y épluche les bibliographies édifiantes remises aux militants, afin qu'ils puisent dans les classiques du fascisme ou du racisme (d'Alexis Carrel à Julius Evola) de quoi nourrir leurs convictions. On y décortique, citations à l'appui, cet « *art de l'allusion* » antisémite que cultivent Jean-Marie Le Pen et les siens. On y explore la vitrine glauque des trois mairies de Toulon, Orange et Marignane, conquises par le FN en juin 1995, dans lesquelles les méthodes de « *diffamation* », d'« *intimidation* » et de « *délation* », autant que l'ignorance des « *droits les plus élémentaires de l'opposition* » ou le « *nettoyage* » du monde associatif, ont installé un climat digne de « *Vichy* », selon un témoignage d'opposant.

> « La victoire du Front national a aujourd'hui quitté le domaine de la politique-fiction pour entrer dans le champ des possibles. Le silence ou la caricature n'y changeront rien. »

Mais l'enquête de Michel Soudais permet surtout de mesurer la continuité de l'idéologie classique de la droite extrême et nationaliste, derrière les stratégies de séduction et les sinusoïdes opportunistes des programmes. Le triptyque « travail, famille, patrie » se décline désormais sous des pancartes à peine repeintes. La « *préférence nationale* » permet de justifier toutes les tentations racistes. La « *préférence familiale* » annonce « *la fin de la neutralité de l'Etat dans ce domaine essentiel qu'est la vie privée* ». Quant à l'offensive récente sur le terrain social et en défense des travailleurs, elle masque mal les propositions concrètes du FN : diminution drastique (de l'ordre d'un million de personnes) du nombre des demandeurs d'emplois, en renvoyant chez eux les chômeurs étrangers ou immigrés, renvoi dans leurs foyers de cinq cent mille femmes salariées ; révision des seuils sociaux et du droit du travail.

Il reste que près de la moitié des électeurs de Jean-Marie Le Pen à la présidentielle de 1995 ont fait leur choix en fonction du programme du candidat, contre un quart seulement des électeurs des autres candidats. « *Il s'agit du plus fort taux d'adhésion à un programme* », note Michel Soudais, avant de s'interroger : n'est-on pas en train de passer d'un « *vote contre* », d'un vote de rejet, de désespoir ou de protestation, à un « *vote pour* », d'adhésion et d'écoute bienveillante des sirènes lepénistes ? Une telle mutation serait d'autant plus inquiétante qu'« *aucune des causes* » qui ont favorisé l'essor du Front national « *n'a disparu* » : ni la crise économique ni celle du politique, creusée par les alternances accélérées des dix dernières années et l'impuissance avérée devant la montée du chômage.

Nonna Mayer et Pascal Perrineau dressent un constat qui n'est guère éloigné, dans la seconde édition – actualisée et complétée d'une bibliographie très complète –, de l'ouvrage collectif qu'ils avaient consacré, en 1989, au Front national. L'analyse des dernières élections atteste de l'« *incontestable réussite* » du mouvement d'extrême droite : plus de quatre millions et demi d'électeurs, plus d'un millier d'élus locaux, plusieurs milliers d'adhérents, « *plus d'un quart des Français se déclarant d'accord avec ses idées* », sans compter le glissement, en sa faveur, d'un électorat populaire longtemps fidèle à la gauche et qui utilise désormais le vote Le Pen pour « *faire entendre son malaise* ». Et cette indéniable capacité à tirer profit de l'ankylose et du discrédit des partis politiques traditionnels.

Mais s'ils soulignent que le FN est bien le « *parti des mécontents* », plus encore le « *parti de la peur* », s'ils voient dans sa progression « *le symptôme d'une désintégration sociale et politique* », Nonna Mayer et Pascal Perrineau notent également les faiblesses du mouvement d'extrême droite, qui tiennent à ses « *rivalités* » internes, à son « *isolement politique* » et, plus encore, à la difficulté de fidéliser « *un électorat hétérogène* » et « *imprévisible* ». Bref, ils ne jugent pas son ascension « *inéluctable* ». A condition, cependant, que les organisations traditionnelles relèvent le défi et deviennent, ou redeviennent, « *de grandes organisations populaires* ». Vaste programme, à droite comme à gauche.

PASSAGE EN REVUE

● Revue des sciences humaines

« Faire visage », le titre du dernier numéro de l'excellente *Revue des sciences humaines*, même s'il sonne mal à l'oreille, a le mérite d'intriguer. De plus, parler du visage, c'est convoquer en même temps la philosophie, la littérature, l'esthétique et quelques disciplines annexes comme la sociologie ou la psychanalyse. Philippe Bonnefis, Dolorès Djidzek-Lyotard et Patrick Wald-Lasowski rappellent, dans l'éditorial qui ouvre ce cahier, qu'Aristote n'accordait le « privilège » du visage qu'à l'homme, « *seul animal qui se tienne droit, le seul aussi qui regarde de face et lance sa voix de face* ». Rilke et le début de *Malte Laurids Brigge*, l'œuvre de Michaux qui ne cesse d'interroger la figure, ses déformations, ses multiplications (« *J'ai vu l'homme à la tête diverse.* »), le visage de Billy Budd (et celui de Claggart) dans l'admirable récit de Melville, et aussi Francis Bacon, Piero Della Francesca, Caspar David Friedrich et ses figures vues de dos... sont appelés à incarner, ou à dire, les différentes modalités d'une épiphanie. Comme le souligne Jean-François Lyotard, « *la peinture, l'écriture, appellent les spectres du visage à venir les habiter* ». (RSH, n° 243, université Charles-de-Gaulle-Lille III, 110 F.)

INTERNATIONAL

● par Daniel Vernet

L'Amérique parano

IL ÉTAIT UNE FOIS L'AMÉRIQUE
de Philippe Romon.
Denoël, 364 p., 140 F.

Le 19 avril 1995, 9 h 02. C'est un mercredi, un jour ordinaire à Oklahoma City, la capitale de l'Etat du même nom. Une ville poussée au milieu des terres indiennes, qui n'existait pas au matin du 22 avril 1889 et qui, le soir, comptait déjà dix mille habitants. A 9 h 02, ce 19 avril 1995, une bombe fait voler en éclats le centre fédéral Alfred P. Murray, l'immeuble de toutes les administrations. Bilan : 169 morts, l'attentat le plus meurtrier perpétré sur le territoire des Etats-Unis depuis la guerre de Sécession.

C'est le point de départ, l'origine, presque l'acte fondateur, du livre de Philippe Romon. L'ancien correspondant de *Libération* et du *Nouvel Observateur*, qui a vécu sept ans à New York, est revenu aux Etats-Unis sur la piste du tueur d'Oklahoma City pour s'enfoncer dans l'Amérique des paranos – mais en existe-t-il une autre ?, se demande-t-on après avoir relu le livre –, l'Amérique des sectes et des milices, des illuminés et des gens simples, bien, bonne mère ou bon fils. Comme Richard Jewell, qui a été fortement soupçonné d'avoir lui aussi posé une bombe, à Atlanta, pendant les derniers Jeux olympiques avant d'être mis hors de cause. Il « *vivait chez sa maman, aimait les armes et se méfiait du gouvernement* ».

Ce dernier trait ne le distingue guère de l'immense majorité de ses compatriotes. En 1995, un sondage a montré que 8 % seulement des personnes interrogées faisaient confiance au Congrès (contre 42 % encore en 1966). L'absence de confiance est une chose, la conviction d'être gouverné par une clique « judéo-mafieuse » en est une autre, largement répandue outre-Atlantique. Au cours de son périple dans l'Amérique profonde, Philippe Romon a rencontré des gens hantés par la peur de la conspiration et obsédés par le besoin de la combattre. Tous les moyens sont bons : les armes, la religion, la rébellion individuelle, la formation de milices... « *Le grand problème avec la théorie de la conspiration*, écrit-il, *c'est qu'elle est sans limite.* » Chaque groupe social la voit à sa porte, les nantis des quartiers résidentiels qui n'ont jamais assez de chiens, de policiers privés, d'alarmes électroniques pour surveiller leur propriété ; les « petits Blancs » qui accusent pêle-mêle les Noirs, les juifs, les hispanos, le gouvernement fédéral et le shérif du coin, d'être la cause de leur malheur ; les Noirs qui se jettent sur le crack, parfaitement conscients de ses effets encore plus dévastateurs que l'esclavage, la ségrégation et le racisme. « *La communauté noire américaine est en voie de disparition*, affirme Philippe Romon. *Par le biais du « blanchissement » ou du fait de son autodestruction par la violence et la drogue.* » Par « *blanchissement* », l'auteur entend l'adhésion de la classe moyenne noire aux valeurs du groupe dominant (blanc).

Reparti à la poursuite du rêve américain, Philippe Romon était fasciné par cette terre sans histoire, par ces personnages sans attaches. « *Combien de fois*, écrit-il, *ai-je rencontré des individus qui, par le hasard ou les nécessités de l'immigration, s'étaient vus du jour au lendemain affectés d'un autre nom et, gommant leur passé, leur appartenance nationale, religieuse, ethnique, avaient cru eux aussi que ce "nouveau départ" leur donnerait une nouvelle identité ?* » Mais ce déracinement est une illusion. « *L'état sauvage* » est un lieu hors du temps et hors de l'histoire qui renvoie l'individu à lui-même et le fait sombrer dans la paranoïa. « *Quel repère a-t-on ici que son propre reflet ?*, se demande-t-il. *Quelle autre consolation que le concept marécageux et collant de mère Nature ? Et pour se donner un peu de consistance, cet ersats* [sic] *de virilité que sont les armes ?* »

Le livre ne s'ouvre donc pas sans raison sur l'attentat d'Oklahoma City. Il est une errance géographique, mais aussi littéraire et cinématographique, comme si l'auteur avait tout lu et tout vu de la production américaine. « *C'est ça l'Amérique, ce sentiment de naviguer tout le temps dans un polar de série B* », et ce sentiment, il veut le transmettre au lecteur, même au prix de quelques clichés.

Devait-il vraiment « *replonger les mains dans le cambouis de* [ses] *fantasmes* » ? Philippe Romon n'est pas dupe, qui s'excuse presque de commencer son livre par « *le poncif d'une ambiance de motel* ». Mais les Etats-Unis ne sont-ils pas le pays des poncifs ?

On referme le livre avec l'impression de quitter un monde de fêlés armés jusqu'aux dents et on songe non sans inquiétude qu'ils vont élire, mardi 5 novembre, le président de la première puissance de la planète. A moins que les paranos peuplent les contingents d'abstentionnistes traditionnellement plus nombreux que les votants aux Etats-Unis.

ECONOMIE

● par Philippe Simonnot

Crime et châtiment

L'ORGANIZATSIYA
La mafia russe à l'assaut du monde
d'Alain Lallemand.
Calmann-Lévy, 320 p., 120 F.

La mafia russe est à l'image de ces entreprises multinationales qui dominent l'économie mondiale. D'abord, elle n'est pas vraiment russe. Ensuite, elle s'appuie sur les défaillances des Etats, notamment de celui dont elle est issue, l'ex-Union soviétique. Enfin, elle a pour champ d'action quelques îlots stratégiques dans l'archipel du capital. Ainsi peut-on résumer l'impressionnante enquête du journaliste belge Alain Lallemand.

Non, cette mafia n'est pas russe. C'est un brassage, nous dit Lallemand, de Géorgiens, de Moscovites, de Polonais, d'Israéliens, d'Ukrainiens, d'Allemands, d'Américains, de Tchétchènes, de Belges, de Lituaniens, de Biélorusses et de Colombiens. En définitive, l'appellation « russe » a l'unique mérite de souligner que Moscou reste l'un des points d'ancrage de cette criminalité.

Comment se fait-il qu'on y trouve tant de noms juifs ? Pour « *désamorcer une polémique qui n'a pas lieu d'être* », Lallemand rappelle qu'« *à l'époque de Leonid Brejnev des hommes sans foi particulière ont abusé de la diaspora israélite, et opéré une conversion religieuse aussi subite qu'inattendue pour quitter plus aisément le territoire soviétique* ». Il ajoute : « *L'URSS en a profité pour disséminer à l'étranger quelques-uns des individus qu'elle ne souhaitait plus héberger.* » Selon une enquête de la Commission présidentielle des Etats-Unis, le KGB aurait eu intérêt à encourager le départ de criminels endurcis, fût-ce sous le couvert de l'« article 5 » (déclaration d'appartenance à la religion juive), plutôt que de les entretenir en camps de travail. Le livre de Lallemand nous emmène en promenade sur le boulevard du crime de New York à Moscou, en passant par Anvers, Berlin, Tel-Aviv, cette dernière place jouant le rôle de « havre de paix » pour héros fatigués de s'entretuer. Tel un polar, cet ouvrage requiert une attention soutenue du lecteur s'il ne veut pas se perdre dans le labyrinthe de l'*organizatsiya*. Heureusement, l'auteur nous offre en fin d'ouvrage une liste des principaux personnages de son récit, et aussi une reproduction des tatouages fort variés qui ornent différentes parties de leur anatomie. Chacun de ces dessins héraldiques a un sens très précis, indiquant le nombre d'années de prison, si l'on a tué, et combien de fois, et le lecteur serait donc capable de reconstituer la carrière de l'un de ces criminels si d'aventure il entrait dans son intimité.

L'histoire sanglante que nous conte Lallemand est celle d'une poignée d'hommes – une vingtaine tout au plus – qui ont fait trembler plusieurs Etats occidentaux de première importance. Capables de s'allier avec la Cosa Nostra comme avec les cartels colombiens de la drogue, cette escouade serait à l'origine de dizaines, voire de centaines de meurtres. « *Tuer fait partie de leur vie quotidienne, c'est comme manger un croissant* », lit-on avec effroi. Ils seraient à un tel niveau de richesse que « *l'argent ne joue plus aucun rôle* ». A terme, le crime ne paie pas. La plupart de ces héros de roman noir finissent soit arrêtés, soit assassinés, soit les deux à la fois, c'est-à-dire exécutés en prison par leurs frères ennemis. La piétaille s'en tire mieux, mais elle gagne beaucoup moins... On entre dans cette mafia comme on entre en religion. La première règle de son code édicte en effet que l'impétrant doit tourner le dos à père, mère, frères, sœurs, la communauté criminelle étant sa seule famille. Il n'a le droit d'avoir ni femme ni enfants. Comme il n'a pas le droit, non plus, de travailler, il ne peut vivre que du fruit de ses activités criminelles.

L'organisation que nous décrit Lallemand se distingue aussi par son économie. Aucune de ses consœurs italiennes, colombiennes, japonaise ou turque, assure Alain Lallemand, « *n'avait utilisé avec la même constance une société commerciale qui servirait, d'un bout à l'autre du monde, à épauler ses activités criminelles ou simplement frauduleuses* ».

Là où l'auteur met le doigt sur une plaie qui n'est pas près de se refermer, c'est quand il nous fait le portrait de l'un de ces grands mafieux, Otari Kvantrichvili, dit « Otarik », géorgien d'origine, patron de l'un des groupes criminels slaves de Moscou. Otarik, à la fin de sa carrière, tirait l'essentiel de sa fortune d'un privilège qu'il avait obtenu en décembre 1993, pour trois ans, de son « ami » Boris Eltsine, à savoir des exemptions de taxe d'importation et des quotas d'exportation pour le ciment, le minerai d'aluminium, le fer et le titane. Otarik était ainsi devenu par la faveur du président russe le pivot indispensable pour beaucoup d'activités d'import-export avec l'ex-URSS. Abattu en avril 1994 à Moscou, il a tout de même eu le temps de manier des sommes colossales et de dire au chef de la police : « *On a écrit que j'étais parrain de la mafia. L'organisateur de la mafia, c'est Vladimir Ilitch Lénine. C'est lui qui a fondé cet Etat criminel. Quel que soit l'Etat qui en résulte, je suis obligé de le servir maintenant.* » Soit ! Mais la Russie n'a pas le monopole de la corruption étatique.

Le livre débouche sur une question sans réponse : la fameuse « transition » vers l'économie de marché est-elle le châtiment ultime du crime incarné par l'État ?

SOCIETE

● par Robert Solé

Un enfant d'Astérix

ZAÏR LE GAULOIS
de Zaïr Kédadouche.
Grasset, 228 p., 98 F.

A la cantine du lycée, il y avait deux services : l'un à midi, l'autre à 13 heures. Zaïr Kédadouche venait à l'un et à l'autre. De temps en temps, ses frères, qui n'appartenaient pas à l'établissement, se glissaient dans la salle et mangeaient aussi, pour compenser la légèreté des menus du soir à la maison...

Un témoignage personnel est parfois plus éclairant que dix études de spécialistes, surtout quand il s'agit d'un sujet aussi complexe que l'intégration. En 1986, dans *Le Gone du Chaâba* (Seuil), le Lyonnais Azouz Begag avait raconté de manière saisissante son itinéraire d'enfant de bidonville devenu professeur d'université. Voici aujourd'hui l'histoire de Zaïr Kédadouche, également né en France et d'origine algérienne lui aussi. Une histoire écrite avec des mots de tous les jours, sans prétention littéraire, et dont les imperfections ne font que souligner l'authenticité. Ce sont des pages attachantes, souvent émouvantes, sur l'itinéraire inattendu d'un fils d'immigrés.

Profession du père ? « *Décédé* », répondait le jeune Zaïr, en se disant avec effroi qu'il aurait dû indiquer « *éboueur* » s'il n'avait eu la chance d'être orphelin. Oui, la chance-pensée scandaleuse !, parce que, tout compte fait, la disparition de cet homme violent lui aura permis de découvrir pleinement une mère admirable. Cette analphabète trilingue, parlant arabe, kabyle et français, s'était battue pour rester en France avec ses enfants, dans un bidonville d'Aubervilliers. A Noël, elle leur préparait un sapin, pour qu'ils ne soient pas différents des petits Français. Mais, n'ayant pas la notion du temps, elle n'allait jamais les récupérer au bon moment, à la sortie de l'école ou au retour de la colo. Mère au corsage généreux, où étaient cachés tous ses trésors : mouchoir, argent, clés, médicaments... Un vrai coffre-fort.

Au cinéma, le jeune Zaïr et ses camarades ne payaient jamais : ils avaient trouvé le moyen d'ouvrir la porte avec un cintre tordu, transformé en crochet. Le plus habile se voyait octroyer tous les ans un « *crochet d'or* »... Il leur serait plus difficile par la suite de forcer l'entrée des boîtes de nuit, interdites aux Arabes. Que d'efforts, cependant, pour apparaître dans la norme ! Que de soins pour faire oublier leurs cheveux frisés ! Les brushings du samedi soir étaient une aubaine pour les coiffeurs de la banlieue nord, et sans doute le sont-ils encore. Au lycée, Zaïr Kédadouche affirme avoir volé des cartables . « *On revendait les livres des élèves de terminale et, avec l'argent obtenu, on achetait nos propres livres de classe.* » Etonnant commerce ! Se considérant « *enfant de la Révolution française* » et même « *Gaulois* », le fils de l'éboueur algérien parle avec reconnaissance de l'école de la République, « *lieu du savoir, de la connaissance et de la vérité* ». Il n'en gomme pas pour autant la violence. C'était un lieu cruel, souligne-t-il, où régnait la loi du plus fort. Les enfants d'immigrés y prenaient leur part, sans se limiter à un rôle de victimes. « *Quand on savait qu'une famille avait cassé la gueule d'un prof, on respectait cette famille, définitivement.* »

Les frères de Zaïr et la plupart de ses camarades se sont retrouvés sur une voie de garage. Lui, il a eu la chance – ou la volonté – de décrocher son bac et d'étudier à Sciences-Po. Pouvait-il rester sourd aux demandes de ses frères ? Il lui est arrivé plus d'une fois de passer des examens à leur place, en changeant de carte d'identité. C'est de l'histoire ancienne et il y a prescription. Zaïr Kédadouche ne se lancerait plus aujourd'hui dans des aventures de ce genre. Agé de trente-huit ans, il est professeur de technologie à La Courneuve.

Après un détour par le football – il a appartenu au Paris FC et au Red Star – le « Gaulois », devenu français à dix-huit ans, marié à une Française, est entré en politique. Bien qu'ayant voté deux fois Mitterrand, en 1981 et en 1988, il s'est fait élire au Conseil régional d'Ile-de-France sous l'étiquette Génération Ecologie, puis s'est rapproché de Jacques Chirac et travaille aujourd'hui au cabinet d'Eric Raoult (RPR), ministre délégué à la ville et à l'intégration. Cela ne lui vaut pas que des amitiés parmi les beurs. Dans son livre, il évoque à demi-mot les critiques, parfois virulentes, dont il est l'objet. « *T'es l'Arabe de service !* », lui ont lancé des jeunes, au sortir d'une émission de télévision, avant de lui cracher au visage et de renverser sa moto. Il en a pleuré. Pas facile de « réussir » en sortant des sentiers battus...

Le livre est dédié à une absente : Farida, la sœur perdue, suicidaire, morte du sida. « *Toute sa vie, elle a souffert* », affirme Zaïr Kédadouche, qui évoque cette vie brisée avec une sorte de franchise brutale, presque impudique. « *Elle a tout subi. Le passage du Moyen Age à l'époque moderne.* » Paradoxalement, la vie « gauloise » aura été moins traumatisante pour la mère, encore déroutée par la langue française, qui chante aujourd'hui aux enfants : « *Un chiffon, fon, fon, les petites marionnettes.* »

Comment ça va avec la douleur ?

Jean-Claude Guillebaud et Raymond Depardon, le rédacteur et le photographe, explorent la beauté et la souffrance dans l'Afrique de l'Est

LA PORTE DES LARMES
de Jean-Claude Guillebaud
et Raymond Depardon.
Seuil, 220 p., 159 F.

Tant de beauté pour tant de souffrance, comme si l'une se payait de l'autre, voilà dit une fois pour toutes, le sortilège de l'Abyssinie. A peine poussée la Porte des larmes, ce mince détroit qui donne à l'océan Indien une vision brûlée de la mer Rouge, l'Ethiopie se dévoile, millénaire et terriblement jeune, hautaine et abattue par ces tragédies à répétition qui, des sécheresses aux famines, du joug impérial au brejnévisme tropical, ont transformé ce paradis terrestre en point cardinal de l'enfer. Encore faut-il rendre au diable ce qui lui revient, et à l'homme tout pareil. Affirmer que dans cet « *Orient du continent noir* », les peuples ont moins souffert du ciel que de leurs dirigeants. « *Pendant dix années au moins, cette Corne qu'on disait stratégique fut, pour nous, le canton d'une géographie personnelle* », écrit Jean-Claude Guillebaud, dans les premières pages de son *Retour vers l'Abyssinie* illustré par son compagnon de voyage Raymond Depardon. « *Raymond tourna là-bas plusieurs films qui parlaient de désert et de femmes*, poursuit Guillebaud. *De 1973 à 1983, j'y séjournai plus de quinze fois* (comme envoyé spécial du *Monde) dans des circonstances telles que l'homme que j'étais s'en trouva changé.* » En remettant ses pas dans ses propres pas, à cinquante ans passés, Guillebaud ne retrouve plus *exactement* ni le journaliste qu'il était à trente ans ni le pays qu'il aimait. Bien sûr, ses curiosités ont changé, les informations plus ou moins pipées sur d'hypothétiques mouvements de troupes le laissent indifférent. Mais l'Histoire est là qui brouille les pistes. Cette carte de la Corne qu'il découvre dans le bureau d'un fonctionnaire, avec la Somalie franco-anglo-italienne et l'Erythrée séparée de l'Ethiopie, est-elle d'hier ou d'aujourd'hui ? Elle date de 1930. Mais depuis 1995, « *elle est redevenue exacte. La Somalie est effectivement pulvérisée, et l'Erythrée n'est plus éthiopienne. Il faudra nous habituer à cette idée : l'Histoire peut marcher à l'envers* ». Chemin faisant, nos voyageurs, si peu voyeurs, avancent les yeux grands ouverts sur ce morceau d'Afrique qui, la paix retrouvée, ne se berce pas d'illusion. Deux jeunes Ethiopiens de vingt-deux ans, « *ayant l'âge de notre propre mémoire* », leur servent de guides. La nostalgie n'est pas possible. On sent Guillebaud se reprocher par avance la tentation d'idéaliser l'Ethiopie avant même de la reconnaître pour ce qu'elle est, un pays qui a souffert, grimaçant et métamorphosé, dans la capitale Addis Abeba pleine à craquer, ou aux abords de Massaoua, lieu d'« *effondrement terminal du communisme* », environné de carcasses de tanks et de camions militaires calcinés. « *A quoi sert le journalisme ?* », se demande Guillebaud méditant sur la myopie du monde face à la tragédie érythréenne. « *Comment avons nous pu, si durablement, confondre cette guerre avec une vague guérilla du tiers-monde ? (...) La paix qui survient est un moment de vérité. Les coulisses deviennent accessibles. On peut enfin faire des comptes plus exacts.* » Un million de morts côté éthiopien, soixante-dix mille du côté érythréen, ce fut le bilan de cette vraie guerre dans laquelle Guillebaud plonge sa plume à froid.

Adossé aux photos de Raymond Depardon (1) superbes de vérité sobre, tout en retenue, en esquisse parfois, comme cette silhouette courbée au dessus d'un lac, le texte de Jean-Claude Guillebaud déborde d'amour et de respect. On voit *comme si on y était les femmes somalies « aux poignets de cristal »*. On sent l'odeur violente et si humaine des billets de banque qui circulent de main en main. On imagine, même si l'objectif du Leica ne l'a pas « *attrapée* », cette fillette du Wollo effrayée à la vue de ces deux Blancs. Guillebaud et Depardon expliquent et montrent, sans voiler ce qui doit être vu, sans violer ce qui doit rester dans l'ombre. Ce n'est pas seulement beau. C'est vrai.

Eric Fottorino


RAYMOND DEPARDON / MAGNUM

« La coiffure de ces femmes n'a guère changé depuis la reine d'Egypte Hatshepsout, il y a trois mille ans ! » Raymond Depardon

(1) Raymond Depardon publie aussi *En Afrique* (Seuil, 155 p., 130 F), un ouvrage vendu au profit de l'Action contre la faim, qui retrace un voyage de l'auteur depuis le cap de Bonne-Espérance à Alexandrie. On y retrouve le regard tantôt apaisé, tantôt révolté du photographe-cinéaste, déçu quelquefois (au Tibesti), libre enfin, en Ethiopie, « *sur cette route historique en paix pour la première fois* ».

La muse des faubourgs

Arletty conforme à sa légende. Tel est le portrait qu'en dresse Denis Demonpion

ARLETTY
de Denis Demonpion.
Flammarion, 485 p., 140 F.

Léonie Bathiat, native de Courbevoie, avait décidé de se rebaptiser Arlette pour faire le mannequin dans les maisons de couture, à cause, disait-elle, d'une héroïne de *Mont-Oriol* de Maupassant qui lui avait beaucoup plu. Dans la biographie qu'il vient de lui consacrer (la meilleure, de loin, la plus fouillée, enrichie d'un vrai travail d'enquête, de confidences faites par la mythique « indéchiffrable », d'entretiens avec ses proches, de documents inédits, et où l'auteur confie ses doutes, ses imprécisions lorsqu'il n'a pu vérifier les dires de son modèle, par exemple en ce qui concerne sa « rencontre » avec Lénine réfugié à Paris en 1910), Denis Demonpion laisse entendre que le choix de ce pseudonyme s'expliquerait par d'autres raisons, à propos desquelles l'interessée entretenait un halo de mystère. Bien que, tout au long de cet ouvrage, Arletty confirme que, pour elle, il n'y avait « *pas de questions indiscrètes* », il semble que sur ce sujet toute interrogation plus poussée ait été importune. Le secret, s'il en fût un, aurait trait à des doutes sur l'identité de son père, entretenus par les commères de Charbonnières-les-Vieilles, commune natale de sa mère. Née sans a priori, dotée d'un tempérament bien trempé, d'une anarchie, détachée, insoumise, irréductible, Arletty était franche, mais n'avait pas tout dit. Aussi sincère soit-elle, une autobiographie (*La Défense*, Ramsay-Poche Cinéma nº 93) doit toujours s'accompagner d'une biographie. Ainsi la « Lady Paname » des *Enfants du paradis* nous apparaît-elle ici conforme à sa légende, bien campée dans son époque, noceuse des Années folles, forte en gouaille et en liaisons dangereuses, et en même temps plus intime. On retrouve ses bons mots (« *On ne m'a pas élevée, je me suis élevée* »), ses éclats de rire en cascade, ses ambiguïtés (notamment ses rapports avec Céline, le « *savant des mots* » qui écrit comme elle parle, et profère tout haut ce qu'elle pense tout bas). On la savait plus gauloise que gaulliste, femme libre en amour (« *Choisir mais pas se laisser choisir* »), on apprend que celle qui tient la dragée haute à ses amants n'est pas à l'abri de passions ravageuses, parfois domptées ; on lui découvre des comportements fantasques, des actes irréfléchis, des relents de contrition (elle vit à la fin de sa vie la perte de ses yeux comme un châtiment, un prix à payer pour sa mauvaise conduite) ; on la surprend féroce (avec Piaf, qu'elle accuse d'avoir laissé sa mère dans le caniveau, avec Sacha Guitry, qui triche avec la vérité, avec Simone Signoret qui lui aurait tendu un traquenard lorsqu'elle vivait une idylle pendant l'Occupation avec le Faune, un officier allemand qui faisait partie de la garde rapprochée de Goering). Ses frasques et ses flirts défilent, ses chagrins aussi. Arletty serre les dents dans les moments difficiles. Traquée dans ses insouciances mais jamais égratignée, la femme royale et galopine, muse de Prévert, dont Denis Demonpion peaufine le portrait, reste l'irremplaçable oiseau du faubourg qu'elle a été.

Jean-Luc Douin

Paris, trait pour trait

Violences de la voirie, de l'air vicié, des expulsions. Entre rage et regrets, Cabu « mord » pour réveiller ce qui reste de cette ville asphyxiée par l'argent et la haine

REVOIR PARIS
de Cabu.
Ed. Arléa, diffusion Le Seuil,
287 p., 130 F.

Revoir Paris (Trenet) sert de bande-son au cinquantième livre du dessinateur Cabu. Il y a une méchanceté du dessin. Les dessinateurs sont plutôt doux. La méchanceté des doux est inégalable. Si l'on prend Siné, le bien nommé, comme passeur entre les individus d'avant et le groupe d'après (en gros, celui d'*Hara-Kiri*), quelques dessinateurs des quarante dernières années nous ont permis de voir le monde réel. Ils ne caricaturent jamais. Les mauvais sont ceux qui n'accèdent jamais à leur excès. Exagérer est un art. Les dessinateurs ont inventé plus de types, de postures, de grimaces que les auteurs ou les comiques. Le dessin commence dans la rue : on se met à voir les gens comme les dessine Cabu et non pas comme ils « sont », les lieux comme il les figure, les relations comme il les entend. C'est le commencement critique. On a appris à voir les beaufs, les grosses coiffées en brosse, les bagnoles hargneuses, les mecs à chiens, par Cabu. Cabu se marre tout le temps. Ses dessins, non.

Il se passe quelque chose autour de Paris, qui n'est pas ordinaire. On l'entend dans la haine de Paris qui se répand partout. Quand ils aiment Paris, les gens de Paris résistent comme ils peuvent, à *son écrasement. Ecrasement par qui ?* Les promoteurs ? Les incultes ? Les maires ? Les collabos à 4 x 4 ? Les architectes à portable ? Cabu les montre, bien d'autres, et nous avec, arrondissement par arrondissement. Mais la lave qui coule sur Paris et sur ses dessins, c'est l'argent, l'argent réglé comme du papier à musique, l'argent qui ne peut s'accommoder que de la haine de la ville. La mort de Paris n'est pas pensée. L'argent ne pense pas. Ce n'est ni une abstraction ni un fantasme, Bresson le sait. C'est l'argent laissé à lui-même, sans magnat, le triomphe du libéralisme qui fait Paris couler. Cabu vacille. Entre rage et regret. Assez de mémoire et d'amour pour superposer le Paris perdu et la violence que Paris subit. Violence de la voirie, de la bagnole, des parkings, de l'air vicié, des petites résidences favorisées, des quartiers laissés à l'abandon, bouffés par le béton, anéantis. Violence des expulsions, violence de l'exil des pauvres gens, violence des chiens qui chient, de la consommation intouchable. Violence de la cherté, des centres commerciaux, des réverbères, de la misère. Il suffit de lire Cabu, comme Le Corbusier, Queneau, Miller, Voltaire, Zola ou Montesquieu qui servent de seuil à chaque arrondissement. Tout y est.

Francis Marmande

l i v r a i s o n s

CINÉMA

● LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE AU MIROIR DE SON CINÉMA, de Catherine Gaston-Mathé
Né d'une thèse en Sorbonne, cet ouvrage analyse l'acharnement du cinéma français à brasser du rêve. Plus distractifs que perméables à leur époque, les films tournés sous la IVe République escamotent les réalités dérangeantes de la guerre, de l'Occupation, du ralliement au Maréchal Pétain, de la déportation, du rôle de la Milice. Paralysé par la censure et l'autocensure, il occulte les lâchetés politiques et sociales pour entretenir des mythes sur l'héroïsme et la Résistance. La Ve République lui fera retrouver la mémoire (éd. Arlea-Corlet, 362 p., 112 F).

● LE FILM QU'ON NE VOIT PAS, de Jean-Claude Carrière
Les yeux ouverts dans le noir, le spectateur est-il réellement sensible aux images qui lui sont projetées sur l'écran ? N'est-il pas aveuglé par des habitudes, des *a priori*, des interdits ? Cinéphile et pédagogue, Jean-Claude Carrière commente les pouvoirs particuliers du langage cinématographique, et le trouble que nous renvoient les images de cette mystérieuse écriture, cet art enrichi au fil du siècle, qui aime l'ambiguïté, l'artifice, la suggestion, le vague des sentiments (Plon, 225 p., 110 F).

HISTOIRE

● LES MAÎTRES DE FORGES, d'Alain Frerejean et Emmanuel Haymann
Le sous-titre précise *La Saga d'une dynastie lyonnaise 1736-1886*, celle des Frerejean de Pont-de-Vaux. Conjuguant l'attachement familial et le métier de l'historien, les deux auteurs retracent l'aventure d'une lignée d'industriels et négociants entreprenants. Partenaires de Jouffroy d'Abbans dans l'invention du « pyroscaphe », ils fournissent Bonaparte pour sa campagne égyptienne lorsque les cloches des églises deviennent canons de la République, plus tard les rails des premiers chemins de fer, tant en France qu'en Piémont, la stratégie savoyarde de la famille s'adaptant aux mouvements de frontières du XIXe siècle. Un ouvrage plaisant dont l'écriture tient plus du roman que de l'essai sans que l'information en pâtisse (Albin Michel, 368 p., 130 F).

● LES MINISTRES ET LES MINISTÈRES DU SIÈCLE DES LUMIÈRES 1715-1789, d'Arnaud de Maurepas et Antoine Boulant
Voilà un manuel de prosopographie exemplaire qui ne se contente pas de présenter chacun des soixante-dix-huit titulaires des charges ministérielles de la minorité de Louis XV à la chute de l'Ancien Régime, mais propose une présentation claire, sobre et efficace de l'appareil d'Etat – Conseil du Roi, départements ministériels jusqu'au profil de carrière, dont les riches annexes donnent un vivant aperçu (éd. Christian/JAS – diffusion Picard –, 464 p., 280 F).

● L'INDIVIDU DANS LA THÉORIE POLITIQUE ET DANS LA PRATIQUE, ouvrage collectif sous la direction de Janet Coleman.
Il s'agit là d'une des premières pierres d'un édifice ambitieux entrepris par la Fondation européenne de la science sur le thème : « Les origines de l'Etat moderne en Europe, XIIIe -XVIIIe siècle ». Le groupe de travail international animé par Janet Coleman s'est attaché à rechercher comment et quand est apparu l'individu moderne dans l'émergence des Etats d'aujourd'hui. Les auteurs retracent le rôle fonctionnel des individus à travers les phases historiques de l'Europe occidentale : catholicisme, féodalité, républicanisme civil et absolutisme, Réforme et Contre-Réforme, commerce et industrialisation capitalistes (PUF, 462 p., 298 F).

Le nazisme entre « Novalis et Barnum »

Suite de la page I

On peut certes admirer l'opiniâtreté d'un réprouvé à se dire allemand et à refuser de chausser les « lunettes juives » pour juger la situation qui lui est faite ; on peut considérer avec lui que la langue du vainqueur finit tôt ou tard par contaminer celle de la victime ; on peut admettre que la solution sioniste ne saurait représenter la seule réponse à l'antisémitisme hitlérien. Mais tout cela ne rend pas plus acceptables les propos de Victor Klemperer quand celui-ci s'égare jusqu'à rejeter une partie du poids de la culpabilité de la persécution sur les victimes elles-mêmes.

Comment le suivre quand il dit déceler des parentés entre l'essayiste nazi Rosenberg et le philosophe juif sioniste Martin Buber – par ailleurs fondateur du groupe *Brith Shalom*, qui poussa très loin la volonté de dialogue et de paix avec les Arabes de Palestine ? Comment admettre cette idée développée par Klemperer selon laquelle « *la doctrine nazie a sûrement été à maintes occasions stimulée et enrichie par le sionisme* » simplement parce qu'Herzl et Hitler vivaient à la même époque à Vienne ?

Pourquoi ne pas rapporter ces jugements à l'emporte-pièce, ces dérives et ces exagérations au contexte de l'époque ? Préfiguration pour préfiguration, certaines pages de *LTI* ne pourraient-elles pas ainsi rappeler la rhétorique de l'antisémitisme stalinien de la fin des années 40 ? Difficile en tout cas de faire de *LTI* un bréviaire de la dissidence quand Klemperer cherche à établir que les mêmes métaphores techniques (*« mettre au pas », « ingénieur de l'âme »*) utilisées dans l'Allemagne hitlérienne ou dans la Russie soviétique désignent dans le premier cas l'esclavage, dans l'autre la liberté. Non, décidément, le philologue n'est pas un prophète.

Nicolas Weill

Eloge de la dissidence

Un réquisitoire de Philippe Engelhard contre la raison instrumentale, défi à la reconstruction de la société politique

L'HOMME MONDIAL
de Philippe Engelhard.
Ed. Arléa, 572 p., 160 F.

Aspirez une bonne bouffée d'oxygène avant d'ouvrir ce livre. Le sommaire donne le vertige. Et aussi le sous-titre : « *Les sociétés humaines peuvent-elles survivre ?* ». Mais, une fois plongés dans ces pages époustouflantes de culture, qui forment une sorte de « bouquet » – comme on dit des chaînes numériques – pour fêter l'an 2000, vous n'aurez pas envie de retrouver la terre ferme des « certitudes » qui nous ont tant égarés. Il y a plaisir à se perdre dans le flot des hypothèses. Cela dit, l'auteur a mis au point un « *logiciel de navigation* » d'une très grande simplicité. Trois boutons seulement : le triomphe de l'économique ; le déclin du politique, du social, du culturel et la crise de la modernité ; la reconstruction de la société. Banal peut-être, mais les paysages encadrés le sont beaucoup moins.

Où avions-nous lu, par exemple, que l'Afrique serait le continent de l'avenir ? Pourquoi ? Parce que, explique Philippe Engelhard, « *l'Afrique est sans doute la seule à produire de la relation sociale ou plus précisément à innover socialement* (...) [alors que] *les civilisations occidentales et asiatiques vont peut-être finir dans l'autisme* ». Le triomphe de l'économique et du financier conduit inexorablement à une mondialisation à double configuration : celle des riches et celle des pauvres (alors qu'en Afrique la ligne de partage passe plutôt à l'intérieur des familles qu'entre les familles). Conséquence inévitable de la loi du marché ? Pourquoi pas plutôt celle des oligopoles. Un rapport récent de la Cnuced (14 décembre 1995) indique que les quarante mille firmes multinationales de la planète réalisent les deux tiers du commerce mondial. Les plus grosses sont les nouveaux empires du monde. « *Parallèlement, ces firmes, de plus en plus intégrées verticalement et horizontalement, finissent par constituer des zones géantes de planification technocratique* » (Paul Ekins).

A propos des circuits de la finance, notre auteur n'est pas moins vigilant : « *Quelques centaines d'opérateurs puissants finissent par substituer leurs anticipations, plus ou moins clairement voyantes, au vote des citoyens, et décident, dans les faits, des taux de croissance et de l'emploi d'une bonne partie du monde.* » Car la perte des pouvoirs régaliens des Etats n'a pas été compensée par un investissement du politique à un niveau mondial.

« ANTIMODERNITÉ »

Comment en est-on arrivé là ? Pour Philippe Engelhard, le choc de la modernité occidentale conduit, dans ses dérives extrémistes, au primat de la raison instrumentale et donc à la suprématie de l'idéologie techno-économique. Son triomphe a eu pour effet de détruire nombre de cultures sans contreparties tangibles. D'où une explosion de violence ou de conformisme, émergence d'une véritable *antimodernité* qu'on voit poindre ici et là dans le monde sous forme d'intégrismes qui représentent le plus souvent, en fait, des revendications d'autres modernités. Ce qui est d'autant plus explicable qu'on n'a pas donné le temps à nombre de pays pauvres de produire leur propre développement.

La politique, « *gestion intelligente de la diversité* », doit réinvestir l'économique et le social en échappant à la double tentation du relativisme culturel et de l'universalisme artificiel. Il convient de cheminer modestement vers une raison commune, fondement de la tolérance, c'est-à-dire vers une humanité commune.

Notre auteur met ses espoirs dans la capacité de dissidence de chacun à l'égard de l'ordre établi. « *C'est cette faculté de dire non, inscrite dans nos cerveaux, qui est porteuse de changement, même dans les sociétés les plus codées.* » Il est plus facile de faire l'éloge de la dissidence quand on croit, comme Philippe Engelhard, à plusieurs modernités possibles, à plusieurs types de démocratie. C'est le sel de la dernière partie de son ouvrage sur « *la reconstruction de la société* ». La réhabilitation indispensable du politique est plus facile lorsqu'on admet qu'il n'existe pas un modèle universel de démocratie, mais que chaque société doit se donner les moyens de négocier son ouverture au progrès social, politique et économique, les « *droits humains* » constituant un des fondements de cette ouverture.

L'auteur nous épargne heureusement une discussion byzantine sur le droit naturel. Pour lui, ce sont de nouvelles pratiques sociales qui donneront aux droits humains leur contenu existentiel, politique et social. Il relève d'une logique de continuité et de survie collective. Aucune exception culturelle ne peut être invoquée contre les droits humains.

Ce qui fait le prix de la recherche de Philippe Engelhard finalement, c'est qu'il ne demande pas la « table rase » pour reconstruire un autre système. Le marché, bien sûr, à condition qu'on n'en fasse pas une théologie ; la dissidence, oui, mais contre les conformismes ; le refus d'une culture de l'universel, certes, parce qu'« *il s'agit de conserver suffisamment de retenue et de distance pour que la culture de l'autre donne du sens à la mienne* ». Une démarche modeste donc, attitude fort rare. Trop d'analystes pensent que leur plume suffira pour briser les colonnes du vieux temple.

Pierre Drouin

Un tour du monde des stupéfiants

Par une approche autant culturelle qu'économique, l'« atlas des drogues » relève les constantes et les ruptures de leur usage à travers les âges

ATLAS MONDIAL DES DROGUES
de l'Observatoire géopolitique des drogues.
PUF, 250 p., 248 F.

En 1863, le pharmacien corse Angelo Mariani lançait un vin à base de feuilles de coca. Chaque verre contenait l'équivalent d'une ligne de cocaïne. Le succès fut énorme. Puis vinrent l'élixir, les pastilles, le thé Mariani, dont Anatole France, Jules Verne, le pape Pie X et Emile Zola vantèrent les mérites en signant le livre d'or de la maison Mariani. Cette petite histoire, et bien d'autres, figurent dans le remarquable tour du monde des stupéfiants.

Publiée avec l'aide de la Commission des Communautés européennes et de la Fondation de France, cette approche polyvalente (culturelle, économique, historique) est la première cartographie existant sur le sujet. Elle inscrit l'histoire des stupéfiants, avec ses constances et ses ruptures, dans celle des sociétés humaines. Excluant l'alcool et le tabac, ainsi que les drogues locales, elle étudie les trois plantes universelles (cannabis, pavot et cocaïer) auxquelles les hommes ont recouru, depuis le néolithique, pour se soigner, atteindre le plaisir ou le sacré, ou encore supporter leur société.

Les constantes sautent aux yeux : à des siècles de distance, on croise les mêmes routes des caravanes, de l'opium et de la soie ; la Méditerranée, la Turquie, la ville chinoise de Kashgar, se retrouvent sur toutes les cartes. Un planisphère montre comment la diffusion du cannabis a accompagné la progression de l'hindouisme, du bouddhisme et de l'islam. Une carte de l'Amérique latine illustre la place de la feuille de coca dans les cultures de l'empire inca. Au profit tiré de l'effondrement de l'empire ottoman par les trafiquants correspondent, aujourd'hui, les filières nées de la dissolution du bloc soviétique.

Du côté des ruptures, l'Atlas retient notamment l'émergence récente des drogues de synthèse qui, comme l'ecstasy, sont fabriquées par des chimistes capables de créer une gamme infinie de produits répondant aux demandes « à la carte » (drogue pour danser, etc.) des consommateurs. L'extension de ces substances à bas coût de production, difficilement détectables par les services répressifs, n'est aujourd'hui retardée que par l'inefficacité de la lutte contre les drogues naturelles, note l'OGD. Au titre des mutations géographiques, la transformation de l'Afrique noire en importante zone de transit pour l'héroïne et la cocaïne a marqué les années 80. Le rôle aujourd'hui dominant des grandes organisations criminelles – mafias italo-américaines, triades chinoises, cartels latino-américains – fait aussi l'objet d'études ciblées.

CHAMPS... DE BATAILLE

De l'Iliade aux guérillas du temps présent, drogues et conflits armés ont fait bon ménage, signale l'OGD. Les guerres de l'opium ont salué l'avènement de la toxicomanie de masse sur les continents chinois et indiens, au milieu du XVIIIe siècle. Dès la guerre de Sécession, la morphine est devenue la drogue des champs de bataille. Une fois la paix revenue, des générations de combattants auront ainsi du mal à « décrocher ». Au travers des opérations spéciales conduites par l'armée française et la CIA, en Indochine notamment, l'Atlas décrit l'utilisation des stupéfiants, par les grandes puissances, comme un moyen essentiel pour financer leurs alliés locaux.

Depuis la fin de la guerre froide, les révolutionnaires, les nationalistes et les intégristes ont à leur tour privilégié cette manne financière, en prélevant leurs impôts sur les cultures, le transport ou la commercialisation des drogues. Une série de coups de projecteurs éclairent le rôle-clef joué par la dictature militaire birmane dans le Triangle d'or, cette région productrice d'opium marquée, entre Birmanie, Thaïlande et Laos, par un demi-siècle de guerres. En Afghanistan également, l'argent du pavot a été le salaire de dix années de conflits, accompagnant la montée en puissance du Pakistan, pays qui fournit désormais les trois quarts de l'héroïne exportée en Europe.

Dans ses chapitres économiques, l'Atlas analyse les effets combinés de l'industrie pharmaceutique et du commerce international, qui ont rendues possible une consommation de masse à l'échelle mondiale. A partir des années 1860, tablettes de morphine et bonbons à la codéine étaient en vente dans les *drugstores* d'Europe et des Etats-Unis. En 1898, la firme allemande Bayer commercialisait un produit neuf, initialement destiné à guérir les morphinomanes : l'héroïne. Des campagnes publicitaires vantaient alors ce « *sédatif de la toux* ». Il faudra attendre 1909 pour que l'héroïne figure sur la liste des produits dangereux. La prohibition s'accompagne depuis lors d'autres effets pervers.

Les profits gigantesques du commerce de drogues – le prix moyen de la cocaïne est multiplié par 2 000, du producteur latino-américain au consommateur parisien –, tellement supérieurs à ceux du pétrole, sont enfin traités par l'OGD, qui souligne les limites des programmes économiques de substitution développés par les organisations internationales. L'Atlas apporte, au total, une mine d'informations sur un « problème » complexe qui, avec ses millions de toxicomanes et ses milliards de dollars circulant dans le système financier international, n'a pas fini de constituer un casse-tête planétaire.

Erich Inciyan

Paroles de chorégraphes en quête d'eux-mêmes

L'Américaine Susan Buirge livre une autobiographie vagabonde qui est aussi un précis de composition de danse, tandis que Maurice Béjart cultive son art de la feinte

EN ALLANT DE L'OUEST À L'EST
Carnets 1989-1993
de Susan Buirge.
Ed. Le Bois d'Orion, 276 p., 135 F.

LA VIE DE QUI ?
de Maurice Béjart.
Flammarion, 280 p., 120 F.

La boussole personnelle, professionnelle, de la chorégraphe Susan Buirge, native de Minneapolis (Minnesota), a toujours indiqué l'est. Une bizarrerie qui sied à son excentricité. Une attraction qu'on pourrait attribuer à l'influence de ses ancêtres lorrains, les Brueggen, auxquels elle doit ce curieux nom de Buirge, américanisé, certes, mais si peu « yankee », au fond. Un nom d'exil qui, prononcé à la française, sonne d'une adorable manière aux oreilles de l'Américaine. Paris sera donc sa première terre d'élection. Elle s'y installe en 1970. La France ? Comment ne pas voir dans ce choix le souvenir du père tant admiré, médecin de son état, qui fut un des premiers, en 1944, à débarquer sur les plages de Ouistreham ? Mais laissons là le registre de la psychanalyse.

Susan Buirge s'en charge. Et très bien. A cinquante ans, elle vient d'écrire son premier livre : *En allant de l'ouest à l'est. Carnets 1989-1993*. Quatre ans de la vie d'une femme, qui est aussi, et surtout, une artiste. Ces carnets de voyage, qu'elle ne destinait pas à la publication, sont une œuvre de récupération de soi. Dans le sens du verbe anglais *recover* : retrouver la santé. Pas la santé physique : elle a un genou qui l'empêche d'avancer et des crampes dans les mollets – lourd handicap pour une voyageuse. Elle écrit pour retrouver le goût vif de chorégraphier, le désir de transmettre aux autres (elle fut dans le Paris des années 80 une grande pédagogue de la danse contemporaine). En 1989, dotée


GENEVIÈVE STEPHENSON
Susan Buirge en répétition pour la pièce « Ubusuna » à Kyoto, en février 1996

d'une bourse Léonard de Vinci, elle quitte la France, blessée de ne pas avoir été suffisamment reconnue dans sa patrie d'adoption. La jeune danse française, théâtrale, personnelle, s'est développée à l'encontre de tous ses préceptes de rigueur. Pour Susan Buirge, la danse est écriture. Ou elle n'est rien. Privée d'argent, donc de compagnie, ne pouvant plus écrire avec des corps, elle écrira donc avec des mots. Le sujet de sa bourse est : « L'étude de l'espace théâtral dans les civilisations non occidentales ». Toujours ce souci extrême de la forme qui, selon elle, donne son sens à l'œuvre d'art.

Destination : Ethiopie, Grèce, Syrie, Japon, Taïwan, Inde. On n'est pas déçu du voyage, parcouru par cette aventurière de l'esprit, femme têtue, acharnée à comprendre, à se comprendre.

Son écriture est saisie d'un double cheminement : celui inhérent aux déplacements, celui de la danse elle-même. Car elle n'arrête pas de danser. Parfois avec fureur. D'étudier à la loupe les danses traditionnelles, de tirer les fils qui les relieraient à la danse contemporaine, à sa danse. Elle expérimente, compare, paie de sa personne : *« Le rythme saisit les pieds, bras soulevés, étendus vers le haut. Une femme me fait signe d'enlever mon imperméable que je jette sur le bord. Aussitôt la musique devient plus forte, pressant autour et au-dessous de moi. La terre bat. (...) Combien de temps j'ai dansé là avec les étoiles, mes pieds guidés. »* Elle danse. Parce qu'elle a, de nouveau, quelque chose à se mettre sous la dent. Elle jubile des hasards et des nécessités : *« Il devient de plus en plus évident que la concrétisation d'une idée dépend de la nature du site où elle est apparue. Toute idée a son lieu de naissance. Marcher sur les pavés d'une idée. Tel est le don privilégié de ce voyage »*, écrit-elle, après avoir visité le site d'Eleusis, en Grèce. Dans ce journal, elle parle, enfin, de la mort des parents, se décharge du poids de son propre corps, de sa solitude : *« J'ai envie de pleurer. Qu'est-ce que je fais ici ? Des danses et leur espace. Quel espace ? J'étudie l'espace extérieur. Mon espace intérieur pleure. »*

La femme est toujours au creux de la phrase. Travail de remise en question, tout autant que d'hypothèses théoriques, l'exercice pouvait se révéler périlleux ; il va, à l'inverse, l'aider à rebâtir un avenir. Elle s'est libérée – complètement, sûrement pas, mais en partie – du puritanisme américain qu'elle a toujours combattu, mais qui la ligotait au plus intime de ses convictions, donc de sa danse. Ce voyage l'a « dé-corsetée ». Aujourd'hui, le Japon, Kyoto exactement, est devenu l'épicentre de sa création. Elle invente des rituels contemporains avec des danseurs japonais. La musique de gagaku, interprétée par le prêtre shintoïste Tomihisa Hida, la guide dans cette aventure avec l'Orient. Susan Buirge s'est, enfin, rendue à elle-même. La prochaine escale pourrait bien être celle du retour au pays natal...

La Vie de qui ?, deuxième tome des mémoires de Maurice Béjart – le premier avait paru en 1979 sous le titre *Un instant dans la vie d'autrui* (Flammarion) – est la provocation, fort drôle et fort touchante, d'un homme qui aura soixante-dix ans le 1er janvier 1997. Il feint l'amnésie, voire la schizophrénie, affirmant, d'entrée de jeu, que *« son esprit n'est jamais là où son corps se trouve »*. Bel exercice de dédoublement qui est annoncé par la photo de couverture : elle dévoile uniquement la partie droite de son visage. La partie gauche, celle du coeur, est absente. Elle appartient à tous ceux qui, vivants ou morts, l'ont nourri de leur grandeur, de leur amitié, de leur beauté. D'une phrase. D'une musique. D'un cadeau. C'est l'histoire que raconte *La Vie de qui ?*

Son livre, éparpillé, apprivoise, sans illusions, la mort, la douleur, le corps qui trahit : *« Dieu sait si j'avais reculé ce moment ! Shakespeare et* Le Roi Lear *ont eu raison de ma deuxième hanche. Goethe s'était chargé de ma première vingt ans plus tôt, à l'époque de* Notre Faust. » Zigzags, coq-à-l'âne : on n'apprend rien qu'on ne sache déjà. C'est l'art du feinteur qu'on admire. A chaque livre, il propose des mises en scène différentes de sa vie. Béjart cite Baudelaire : *« La vie n'a qu'un charme vrai, c'est le charme du jeu. »*

Béjart est né Berger. Nom de son père, le philosophe Gaston Berger, spécialiste des textes de la pensée orientale. A l'aube de sa carrière de danseur, Maurice s'est baptisé Béjart, par admiration pour la famille d'Armande Béjart, la femme de Molière. Ainsi, entre philosophie et théâtre, a pris forme la ligne de vie duelle de Maurice Béjart et de ses jumeaux par le coeur : Ostad Elahi, maître de la pensée soufie – Béjart s'est converti à l'islam –, le hagakuré, code moral des samouraïs, mais aussi Pasolini, Visconti, Fellini, Godard, Boulez, Mishima, Arletty, Resnais, De Sica, Callas...

Dominique Frétard

★ *« Ubusuna »*, la pièce créée par Susan Buirge, sera le 7 novembre à l'Arsenal de Metz.

L'intelligence de l'art

Avec exigence et force de conviction, Jean Clair révèle les données politiques ou psychiques, idéologiques ou anatomiques, qui déterminent la construction de l'image

ÉLOGE DU VISIBLE
de Jean Clair.
Gallimard, 40 ill., 228 p., 145 F.

MALINCONIA
Motifs saturniens dans l'art de l'entre-deux-guerres
de Jean Clair.
Gallimard, 66 ill., 240 p., 160 F.

Evidence : la façon qu'a toute époque d'écrire l'histoire lui ressemble. Racontant son passé – ce qu'elle voudrait que son passé ait été –, elle dit à demi-mot son présent – ce qu'elle voudrait qu'il soit. Ainsi en est-il aussi de l'histoire de l'art. Celle qui s'écrivait il y a vingt ans *décrivait* avec enthousiasme la grande avancée de la modernité de Cézanne au cubisme, du cubisme à l'abstraction, de l'abstraction au pur concept. *Rectiligne*, logique, le progrès conduisait vers plus de pureté. Les œuvres du moment, minimales, ascétiques, se trouvaient de la sorte justifiées et dotées d'une *irréfutable* légitimité. Ce mouvement était d'autant plus fort qu'il avait ses maîtres et ses principaux adeptes aux Etats-Unis.

Vers 1980, il n'était pas opportun de reparler des *œuvres*, des artistes et des idées qui ne s'inscrivaient pas dans ce système triomphal. En 1980, Jean Clair osa cependant présenter à Paris une *exposition dénommée* « Les réalismes entre révolution et réaction », au risque de se faire traiter de réactionnaire pernicieux par les meilleurs défenseurs du consensus d'alors. A relire ce qu'il écrivait dans le catalogue, à revoir les toiles qu'il avait rassemblées, il apparaît pourtant qu'il voyait infiniment plus juste que ses adversaires. Non seulement, il proposait de réécrire l'histoire du XXe siècle esthétique de manière plus complète et plus intelligente, mais encore, selon le principe énoncé plus haut, ses travaux préfiguraient le bouleversement des idées *qui a eu lieu depuis*. Il n'est plus question de croire en un quelconque progrès logique de l'art vers son plus haut point de perfection.

L'HISTOIRE À L'APPUI

Les deux volumes que publie Jean Clair se composent donc de textes échelonnés tout au long des deux dernières décennies. Parus dans des catalogues et des revues, leur cohérence pouvait échapper. Réunis, elle éclate. Clair a d'abord contraint ses lecteurs à considérer des œuvres qu'ils *ignoraient*, selon l'habitude nationale qui veut qu'en France, rien de ce qui provient d'Allemagne, d'Italie ou d'Autriche ne mérite plus qu'un coup d'oeil *en passant* : Sironi, Dix, la Nouvelle Objectivité, la pittura metafisica, Böcklin et Lucian Freud, le dernier Chirico et le premier Balthus (1) ont été par lui extraits de *l'indifférence où ils reposaient*. Les analysant, il a formulé quelques remarques à propos de sujets aussi mineurs que l'esthétique des totalitarismes dans *l'entre-deux-guerres*, le culte contemporain de la machine ou le mythe de l'œuvre d'art totale considérés dans ses sous-entendus idéologiques. Sur le moment, elles n'ont pas *été entendues*. Elles le sont davantage. Quand elles seront devenues évidentes, ceux-là mêmes qui les rejetaient les professeront avec aplomb.

Ces peintres sont cependant de ceux qui ont éprouvé et mis en forme les peurs et les horreurs de leur temps. Alors que Mondrian et les siens en appelent à la métaphysique et au spiritualisme, alors que l'abstraction s'invente un monde immobile et intemporel, d'autres, plutôt que de l'ignorer, affrontent l'histoire. Tant bien que mal, ils essaient de répliquer à ce qui se passe devant eux. *« Contre la prolifération formaliste des avant-gardes »*, écrit Clair, il leur faut *« retrouver dans l'art du passé des formes traditionnelles pour y couler un contenu devenu trop envahissant. (...) Non plus le trop de formes contre le trop peu de contenu, mais le trop de contenu contre le trop peu de formes. »* C'est là l'une des forces de ces essais : contre une histoire de l'art qui ne considère les œuvres qu'à la lumière des théories et des références esthétiques qui les accompagnent, ils introduisent des éléments venus de l'histoire politique et idéologique. Ils ne considèrent pas le peintre dans le silence de l'atelier, mais le peintre qui lit les journaux, qui sort en ville, qui a des convictions et des répulsions.

Ce peintre, comme il se doit, ressemble de près aux artistes d'aujourd'hui. L'histoire formaliste a connu ses meilleures saisons au temps de la guerre froide et du monde soumis à l'ordre de ce qui se nommait jadis l'équilibre de la terreur. Pourquoi une œuvre, littéraire ou plastique, aurait-elle consenti ne serait-ce qu'une allusion aux événements humains alors que régnaient en Occident la prospérité et la sécurité ? Elles n'y règnent plus – euphémisme. Et voici que reviennent donc au premier plan des tableaux mélancoliques et moroses – Chirico –, des toiles désabusées et délibérément ennemies de la perfection – Sironi –, des peintures où la couleur suggère la peau et les encroûtements la chair – Freud.

Une certitude sous-tend de telles *réflexions* : que l'art est un mode de la connaissance et non une activité séparée qui serait à elle-même sa propre fin. Dans *Malinconia*, cette connaissance est, pour l'essentiel, d'ordre idéologique et moral. Dans l'*Eloge du visible*, elle est d'ordre anatomique, psychologique ou psychanalytique. Dessiner et découvrir peuvent se révéler synonymes. *« Dessiner, peindre, comprendre, distinguer, prendre garde, garder, regarder, protéger, prendre soin, soigner, guérir... L'art et la science se recoupent ici sans cesse, dans ce domaine où, armé ou non d'un appareil, l'homme s'avance à visage découvert pour préserver lui-même et son prochain. »* Les exemples abondent – Jean Clair en donne quelques-uns, il en est d'autres – d'un progrès d'une science qui repose pour partie sur une expérience qui relève du champ artistique.

Décomposition de la lumière et description des lobes cérébraux passent par l'aquarelle et le crayon. Au siècle dernier, le va-et-vient s'amplifie jusqu'à devenir l'une des caractéristiques du temps. Il trouve en Georges Cuvier et Paul Richer, savants et excellents dessinateurs, deux de ses figures exemplaires. Dans les peintures et les gravures de Böcklin, Klinger et Segantini, Jean Clair reconnaît les signes qui suggèrent qu'elles ont été exécutées au moment où se constituait la psychanalyse, et les parallèles auxquels il se livre sont convaincants.

En dépit de la diversité apparente de leurs sujets, les deux ouvrages s'organisent donc en démonstration – et en manifeste. Il ne fait aucun doute que, pour l'auteur, l'art doit sa dignité et sa durée à son pouvoir de compréhension. Intelligence du visible et du vivant, il résiste au temps. Pur exercice de style et de forme, il sèche sur pied et s'effrite dans les mémoires. En douterait-on, il suffirait de visiter quelques foires et rétrospectives à la gloire de l'art d'aujourd'hui. *Les virtuoses y sont* légion, d'une virtuosité qui fait la roue et n'en demeure pas moins sans objet.

Philippe Dagen

(1) Signalons aussi, toujours de Jean Clair, la réédition de son étude de Balthus, *Les Métamorphoses d'Eros*, Réunion des Musées nationaux, 88 p., 95 F.

L'EDITION FRANÇAISE

● **« Pluriel » a vingt ans.** Les éditions Hachette fêtent les vingt ans d'existence de la plus célèbre des collections de poche consacrées aux sciences humaines. Quelque cinq cents titres figurent au catalogue de cette collection créée par Georges Liébert, aujourd'hui dirigée par Pierre Vallaud, et qui fut inaugurée par l'*Essai sur les libertés*, de Raymond Aron, et *L'Union soviétique survivra-t-elle en 1984 ?*, ouvrage prémonitoire d'Andreï Amalrik. Bruno Bettelheim donnera à « Pluriel » l'un de ses grands succès, avec sa *Psychanalyse des contes de fées*, dont 333 000 exemplaires ont été vendus depuis 1980.

● **Maghreb des livres.** La troisième édition du Maghreb des livres, qui s'est tenue le 19 octobre, a rassemblé mille cinq cents visiteurs autour des soixante-dix auteurs invités à dédicacer leurs ouvrages et à participer à des tables rondes, notamment sur l'intégration, la religion et la politique, le roman, les femmes, la mémoire. Cette manifestation était organisée par l'association Coup de soleil, qui depuis 1985 réunit des Français originaires du Maghreb et met en lumière leur apport à la France. Coup de soleil envisage de s'associer l'an prochain avec le Centre national du livre pour faire cause commune avec La Plume noire, le salon de la littérature de la négritude à la Grande Halle de La Villette.

● **« Faire sens ».** La nouvelle collection « Faire sens », lancée par les éditions Complexe, sous la direction de Zaki Laïdi, accueillera des textes de sciences humaines – philosophie politique, anthropologie, sociologie – s'interrogeant sur la question du sens dans la société contemporaine. Premier titre paru : *Le Souci contemporain* de Chantal Delsol.

● **« Gulliver ».** Flammarion vient de lancer une nouvelle collection baptisée « Gulliver », sous la responsabilité de Michel Le Bris. Grand amateur et spécialiste incontesté des récits de voyage, créateur du festival Etonnants voyageurs de Saint-Malo, Michel Le Bris a voulu faire une place à *« une littérature de plein vent »*, mêlant récits de voyage et romans dont les deux premiers sont *Bleu nuit*, de Daniel Vaxelaire, et *Sous l'aile du grand corbeau*, d'Emeric Fisset.

Rectificatif

La Foire à l'homme, de Michel Reynaud (« Le Monde des livres » du 25 octobre), ne comprend pas seulement des récits de déportés aujourd'hui disparus, mais rapporte aussi des textes de témoins vivants. Les couvertures de cette anthologie en deux volumes, qui n'est pas disponible sous forme de coffret, sont illustrées par Robert Combas pour le premier volume et par Jean-Paul Chambas pour le second. Par ailleurs, le prix Laure-Bataillon, décerné à Giuseppe O. Longo pour *L'Acrobate* (L'Arpenteur), a également récompensé ses traducteurs, Jean et Marie-Noëlle Pastureau.

La littérature française passe difficilement le Channel

Alors que les œuvres anglaises représentent une large part des traductions en France, la part française, outre-Manche, n'excède pas 3 %. Le premier Salon du livre franco-britannique s'est interrogé sur les raisons d'un tel déséquilibre

Il est loin le temps où – après l'invasion de 1066 – le français est langue officielle en Angleterre, où chansons de geste et romans courtois étaient également prisés de part et d'autre du Channel et où Chaucer traduisait *Le Roman de la rose*. Aujourd'hui, si l'on s'en tient aux chiffres, les œuvres d'origine française ne représentent, outre-Manche, que 20 % des livres traduits, lesquels ne « pèsent » eux-mêmes que... 3 % dans l'ensemble de la production éditoriale ! Non seulement la création française contemporaine est réduite à la portion congrue, mais des « classiques », comme Julien Gracq, ne sont que partiellement accessibles. A l'inverse, 20 à 25 % des ouvrages publiés en France sont des traductions parmi lesquelles les Anglais – David Lodge, Julian Barnes, William Boyd, Anita Brookner, Peter Ackroyd, Martin Amis et beaucoup d'autres – figurent en bonne place. En quantité comme en qualité.

Du sud au nord, la Manche serait-elle devenue infranchissable ? C'est pour s'interroger sur ce déséquilibre et les moyens d'y remédier, ainsi que pour évoquer le rôle essentiel du traducteur dans le dialogue entre les cultures, que l'Institut français du Royaume-Uni organisait, du 24 au 26 octobre, sous la présidence de George Steiner, le premier Salon du livre franco-britannique sur le thème « Littérature et traduction » (1). Dans les locaux rénovés de Queensberry Place – l'ancien quartier général des Forces françaises libres –, la première de cette manifestation, intitulée « Copyright », proposait une journée destinée aux professionnels et une autre au grand public (avec lectures et rencontres d'auteurs). Elle se voulait symbolique de la transformation récente de l'Institut, jusqu'à présent centre culturel généraliste, en une *« maison française du livre et de l'image »*.

LES ANGLAIS BOUDENT

Réussir à déplacer, trois semaines après la Foire de Francfort, une trentaine d'éditeurs (une vingtaine d'Anglais, une quinzaine de Français) était en soi un pari. Mais, ironie, la composition même de cette assemblée fournissait un début de réponse à la question : pourquoi la littérature française s'exporte-t-elle si mal ? Alors que la plupart des éditeurs français (de Christian Bourgois au Groupe de la Cité, en passant par Hachette, Flammarion ou Gallimard) avaient fait le voyage de Londres, les grands groupes britanniques (y compris les maisons les plus littéraires comme Faber and Faber, Jonathan Cape, Chatto & Windus) avaient, à l'exception de Penguin, boudé l'invitation. Rien d'étonnant, résumait Anne-Solange Noble, responsable des droits chez Gallimard. *« Pour un Français, le mot* étranger *est excitant. En anglais,* foreign *est plutôt dépréciatif. Pour un* junior editor, *dans un grand conglomérat, traduire n'est pas gratifiant du tout. »*

Trop petits tirages, trop petits profits, trop petits à-valoir (*« Dans la mentalité anglo-saxonne, si vous n'achetez pas un livre cher, c'est que vous n'y croyez pas ! »*)... Christopher Mac Lehose, un ancien de HarperCollins, aujourd'hui éditeur indépendant à la tête de Harvill Press, confirme le peu d'intérêt pour la traduction des quatre géants Random House, Reed-Elsevier, HarperCollins et Penguin, qui se disputent la « jungle » du marché anglais. *« Les mêmes qui ont signé la fin du* Net Book Agreement (2) *en espérant qu'ils pourraient vendre à prix cassé des volumes de livres faramineux ont décidé de laisser tomber la littérature étrangère. Pourtant, il y a un public et une demande pour les bons livres. »*

Pour satisfaire cette « modeste » attente, Harvill publie chaque année quelque soixante-cinq livres d'origine étrangère, parmi lesquels la littérature française (Perec, Yourcenar, Gary et, plus récemment, Jean Rouaud ou Patrick Modiano) est bien représentée. Christopher Mac Lehose n'est pas le seul de ces éditeurs qui résistent. Bloodaxe Books, Quartet, Atlas Press, Dedalus ont fait connaître pêle-mêle Bonnefoy, Char, Jaccottet, Barthes, Genet, Tournier, Sylvie Germain ou Tahar Ben Jelloun. Mais les choses se font au compte-gouttes (neuf écrivains contemporains traduits en 1995), et parfois avec des délais étonnants : *Belle du Seigneur*, d'Albert Cohen, est sorti cette année en anglais, un quart de siècle après sa parution (3) ! Les raisons ? Les participants à ce colloque en auront avancé et exploré plus d'une : la concentration (*« Pour de nombreuses maisons anglaises, liées à des conglomérats américains, les décisions se prennent à New York ; les Anglais téléphonent pour savoir si les Américains sont d'accord »*) ; l'insularité; la barrière de la langue; la richesse de la littérature anglophone *« venue d'ailleurs »* : un Naipaul qui emporte le lecteur vers les Caraïbes, un Ben Okri vers l'Afrique ou un Patrick White vers l'Australie suffisant à étancher sa soif d'exotisme sans impliquer de frais de traduction ; le rôle d'entraînement des universités britanniques, où est enseignée la littérature contemporaine anglaise ; ou encore les méfiances de nos voisins envers les intellectuels, *« chattering class »* (les bavards).

« MANQUE DE CURIOSITÉ »

Pour Christian Bourgois, cependant, qui invita sans détour l'édition britannique à *« sortir de son pré carré »*, le *« manque de désir »*, de curiosité, serait la clé de tout, tandis qu'Olivier Cohen, du Seuil, insistait sur *« la guerre que se livrent en Europe deux courants d'édition : celui des intellectuels cultivés, qui ont combattu en suivant leurs idéaux, et un autre camp, extrêmement puissant, qui a gagné sinon la guerre en Angleterre, du moins la principale bataille. »*

« En arrière-plan de nos conversations, a conclu Olivier Cohen, *il y a un sentiment de tristesse, ces forces sont trop inégales. »*

Plus qu'un manque d'ouverture du côté des Britanniques, le directeur de l'Institut français, Olivier Poivre d'Arvor, veut voir dans le faible volume de traductions la conséquence de *« vingt à trente années au cours desquelles la relation franco-anglaise, dans le domaine culturel, n'a pas été entretenue. »* La défection des grands groupes anglais ne l'inquiète pas (*« On ne boxe pas dans la même catégorie »*), mais il compte sur la nouvelle spécialisation de l'Institut, sa médiathèque, sa revue *French Book News* (qui présente aux maisons anglaises, tous les trois mois, un choix d'ouvrages français), sur l'arsenal des aides à la traduction littéraire, et surtout sur ce nouveau Salon pour raviver l'appétit des éditeurs. Pour aiguiser celui des lecteurs, en attendant, il avait invité Nathalie Sarraute, qui ouvrit cette rencontre en parlant de son œuvre. Mais il était amusant de constater que cette présence témoignait d'une époque où l'on pouvait encore lire et écrire, dans un contexte européen, sans dépendre de traductions. Une époque, la Russie des années 20, où il n'était pas exceptionnel de savoir au moins quatre langues, ni d'avoir lu Dostoïevski en russe, Proust en français, Virginia Woolf en anglais et Thomas Mann en allemand...

C'était il y a seulement soixante-dix ans. Le cosmopolitisme n'avait pas cédé le pas à la mondialisation.

Florence Noiville

(1) Ce salon, annuel, aura lieu en alternance en Angleterre et en France. La deuxième édition se tiendra au British Council à Paris, sur le thème de la biographie.

(2) L'équivalent du prix unique du livre.

(3) Le traducteur de ce roman, David Coward, s'est vu décerner, lors de « Copyright », le Prix Scott-Moncrieff, qui récompense la meilleure traduction littéraire du français vers l'anglais.

Malraux face à Gisèle Freund

Quand on pense à l'auteur de *L'Espoir*, on convoque Gisèle Freund, tant Malraux tient la place de choix dans l'incomparable galerie d'écrivains que cette dernière a constituée. Preuve de la fidélité entre un bouillonnant agitateur d'idées et une photographe au caractère trempé. Une exposition à la Galerie nationale du Jeu de paume rappelle que Malraux est l'écrivain que Gisèle Freund a le plus photographié. Ils se rencontrent, par des amis d'amis, en 1935. Lui, auréolé d'une gloire sulfureuse – pilleur d'œuvres d'art, anticolonialiste, révolutionnaire et Prix Goncourt –, elle, étudiante allemande qui a fui le nazisme. Il lui demande un portrait pour la réédition de *La Condition humaine*. Elle le fait monter sur sa terrasse et lui demande : *« Croyez-vous que la photographie est un art ? »* Réponse : *« Elle le peut si elle exprime quelque chose que personne n'a encore exprimé. »* Elle le saisit la mèche au vent, légèrement flou, cigarette aux lèvres, sanglé dans un imperméable. C'est son premier portrait, et un des plus célèbres.

En 1935 toujours, Gisèle Freund photographie, *« à la demande de Malraux »*, le Congrès international des écrivains pour la défense de la culture, qui entendait stigmatiser le nazisme. Le cliché le plus publié, Malraux le poing serré, martelant un discours.

A la fin des années 30, Gisèle Freund croise souvent Malraux à la Maison des amis du livre, tenue par Adrienne Monnier, point de rencontre des intellectuels à Paris. Confession de la photographe à Rauda Jamis (éd. Des Femmes, 1991) : *« Malraux était un être littéralement surdoué. Un homme très, très brillant, exceptionnel. Malheureusement, il s'est détruit la santé, à cause de toutes les fractures de sa vie personnelle et de tous les poisons qu'il prendra l'habitude d'ingurgiter en Indochine. En 1939, lorsque j'ai refait une série de photos de lui, en couleurs cette fois, j'ai dû lui dire, tant il était secoué de tics :* "Ecoutez Malraux, arrêtez vos tics, je ne peux pas vous photographier dans ces conditions." *Et je vous jure, il a arrêté. »*

Quand Gisèle Freund cherche à quitter la France, en 1941, c'est Malraux toujours qui donne un coup de pouce en écrivant à l'éditrice argentine Victoria Ocampo : *« Il faut sauver Gisèle. »* Et la photographe de prendre l'Océan. Elle reviendra en France en 1952, fidèle à ses convictions, photographiera un Malraux intime, dialoguant avec un chat blanc, preuve de l'amitié qui les liait.

Michel Guerrin

★ « André Malraux sous le regard de Gisèle Freund », Galerie nationale du Jeu de paume, place de la Concorde, 75001, Paris. Tél. : 01-47-03-12-50. Jusqu'au 1er décembre.

A L'ETRANGER

Graham Swift remporte le Booker Prize

Contrairement à ce qui se passe en France, les jurys des prix littéraires anglais changent chaque année. Pour attribuer le Booker 96 *Le Monde* du 31 octobre), étaient regroupés, sous la présidence de Carmen Callil (une des fondatrices de Virago Press), les écrivains et critiques Jonathan Coe, Ian Jack, A. L. Kennedy et A. N. Wilson. Ils ont élu par trois voix contre deux Graham Swift, l'auteur de *Last Orders* (Picador, £ 13,99), devant Shena Mackay pour *The Orchard on Fire*, Ronhinton Mistry pour *A Fine Balance*, Seamus Dane pour *Reading in the Dark* et, surtout, deux auteurs de choc : Beryl Bainbridge, avec *Every Man for Himself*, qui a pour thème le naufrage du *Titanic*, et la Canadienne Margaret Atwood, avec *Alias Grace*, qui a pour héroïne Grace Marks, meurtrière à seize ans de son patron, dont elle était employée de maison en l'an de grâce 1843. Le roman de Swift raconte l'odyssée bizarre de quatre copains de pub et de régiment partis en virée pour disséminer en mer les cendres d'un de leurs amis, ancien boucher. Swift s'était fait remarquer par un très beau troisième roman, *Waterland* (*Le Pays des eaux*, Gallimard, « Folio »), qui avait été sélectionné pour le Booker en 1983 – il avait d'ailleurs fait partie de la liste des vingt meilleurs écrivains anglais établie cette même année par la célèbre revue *Granta* – mais ses autres livres avaient été un peu décevants depuis.

● **Six finalistes pour le Booker Prize russe 1996.** Un Booker ne doit pas en cacher un autre. Le jury du Booker Prize russe 1996, réuni sous la présidence d'Irina Prokhorova (rédacteur en chef de *La Nouvelle Revue littéraire*), a retenu six finalistes sur les cinquante et un nommés de cette cinquième édition : Piotr Alechkovski (*Vladimir Tchigrintsev*), Viktor Astafiev (*Tak khotchetsa jit* – C'est ainsi que l'on veut vivre), Nina Gorlanova et Viatcheslav Boukour (*Roman vospitania* – Le Roman de l'éducation), Andreï Dmitriev (*Povorot reki* – Au tournant de la rivière), Dmitrii Dobrodeev (*Vozvrochtchenie v soiouz* – Retour en URSS) et Andreï Sergueev (*Album dlia marok* – Album de timbres). Fondé en 1991 et décerné au meilleur roman russe de l'année précédente, le Booker a déjà récompensé Mark Kharitonov (1992), Vladimir Makanine (1993), Boulat Okoudjava (1994) et Gueorgui Vladimov (1995). Le lauréat 1996 sera nommé à la mi-décembre, en même temps que le lauréat du mini-Booker, décerné cette année au meilleur « début » de la littérature.

● **ÉTATS-UNIS : LA MORT DE POE**

On a longtemps dit qu'Edgar Allan Poe était mort des suites d'un empoisonnement éthylique quatre jours après avoir été trouvé à demi inconscient devant une taverne de Baltimore, le 3 octobre 1849. On sait qu'il consommait quelques opiacés et buvait trop, mais il semble que six mois avant sa mort il avait renoncé à l'alcool. Un médecin de l'université du Maryland, le docteur Michael Benitez, soutient aujourd'hui que les symptômes qu'il présentait au moment de sa mort sont ceux de la rage. Mais Jeff Jerome, le conservateur de la maison de Poe à Baltimore, affirme qu'il connaît vingt-deux autres explications, dont la syphilis !

« L'AUTOMNE MALRAUX »

● **DU 4 AU 16 NOVEMBRE, A GRENOBLE,** la Maison de la Culture propose une exposition sur André Malraux.

● **DU 4 AU 28 NOVEMBRE, A STRASBOURG,** organisées par la FNAC, sur André Malraux et son œuvre. En particulier, projection du film *Cinquante ans d'une passion : Le Musée imaginaire*, suivi d'une rencontre avec Jean-Marie Drot (13 novembre, à 16 h 30). Et, au Cercle des officiers, place Broglie, rencontre sur « Malraux aujourd'hui », avec Jorge Semprun, Jean Lacouture, Daniel Rondeau (sous réserve), Catherine Trautmann et Jean-Jacques Brochier (21 novembre à 20 heures, rens. : 03-88-52-21-44).

● **DU 5 AU 30 NOVEMBRE, A MONTAUBAN, MOISSAC ET CAUSSADE,** sixième édition des « Lettres d'automne » consacrée à André Malraux. Exposition, lectures, débats avec les participations de Henri Godard et Rachid Boudjedra (16 h 30, le 16 novembre), une projection du film *L'Espoir* (16 h 30, le 17 novembre) et un débat avec Jean Lacouture et Jean-Marie Drot (19 heures, le 23 novembre) (20, rue de Selves, 82000 Montauban. Rens. : 05-63-63-57-62).

● **LE 6 NOVEMBRE, A AMIENS,** journée d'hommage à André Malraux à la Maison de la culture. Table ronde en présence du ministre de la culture, Philippe Douste-Blazy (tél. : 03-22-97-79-79).

● **LE 9 NOVEMBRE, A STRASBOURG,** lecture et rencontre autour des *Paravents* de Jean Genet, Malraux et le Théâtre (Théâtre National).

● **DU 12 NOVEMBRE AU 26 NOVEMBRE, A PARIS,** conférences et table ronde à la Bibliothèque nationale de France. Le 12 novembre, « Les formes diverses de l'engagement chez André Malraux », par Jean Lacouture. Le 19 novembre, « Malraux, l'homme politique, le tribun », par Janine Mossuz-Lavau. Le 26 novembre, table ronde « Autour de l'engagement » animée par Alain Finkielkraut, avec Olivier Py, Jorge Semprun, Pierre Guyotat. Ces manifestations se tiennent, à 18 h 30 (Auditorium de la Galerie Colbert, 2, rue Vivienne-6, rue des Petits-Champs, 75002 Paris, entrée libre).

● **LE 14 NOVEMBRE, A PARIS,** table ronde sur Malraux et l'art contemporain, de 18 h 30 à 21 h 30 (renseignements à la Galerie nationale du Jeu de paume (1, place de la Concorde, 75008 Paris, tél : 01-47-03-12-50).

● **LE 16 NOVEMBRE, A BOULOGNE-BILLANCOURT,** une journée consacrée à André Malraux dans le cadre de la « mini-université », projection de *L'Espoir* (16 heures), tables rondes sur « Malraux ou l'aventure de la fraternité » (17 heures) et sur le thème « Fallait-il créer un ministère de la culture ? » (20 heures), à l'Auditorium du Centre culturel (22, rue de la Belle-Feuille, 92100 Boulogne-Billancourt. Rens. : 01-47-12-72-69).

● **LE 20 NOVEMBRE, A PARIS,** l'Institut français des relations internationales organise un débat animé par Thierry de Montbrial sur « André Malraux et le rôle des intellectuels dans la politique internationale ». A 17 h 30 (27, rue de la Procession, 75015 Paris. Réservations : 01-40-61-60-00).

● **LE 21 NOVEMBRE, A DOLE,** lecture de la correspondance entre André Malraux et Louise de Vilmorin au théâtre municipal (rens. au 03-84-82-99-19).

● **DU 21 AU 29 NOVEMBRE, A VERRIERES-LE-BUISSON ET PARIS,** colloque intitulé « André Malraux, l'homme des univers II » réunissant amis, anciens collaborateurs et spécialistes universitaires de l'œuvre de Malraux. Les 21 et 22 novembre à Verrières-le-Buisson. Du 25 au 29 novembre à la Sorbonne. Après-midi du 25 novembre au siège de l'UNESCO à Paris (Comité International André-Malraux, 4, rue Paul-Doumer, 91370 Verrières-le-Buisson, tél : 01-69-30-71-12).

● **LE 30 NOVEMBRE, A DEAUVILLE,** conférence-débat sur « Malraux, l'homme d'engagement », à 15 heures et projection du film *L'Espoir*, à 18 heures (rens. : l'Office du tourisme de Deauville, tél. : 02-31-14-40-00).

● **DU 30 NOVEMBRE AU 19 JANVIER, A PARIS,** présentation exceptionnelle; à l'Auditorium du Louvre, d'une sélection de huit émissions de la série de Jean Marie Drot « Journal de voyage avec André Malraux, à la recherche des arts du monde entier » (rens. : 01-40-20-51-86).

● **LE 10 DÉCEMBRE, A LYON,** soirée de débat sur le thème « Malraux et le mouvement culturel », avec une diffusion d'images d'archives, sous l'égide de l'Institut Lumière (25, rue Premier-Film, 69008 Lyon, tél : 04-78-78-18-95).